



**HAL**  
open science

# La chartreuse de Prémol : physionomie et représentation du bâti (XVIIe-XVIIIe siècles)

Thomas Pouyet

► **To cite this version:**

Thomas Pouyet. La chartreuse de Prémol : physionomie et représentation du bâti (XVIIe-XVIIIe siècles). Histoire. 2010. dumas-01145474

**HAL Id: dumas-01145474**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01145474v1>**

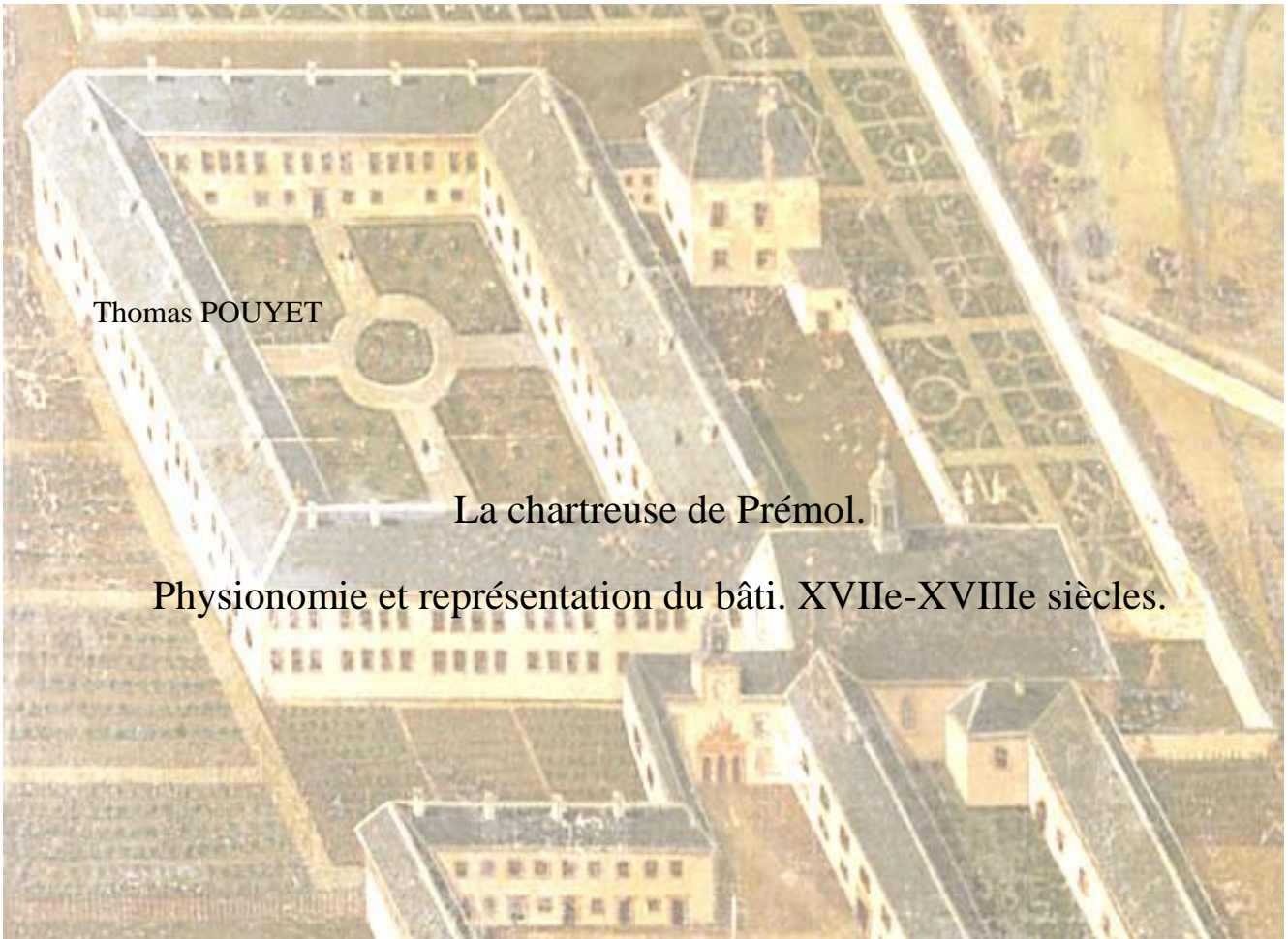
Submitted on 24 Apr 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License



Thomas POUYET

La chartreuse de Prémol.

Physionomie et représentation du bâti. XVIIe-XVIIIe siècles.



Volume I

*Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »*

Mention : Histoire et Histoire de l'art.

Spécialité : Sociétés et Economies des mondes Modernes et Contemporains.

*Sous la direction de M. Alain BELMONT*

**Année universitaire 2009-2010**



Thomas POUYET

## La chartreuse de Prémol.

Physionomie et représentation du bâti. XVIIe-XVIIIe siècles.

### Volume I

*Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »*

Mention : Histoire et Histoire de l'art.

Spécialité : Sociétés et Economies des mondes Modernes et Contemporains.

*Sous la direction de M. Alain BELMONT*

**Année universitaire 2009-2010**

*« L'homme doit d'abord se nourrir, se désaltérer, se loger, se vêtir et ensuite seulement, il peut participer à des activités politiques, scientifiques, artistiques ou religieuses. »*

Zhang Xianliang. Extrait de *Mimosa*.

## **Remerciements**

Merci à Alain Belmont, Jean Luc Mordefroid, Stephane Gall, Aurore Philip, Loic Gelin, Mickael Bourget, ma famille et tout particulièrement mes parents, à Yvette Tardieu, à mes anciens colocataires Sarah Arnaud, Julien Faucher, Sylvain Charasse, aux personnels des Archives Départementales de l'Isère, aux bibliothécaires de la Bibliothèque Municipale de Grenoble, à ceux de l'UFR SH, à la Grande Chartreuse. A tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin ainsi qu'à tous ceux qui m'en ont distrait.

# Sommaire

|   |            |
|---|------------|
| <b>PARTIE 1 - UNE CHARTREUSE EN BELLEDONNE .....</b>  | <b>12</b>  |
| CHAPITRE 1 – L'UNE DES PREMIERES CHARTREUSES FEMININE DE L'ORDRE .....                                      | 14         |
| 1. La fondation de la chartreuse de Prémol .....  | 15         |
| 2. La constitution du domaine .....   | 20         |
| 3. Les guerres de religion : syndrome d'un cache-trouble.....   | 26         |
| CHAPITRE 2 – LES PREMIERS BATIMENTS : DE LA FONDATION A LA FIN DES GUERRES DE RELIGIONS. ....               | 33         |
| 1. Le premier monastère de Prémol.....  | 34         |
| 2. Maison basse et obédience. ....  | 41         |
| 3. Le couvent à la fin des troubles religieux.....  | 46         |
| CHAPITRE 3 – LA COMMUNAUTE MONASTIQUE.....  | 50         |
| 1. Mode de vie de la chartreuse de Prémol.....  | 51         |
| 2. La direction du monastère à travers les comptes.....   | 57         |
| 3. Le monastère à la fin des troubles religieux.....  | 64         |
| <b>PARTIE 2 - UNE FRENESIE D'AMENAGEMENTS.....</b>  | <b>68</b>  |
| CHAPITRE 4 – LES GRANDS TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE LA FIN DU XVIIIE SIECLE A LA FIN DU XVIIIIE SIECLE..... | 70         |
| 1. Les grandes phases de constructions.....   | 71         |
| 2. Les raisons du choix ou le choix de la raison.....   | 80         |
| CHAPITRE 5 – LES PHASES D'ENTRETIENS DE LA CHARTREUSE.....  | 90         |
| 1. 1715-1735 : une première phase (B2) paisible dans les réparations.....                                   | 91         |
| 2. 1758-1778 : les proportions grandissantes des réparations.....   | 93         |
| CHAPITRE 6 – LE NERF DE LA PIERRE.....  | 98         |
| 1. Les recettes extraordinaires extérieures aux actions de la chartreuse.....                               | 99         |
| 2. Les recettes extraordinaires de l'apothicairerie.....  | 100        |
| <b>PARTIE 3 - UN PALAIS EN MONTAGNE ? .....</b>   | <b>108</b> |
| CHAPITRE 7 – LA COMPOSITION VISUELLE DU MONASTERE.....  | 110        |
| 1. La carte de la Grande Chartreuse : de l'utile à l'idéal.....   | 111        |
| 2. Quelques éléments d'analyses fiables.....  | 118        |
| 3. L'intérieur de la chartreuse pièce par pièce.....  | 123        |
| CHAPITRE 8 – LES MATERIAUX.....   | 134        |
| 1. Les ardoises.....  | 135        |
| 2. Les matériaux courants.....  | 139        |
| CHAPITRE 9 – LES ARTISANS ET LA CHARTREUSE.....   | 143        |
| 1. Le paiement d'un savoir-faire.....   | 144        |
| 2. Les artisans du bâti au cas par cas.....   | 148        |

## Introduction

Cinq siècles et 58 années. Ainsi vécut la chartreuse de Prémol. Cinq siècles où le monastère accueillit des femmes décidées à embrasser la difficile vocation cartusienne, au sein des montagnes et forêts de Belledonne. Cinq siècles de vie, de prières et d'activités, dont les archives nous livrent l'histoire...

Le projet initial de ce mémoire était axé sur l'étude du bâti de la chartreuse à l'époque Moderne : l'aménagement des édifices du couvent, par le biais des constructions et réparations. Ce projet a finalement été élargi à la période Médiévale, une vision chronologique plus large permettant une meilleure appréhension du sujet principal.

Dès le XIIe siècle, l'ordre des Chartreux assura une importante production de textes ; législatifs, spirituels mais aussi historiques comme en témoigne la Chronique dite *Magister*<sup>1</sup>. Le XVIe siècle fut le cadre du développement de l'historiographie dans l'ordre, initié par un élan de réappropriation des origines de l'ordre. Les *Annales Cartusiensis*<sup>2</sup>, répertoire des actes des chartreuses de l'ordre furent édités par la presse de la Correrie à la fin du XVIIe siècle et constituent encore aujourd'hui un outil travail précieux pour les historiens cartusiens.

Il fallut cependant attendre 1884 et l'édition de *La Grande Chartreuse par un Chartreux*<sup>3</sup> de Dom Cyprien Boutrais pour voir l'histoire de l'ordre vulgarisée et écrite en Français. C'est durant cette même période qu'apparurent les premières études spécifiques de Prémol. *La chartreuse de Prémol, près d'Uriage-lès-Bains*<sup>4</sup> de Jean-Joseph Antoine Pilot de Thorey apparait comme l'ouvrage le plus exhaustif sur le sujet. Mais cette

---

<sup>1</sup> Voir. *La Chronique des premiers Chartreux*, in Revue Mabillon, 1926 (16), p. 77-142 ; traduction française par Dom Maurice Laporte, chartreux, dans Les lettres des premiers Chartreux, n° 88

<sup>2</sup> Voir. BMG, Y. 625, LE COULTEUX, Dom Carola, *Annales Ordinis Cartusiensis ab anno 1084 ad annum 1429*, Monstrolii, Typis Cartusiae S.Mariae de Pratis, 1887, t.4.

<sup>3</sup> Voir. BOUTRAIS, Dom Cyprien, *La grande Chartreuse par un Chartreux*, Grenoble, Arthaud, 1884, 476 p.

<sup>4</sup> Voir. BMG, T.4929, PILOT DE THOREY, Jean-Joseph Antoine, *La chartreuse de Prémol, près d'Uriage-lès-Bains*, Grenoble, Drever, 1878, 103 p.



monographie était destinée à un public ciblé : la population aisée venant se relaxer aux bains d'Uriage-lès-Bains, toute proche de la chartreuse. La recherche d'anecdotes est palpable tout au long de l'ouvrage, et des itinéraires de ballades furent même mis à disposition des lecteurs. L'*Album du Dauphiné*<sup>5</sup> de Cassien et Debelle publié en 1835 dresse un court portrait pittoresque de la chartreuse, teinté d'un fort accent romantique comme en témoigne cette lithographie d'Albert du Boys<sup>6</sup>.

Dans leur ouvrage sur Vaulnaveys<sup>7</sup>, Jules Bruant et Joseph Molmerret consacrèrent en 1936 une partie importante de leur travail à la chartreuse de Prémol, adoptant dans certain moment un prisme d'interprétation particulier, pouvant être attribué aux relations parfois difficiles de la commune et du couvent. Anne Cayol-Guerrin fut la dernière à consacrer une étude générale à Prémol, sous l'égide du spécialiste cartusien Bernard Bligny<sup>8</sup> et dans le cadre de son T.E.R<sup>9</sup> sur les communes de Saint Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas en 1984. Un article<sup>10</sup> du même auteur sur Prémol fut publié en 1989 au sein des *Analecta Cartusiana*, une revue éditant les publications les plus pointues sur les chartreux. Bernard Bligny participa aux Colloques Internationaux d'Histoire et de Spiritualité Cartusienne. Ces derniers réunissent régulièrement les chercheurs cartusiens autour de James Hogg et de l'équipe des *Analecta Cartusiana*.

Récemment, l'histoire cartusienne s'est enrichie de deux thèses soutenues à Grenoble, la première en 1997 de Sylvain Excoffon<sup>11</sup> portant sur le temporel de la Grande Chartreuse à l'époque Médiévale. La seconde en 2008 d'Emilie Anne-Pépy<sup>12</sup> sur le territoire de la Grande Chartreuse. La présence de la maison mère de l'ordre en chartreuse a eu tendance à mettre quelque peu de côté les autres chartreuses des environs. Un fait en passe d'être réparé, notamment pour la chartreuse des Ecouges où plusieurs chantiers de

---

<sup>5</sup> CASSIEN, DEBELLE, *Album du Dauphiné*, Grenoble, Editions des 4 seigneurs, 1967, 187p.

<sup>6</sup> Gravure de Victor Cassien. CASSIEN, DEBELLE, *Album du Dauphiné*, Editions des 4 seigneurs, Grenoble, 1967, tome 1. p.139. Illustration N° 2 (An.).

<sup>7</sup> Voir. BRUANT, Jules, MOLMERRET, Joseph, *Au flanc de Belledonne : Vaulnaveys, Uriage*, 1936, 118p.

<sup>8</sup> Voir. BLIGNY, Bernard, *Saint Bruno, le premier chartreux*, Rennes, éditions Ouest-France, 1984, 127 p.

<sup>9</sup> Voir. CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration du XVIe au XIXe s. dans les communes de Saint Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas*, T.E.R, Grenoble II, 1984, 3 vol. 368 + 309 f. + 50 f.

<sup>10</sup> Voir. CAYOL-GUERRIN, Anne, « la chartreuse de Prémol », *Analecta Cartusiana (Nouvelle série)*, 1989, Tome 1- n°1, pp. 9-23.

<sup>11</sup> Voir. EXCOFFON, Sylvain, *Recherches sur le temporel des chartreuses dauphinoises, XIIème-XVème siècles*, Grenoble, 1997, 953 p.

<sup>12</sup> Voir. PEPY, Emilie-Anne, *Espace sacré, espace profane. Le territoire de la Grande Chartreuse, fin XVIe siècle-fin XVIIIe siècle*, Grenoble, 2008, 643 p.

fouilles ont été récemment menés par Alain Belmont<sup>13</sup>. Le dynamisme de l'archéologie cartusienne est particulièrement visible dans la région du Jura où de nombreuses fouilles archéologiques ont été menées depuis les années 1990 par l'*Unité de Recherche Archéologique Cartusienne*<sup>14</sup> avec Jean-Luc Mordefroid. Mais seule une chartreuse féminine a fait l'objet de fouilles archéologiques à l'heure actuelle : celle de Mont-Sainte-Marie de Gosnay, par Martine Valdher<sup>15</sup>.

Concernant l'architecture cartusienne, le premier à s'y intéresser pleinement fut Dom Augustin Devaux, qui rédigea en 1962 *l'architecture dans l'ordre des Chartreux*<sup>16</sup>. Cette étude constitue encore à l'heure actuelle un ouvrage de référence. Plus récemment, Jean Pierre Aniel<sup>17</sup> rédigea une thèse pointue sur les maisons cartusiennes médiévales, publiée en 1983.

Etudier à la ville de Grenoble nous a donné des conditions de recherche idéales. La région fut le berceau de l'implantation de l'ordre Cartusien dont le premier représentant fut la Grande Chartreuse au XI<sup>e</sup> siècle. De nombreuses communautés cartusiennes s'implantèrent par la suite en Dauphiné. Cette concentration exceptionnelle de chartreuses a produit de grandes quantités d'archives conservées dans les Archives Départementales de l'Isère. Les collections du Fond Dauphinois conservées à la Bibliothèque Municipale de Grenoble mettent à la disposition du chercheur d'importantes sources bibliographiques. La chartreuse était située dans le massif de Belledonne sur la commune de Vaulnavey-le-Haut (Isère). Encadré au Nord par Saint-Martin d'Uriage, à l'Est par Chamrousse, au Sud par Séchilienne et à l'Ouest par Vaulnaveys<sup>18</sup>. La proximité du site, situé à une vingtaine de kilomètres de Grenoble, nous a permis d'y effectuer des visites régulières. Le cadre géographique fut donc particulièrement favorable à la réalisation de ce mémoire.

---

<sup>13</sup> Voir. BELMONT, Alain, BADIN DE MONTJOYE, Alain, « Aux origines de l'ordre des Chartreux : le monastère des Ecouges et son domaine », *Archéologia*, n° 458, Septembre 2008, p. 57-64.

<sup>14</sup> Voir. MORDEFROID, Jean-Luc (dir.), *La montagne, l'ermite et le montagnard. Evocation historique et archéologique des chartreuses de Vaucluse (Jura), de la Verne (Var), de Bonlieu (Jura), du Port-Sainte-Marie (Puy-de-Dôme) et de Sainte-Croix-en-Jarez (Loire) XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Montmorot, URAC, 2005, 285 p.

<sup>15</sup> Voir. VALDHER, Martine (dir.), *Actes du Premier Congrès international d'archéologie cartusienne : Moines et Moniales dans l'ordre des Chartreux*, *Analecta Cartusiana* n° 245, 2008.

<sup>16</sup> Voir. DEVAUX, Dom Augustin, *L'architecture dans l'ordre des chartreux*, Sélignac, 1998, 425 p.

<sup>17</sup> Voir. ANIEL, Jean-Pierre, *les Maisons de chartreux, des Origines à la chartreuse de Pavie*, Droz; Genève, édition Société française d'Archéologie, 1983, 167 p.

<sup>18</sup> Voir. Vue Google Earth de la chartreuse de Prémol. Carte N° 1 (An.).

Le cadre chronologique du mémoire est compris entre le XIII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, plus précisément de 1234 à 1792, date où les derniers religieux abandonnèrent le couvent. Cependant la majeure partie du travail s'est axée sur le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, où les sources étaient particulièrement bien détaillées. Un avantage évident aura été la possibilité d'étudier la dernière décennie du XVII<sup>e</sup> siècle. Une comparaison a ainsi pu être réalisée entre le couvent du XVII<sup>e</sup> siècle et celui du XVIII<sup>e</sup> siècle, reconstruit après l'incendie du premier en 1707<sup>19</sup>. La période allant du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle a constitué le cadre temporel de la première partie du mémoire.

Le fonds de la chartreuse de Prémol aux archives départementales de l'Isère est constitué de soixante dix-sept entrées. Il a bien entendu constitué le réservoir central de nos recherches. Un certain nombre de parchemins médiévaux y sont conservés mais la majorité des archives concerne la période Moderne, plus particulièrement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Face à l'absence de cartulaires, nous avons préféré ne pas utiliser les sources les plus anciennes qui concernaient la première partie de notre mémoire. Nous ne souhaitons pas effectuer de mauvaises interprétations de sources. Nous avons utilisé en substitut des copies d'actes de l'époque Moderne ainsi que les travaux effectués par les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle. Les comptes du XVIII<sup>e</sup> siècle ont constitué les principales sources de l'étude, plus particulièrement les entrées 17H23<sup>20</sup> et 17H24<sup>21</sup> dont les relevés sont annexés au sein du II<sup>e</sup> volume de ce mémoire. Les plans des bâtiments de Prémol conservés au sein du 17H17<sup>22</sup> ont également été abondamment utilisés, tout comme le plan réalisé en 1792 pour la liquidation des biens du clergé<sup>23</sup>... Notre étude étant centrée sur l'évolution du bâti,

---

<sup>19</sup> ADI, 17H18, Etats des biens et revenus. Déclaration à l'Assemblée Générale du Clergé de France, 1730: « livres des rentes, pensions et autres revenus de la Chartreuse de Prémol faict en l'année 1653 à 1672 »; Etat et description des biens que la dévote Maison de Prémol possède à Vaulnaveys ». Etat de la recette de 1733; compte général, 1770-72. « *il est a remarqué que lad. Chartreuse a été incendié entièrement le 12e Mars 1707* ».

<sup>20</sup> ADI, 17H23, comptes de la recette et de la dépense (en cahiers de formats in-4°, grand in 8°, in 12°), manquent les années 1663, 1665, 1666, 1669 à 1681, 1684 à 1689). 1653-1734.

<sup>21</sup> ADI, 17H24, id; en cahiers ou feuilles in 4° et in 8° (manquent les années 1771 à 1789). 1735-1790

<sup>22</sup> ADI, 17H17, plans des bâtiments (l'un d'eux contient une figuration partielle de la façade et de l'église). 13 p. dont 11 plans et deux mesures. XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>23</sup> ADI, 1Q410, liquidations des biens du clergé régulier. Ordres de femmes. 1791-1891. Plan de la chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent.

nous n'avons pas visionné chacune des soixante-dix-sept entrées du fonds de la chartreuse de Prémol.

La vocation cartusienne des moniales impliquait la garde de la cellule, du cloître et de l'enclos. Le monastère était donc l'unique cadre de vie des moniales de Prémol qui n'en sortaient presque jamais. Un cadre de vie précis devait donc être mis en place afin de faciliter ce mode de vie. Comment l'espace vital était-il organisé ? Quelle a été la politique d'aménagement du couvent ? A travers l'étude du bâti, ce sont aussi les hommes et les femmes qui occupaient ces lieux qui sont étudiés ainsi que la manière dont ils occupaient le territoire. Quand nous cherchons à isoler la politique de l'aménagement de l'espace dans l'enclos, ce sont en réalité les décisions, les idées des dirigeants de l'époque que nous allons observer.

Notre première partie sera axée sur l'histoire événementielle du monastère du Moyen-âge à la fin des guerres des religions. La fondation et l'acquisition des domaines y seront abordées. Les premiers bâtiments médiévaux de Prémol nous sont quasiment inconnus, mais plusieurs hypothèses seront formulées concernant leur constitution et leur disposition. Les structures sociales de la communauté ecclésiastique seront analysées à travers l'étude du mode de vie des moniales chartreuses et une présentation de l'ensemble de la communauté présente à Prémol. Une première partie que l'on pourrait en quelque sorte qualifier de préambule détaillé à la suite du mémoire.

La deuxième partie sera entièrement consacrée au bâti. L'ensemble des constructions et réparations importantes effectuées par la chartreuse de la fin du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe sera passé en détails. Nous tâcherons également de déterminer les raisons qui ont déterminé l'application de cette politique d'aménagement. La question de l'origine des fonds monétaires, nécessaires à toute élévation d'édifices, sera également passée en revue. Nous y observerons plus particulièrement les rentrées d'argent provenant de l'apothicairerie du monastère, très active dans la première moitié du XVIIIe siècle.

Enfin la dernière partie tentera de dresser un portrait représentatif de la chartreuse à travers une étude comparée des iconographies de l'époque Moderne et des résultats de recherche précédents. La disposition de chaque bâtiment de la chartreuse du XVIIIe siècle sera étudiée au cas par cas. La compréhension du bâti à Prémol ne serait pas complète sans l'étude de deux éléments indispensables à son exécution : les matériaux et les artisans. Les premiers seront traités selon des critères quantitatifs, géographiques et monétaires. Et nous nous attacherons à mieux connaître dans un dernier chapitre les artisans du bâti ayant travaillé à Prémol.

## **Partie 1**

-

### **Une chartreuse en Belledonne**

## ***Introduction Partie 1.***

L'ordre des chartreux était un des 5 grands ordres monastiques de la période médiévale. La maison mère de l'ordre étant située en Chartreuse, massif montagneux qui donna son nom à l'ordre. En 1084, Hugues, évêque de Grenoble conduisit Bruno et six moines dans ce le « désert » de chartreuse, afin qu'ils y fondent selon leur demande un ermitage éloigné des hommes. Les premiers édifices auraient été fondés sur les lieux où s'élèvent actuellement les chapelles de Saint Bruno et de Notre-Dame de Casalibus<sup>24</sup>. Six ans plus tard, Bruno fut appelé par le pape à Rome et fonda par la suite un ermitage en Calabre, des lettres envoyées à ses frères de Chartreuse en témoignent. Il y mourra sans revoir l'ermitage initial, première esquisse de ce qui deviendra finalement un des ordres les plus importants du Moyen-âge. Ses successeurs s'attelèrent à fixer par une règle la vocation religieuse mise en pratique par Bruno. Guigues écrivit ainsi au début du XIIe siècle les « coutumes » de l'ordre<sup>25</sup>. Le mode de vie cartusien induisait (et induit toujours) un mélange de vie cénobitique et érémitique, une manière de vivre ensemble la vocation difficile de l'ermit, qui s'en va chercher, solitaire, l'union à Dieu. Des frères convers s'occupaient des questions temporelles et permettaient aux Pères de ne point s'occuper de certaines questions matérielles. Ce fonctionnement nécessitait la construction de cellules individuelles pour les Pères au sein du couvent, mais pas dans le cloître. « C'est le seul ordre religieux qui ait, depuis le XIIIe siècle, une architecture commune bien révélatrice du genre de vie des habitants. »<sup>26</sup> Dès le début du XIIe siècle, plusieurs fondations furent entreprises, appliquant communément une disposition des plans à peu près similaire ainsi qu'une implantation nécessaire dans un « désert » qui n'est pas minéral (un désert de type africain) mais végétal, « les Chartreux s'établissent bien dans une nature ou totalement vide d'homme ou très faiblement peuplée »<sup>27</sup>.

---

<sup>24</sup> DE SAINT-ANDEOL, Fernand, *L'archéologie au monastère de la Grande Chartreuse*, Grenoble, typographie et lithographie F. Allier père et fils, 1869, p. 7.

<sup>25</sup> DUBOIS, Jacques, *Encyclopaedia Universalis*, Corpus 4, Paris, 1985, p.685.

<sup>26</sup> LE BRAS, Gabriel (dir.), *Les Ordres Religieux : la vie et l'art*, Aulnay sous Bois, Flammarion, 1979, p.563.

<sup>27</sup> BLIGNY, Bernard (dir.), *VI Colloque International d'Histoire et de Spiritualité Cartusienne : la naissance des Chartreuses*, Grenoble; Editions des cahiers des Alpes de la société des Ecrivains Dauphinois, Grenoble, 1986, 504 p. 190.

## Chapitre 1 – L'une des premières chartreuses féminine de l'ordre.

Plusieurs monastères cartusiens d'hommes furent fondés au XIIe siècle, mais le premier couvent de femmes de l'ordre des chartreux a été Prébayon. Vers 1150<sup>28</sup> ce monastère situé dans le sud de la France demanda son affiliation à l'ordre et les moniales adoptèrent les coutumes de l'ordre. La première fondation véritable d'un monastère de cartusiennes a été celle de Bertaud, dans le diocèse de Gap en 1188<sup>29</sup>. Prémol, ayant été fondé en 1234, le monastère peut être considéré comme la troisième fondation de moniales chartreuses. Ce XIIIe siècle a d'ailleurs été le théâtre d'une vague de fondations de monastères de moniales, pas moins de douze monastères furent établis<sup>30</sup> : Poleteins en 1250, Parménie en 1252, La Celle Roubaud en 1260...<sup>31</sup> La fondation de Prémol s'est donc réalisée au cœur de cette vague d'établissements de monastères cartusiens, une fondation que l'on pourrait juger « classique », le monastère étant installé dans un « désert » végétal. Au même moment l'ordre accompagna cette arrivée massive de moniales dans l'ordre par des contributions législatives, tentant de contrôler le développement de la branche féminine de l'ordre. Les deux tiers des ces fondations ne furent cependant pas durables et dès le 17<sup>e</sup>, le nombre de chartreuses de moniales fut limité à cinq<sup>32</sup>. Avant la Révolution, il restait en effet cinq couvents de moniales chartreuses : Prémol (1234), Mélan (1292), Salettes (1299), Gosnay (1329) et Bruges (1348). La chartreuse de Prémol s'est donc maintenue à travers les siècles jusqu'à la Révolution Française et ses effets collatéraux. Nous analyserons l'histoire événementielle de Prémol à travers trois espaces chronologiques : la fondation, la constitution du domaine et les guerres de religion.

---

<sup>28</sup> NABERT, Nathalie, « Cœur de femmes : les moniales chartreuses et le *propositum* cartusien » in VALDHER, Martine (dir.), *Actes du Premier Congrès international d'archéologie cartusienne : Moines et Moniales dans l'ordre des Chartreux*, Analecta Cartusiana n° 245, 200, p. 257.

<sup>29</sup> LE BRAS, Gabriel (dir.), *op. cit.*, p. 604.

<sup>30</sup> *Ibidem*, p. 604.

<sup>31</sup> NABERT, Nathalie, *op. cit.*, p. 258.

<sup>32</sup> BMG, Y.653, BURNIER, Eugène, *La Chartreuse de Saint-Hugon*, Chambéry, imprimerie Puthod, 1865, p. 184.



## 1. La fondation de la chartreuse de Prémol.

### Une fondation cartusienne ?

Les actes de fondation sont en effet conservés dans les premières entrées de la cote 17 H des Archives Départementales. Ils ont été repris dans les Annales de Dom Le Coulteux<sup>33</sup>. Voici un extrait de l'acte en latin des Annales : « *In nomine Domini nostri Jesu Christi. Anno Incarnationis ejusdem M CCXXXIII, Vidus Septembris, Gregorio nono Papa et Friderico Romano Imperatore existentibus. Cum domina Beatrix Vennensis et Albonensis comitissa vellet et proposuisset construere monasterium Sancti monialium degentium sub regula sancti Ordinis Cartusiensis* »<sup>34</sup>. Il est aisément plus compréhensible de lire l'acte en latin moderne que sur le parchemin originel. Un bémol se glisse cependant à la clé, car il semblerait qu'il ne s'agisse pas de la copie conforme de l'acte de fondation de 1234. Tout d'abord par la sémantique utilisée par l'auteur, qui semble différer des textes de l'époque médiévale. Ensuite, dans les citations extraites de l'acte, il y a un problème chronologique. Béatrix de Montferrat demanda les terres aux chanoines et aux Alleman le 5 des Ides de Septembre 1234. Un deuxième extrait du texte nous apprend pourtant que la princesse a fait don des terres de Prémol pour un couvent de femmes le 3 des Calendes de Février : « *Anno ab Incarnatione ejusdem MCCXXXIV, tertio Calund. Februarii* »<sup>35</sup>. Comment aurait pu-elle faire don des terres en Février 1234 puisqu'elle ne les reçut qu'en septembre de la même année ?

Un autre fait accentuant la présomption du doute est la mention *Ordinis Cartusiensis*<sup>36</sup>. Il semblerait plutôt qu'il n'y ait pas eu mention des chartreux dans l'acte de fondation, mais simplement l'expression d'instituer un monastère de religieuses. Sans

---

<sup>33</sup> BMG, Y. 625, LE COULTEUX, Dom Carola, *Annales Ordinis Cartusiensis ab anno 1084 ad annum 1429*, Monstrolii, Typis Cartusiae S.Maria de Pratis, 1887, t.4, pp. 23 pp. 25.

<sup>34</sup> BMG, Y. 625, LE COULTEUX, Dom Carola, *op. cit.*, p. 24. An N° 1. « *Au nom de Notre Seigneur Jésus Christ, l'année de son incarnation 1234, le 5 des ides de septembre, Grégoire IX pape et Frédéric étant empereur des romains. Comme dame Béatrix, comtesse de Viennois et d'Albon eut voulu et le fit connaître bâtir un monastère de moniales sous la sainte règle de l'Ordre Cartusien* ». La traduction est extraite de l'ouvrage suivant : CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration du XVIe au XIXe s. dans les communes de Saint Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas*, T.E.R, Grenoble II, 1984, tome 2 Annexes, p. 76 à 78.. La traduction réalisée par Mme CAYOL-GUERRIN est annexée dans le tome II du présent ouvrage, annexe N° 2.

<sup>35</sup> BMG, Y. 625, LE COULTEUX, Dom Carola, *op. cit.*, p. 24. Annexe N° 1.

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 24. An. N° 1.

avoir l'acte sous les yeux, deux choses nous permettent d'établir cette hypothèse. Valbonnais<sup>37</sup>, du fait de l'absence d'une affiliation à un ordre dans l'acte de fondation, a exprimé la possibilité que le monastère ne fût pas gouverné par les chartreux à son début. S'appuyant pour corroborer ses dires sur le testament de Guigues VII, fils de Béatrix de Montferrat, dont le corps reposait et repose à priori encore sous les ruines de l'église de Prémol, en compagnie de sa mère. Il légua au couvent de Prémol, pour y tenir trois prêtres outre ceux qui s'y trouvaient attachés, 25 livres de rente annuelle<sup>38</sup>, imposées sur les revenus de sa terre de Vizille, sous la clause qu'il maintenait cette rente lors même que les religieuses n'auraient pas ces trois prêtres de plus...

C'est cette mention de trois prêtres, exprimé en latin par le mot « *nuntius* », qui fit dire à M.Valbonnais que les moniales avaient des prêtres particuliers pour le spirituel et des convers pour les questions temporelles de la maison, sans être sous la direction des Chartreux. Une idée réfutée par M. Pilot qui y voit dans la traduction de trois prêtres, trois moines qui seraient prêtres. Son interprétation est tout à fait juste puisque dans « *l'état des biens et revenus*<sup>39</sup> » présenté à l'Assemblée du Générale du Clergé de France en 1730, on peut y lire la phrase suivante : « *Ladite chartreuse de Prémol est composée de trois religieux prêtres...*<sup>40</sup> ». De plus M.Pilot cite un acte de 1239 sans doute ignoré de M.Valbonnais, explicitant l'attachement aux Chartreux : « *Religiose domui sive monasterio monialium de Prato molli, ordinis Cartusiensis* »<sup>41</sup>. S'il y avait eu la mention « *cartusia* », Valbonnais n'aurait surement pas échafaudé des hypothèses sur la possibilité d'une fondation « neutre ». Et M. Pilot n'aurait pas réfuté ses dires en s'appuyant sur la donation de 1239, celle d'Odon Alleman pour ses terres de Vaulnaveys au lieu dit les Alberges.<sup>42</sup> Enfin, dernier argument en faveur de cette hypothèse, ce n'est qu'à la fin du XIIIe siècle<sup>43</sup>

---

<sup>37</sup> BMG, T.4929, PILOT DE THOREY, Jean-Joseph Antoine, *La chartreuse de Prémol, près d'Uriage-lès-Bains*, Grenoble, Drever, 1878, p. 9.

<sup>38</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>39</sup> ADI, 17H18, Etats des biens et revenus. Déclaration à l'Assemblée Générale du Clergé de France, 1730: « livres des rentes, pensions et autres revenus de la Chartreuse de Prémol faict en l'année 1653 à 1672 »; Etat et description des biens que la dévote Maison de Prémol possède à Vaulnaveys ». Etat de la recette de 1733; compte général, 1770-72.

<sup>40</sup> *Ibidem*, p. 3.

<sup>41</sup> BMG, T.4929, PILOT DE THOREY, Jean Joseph Antoine, *op. cit.*, p. 10.

<sup>42</sup> CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration du XVIe au XIXe s. dans les communes de Saint Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas*, T.E.R, Grenoble II, 1984, tome 1, p. 213.

<sup>43</sup> NABERT Nathalie, *op. cit.*, p. 258.

que le régime des moniales commença à être uniformisé avec la prise en main de la direction par les hommes. La présence de trois prêtres dans les sources n'est pas gênante.

De cette embroglio latinistique, nous pouvons mettre en valeur des faits semblant avérés : un couvent de femme a été fondé en 1234 d'après des actes consultés par l'archiviste Pilot. Il semblerait qu'il soit l'acte le plus ancien. Il est fort probable que le couvent soit cartusien dès cette date, malgré le fait que l'attachement à la règle de Saint Bruno ne soit mentionné qu'en 1239. Au final, les textes de Dom le Coulteux sont sûrement vrais dans l'idée, mais le texte publié dans les *Annales* n'est apparemment pas l'extrait fidèle de l'acte de naissance de Prémol.

### **La donation principale.**

Les terres données comprendraient « *l'église de Prémol, avec tout ce qu'ils possédaient sur la montagne du même nom, depuis la sommité de la Roche-Ferrière, en suivant le lit du ruisseau des Mouilles et la descente des montagnes du côté du levant, du nord et du couchant, vers la susdite église* »<sup>44</sup>. On retrouve une description généralement similaire dans les autres études historiques de Prémol. Cette première donation fut rapidement suivie d'autres qui seront détaillées dans la deuxième partie de ce chapitre. La vocation cartusienne nécessitait calme et paix au sein d'un territoire permettant aussi aux chartreux de subvenir à leur besoins : le désert.

Ces terres auraient préalablement appartenu à l'abbaye bénédictine de Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste de Chalais avant de se retrouver par un tour de passe-passe dans les mains de la prévôté d'Oulx, ou plutôt de sa dépendance, le prieuré de Saint-Jean de Vaulnaveys<sup>45</sup>. C'est cette version des faits que l'on retrouve dans l'ensemble des ouvrages et notices sur la chartreuse de Prémol. Eugène Pilot de Thorey s'est pour cela appuyé sur deux bulles des papes Alexandre III et Lucrè III, datées, la première de Latran, le 28 Mars 1179, et la seconde de Veletri, le 12 mai 1182, qui « *confirmèrent à l'abbé et aux religieux de Chalais, entre autres possessions, celle de l'église de Prémol, ecclesia Pratimollis.* »<sup>46</sup>

---

<sup>44</sup> ADI, PER 957, PILOT DE THOREY, Eugène, « Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné », *Bulletin Société Statistiques*, 3<sup>e</sup> série, tome 12, 1884, p. 231.

<sup>45</sup> ADI, PER 957, PILOT DE THOREY, Eugène, *op. cit.*, p. 231.

<sup>46</sup> *Ibidem*, p.230

Les auteurs exprimèrent bien quelques questionnements sur cet enchaînement de faits illogique mais il aura fallu attendre les travaux de Mme Cayol-Guerrin<sup>47</sup>, pour que l'idée exprimée par Bernard Bligny, une confusion entre deux lieux appelés communément *Prati mollis* (pré mou), soit étudiée de manière poussée. C'est une abbaye probablement fondée vers 1150 et appelée plus tard Prads-Faillefeu qui semble être l'autre protagoniste de la méprise. Cette dernière, située dans les Alpes de la Haute-Provence et à proximité de la forêt de Faillefeu appartenait à l'ordre Chalaisien<sup>48</sup>. Il y a donc eu un amalgame entre ces deux lieux.

Les terres offertes aux chartreux n'étaient cependant pas vides d'hommes avant la donation, ou tout du moins, elles n'étaient pas sans maîtres. Ces derniers nous sont connus, mentionnés dans la charte de donation reprise : « *supplicavit instantissime cum summa humiliata et devotione R. Patribus Willelmo Ulciensis ecclesiae Praeposito et suo Conventui, atque Alamando Priori ecclesia Sancti Joannis Vallis Navigii et canonicis in eadem ecclesia residentibus, ut sibi concederent et donarent locum de Pratomolli, situm in montanis supra Vallem Navigium, cum universis ad eudem locum pertinentibus, in quibus praedictum Monasterium dictarum Sanctimolialium construeret atque fabricaret* »<sup>49</sup>. Béatrix de Monteferrat obtenu donc l'appui de l'importante Prévôté d'Oulx, maîtresse religieuse du territoire...<sup>50</sup> D'après M.Pilot, le 30 Janvier de l'année suivante, la Dauphine fit donation au monastère de tout ce que les chanoines lui avaient donnés, en y rajoutant une condamine de terres, un pré et une grange située à Brié, les droits qu'elles avaient sur l'île de Vieille-Morte à Bourg-d'Oisans ainsi que ses possessions situées à Saint Jean de Vaux.<sup>51</sup>

---

<sup>47</sup> Voir. CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration du XVIe au XIXe s. dans les communes de Saint Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas*, T.E.R, Grenoble II, 1984, 3 vol. 368 + 309 f. + 50 f.

<sup>48</sup> CAYOL-GUERRIN, Anne, « la chartreuse de Prémol », *Analecta Cartusiana (Nouvelle série)*, 1989, Tome 1- n°1, p. 12.

<sup>49</sup> BMG, Y. 625, LE COULTEUX, Dom Carola, *op. cit.*, p. 24. « Elle supplia de la façon la plus pressante avec la plus grande humilité et dévotion le Révérend Père Guillaume « préfet » de l'église d'Oulx et son couvent, et de plus Alamand prieur de l'église saint Jean de Vaulnaveys et les chanoines résidant dans ladite église, qu'ils lui cèdent et abandonnent le lieu de Prémol, situé dans les montagnes au-dessus de Vaulnaveys, avec tout ce qui dépend de ce lieu, dans lequel elle élèverai et construirai ledit monastère de saintes moniales ».

<sup>50</sup> Voir. CAYOL-GUERRIN, Anne, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 12.

<sup>51</sup> Voir. BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 6.

Il ne s'agit ici pas d'un groupe d'ermites s'étant assemblé discrètement dans un lieu marginal afin de vivre leur vocation érémitique<sup>52</sup>, mais bien d'une donation clairement visible et dont les terres étaient occupées. Elle fut suivie de ce qu'on pourrait appeler un contre-don, puisque ladite Béatrice de Montferrat fut enterrée à sa mort dans l'église de Prémol, et il semblerait qu'elle y soit toujours. Les terres des chanoines constituaient clairement le territoire principal de Prémol, au sens où elles formaient le noyau du « désert », originalité cartusienne par excellence.

### **Une donation secondaire capitale.**

Ce désert fut agrémenté cinq années plus tard par la donation le 8 des ides d'octobre d'Odon Alleman, seigneur d'Uriage de « *tout le droit qu'il avait sur la maladrerie de Vaulnaveys, avec les terres, vignes, prés et forêts qu'il y possédait, ainsi que les censes et rentes qu'il était en usage d'y percevoir, à la charge, par le monastère, de tenir constamment dans cette maladrerie un religieux, un clerc et deux lépreux* »<sup>53</sup>.

La chartreuse bénéficia en plus de l'appui de puissance temporelle si l'on en croit un acte du XIIe siècle concernant le domaine des Alberges. On peut y lire ceci: « *une chose purement temporelle qui appartenait il y a près de cinq cents ans à un seigneur laïc nommé Omer Aleman du quel le prince dauphin de Viennois en fit acquisition et ensuite la donna au chapitre de St-andré, si bien que comme cestoit un bien qui luy appartenait en pleine propriété il à pû en faire la concession à ce chapitre pour en jouir à perpetuite, et comme cela fait partie de la fondation et dotation* »<sup>54</sup>. L'ensemble des actes du 17H16 concerne la terre des Alberges, ils furent recopiés en 1674 par un chartreux de Prémol afin de conserver des preuves de propriétés des terres de l'ancienne maladrerie, revendiquée par l'Ordre de Saint-Lazare. Ce fait nous a permis de souligner plus précisément l'importance du rôle des puissances laïques dans la fondation de Prémol.

---

<sup>52</sup> Voir. EXCOFFON, Sylvain, *Recherches sur le temporel des chartreuses dauphinoises, XIIème-XVème siècles*, Grenoble, 1997, p. 94.

<sup>53</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit*, p. 6, 7.

<sup>54</sup> ADI, 17H16, copie d'actes du XIIIème aux XVIIème siècles (1226-1654) concernant le couvent de Prémol, effectuées en 1674 sous le timbre de la généralité de Paris, 1674. Non paginé.

## **2. La constitution du domaine.**

L'étude des domaines de la chartreuse de Prémol pourrait à elle seule suffire à un sujet de mémoire, tant les sources sont importantes les concernant. C'est peut-être l'un des domaines de l'histoire cartusienne où la recherche a été la plus poussée ; les thèses de Sylvain Excoffon<sup>55</sup> et d'Emilie-Anne Pépy<sup>56</sup> illustrent ce propos.

Libéralités et donations ont permis à la chartreuse d'émerger du sol. Seulement, l'accompagnement jusqu'au sevrage total d'une aide externe fut un peu long. Plusieurs phases sont visibles dans l'analyse des acquisitions foncières : une première vague consistant en la « finition » du désert et une deuxième vague portée sur le capital foncier hors-désert, ce qui sera appelé plus tard les domaines. L'étude de ces domaines est extrêmement intéressante, mais la présence de plusieurs toponymes similaires dans une région restreinte s'inscrit de manière négative dans une vision globale que l'on souhaiterait plus claire. Plusieurs tableaux ont été réalisés afin de faciliter l'approche et éviter un fastidieux catalogue chronologique de diverses possessions du monastère de Prémol. De plus ils nous permettront d'étudier les phases d'acquisitions selon différentes modalités (dons, achats, échanges...), mettant parfois en lumière les volontés des dirigeants cartusiens.

### **La finition du désert.**

Le désert cartusien est « un périmètre privilégié, à l'intérieur duquel la paix nécessaire à la prière est garantie, et où l'on peut trouver les subsistances nécessaires à la vie du petit groupe monastique<sup>57</sup>. » Il est donc primordial qu'il soit suffisamment grand, constituant ainsi une zone tampon, protégeant les chartreux de l'intrusion de laïcs. En 1260, Guigues Alleman (fils d'Odon) remit au frère Ponce les terres allant « *de la montagne du Recoïn, depuis le col des Laux jusqu'à Chamrousse* »<sup>58</sup>. Il y ajouta sa

---

<sup>55</sup> Voir. EXCOFFON, Sylvain, *op. cit.*

<sup>56</sup> Voir. PEPY, Emilie-Anne, *Espace sacré, espace profane. Le territoire de la Grande Chartreuse, fin XVIe siècle-fin XVIIIe siècle*, Grenoble, 2008, 643 p.

<sup>57</sup> EXCOFFON, *op. cit.*, p. 109.

<sup>58</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 8.

protection et l'acte, passé à Uriage, fut scellé par l'évêque de Grenoble et le prévôt de Saint-André de cette ville. La zone cédée était mitoyenne à la montagne et à la forêt de Prémol, du côté Est, approximativement au lieu actuel de Roche-Béranger jusqu'à la localité de l'Arselle<sup>59</sup>. Cette donation ne semble pas agrandir à proprement dit le « désert » dans son sens cartusien, même si les terres étaient mitoyennes. Le « désert » n'est bien sûr pas cité en tant que tel dans les textes des Cartusiennes, nous obligeant dès lors à établir des conjectures. Or il est plus probable que ces terres aient été utilisées comme lieux de transhumance pour les troupeaux du monastère, et nous pensons notamment aux brebis, nombreuses à Prémol au XIIIe siècle si l'on en croit la dotation de Parménie.<sup>60</sup>

Le 21 mai 1681, les habitants de Livet cédèrent en faveur des moniales les droits qu'ils possédaient sur la montagne de l'Infernet<sup>61</sup>, qui faisait à priori partie de la dotation initiale de Béatrix. Le fait que la commune de Livet y possédait des droits acquis par la chartreuse quatre siècles après sa fondation incite à penser que ces terres ne font pas partie du désert mais ce n'est pas un fait certain. Certaines libertés des communautés voisines sur la montagne de Prémol ont même perduré tout au long de l'existence de la chartreuse si l'on en croit « *Etat estimatif des Revenus de la Chartreuse de Prémol* »<sup>62</sup>. Il semblerait donc que ces terres à l'Est de Prémol, pour la plupart des pâturages, soit attenantes à ce dernier mais l'interrogation reste posée quand à la limite du désert, du fait de la présence des droits des habitants de Livet.

Finalement, il n'y a peut-être qu'un acte où l'on puisse être certain qu'il s'agisse de l'agrandissement du désert ( la date, tardive au vu de la fondation, distille néanmoins un

---

<sup>59</sup> Les terres de l'Arselle ont appartenu à Prémol si l'on se fie à cet extrait : « *une autre montagne pour faire paître le bétail, avec maison et grange ainsi que 30 sétérées de prés appelée l'Arcelle et Champrousse* ». ADI, 17H18, *op. cit.*, p. 6.

<sup>60</sup> « *Les religieuses elles-mêmes avaient des troupeaux suffisamment bien garnis pour se permettre de faire don à la misérable chartreuse de Parménie de 300 brebis, 150 moutons, 10 juments, 10 vahces et leurs veaux, 5 génisses et 2 taureaux. Les brebis constituaient en effet, une des principales richesses du monastère de Prémol.* ». CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration...*, p. 221.

<sup>61</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 34.

<sup>62</sup> « *Cette montagne fur laquelle est construit le monastere des Religieuses, n'a que des pâturages, des prairies et des bois, dont une partie est en pleine propriété, et l'autre chargée de quelques servitudes; dont la principale est la liberté qu'on les habitants de quatre paroisses voisines, de faire paître dans certains endroits sur la montagne 160 vaches, moyennant 6 deniers par vache ce qui fait un premier revenu de 4L* ». 17h 24: Comptes de la recette et de la dépense; en cahiers ou feuilles in 4° et in 8° (manquent les années 1771 à 1789). 1735-1790. Etat estimatif des Revenus de la Chartreuse de Prémol. Envoyé à Messieurs les Administrateur composant le Directoire du District de Grenoble, pour satisfaire à leur demande par lettre imprimée du 22 Octobre 1790, p. 1.

léger soupçon) daté du 8 Juillet 1340<sup>63</sup> ou le Seigneur de Séchilienne Jean Alleman abandonna aux moniales le pré des Mouilles et le bois joint, jusqu'au Rocher de Pissevieille et le ruisseau Rambert, ainsi que la partie supérieure du pré dit des lessives ; sans doute ainsi nommé parce qu'il servait à l'étendage du linge du monastère. Ce pré des Mouilles semble être situé à quelques centaines de mètres au sud du monastère si l'on en croit la carte réalisée à la Révolution Française<sup>64</sup>. Il est clair que cette donation fut d'importance pour le monastère tant le lieu est proche des bâtiments ; rien ne nous dit cependant si les droits<sup>65</sup> appliqués aux déserts cartusien le furent à cette endroit. D'autant plus que nous avons constaté auparavant l'existence de droits des communautés avoisinantes jusqu'en 1790...

Le cumul des cessions de droits illustre en effet un phénomène fondamental : la transformation des « déserts » en véritables domaines. L'ordre des chartreux s'étant développé dans la région depuis plus d'un siècle, il est probable que la donatrice connaissait les besoins d'une fondation cartusienne. Notamment ceux du « désert ».

Par leur dotation les puissances laïques et ecclésiastiques environnantes ont permis à la chartreuse de naître, elles contribuèrent ensuite au maintien et à l'accroissement de leur temporel de divers moyens, par des dons fonciers bien sûr (les domaines seront examinés plus en aval du développement) mais aussi par des dons financiers, sous forme de rentes. Un tableau<sup>66</sup> a été réalisé avec les principaux dons que M. Pilot a répertorié dans son ouvrage. Il n'est donc pas exhaustif mais nous éclaire sur ce phénomène.

Les Chartreux refusaient les fondations de messes<sup>67</sup>, cependant les donateurs avaient la possibilité d'indiquer à quoi l'argent serait dévolu ; ce sont des contre-dons en quelques sortes. Si les dons étaient en monétaires, ce n'était surement pas parce que la

---

<sup>63</sup> CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration...*, p. 210.

<sup>64</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit.*, Plan de la chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent. 1791. Carte N° 2 (An.).

<sup>65</sup> Voici une bonne description des prohibitions des déserts cartusiens : « Le relief aidant, il était aisé de fixer les limites d'un périmètre réduit et d'assortir celles-ci de fermes interdictions, garanties par l'autorité épiscopale. Ce périmètre est en effet prohibé à tous les hommes en armes et aux femmes, il est interdit d'y pratiquer pêche, chasse ou capture d'oiseaux, la dépaissance et même le passage d'animaux n'y sont pas autorisés. » EXCOFFON, Sylvain, *op. cit.*, p. 109.

<sup>66</sup> Tableau des principaux dons financiers. Tableau N° 2 (An.).

<sup>67</sup> EXCOFFON, Sylvain, *op. cit.*, p. 306.



lignée des Dauphins n'avait pas les moyens de leur céder des biens fonciers<sup>68</sup>, puisqu'elle l'avait déjà fait et qu'elle albergait même en 1312<sup>69</sup> les eaux du lac de la plaine Saint-Laurent pour les moniales de Prémol. On constate cependant une augmentation du nombre de dons du début du XIVe au milieu du XIVe siècle. Peut être faut il y voir le signe d'une prise d'autonomie de la chartreuse en ce qui concerne l'orientation de son temporel. Une piste à compléter avec l'étude de l'acquisition des domaines de la chartreuse.

### **Accroissement du domaine.**

Deux tableaux ont été réalisés pour faciliter l'étude de l'acquisition des possessions terrestres de la chartreuse de Prémol. Le premier porte sur les dons fonciers<sup>70</sup>, depuis la fondation ; les donations « franches » sans aucune contrepartie et les donations-ventes, qui étaient des dons déguisés en achat afin de donner plus de valeur à la transaction et par la même établir de manière plus concrète l'autorité du nouveau propriétaire. Le deuxième tableau concerne les achats réalisés par les moniales cartusiennes<sup>71</sup>. Ces deux tableaux sont loin d'être exhaustifs ; certains actes sans grande importance ont été même sciemment omis. Nous nous intéresserons plutôt au positionnement géographique et à la qualité des terres mentionnées... On peut une nouvelle fois constater, lorsqu'on regarde la liste des donateurs, l'aide qu'apportèrent les différents Dauphins à la Chartreuse au XIIIe et XIVe siècles. Il est d'ailleurs intéressant de constater que dons financiers et dons fonciers semblent correspondre à des dates à peu près similaires, ne dépassant cependant pas la chronologie médiévale. Ils semblent importants au XIIIe et XIVe siècles mais ont ensuite tendance à s'étioler. Une fois l'influence de la famille Alleman amoindrie<sup>72</sup>, ce ne furent plus que les notables aisés qui effectuèrent quelques donations monétaires ou foncières à l'époque Moderne.

Au côté des terres acquises par donations, la chartreuse de Prémol, s'ingénia cependant assez rapidement à promouvoir et améliorer elle-même son capital foncier, et ce

---

<sup>68</sup> « (les aumônes) [...] permettaient de gratifier durablement les Chartreux, pour ceux d'entre les donateurs qui n'étaient pas en mesure de leur céder des biens fonciers [...] » EXCOFFON, Sylvain, *op. cit.*, p. 305.

<sup>69</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 11.

<sup>70</sup> Principaux dons fonciers. XIIIe-XVe siècles. Tableau N° 2 (An.).

<sup>71</sup> Principaux achats fonciers de la chartreuse de Prémol XIIIe-XVIIIe siècles. Tableau N° 3 (An.).

<sup>72</sup> Voir. BRUANT, Jules, MOLMERRET, Joseph, *Au flanc de Belledonne : Vaulnaveys, Uriage*, 1936, pp. 12-13.

dès 1241 où elle échangea des biens aux Alberges possédés par les chanoines du chapitre Saint André de Grenoble<sup>73</sup>. Quinze ans plus tard, elle effectua une importante transaction en achetant elle-même le domaine de Mantonne situé à la Tronche qu'elle garda jusqu'à la Révolution Française<sup>74</sup>. Elle effectua par la suite plusieurs achats moins importants de vignes et de terres proches du domaine initial. Marguerite Peyllard réalisa en 1327 la donation du tènement de Montfleury, situé à la Tronche, or d'après M. Pilot<sup>75</sup> ladite terre était attenante à celle des moniales. Il est intéressant ici de constater avec ces deux exemples la complémentarité des dons et des achats. Les cartusiennes se démenèrent pour agrandir leur terre, seulement 7 ans après la fondation de Prémol. La donatrice Peyllard agrandit en 1327 par sa donation, la possession achetée par les moniales. Et l'on peut constater que ce « dialogue » a pu faire intervenir plusieurs acteurs dans le cas du Lac de Bourg d'Oisans. Ce dernier faisait partie de la donation initiale de Béatrix de Montferrat. De 1280 à 1292, Prémol effectua plusieurs achats de terres situées dans cette région<sup>76</sup>. En 1312, Jean II leur albergea les eaux du Lac de la plaine Saint-Laurent contre des cens et redevances. Les moniales ont amplifié les possessions léguées lors de la fondation, tandis que le descendant de Béatrix effectua à son tour une donation concernant ces terres.

Il y avait donc réellement une mise en valeur des domaines, qu'ils soient acquis par dons ou par achats par le monastère. Les dons de fonciers n'étaient pas des dons pour des dons. Il était plus simple d'effectuer une donation en argent, la seule complication étant parfois une volonté particulière du donateur pour l'utilisation de son don<sup>77</sup>. Les dons fonciers demandaient un peu plus de réflexion, et l'on s'imaginait volontiers que les puissances donatrices ne devaient pas avoir trop de remords à glisser au sein des donations des terres incultes, qui ne pouvaient être mises en valeur que difficilement, ou situées trop loin pour une gestion convenable. Concernant Prémol on peut constater une certaine logique, un fil conducteur à propos des divers dons et achats du monastère. En 1240, Guigues céda la Mendria (située dans le voisinage de Romans<sup>78</sup>); un tènement

---

<sup>73</sup> Voir « Tableau des principaux achats fonciers de la chartreuse de Prémol XIIIe-XVIIIe siècles. » Tableau N° 3 (An.).

<sup>74</sup> *Ibidem*. Tableau N° 3 (An.).

<sup>75</sup> [...] *il est dit dans l'acte que cette terre joignait la vigne des chartreuses*. PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit*, p. 33.

<sup>76</sup> Voir Tableau N° 3 (An.).

<sup>77</sup> Voir « Tableau des principaux dons fonciers XIIIe-XVe siècles », colonne *Contre-partie*. Tableau N° 2 (An.).

<sup>78</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit*, p. 9.

relativement éloigné de Prémol. 12 ans après, du fait de cette distance trop importante, il l'échangea avec le domaine de la Mure ; plus à la convenance des religieuses... La complémentarité censée des dons et achats permit à la chartreuse d'acquérir un domaine important et de gagner ainsi un peu plus d'autonomie. A la fin de l'époque médiévale, ce domaine ne resta cependant pas figé et le monastère augmenta inéluctablement l'étendue des ses possessions.

### **Des achats onéreux de terres à la fin du XVIIe siècle.**

Avant de terminer cette sous-partie par l'étude des domaines de au 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, un point va être effectué sur le 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. Il semblerait en effet que durant cette période, il y ait eu beaucoup moins d'achats de terres de la part de la chartreuse<sup>79</sup>. Nous pouvons noter l'achat de l'étang des Fauries, mais il semblerait qu'il s'agisse de l'agrandissement d'un domaine acheté auparavant<sup>80</sup>. Il semble en tout cas qu'il n'y ait pas eu d'achats de grands domaines du XVe à la fin du XI siècle. L'absence de données n'étant pas une preuve, les archives ayant pu disparaître au cours des siècles ; une exploration méthodique des fonds de la série 17 H des Archives Départementales de l'Isère dans cette optique de recherche pourrait peut-être s'avérer fructueuse. Nous en serions néanmoins enclins à penser que l'histoire événementielle du monastère et de la région n'est pas étrangère à ce « vide ». Le monastère brûla à plusieurs reprises, fut saccagé durant les guerres de religion et abandonné par les moniales lors de périodes instables<sup>81</sup>.

Au XVIe siècle, on peut constater une reprise des achats<sup>82</sup>. Plusieurs terres achetées entre 1592 et 1596 contribuèrent à augmenter la donation située à Moras<sup>83</sup> sur la paroisse de Saint-Saturnin ; tandis que les fonds au Gua, acquis début 16<sup>e</sup> furent agrandis<sup>84</sup> de manière similaire. En 1676, la chartreuse acheta à François Galland le domaine de Saint-

---

<sup>79</sup> Voir Tableau N° 3 (An.).

<sup>80</sup> « L'étang des Fauries fut acheté en 1520 à Nicolas de Ruynat, pour compléter un domaine plus anciennement acquis (XVe s.), au lieu-dit le Clos. » CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration...*, p. 216.

<sup>81</sup> Voir Sp. 3 du Chapitre 1 dudit ouvrage.

<sup>82</sup> Voir Tableau N° 3 (An.).

<sup>83</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 10.

<sup>84</sup> « C'est une possession du début du XVIIe s. qui est très vite agrandie : 1632 (achat à Claude Faure-Verdecy), 1634 (achat à Louis de Paviot). ». CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration...*, p. 217.

Bruno<sup>85</sup> pour la bagatelle de 17.000 livres ! C'était une somme extrêmement importante au vu du montant du revenu annuel du monastère, estimé en 1730 à 8030 livres, 17 sols et 7 deniers selon la Déclaration faite à l'Assemblée Générale du Clergé de France<sup>86</sup>. D'autant plus que 18 ans après, l'investissement se porta sur le domaine de Girouds<sup>87</sup>, appelé aussi de Sainte-Roseline, pour la somme de 23.200 livres. C'est une nouvelle phase d'achat qui débute. Ce ne sont plus les terres du Moyen-âge acquises morceaux par morceaux à des propriétaires différents... Prémol a pu se permettre le « luxe » d'acheter en peu de temps deux domaines complets, qui semblent déjà productifs tout en faisant une demande de prêt en 1683 pour des « *necessiter urgentes* »<sup>88</sup>. Il apparaît peu probable qu'un monastère comme Prémol ait pu réaliser cela tout seul. Il est possible que la Grande-Chartreuse ait participé à ces investissements, d'autant plus qu'Innocent Le Masson (prieur de 1675 à 1703) fut général de l'Ordre de 1675 à 1703 et qu'il semble avoir eu des affinités particulières avec les moniales cartusiennes, en particulier Prémol.<sup>89</sup> Il est vrai cependant qu'en 1676, année d'achat du domaine de Saint Bruno, le monastère de la Grande Chartreuse brûla. Les travaux titanesques de reconstruction furent réalisés grâce à l'aide de l'ensemble des chartreuses de l'Ordre...Il devait donc être difficile pour la Grande Chartreuse d'aider financièrement Prémol pour l'achat du domaine à cette période à moins que sa fortune ne fut vraiment très importante. Cette situation apparaît plus probable en 1695 pour le domaine des Girouds.

### ***3. Les guerres de religion : syndrome d'un cache-trouble.***

A l'orée du XVI<sup>e</sup> siècle, la bonne santé de l'ordre s'affichait par son nombre de maisons. Sans doute 196 chartreuses d'hommes et 6 de femmes<sup>90</sup>, mais la période troublée

---

<sup>85</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 30.

<sup>86</sup> ADI, 17H18, *op. cit.*, « Déclaration à l'Assemblée Générale du Clergé de France, 1730 ». Cette somme est à prendre avec beaucoup de précaution, le montant des revenus apparaît réellement peu élevé par rapport au montant des autres années du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>87</sup> « *Le domaine des Girouds, dit aussi deSte-Roseline... parce qu'il était situé près de ce hameau, a été acheté au nom de la maison de Prémol, de Joseph de Vallin du Rousset, pour le prix de 23,200 livres, par acte du 24 mars 1695.* » PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 31.

<sup>88</sup> ADI, 17h15, 28 Juin 1683. *Requête du Couvent de Prémol aux Visiteurs pour en obtenir la permission d'emprunter 500 écus au denier courant ; octroyée et confirmée par R.P. D.L.M* (Reverend Père Dom Le Masson). Annexe N° 3 (doc. 4).

<sup>89</sup> Dom Le Masson fut l'auteur de plusieurs ouvrages à destination des moniales cartusiennes. Voir Sources.

<sup>90</sup> SPILLEMAECKER, Chantal (dir.), *La Grande Chartreuse : au-delà du silence*, Grenoble, Glénat, 2002, p. 36.

des Guerres de Religion n'épargna ni les chartreux, ni le Dauphiné. En 1562 la Grande Chartreuse elle-même fut envahie par les troupes du baron des Adrets ; le monastère fut pillé et brûlé, les chartreux en fuite<sup>91</sup> ; c'est le symbole de l'ordre qui a été meurtri. De manière plus pragmatique, plus de la moitié des chartreuses ont été touchées par les violences qui « accompagnent et souvent cristallisent les changements religieux »<sup>92</sup>. La vallée de Vaulnaveys connut elle aussi les prêches des réformateurs protestants au milieu du XVe siècle, notamment par le biais de Guillaume Farel<sup>93</sup>. Bruant estime même que Vaulnaveys haut et bas étaient acquis à la « Religion Prétendument Réformé » en 1563<sup>94</sup>. Rajoutant cependant à la suite qu'elle ne figure pas en 1567 dans la liste des églises réformées du Dauphiné et soulignant de ce fait son caractère éphémère... On peut en conclure que les deux factions religieuses étaient bien présentes localement. Le pillage du couvent de Prémol durant cette période ne semblerait cependant pas être de leur fait...

#### **Dévastation de Prémol par des Huguenots de l'Oisans.**

Des Huguenots de l'Oisans dévastèrent le couvent en 1563<sup>95</sup>, et les moniales se réfugièrent au sein de leur famille. L'aversion des protestants pour le monachisme n'est plus à prouver ; cependant l'origine géographique des assaillants et les liens difficiles qu'entretenait la chartreuse de Prémol avec les habitants de Bourg d'Oisans (au sujet du lac en partie situé sur les domaines de la chartreuse) tendent à penser que ce sont plutôt ces liens « difficiles », plus que la foi catholique qui ont été à l'origine de l'épisode de 1563<sup>96</sup>.

Il semblerait tout de même étrange que les gens de Bourg d'Oisans se soient déplacés loin<sup>97</sup> de leur terre, afin de porter atteinte monastère de Prémol ; alors que d'autres Huguenots étaient présents à Vaulnaveys et qu'ils ne devaient pas non plus porter le monastère dans leur cœur. Nous serions plutôt portés à croire que le fait d'être

---

<sup>91</sup> PEPY, Emilie-Anne, *Espace sacré, espace profane. Le territoire de la Grande Chartreuse, fin XVIe siècle-fin XVIIIe siècle*, Grenoble, 2008, p. 420.

<sup>92</sup> SPILLEMAECKER, Chantal (dir.), *op. cit.*, p.136.

<sup>93</sup> « Né en 1489, étudie les évangiles avec Lefèvre d'Étaples jusqu'en 1522 où il décide d'abandonner la tradition catholique et se livre à la prédication protestante. » BOUDON, Jean, ROUGIER, Henri (dir.), *Histoire du Dauphiné*, Lyon, Horvath, 2 Vol. (384 p. 384p.).

<sup>94</sup> BRUANT, Jules, MOLMERRET, Joseph, *op. cit.*, p. 23.

<sup>95</sup> ARMAND, Yves, BANCHET, Roger, *et alii*, *Histoire des communes de l'Isère : Grenoble et son arrondissement (deuxième partie)*, Le Coteau, Horvath, 1988, p. 439.

<sup>96</sup> Ce fait a été souligné par Roger Serpollet au sein de ses « Notes pour servir à l'histoire religieuses de Vaulnaveys », ADI, 2J 397, Notes pour servir à l'histoire religieuses de Vaulnaveys, p. 13.

<sup>97</sup> Une trentaine de kilomètres environ.

Huguenots ou Catholiques n'a eu finalement que peu d'impact sur ces péripéties et que le conflit religieux servit de prétexte aux habitants de Bourg d'Oisans pour exercer cette violence, au relent de vengeance, sur les propriétaires d'une partie du lac de Bourg d'Oisans. Les troubles religieux engendraient de plus une certaine impunité pour les auteurs du forfait, acquérant la valeur d'un fait de guerre pour un Huguenot ou comme une des expressions malheureuses du conflit pour un catholique. On ne peut le comparer avec l'invasion de la Grande-Chartreuse par les hommes du baron des Adrets par exemple. Le terme « d'expédition punitive » semblerait être celui qui a le plus de sens si l'on souhaitait résumer en deux mots cet acte.

La donation initiale de Béatrix de Montferrat comprenait des terres situés à Bourg-d'Oisans, une donation agrandie par les achats du monastère entre 1280 et 1292<sup>98</sup> et l'albergement des eaux du Lac de la plaine Saint Laurent en 1312 par Jean II. Un lac est attesté à cet endroit au XI<sup>e</sup> siècle<sup>99</sup>, et en 1191 l'écroulement d'un barrage naturel étendit ledit lac vers la plaine. L'hydrologie et la géologie du sol de la plaine étaient établies de telle manière que l'eau se retira peu à peu. Le même accident se produisit à une plus grande échelle le 19 Septembre 1219 puisque les eaux « se précipitèrent sur Vizille et Grenoble »<sup>100</sup>. Bien qu'il soit se vidé de manière importante, il est certain que le lac existait encore en 1312 puisque ce sont les « eaux » qui sont albergées par Jean II aux Chartreuses<sup>101</sup>. A partir de cette date, le lac se vida petit à petit, entraînant inévitablement des problèmes de propriétés. Prémol se prétendait propriétaire des eaux que le lac laissait à sec tandis que les habitants de Bourg d'Oisans estimaient que l'albergement spécifiait les eaux du lac et non le sol. Il semblerait même que ces derniers y aient envoyé paître leurs bestiaux et y coupèrent du bois.<sup>102</sup> Plusieurs sentences arbitraires tombèrent en faveur des moniales mais ne furent pas respectées. A la lumière de ces péripéties, le monastère de Prémol devait effectivement apparaître au gens de Bourg d'Oisans particulièrement détestable...

---

<sup>98</sup> Voir « Tableau des principaux achats fonciers de Prémol XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. » Tableau N° 3 (An.).

<sup>99</sup> ADI, PER 953, CORTES, Louis, « Le lac de l'Oisans », *Bulletin Société Dauphinoise Ethnologie Anthropologie*, XXIV-1924, p. 69.

<sup>100</sup> *Ibidem*, p. 70.

<sup>101</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 11.

<sup>102</sup> ADI, PER 953, CORTES, Louis, *op. cit.*, p. 74.

Le monastère de Prémol fut donc dévasté vers 1563, les moniales se réfugièrent au sein de leur famille et il semblerait même que le chapitre général dut exiger le retour des moniales en 1569, sous peine de les considérer comme des fuyardes...<sup>103</sup> C'est en tout cas à cette date qu'a été rédigé un mémoire historique<sup>104</sup> sur le déroulement de cette épisode, conservé dans la série 17h des archives départementales de l'Isère. Il y est fait plusieurs fois mention des gens de Bourg d'Oisans ou encore de « *quantité de soldats* »<sup>105</sup>. La présence des habitants de Bourg d'Oisans est attestée, cependant la désignation de « *soldats* » incite à penser que les premiers n'étaient peut-être pas seuls lors de l'attaque du monastère. Eugène Burnier affirmait dans son ouvrage sur Saint-Hugon qu'une troupe de soldats menée par Charles Dupuy de Montbrun pilla Saint-Martin de Miséré, Prémol, la Sylve-Bénite avant de terminer par Saint-Hugon.<sup>106</sup>

#### **L'abandon du couvent en 1621.**

En 1621, les moniales quittèrent le couvent de Prémol et n'y revinrent qu'en 1626. Ce fait est mentionné dans la plupart des ouvrages, notices ou articles concernant Prémol. Les raisons de ce départ et l'endroit où elles se réfugièrent durant ces 5 années amènent par contre à ouvrir le débat. La menace protestante semble être la raison de cette « fuite » : « *le climat d'insécurité persistant et les alarmes se multipliant, le vicaire, Dom Gilles Coquet, s'arrangea pour que les religieuses soient transférées, momentanément, en lieu sûr*<sup>107</sup>. » Il est vrai que des troubles persistaient à cette date, cependant moins importants qu'à la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Victor de Gaudemaris évoque même le saccage du domaine de la Tour de Prémol en 1621<sup>108</sup> ; un scénario séduisant puisqu'il expliquerait la crainte des religieuses de subir une nouvelle fois les tourments de 1563 et justifierait l'abandon du monastère.

Concernant le lieu de leur retraite forcée, plusieurs éventualités ont été avancées. La chartreuse de Faucigny, à Mélan en Savoie paraît faire consensus pour avoir été le lieu d'accueil des moniales de Prémol. Mais elles n'y restèrent pas jusqu'en 1626, leur

---

<sup>103</sup> HENDRICKX, Frans, « L'histoire infortune des moniales chartreuses du Dauphiné et du Sud de la France et leur vie religieuse », *Analecta Cartusiana*, 55, 1982, p.172.

<sup>104</sup> ADI, 17H11, Informations contre ceux qui ont pillés la maison durant le temps des hérétiques, 1569.

<sup>105</sup> *Ibidem*, p. 3. Il y est aussi fait mention « d'arquebuz » à la p. 9.

<sup>106</sup> BMG, Y.653, BURNIER Eugène, *la Chartreuse de Saint-Hugon*, Chambéry, imprimerie Puthod, 1865p. 134.

<sup>107</sup> CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration...*, p. 205.

<sup>108</sup> DE GAUDEMARIS, Victor., *Chartreuses de Dauphiné et de Savoie*, Marseille, 1854-1900, 121 p.

présence ayant créé une pénurie de nourriture<sup>109</sup>, elles occupèrent par la suite une grange de la Grande-Chartreuse. Anne Cayol-Guerrin écrit même que le lieu pourrait être le nom d'une ferme de la Grande-Chartreuse<sup>110</sup>, et qu'elles y soient donc allées directement. Cette version paraît en effet plus logique, étant donné que le massif de la Chartreuse est plus proche de Prémol que Faucigny, en Savoie mais il est possible qu'elles se soient néanmoins réfugiées un temps chez leurs consœurs cartusiennes... La troisième possibilité est que le domaine de Mantonne ait servi de refuge, du fait des capacités d'accueil qu'il proposait (cellules, réfectoires, jardin...). Quoi qu'il en soit cette fuite apparaît assez étrange, représentative des séquelles de l'épisode de 1563. Il faut cependant noter que le groupe de femmes ne s'est pas séparé durant les 5 ans, elles ne sont pas retournées dans leur famille. Même si le lieu fut abandonné, la communauté cartusienne de Prémol s'est appliquée à maintenir ses engagements spirituels durant cette période difficile.

#### **Les miroirs d'un conflit sans fin.**

Au-delà des hypothèses et tergiversations sur les lieux et les dates, les faits relatés dans cette partie nous permettent de cerner des comportements particuliers et répétitifs des divers protagonistes. L'installation de la chartreuse dans les bois de Prémol créa dès le XIII<sup>e</sup> siècle des difficultés avec les habitants des communautés alentours qui avaient pour coutume d'y faire paître les animaux. On retrouve dans les archives dès 1260 un document intitulé « Informations contre ceux qui troublent la maison de Prémol dans la possession de leur montagnes. <sup>111</sup> ». L'époque Médiévale fut témoin des victoires cartusiennes du fait de la protection effective de la famille des Dauphins<sup>112</sup>. Les communautés paysannes firent par la même valoir leurs droits en justice. Le droit de pâturage (moyennant 6 deniers par tête) et de bucherage fut reconnu dans une partie de la montagne par le juge Jean de Goncelin en 1289.<sup>113</sup> Il y eut d'autres transactions au XIII<sup>e</sup> siècle dont une ordonnance du

---

<sup>109</sup> HENDRICKX, Frans, *op. cit.*, p. 172.

<sup>110</sup> CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration...*, p. 205.

<sup>111</sup> ADI, 17h 5, Forêts et montagnes. Informations contre ceux qui troublent la maison de Prémol dans la possession de leur montagne. Assignation au couvent; de la montagne du Recoin (Ricoyl) par Allamand, seigneur d'Uriage, 1260-1485.

<sup>112</sup> Anne, Dauphine (fille et héritière de Guigues VII), pris le monastère sous sa protection en 1297 et intervient en 1304 en faveur de la chartreuse de Prémol, troublé par les paysans. Voir BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 11.

<sup>113</sup> BRUANT, Jules, MOLMERRET, Joseph, *op. cit.*, p. 34.



Dauphin Humbert II en 1341<sup>114</sup> établissant une nouvelle fois les droits des deux communautés. Les guerres de religion virent la tendance s'inverser dans le conflit, d'autant que la protection des Dauphins n'est plus efficiente depuis Humbert II ; ce dernier ayant vendu le Dauphiné pour 200 000 florins au futur Charles V en 1349.<sup>115</sup> L'assaut de Prémol par les gens de Bourg d'Oisans au 16<sup>e</sup> illustra la métamorphose. Ils ne respectaient déjà plus les sentences arbitrales depuis 1389<sup>116</sup>. En 1621, c'est la peur qui fit abandonner aux moniales leur lieu de vie. Le schéma se répéta et s'amplifia. Les habitants enregistrèrent de nouveaux gains en leur faveur ; la montagne de Godet en 1532, puis celle des Gaboureux moyennant une pension de 4 livres à Prémol.<sup>117</sup> Le généralat d'Innocent Dom Le Masson redora quelque peu le blason de Prémol par l'aide qu'il leur apporta, éclipsant ces conflits en arrière plan. Mais la période révolutionnaire (1789-1792) ouvra une nouvelle fois la voie aux vellétés des communes alentours, en particulier celle de Vaulnavey. La moindre boiserie, ferraille fut arrachée de la chartreuse<sup>118</sup>. Le mobilier religieux fut ramené dans la vallée et disséminé dans les diverses communes. Les vestiges de Prémol sont donc admirables dans une douzaine d'endroits différents à l'heure d'aujourd'hui. Une enquête fut même menée par les instances révolutionnaires et les auteurs du pillage retrouvés<sup>119</sup>.

Les agressions physiques et même verbales à l'égard des religieux paraissent se raréfier à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui pourrait s'expliquer éventuellement par le renforcement de l'ordre monarchique, du temps de la Réforme Catholique. Les affrontements entre les chartreux et leurs voisins empruntèrent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles l'aspect de procès interminables et couteux.

---

<sup>114</sup> *Ibidem*.

<sup>115</sup> BOUDON, Jean, ROUGIER, Henri (dir.), *Histoire du Dauphiné*, Lyon, Horvath, vol. 1, p. 164. Dernier de sa ligné, il se retira dans un couvent de Dominicains à Clermont-Ferrand jusqu'en 1355, année de sa mort...

<sup>116</sup> « Cette transaction ne fut d'ailleurs ratifiée, ni par les religieuses la trouvant trop libérale, ni par l'universalité des habitants du Bourg, ne reconnaissant aucun pouvoir régulier aux négociateurs ». ADI, PER 953, CORTES, Louis, *op. cit*, p. 74.

<sup>117</sup> BRUANT, Jules, MOLMERRET, Joseph, *op. cit*, p. 35.

<sup>118</sup> « L'habitation des religieuses et celle des religieux ont été devastées. Les diguets servant les cellules ont été mis a bas. » ADI, 1Q 410, Liquidations des biens du clergé régulier. Ordres de femmes. 1791-1891. Chartreuse de Prémol (notice sur l'état actuel de la ci-devant chartreuse de Prémol par le garde forestier).

<sup>119</sup> Voir postface dudit ouvrage.

L'histoire de la chartreuse de Prémol respecte le schéma canonique de l'histoire religieuse. Une fondation princière, dotée de terres et protégée pendant sa croissance durant l'ère médiévale où des terres furent acquises en dehors du « désert ».

L'appartenance à l'ordre cartusien dès la fondation est avérée mais le mode de vie des moniales et les relations avec l'ordre au XIIIe sont loin d'être limpides. Les épreuves des XVe et XVIe furent traversées avec difficulté mais la communauté monastique sut rebondir, reconstruire et rester dans les massifs de Belledonne. Ce malgré la haine tenace de certaines communautés villageoises envers la chartreuse comme le prouva l'expédition de Bourg d'Oisans en 1563. La renaissance de l'ordre fut symbolisée par le généralat de Dom Innocent Le Masson au XVIIe siècle. La chartreuse étendit encore son domaine durant cette période, payant des terres d'un prix très important par rapport à ses revenus. L'incendie de 1707 ne stoppera pas cet élan, la chartreuse sera reconstruite en sept années et entamera une période plutôt prospère jusqu'au coup d'arrêt causé par la Révolution Française et le passage de Prémol dans la propriété de l'état. L'histoire événementielle du monastère de Prémol n'échappe donc pas à l'historiographie cartusienne générale, le déroulement des phases fut similaire à l'histoire des autres chartreuses. Un point va maintenant être porté sur l'étude des premiers bâtiments de la chartreuse de Prémol à l'époque médiévale.

## **Chapitre 2 – Les premiers bâtiments : de la fondation à la fin des guerres de religions.**

Beaucoup d'interrogations se posent sur la teneur des premiers couvents cartusiens et plus particulièrement sur ceux des femmes car on ne retrouve pas dans la disposition des bâtiments les habituelles cellules à deux étages des Pères, éléments nécessaires à la vocation érémitique de ces derniers. A part l'appartenance à l'Ordre des Chartreux, les monastères de moniales avaient peu d'éléments d'uniformité, et les bâtiments médiévaux ne devaient pas échapper à cette règle. Le peu de sources manuscrites sur le sujet pour cette période nous amènera à former des suppositions croisées à la bibliographie. La forme du plan générale du couvent, l'existence et la position des cloîtres, les matériaux utilisés seront évoqués au sein d'une première sous-partie. Dans une seconde partie, nous évoquerons l'existence possible d'une maison basse au sein du monastère de Prémol. Les hypothèses retenues nous amèneront à nous questionner dans un cercle plus large, celui de l'ensemble des chartreuses cartusiennes médiévales. Du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, la communauté de cartusiennes de Prémol réussit à se maintenir, à part quelques épisodes où les moniales rentrèrent dans leur famille. Les bâtiments furent détruits puis reconstruits à plusieurs reprises, cette évolution sera étudiée au sein d'une troisième partie jusqu'au couvent des guerres de religion.

## ***1. Le premier monastère de Prémol.***

Dans son analyse du texte de la fondation de Prémol, Dom Le Coulteux affirmait que les moniales commencèrent à habiter le lieu en « *en adaptant un certain nombre de vieux édifices* »<sup>120</sup>. On peut donc supposer que les anciens propriétaires du lieu, les chanoines de Vaulnaveys y avaient aménagé quelques constructions. Peut-être même un bâtiment à fonction religieuse comme une chapelle. La montagne de Prémol étant un lieu de passage pour les pâturages ; il est aussi possible que des granges ou des haberts<sup>121</sup> y étaient implantés pour la gestion de l'activité pastorale. En tout cas il est sûr que les lieux ont été aménagés et des bâtiments construits afin de recevoir les moniales. Cependant déterminer comment était configuré le monastère du XIIIe siècle se révèle bien plus ardu. Prémol était en effet la deuxième<sup>122</sup> fondation de moniales cartusiennes. Bien que les chartreux en aient accepté la *cura*, les monastères de moniales restaient relativement autonomes ; de plus le régime des différents monastères ne fut sans doute pas uniforme durant l'époque des premières fondations<sup>123</sup>. Ce qui complique évidemment notre tâche pour analyser et décrypter la situation de Prémol dans l'ordre cartusien à l'époque Médiévale.

Ce n'est qu'en 1260, dans un souci de hiérarchiser l'accroissement de la branche féminine Cartusienne que le chapitre général décida de donner les rênes des couvents féminins à un prieur masculin<sup>124</sup>, reléguant ainsi la prieure à un rôle plus simple. Une décision extrêmement mal accueillie par les moniales de l'ordre ; notamment à Prébayon,

---

<sup>120</sup> « *aptatis quibusdam aedificiis veteribus.* » BMG, Y. 625, LE COULTEUX, Dom Carola, *op. cit.*, p. 24. Annexe N° 1.

<sup>121</sup> « Pour chaque groupement de troupeaux, on construit les bâtiments indispensables à une bonne gestion de la production. Une étable-grange permet d'emmagasiner le fourrage indispensable au bétail durant l'hiver. Un habert regroupe les éléments nécessaires à la fabrication du fromage. Parfois le nom de "habert" désigne les deux activités. » SPILLEMAECKER, Chantal (dir.), *op. cit.*, p. 136

<sup>122</sup> Prébayon est considéré comme le premier monastère féminin de l'ordre mais ce n'est pas une fondation, les religieuses ont simplement demandé la cura cartusienne. Bertaud fut fondé en 1188. HENDRICKX, Frans, *op. cit.*, p. 169.

<sup>123</sup> Voir BLIGNY Bernard (dir.), *VI Colloque International d'Histoire et de Spiritualité Cartusienne : la naissance des Chartreuses*, Grenoble; Editions des cahiers des Alpes de la société des Ecrivains Dauphinois, Grenoble, 1986, p. 39.

<sup>124</sup> AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *Chartreuse de Provence*, Aix en Provence, Edisud, 1998, p. 44.

amenant le chapitre Général a statuer de nouveau en 1280 et 1297<sup>125</sup> sur la répartition des charges entre les moines « chargés » du monastère et la prieure. La référence à l'histoire « générale » de l'ordre est indispensable dans l'étude du bâti de la Chartreuse de Prémol. Car les dispositions prises par le chapitre général pour uniformiser le régime des chartreuses féminines influèrent directement sur l'architecture et l'aménagement du monastère : la mise en place de bâtiments pour les religieux (notamment d'un petit cloître) distincts de ceux des moniales ; église divisée en deux chœurs<sup>126</sup> afin d'isoler les moniales des religieux (ainsi que le chapitre lui aussi divisé en deux parties)... A la fondation de la chartreuse de Prémol, les statuts des monastères de moniales n'étaient donc pas fixés. Il est néanmoins possible de répertorier des bâtiments indispensables à la vie cartusienne de la communauté.

### **L'église, point névralgique de la vocation religieuse.**

L'église est évidemment le premier bâtiment qui nous vient à l'esprit, puisqu'il est le bâtiment indispensable à toute cérémonie liturgique. Il est même possible qu'il y en ait eu une avant l'implantation de la chartreuse puisque c'étaient les chanoines du prieuré de Vaulnaveys, qui possédaient cette terre ; peut-être n'était-ce qu'une chapelle... Nous ne savons rien de l'architecture de cette église, cependant la tradition cartusienne impliquait la construction d'un vaisseau simple, sans transept ni bas-côtés<sup>127</sup> ; on les retrouve ainsi dans les monastères féminins de Bertaud et Parménie.<sup>128</sup> Une architecture simple et adéquate à la position géographique difficile des chartreuses. Il est aussi presque certain que l'église était orientée vers l'Est, en respect de la tradition ; les ruines de l'église actuelle de Prémol montrent qu'elle l'était au XVIIIe siècle. Le manuscrit de Dom Palémon Bastin sur Prémol, nous révèle l'existence de sépulture au sein de l'église<sup>129</sup>. La description qui en est faite évoque à Anne Cayol Guerrin l'existence « non seulement un caveau mais aussi une

---

<sup>125</sup> NABERT, Nathalie, *op. cit.*, p. 258.

<sup>126</sup> AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 44.

<sup>127</sup> DEVAUX, Dom Augustin, *L'architecture dans l'ordre des chartreux*, Sélignac, 1998, p. 19.

<sup>128</sup> *Ibidem.*

<sup>129</sup> « Plusieurs Dauphins et Dauphines étaient ensevelis dans ladite maison où mesme il y avait grande voûte en terre devant le grand autel qui servait de sépulture pour lesdits Dauphins et où même autrefois les religieuses descendaient pour y dire l'office des morts pour lesdits Dauphins certains jours de l'année ». ADI, 1Mi 161, Manuscrit de Dom Palémon Bastin (chartreux à Valsainte). Archives de la Grande Chartreuse. Chartreuse de Prémol- Notre Dame. Province de Provence. 1897. Extrait d'un manuscrit de Joseph Capuis ? vicariaire de Montrieux. Manuscrit ayant pour titre « Fondations et disposition Cartusianum provinciae », p. 3.

véritable crypte pouvant accueillir les religieuses (et pas seulement le prêtre célébrant le service) »<sup>130</sup>. Si cette crypte a existé, son aménagement a dû être réalisé assez rapidement après la fondation de Prémol, puisque Béatrix de Montferrat mourut en 1274 et que son fils Guigues VII choisit lui aussi d'être enterré au couvent (il meurt en 1270). Bien qu'interdites par les *Coutumes* de Guigues, les sépultures furent autorisées dès 1174<sup>131</sup> par le chapitre pour le fondateur de l'église à l'exclusion de leurs héritiers. Un siècle après (1276), le chapitre général autorisait une sépulture de séculier par maison en plus de celle des fondateurs. Il semblerait que Prémol ait pris les devants de cette décision étant donné que Béatrix et son fils moururent quelques années avant et qu'ils avaient exprimé dans leur testament leur souhait d'être enterrés dans ce couvent. La sépulture dans l'église n'a rien d'extraordinaire, d'après Alain Girard<sup>132</sup> c'est une habitude prise pour les prélats et les fondateurs. Alix de Montaigu, bienfaitrice de Val-Profonde en Auxerrois, fut ainsi inhumé en 1335 dans l'église de la chartreuse<sup>133</sup>.

L'église était certes le bâtiment central du couvent, du moins celui autour duquel s'articulait la vie religieuse. Le chartreux, ou la moniale en ce qui nous concerne devait s'y rendre de manière très régulière pour assister aux Offices. Concernant Prémol, la présence de la sépulture des fondateurs dans l'église nous incite à penser que l'église n'a peut-être jamais changé de place du XIIIe au XVIIIe siècle ! La présence de la tombe de la fondatrice, sans laquelle Prémol n'aurait jamais existé est un gage de stabilité pour le bâtiment. Ensuite, l'aménagement d'une hypothétique<sup>134</sup> crypte renforcerait l'ancrage de l'église dans le sol. On voit en effet mal pourquoi les moniales auraient décidé de modifier la position de l'église s'il y avait eu une crypte aménagée. D'autant plus que les ruines au sol de l'église du XVIIIe siècle nous démontrent la pérennité du vaisseau unique dans son architecture ainsi que son orientation à l'Est. Cependant des éléments indépendants comme les incendies, les saccages du monastère ont pu évidemment troubler la disposition des lieux. Au final, seule une étude archéologique de la position actuelle des ruines de l'église (et notamment de l'autel, situé à l'Est) pourrait nous en dire plus...

---

<sup>130</sup> CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration...*, p. 225.

<sup>131</sup> AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 142.

<sup>132</sup> *Ibidem.*

<sup>133</sup> *Ibidem.*, p. 169.

<sup>134</sup> Ce fait ne s'appuie hélas que sur les écrits de Dom Palémon Bastin.

### Logements des religieuses et religieux : le(s) cloître(s).

Le deuxième bâtiment indispensable à la communauté de cartusienne<sup>135</sup> était le cloître<sup>136</sup>. La spécificité des monastères de moniales chartreuses étant l'absence de cellules (maisonnettes isolées), symbole de la vocation érémitique des Pères Chartreux et reconnaissant dans leur l'architecture. La plupart des ouvrages traitant de l'architecture cartusienne évoque la similitude des chartreuses de femmes médiévales et des abbayes bénédictines. A Prébayon, premier monastère féminin de l'Ordre, les cartusiennes respectèrent la vie cénobitique selon les coutumes de l'époque : dortoir, travail en commun, repas au réfectoire...<sup>137</sup>. Le passage de ce mode de vie cénobitique à l'érémitisme s'est fait de manière progressive, introduit par les diverses décisions du Chapitre Général au XIIIe et XIVe siècle. Le dortoir fut cloisonné en cellules, dans un grand cloître comme l'illustrent parfaitement les plans intérieurs de Prémol<sup>138</sup> du XVIIIe siècle. Ce changement ne modifie cependant pas l'aménagement global du lieu de vie, l'intérieur est modifié mais l'extérieur du cloître ne change pas. Les moniales de Prémol devaient donc au XIIIe siècle loger au sein d'un cloître. Au vu de la position difficile de la chartreuse<sup>139</sup>, ce cloître était assurément fermé au vu du climat; les cloîtres ouverts ne se retrouvent que dans les pays Méridionaux ; il devait donc prendre l'aspect d'un simple couloir.

Afin de respecter la liturgie monastique, les moniales chartreuses avaient besoin de prêtres. Lors de la fondation de Prémol et les années qui suivirent jusqu'à la fin du XIIIe siècle, nous avons pu constater dans les parties précédentes l'absence de régime uniforme pour les moniales ; une uniformisation rythmée les siècles suivants par les décisions souveraines du Chapitre Général. Nous avons très peu de renseignements sur ces religieux masculins dont la vocation érémitique initiale était devenue fort dissemblable.

---

<sup>135</sup> « Le substantif *cartusienne* est utilisé comme synonyme de moniales chartreuses, pour éviter l'emploi de « chartreusine », déconseillé par l'Ordre. » AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 297.

<sup>136</sup> Il est vrai que nous ne pouvons affirmer haut et fort que les moniales de Prémol vivaient au XIIIe dans un cloître, ce qui paraît certain est simplement le fait qu'elles vivaient dans un même bâtiment. Seulement le modèle monastique par excellence est bien évidemment le cloître comme chez les autres ordres religieux.

<sup>137</sup> Une carte du Chapitre Général de 1320 prescrit que « chacune couche seule ». Prémol était fondé depuis 90 ans à cette date. Voir. NABERT, Nathalie, *op. cit.*, p. 258.

<sup>138</sup> Voir. ADI, 17H 17: plans des bâtiments, 13 p. dont 11 plans et deux mesures, XVIIème et XVIIIème siècle.

<sup>139</sup> A 1000 mètres d'altitudes, dans la montagne ; les hivers devaient être glaciales et enneigées...

Au sein de son testament Guigues VII effectua la donation suivante : l'établissement de six prêtres et deux chantres pour le service du monastère<sup>140</sup>. En 1283, face à la fronde de Prébayon causée par la décision du Chapitre Général de 1260 de nommé un prieur à la tête des chartreuses de femmes ; le chapitre se montra plus condescendant en changeant le nom du dirigeant masculin en vicaire ; bien qu'il soit au final le tenant de l'autorité face à la prieure<sup>141</sup>. Des décisions modifiant l'architecture des lieux ; un petit cloître (lieu de vie des religieux masculins) sera dès lors systématiquement accolé à l'église et cette dernière sera divisée en deux chœurs ; un pour les moniales et l'autre pour les moines. Il est possible que les religieux aient logé dans un cloître, seulement cela ne serait probable que si les religieux en question étaient moines comme l'écrit M. Pilot lorsqu'il réfute l'idée de M. Valbonnais<sup>142</sup> concernant l'existence de prêtres particuliers qui ne sont pas chartreux. Il est néanmoins possible que les prêtres et chantres du testament de Guigues ne furent pas chartreux, mais que seules les moniales suivaient la règle de Saint Jean baptiste. Nous avons déjà exprimé dans cette étude le flou dans lequel repose la vie des premières communautés de moniales cartusiennes. Il n'est donc pas certain que les religieux de Prémol aient eux aussi vécu dans un cloître carré similaire aux moniales. Peut-être était-ce simplement un bâtiment accolé à l'église.

Il est probable que l'église était située entre le cloître des moniales et le bâtiment des religieux afin qu'ils n'aient pas à sortir dehors pour rejoindre l'église. Mais là encore seules des fouilles mettant à jour des vestiges médiévaux pourraient nous éviter d'établir des « probabilités ». D'autant plus que les premiers bâtiments de Prémol étaient apparemment en grande partie en bois<sup>143</sup>, comme à Valsainte ou Erfurt ; et même comme la Grande-Chartreuse<sup>144</sup> en ses débuts. Le manque de ressource, l'éloignement des carrières tandis que la ressource bois était sur les lieux mêmes, peuvent expliquer l'utilisation de ce matériel pour la construction des bâtiments. Dom Augustin Devaux souligne même que parfois les constructions furent mixtes avec des rez-de-chaussée en maçonnerie, comme dans les « chalets des Alpes de toujours »<sup>145</sup>. Quand aux toitures il

---

<sup>140</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 10.

<sup>141</sup> AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 44.

<sup>142</sup> Voir chap. 1, sous-partie 1 dudit ouvrage.

<sup>143</sup> BMG, Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux, vues et notices*, Montreuil-sur-Mer Tournai, Notre-Dame des Prés, tome 1, p. 126.

<sup>144</sup> Rappelons que ce n'est qu'après l'incendie de 1320, sous le généralat de Dom Aymon, que les bâtiments (qui étaient en grande partie en bois) furent reconstruits en pierre.

<sup>145</sup> SPILLEMAECKER, Chantal (dir.), *op. cit.*, p. 34.



affirme qu'elles étaient quasiment toujours conformes au modèle des maisons de paysans alentours, pour les Alpes des bardeaux. D'autant plus qu'à Prémol, les comptes du XVIIIe siècle<sup>146</sup> enregistrent presque chaque année l'achat de tuiles afin de remplacer les essandoles. Ces dernières devaient être utilisées durant la période Médiévale.

---

<sup>146</sup> Voir Partie, chapitre 1, sous-partie 1 dudit ouvrage.

### **D'autres éléments bâtis indispensables.**

D'autres bâtiments étaient indispensables à la vie religieuse de la communauté. Les *Coutumes* de Guigues Ier nous indiquent l'importance particulière de la copie des manuscrits chez les Chartreux, cette activité étant conçue comme le prolongement de la méditation en Dieu. Dans les chartreuses d'hommes, les bibliothèques étaient situées à proximité du chapitre<sup>147</sup> à l'étage ou au dessus de la sacristie. Cette dernière était presque toujours voûtée selon Dom Augustin Devaux afin de protéger le trésor des dangers d'incendies.<sup>148</sup> L'existence de manuscrits<sup>149</sup> provenant de Prémol joue en la faveur de l'existence d'une bibliothèque Médiévale, mais rien ne nous permet de l'affirmer. D'autant que la chartreuse de Prémol du XVIIIe siècle ne semble pas en être dotée. Enfin, pour terminer ce portrait probable de Prémol, il fallait un vaste réfectoire pour réunir les moniales lors des repas. Généralement les différentes salles des monastères cartusiens étaient constituées de vaisseaux uniques, très simplement, et rares sont les exemples, au Moyen-âge, de division intérieure.

Avant de clore cette partie, un dernier détail mérite d'y figurer, contenu au sein du testament du chevalier Aynard d'Avalon, daté de 1352.<sup>150</sup> Il semblerait que sa tombe et celle de sa femme étaient dans la chapelle Sainte Catherine, cette dernière étant à priori située au sein l'église<sup>151</sup> de Prémol, au côté des sépultures de Béatrix Alleman et son fils. Le chapitre général consentait depuis 1276 à une sépulture de séculier par maison (cette limite monte à 12 en 1350)<sup>152</sup>, le fait d'être enterré dans l'église montre l'importance de cet homme. Il y avait cependant une contrepartie, un don qui se présentait sous la forme d'une rente prise sur la terre de Meyrieux, sur le pré des Couvamines<sup>153</sup>. Une phrase retiendra notre attention : « *au vicaire faire peindre en couleurs la chapelle Ste Catherine, la vie de la Ste et les armes, celui de son frere Eymerie* ». A cette date des fresques ont déjà

---

<sup>147</sup> ANIEL, Jean-Pierre, *les Maisons de chartreux, des Origines à la chartreuse de Pavie*, Droz; Genève, édition Société française d'Archéologie, 1983, p. 37.

<sup>148</sup> DEVAUX, Dom Augustin, *op. cit.*, p. 78.

<sup>149</sup> BMG, 2Mi 134 606 : Manuscrit de Prémol.

<sup>150</sup> ADI, 1J1219 : testament d'Aymard d'Avallon, chevalier, 1352. Annexe N° 4.

<sup>151</sup> Roger Serpollet recense trois chapelles isolées : celle des Alberges, la chapelle Saint Christophe et la chapelle Saint Georges d'Uriage. ADI, 2J397, *op. cit.*, p. 62.

<sup>152</sup> GIRARD, Alain, « Implantation cartusienne et architecture gothique autour d'Avignon aux XIIIème et XIVème siècles », in BLIGNY Bernard (dir.), *VI Colloque International d'Histoire et de Spiritualité Cartusienne : la naissance des Chartreuses*, Grenoble; Editions des cahiers des Alpes de la société des Ecrivains Dauphinois, 1986 p. 142.

<sup>153</sup> ADI, 1J1219, *op. cit.*, Annexe N° 4.

recouvert la chartreuse du Liget en Touraine, Glandier en Limousin ou encore la sépulture de l'archidiacre de Lyon dans l'église de la chartreuse de Sainte Croix en Juarez.<sup>154</sup> Au-delà de la qualité artistique de la fresque, inconnue<sup>155</sup>, c'est l'intrusion au sein du monastère d'une volonté extérieure qu'il faut noter. Ces œuvres ne sont pas cartusiennes, « mais elles en ébranlent la rigidité. »<sup>156</sup> Le même schéma constaté avec les sépultures monumentales s'est répété. Il faudra attendre les décisions du Chapitre Général de 1425 qui s'éleva vigoureusement contre cette nouvelle habitude<sup>157</sup> (notamment pour les peintures avec les écus et armes des séculiers); l'élimination de ces images ne fut cependant suivie que dans les monastères proches de la Grande-Chartreuse, ce qui était le cas de Prémol.

## **2. Maison basse et obédience.**

Le système de vie cartusien a été défini dans les *Coutumes* de Guigues<sup>158</sup>, qui étaient plus un guide qu'une règle rigide. Les Chartreux étaient divisés en deux corps dont la vocation religieuse et le mode de vie étaient différents : les Pères et les Frères. Ils étaient répartis entre deux maisons distinctes : la maison haute des Pères (domus superior dans les coutumes) et la maison basse (domus inferior) des religieux de chœur et des frères lais, appelé plus tard la Correrie<sup>159</sup> où s'élevaient le logement des convers et une église. Les dénominations haute et basse venaient de l'implantation topographique, la maison des convers étaient toujours située à une altitude plus basse que l'ermitage des Pères.<sup>160</sup> Le mot Correrie qui s'applique à la maison basse désigne en bas latin tout ce qui est nécessaire à l'entretien du moine<sup>161</sup>. Etrangers et familiers étaient aussi hébergés à cet endroit afin de préserver la solitude des moines. Les Correries furent supprimées par une décision du Chapitre Général de 1679, l'incendie en 1676 de la Grande Chartreuse ayant amené les chartreux à construire les bâtiments de service à la « maison haute ».<sup>162</sup> Mais dès la moitié

---

<sup>154</sup> Voir. AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 171.

<sup>155</sup> On ne sait d'ailleurs même pas si la fresque a été réalisée.

<sup>156</sup> AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 171.

<sup>157</sup> *Ibidem*, p.172.

<sup>158</sup> SPILLEMAECKER, Chantal (dir.), *op. cit.*, p. 21.

<sup>159</sup> ANIEL, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 11.

<sup>160</sup> AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 298.

<sup>161</sup> *Ibidem*, p. 299.

<sup>162</sup> SPILLEMAECKER, Chantal (dir.), *op. cit.*, p. 46.

du XIII<sup>e</sup> siècle un certain nombre de chartreuses moins isolées furent fondées sans maison basse et ces dernières furent peu à peu supprimées jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Dom Augustin Devaux insiste cependant sur ce point<sup>163</sup> avec divers précisions. Les ordonnances du Chapitre de 1332 et 1333, qui distinguaient les maisons de convers séparées des maisons hautes et les maisons qui ne l'étaient pas (dû aux nouvelles fondations) ; amèneraient à croire qu'il y eu création d'un nouveau type de chartreuse (par la réunification de la maison haute et maison basse). Alors qu'en réalité les maisons hautes possédaient aussi des logements pour les convers et d'autres offices indispensables comme des cuisines ou un grand réfectoire ; et donc qu'il y eut en réalité un agrandissement, un renforcement des structures déjà en place...<sup>164</sup>

### **Les maisons basses dans les chartreuses féminines de l'ordre.**

Pour les moniales, très peu d'informations existent sur les premiers monastères féminins et nous n'avons trouvé dans nos recherches aucune mention de maison basse dans les monographies et autres ouvrages sur les cartusiennes. Si assurément il n'y eu pas de maisons basses pour des maisons comme Mélan ou Sainte Marie de Gosnay, fondées bien après Prémol ; les trois premières chartreuses féminines de l'Ordre (Prébayon, Bertaud et Prémol) étaient susceptibles d'en avoir une au vu de la date de leur fondation.<sup>165</sup> La notice de Bertaud<sup>166</sup> réalisée par M. Aniel n'y fait pas mention alors que les maisons basses des chartreuses d'hommes renseignées dans le volume ont quasiment toujours droit à leur paragraphe. Celle qui concerne Prébayon<sup>167</sup> est extrêmement intéressante.

Notre-Dame de Prébayon aurait été fondée dans les premières années du VIII<sup>e</sup> siècle. En 1063 les religieuses abandonnèrent les bâtiments originels (qui avaient subi une inondation) pour un autre domaine proche où s'élevait une chapelle ; un nouveau monastère y fut construit et nommé Saint André de Ramières. Prébayon serait devenu une exploitation agricole.<sup>168</sup> Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, le monastère fut affilié à l'ordre

---

<sup>163</sup> Voir DEVAUX, Dom Augustin, *op. cit.*, p. 41.

<sup>164</sup> « En réalité seul la moitié des convers montaient dormir dans la maison haute (en dortoir) les veilles de fêtes afin d'assister aux offices, cependant il y avait bien un réfectoire et une cuisine en haut et en bas. Tous ces bâtiments sont attestés à la chartreuse de Durbon. » EXCOFFON, Sylvain, *op. cit.*, p. 124.

<sup>165</sup> Prébayon début XII<sup>e</sup> siècle, Bertaud fut fondé en 1188, Prémol en 1234.

<sup>166</sup> ANIEL, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 112.

<sup>167</sup> *Ibidem*, p. 94.

<sup>168</sup> BMG, Hd.642, *Maisons...*, p. 109.

cartusien. Jean-Pierre Aniel stipule ensuite que malgré l'éloignement, « Notre-Dame de Prébayon fut sans doute utilisé comme maison basse »<sup>169</sup> ; car dans l'ancien cadastre de 1831 « ne figure, à proximité de Saint André, aucun ensemble de bâtiment ayant pu assumer cette fonction ». En analysant ces phrases, l'on constate la référence aux chartreuses d'hommes ; dans cette logique il y avait une maison basse, il « devait » y avoir une maison basse puisqu'à cette date, il est uniformément admis qu'il y avait des maisons basses dans toutes les chartreuses de l'Ordre. L'auteur la voit dès lors dans les bâtiments de l'ancien couvent Prébayon puisqu'il n'y a aucun autre bâtiment alentour sur le cadastre.

En utilisant cette même démarche de recherche pour Prémol avec les vues aériennes de préparation du cadastre de 1970, on peut constater la présence de traces de construction.<sup>170</sup> C'est l'endroit le plus probable si l'on veut implanter une maison basse. Un bémol cependant, le lieu est vraiment proche du couvent principal, et de l'autre côté de la rivière de plus. Pour exemple la maison basse de la Grande-Chartreuse était située à deux kilomètres du monastère principal. Il devrait y avoir les traces d'une église pour les convers, il aurait donc fallu construire un logement pour les prêtres s'occupant des Frères. Des ruines sont encore visibles à l'heure d'aujourd'hui mais l'espace construit se révèle être disposé en carré. Le lieu a donc sûrement été utilisé comme un enclos extérieur. Nous ne pouvons rien affirmer de plus. A ce stade de la recherche, les divers questionnements émis sur la maison basse de Prémol influent sur des hypothèses plus générales concernant l'existence des maisons basses au sein des chartreuses de femmes.

---

<sup>169</sup> ANIEL, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 94.

<sup>170</sup> ADI, 4P6/173 : vue aérienne, préparation à la rénovation du cadastre, 1970. Voir Illustration N° 2 (An.).

### Trois hypothèses de recherches.

Première hypothèse, nous concevons l'existence des maisons basses chez les moniales chartreuses comme très probable, au regard de la notice de Prébayon explicitée plus haut et de la constance de cet édifice dans les monastères cartusiens masculins du XIIe et du début du XIIIe siècle. Etant donnée l'existence des convers chez les moniales comme chez les moines, ils devaient loger ailleurs que dans le monastère principal. Au vu du caractère ancien des maisons basses, le petit nombre et le caractère tardif des fondations de moniales cartusiennes, il est normal qu'aucun vestige probant de ces constructions n'ait été retrouvé. Seules quelques remarques ont été formulées sur des lieux ayant pu éventuellement accueillir une maison basse, pour Prébayon<sup>171</sup>. Il faut avouer que cette hypothèse ne nous convainc guère... Nous avons déjà souligné auparavant le caractère cénobitique de la vie des moniales du XIIIe siècle et les efforts faits par l'ordre pour amener les moniales à respecter au mieux la vocation cartusienne. Comme le remarque Dom Augustin Devaux<sup>172</sup>, un monastère médiéval de moniales chartreuses ressemblerait en réalité bien plus à une abbaye bénédictine du fait de l'importance de la vie communautaire. De plus les maisons basses accueilleraient les Frères afin de permettre aux Pères de vivre leur vocation érémitique le plus tranquillement possible, sans les dérangements issues de l'activité indispensable des obédiences. Puisque les moniales n'étaient pas astreintes à ce type de vie (jugé par leur pair inadaptable pour des femmes), ou du moins l'étaient-elles moins sévèrement<sup>173</sup> ; seule la raison de l'éloignement des obédiences pourrait encore prévaloir...<sup>174</sup> Enfin il aurait fallu nommer un ou plutôt « une » procureur pour la direction des converses, en plus de la prieure... Or la bibliographie reste tout aussi muette sur ce sujet.

Deuxième hypothèse : l'on conçoit l'existence des maisons basses chez les moniales chartreuses comme avérée mais en affirmant qu'elles n'avaient pas proprement dit, la même définition que les maisons basses masculines. L'ensemble des moniales et convers vivaient dans le monastère principal, les moniales assumant leur vocation en

---

<sup>171</sup> « Géographiquement, tout d'abord, Saint André de Ramières se présente exactement par rapport à Prébayon dans la position qu'occupe une maison basse ou corrière par rapport à une autre chartreuse, à l'issue de la vallée qui cache cette dernière. » DEVAUX, Dom Augustin, « Etudes et documents pour l'histoire des chartreux », *Analecta cartusiana*, 208, 2003, p.16.

<sup>172</sup> DEVAUX, Dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 45.

<sup>173</sup> « Aussi n'avaient-elles jamais eu de cellules faites de maisonnettes isolées : c'étaient des pièces d'un même bâtiment, ouvrant sur un dégagement. » *Ibidem*, p. 45.

cellules entre prières et méditations<sup>175</sup> ; mais il n'y avait qu'une seule église pour les moniales et les convers. Ces dernières assumaient une partie des tâches matérielles du couvent sans sortir trop souvent de l'enceinte...<sup>176</sup> Une partie des obédiences comme la cuisine, la boulangerie, éventuellement le moulin selon la configuration topographique des lieux, étant situé dans la maison haute tandis que le reste des obédiences plus bruyantes comme l'étable, la menuiserie, la forge aurait été situé à proximité de la maison basse. Seul les serviteurs et familiers de la maison logeraient dès lors à la maison basse qui ressemblerait presque plus aux granges des domaines cartusiens.

Enfin, une troisième autre hypothèse est formulable. Il n'y a jamais eu de maison basse pour les monastères de moniales cartusiennes. Elles vivaient toutes ensemble dans les mêmes bâtiments, entourées par les différentes obédiences positionnées de manière quelque peu anarchique autour du cloître. Une configuration classique dans l'architecture monastique que l'on retrouve dans les monastères bénédictins ou cisterciens de la même époque. Et finalement, une organisation des bâtiments sensiblement similaire aux chartreuses de moniales à l'époque Moderne. Les bâtiments de Prébayon et ceux vus sur les photos de Prémol pouvant être de simple granges pour l'agriculture et l'élevage. L'essentiel des obédiences aurait donc été situé à proximité du monastère, afin de faciliter le travail des convers ; mais les activités les plus bruyantes auraient été concentrées à l'opposé du cloître des moniales<sup>177</sup>. Corroborer une telle hypothèse impliquerait plusieurs conséquences : l'organisation rationnelle d'un monastère de moniales du XVIIe ou XVIIIe siècle serait donc à peu près similaire à celui d'un couvent du même type fondé au XIIe siècle, à quelques changements près. Et finalement la constance de l'architecture monastique cartusienne<sup>178</sup> du Moyen-âge à la Révolution serait donc avérée. La rationalité de la structure des monastères féminins n'a peut-être pas nécessité de profonds changements dans l'organisation du bâti. De manière diamétralement opposée, cela

---

<sup>175</sup> Voir. BLIGNY Bernard (dir.), *VI Colloque...*, *op. cit.*, p.43.

<sup>176</sup> L'obligation de la clôture est périodiquement rappelée par les chapitres généraux, elle est proclamé de nouveau solennellement en 1298. Voir BLIGNY Bernard (dir.), *VI Colloque...*, *op. cit.*, p.43. Le fait qu'elle soit périodiquement nous indique que cette règle n'était probablement pas très respectée...

<sup>177</sup> On retrouve finalement ce plan sur les ruines de la chartreuse de Prémol actuelle, une organisation bien visible dans le plan réalisé à la révolution ; l'ensemble des obédiences est situé sur une ligne droite au sud, à l'opposé du grand cloître. ADI, 1Q410, liquidations des biens du clergé régulier. Ordres de femmes. 1791-1891. Plan de la chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent. Carte N° 3 (An.).

<sup>178</sup> Évidemment dans un sens appliqué aux moniales puisque ces dernières ne vivaient dans les maisonnettes comme les Pères, bien que la cellule était présente pour les moniales comme nous l'avons déjà précisé.

pourrait aussi être interprété comme le maintien d'une certaine tradition dans l'organisation des bâtiments, une sorte de conservatisme architectural intemporel. Il est évidemment possible de temporiser ces deux visions, car tous les monastères se sont bien sûr adaptés aux siècles et aux temps, même ceux des chartreux malgré l'adage<sup>179</sup>.

### ***3. Le couvent à la fin des troubles religieux.***

Plusieurs études historiques de Prémol dévoilent dans leur page des représentations de l'intérieur du couvent du XVIIe siècle, avant l'incendie de 1707. C'est notamment le cas du dossier sur le monastère de Prémol paru dans le Bulletin Municipal n° 60 de Février 2008 de Vaulnaveys et rédigé par Roger Serpollet<sup>180</sup>. La légende de l'illustration est la suivante : « Plan du bâtiment du couvent de Prémol avant l'incendie de 1707. Plan du rez-de-chaussée »<sup>181</sup>. Ces représentations sont extraites du fonds 17H17<sup>182</sup> où sont conservés des plans de Prémol. Les plans en questions sont de très bonne qualité, très clairs et très visibles et il serait en effet très tentant de les considérer comme des représentations de la chartreuse du XVIIe siècle. Cependant plusieurs détails nous amènent à penser que la configuration des plans n'a pas été celle que l'on nous présente, et qu'il s'agit en réalité de projets qui ne furent jamais mis en pratique.

#### **Les projets du XVIIe siècle.**

Les deux plans sont donc conservés au sein du 17h17. Nous les avons mis au sein des annexes.<sup>183</sup> Ils sont similaires. Un troisième plan est joint au plan N° 5 des annexes, il s'agit d'une vue de l'étage. Sur l'étage en question<sup>184</sup>, la légende nous livre l'existence d'une infirmerie<sup>185</sup>. Or, l'infirmerie de Prémol a été construite en 1696<sup>186</sup>. Elle n'a donc pas pu être rajoutée à l'intérieur même du cloître, il a fallu la construire à l'extérieur ou

---

<sup>179</sup> « Cartusia nunquam reformata quia nunquam deformata ».

<sup>180</sup> SERPOLLET, Roger, *Le monastère de Prémol*, in « Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-haut », n° 60, février 2008, pp. 23 à 29.

<sup>181</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>182</sup> ADI, 17H17, *op. cit.*

<sup>183</sup> Voir Plans N° 4, 5, 6 (An.).

<sup>184</sup> Voir Plan N° 6 (An.).

<sup>185</sup> Lettre O dans la légende en bas de page. Plan N° 6 (An.).

<sup>186</sup> ADI, 17H23, Comptes de la recette et de la dépense, 1653-1734. Voir Annexe n° 5, 1696.



l'accoler aux autres bâtiments... Et il serait réellement étrange que Prémol se soit payé le luxe de construire une deuxième infirmerie en plus de celle présente dans cloître si cette dernière avait existé... Un premier point qui nous indique que les plans ne représentent pas la chartreuse du XVIIe siècle. Deuxièmement, en 1694 le cloître et la lavanderie<sup>187</sup> furent l'objet de travaux de couvertures d'ardoises. Or sur l'autre plan, l'on distingue bien l'inscription « *lavanderie* »<sup>188</sup> dans la case en haut à gauche, on peut même y distinguer une sorte de lavoir, en tout cas de l'eau symbolisé par des vagues. Comment cette lavanderie situé au rez-de-chaussée pourrait t'elle avoir son toit recouvert d'ardoises puisqu'elle n'a sur le plan pas de toit mais un plafond... Enfin un troisième fait contribue à illustrer notre propos, l'utilisation dans la légende du futur. Sur le premier plan observé<sup>189</sup>, on peut lire dans la légende « *l'entrée dans une basse cour dont les religieux auront la clef et sort a la cour rustique* »<sup>190</sup>. Sur l'autre plan<sup>191</sup>, la légende B est intitulée de manière similaire et le futur y est utilisé... Au final, nous pensons que ces plans représentent des projets de la chartreuse de Prémol qui ne furent jamais réalisés malgré la précision et la réflexion menée sur l'organisation intérieure du grand cloître.

Dès lors on peut se demander pour quelles raisons ces plans ont-ils été conçus ? Le projet devait être porteur puisqu'un deuxième projet presque identique fut dessiné. Cette production correspondait généralement à un besoin concret : une reconstruction, des réparations importantes... Plusieurs hypothèses sont possibles. L'une des plus séduisantes mais peut-être aussi l'une des moins probables serait qu'ils eussent été dessinés par Dom Jean Baptiste Berger. Lors de son priorat à la chartreuse de Villeneuve en 1675, il dessina les plans de l'église de la chartreuse de Marseille<sup>192</sup>. Il est nommé l'année suivante Visiteur de la province et accéda au poste de vicaire des moniales de Prémol en 1689 pour une année<sup>193</sup>. Dom Berger avait d'importantes affinités avec l'architecture et il pourrait très bien être l'auteur de ces plans. Quand aux raisons, elles pourraient être multiples : une demande du chapitre général, une occupation personnelle qui se révélerait utile pour une

---

<sup>187</sup> ADI, 17H 23, *op. cit.*, Annexe. N° 5, 1694.

<sup>188</sup> ADI, 17H17, *op. cit.*, plan N° 5 (An.).

<sup>189</sup> ADI, 17H17, *op. cit.*, plan N° 4 (An.).

<sup>190</sup> ADI, 17H17, *op. cit.*, plan N° 4 (An.). Emplacement B de la légende.

<sup>191</sup> ADI, 17H17, *op. cit.*, plan N° 5 (An.).

<sup>192</sup> « Devenu à la fin de l'année 1675 prieur de Villeneuve, Dom Jean-Baptiste Berger allait déployer des talents d'architectes... » AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 159.

<sup>193</sup> *Ibidem*, p. 224.

reconstruction future... Les plans ont aussi pu être conçus plus tard, notamment après l'incendie du monastère en 1707 pour la reconstruction. Cette dernière hypothèse est certainement la moins risquée des deux. Ce projet n'a en tout cas pas été retenu puisqu'il ne représente pas le monastère du XVIIe siècle, ni celui du XVIIIe siècle.

### **Représentation de la maison au XVIIe siècle.**

Aucun des plans conservés aux archives départementales de l'Isère ne représente Prémol avant l'incendie. Il est possible que les projets étudiés auparavant se soient inspirés très concrètement du véritable monastère du XVIIe siècle mais rien ne nous l'affirme. La seule représentation que nous ayons de Prémol au XVIIe siècle n'abonde pas en ce sens. L'authenticité et la valeur de cette représentation portent cependant grandement à caution ! La chartreuse de Prémol est visible sur un plan des propriétés de Lesdiguières<sup>194</sup>, réalisé au XVIIe siècle. On distingue vaguement sur cet agrandissement<sup>195</sup> un monastère « flottant » dont la disposition des bâtiments semble prendre la forme d'un T, entouré d'un enclos où l'absence de cloître rappelle quelque peu les lithographies des chartreuses de Mélan<sup>196</sup> et de Parménie<sup>197</sup>. Il est cependant difficile de se baser sur cette représentation pour affirmer que Prémol avaient ses bâtiments disposés ainsi au XVIIe. Nous préférierions penser à une disposition plus traditionnelle, ressemblant aux projets de la fin du XVIIe ou même au plan des vestiges actuels.

---

<sup>194</sup> BMG, Cd. 766, *Carte topographique qui contient en long depuis le chasteau de Sechiline jesusques au rocher appelé Pisse Vielle et au bas le chasteau de Vizille Vaunavey le couvent de Prémol...* « [Plan des propriétés de Lesdiguières établi en 1674], 51,5 x 73,5 cm.. Plan N° 7 (An.).

<sup>195</sup> Voir Carte des propriétés de Lesdiguières (vue 2). BMG, Cd. 766, *op. cit.*, Plan N° 8 (An.).

<sup>196</sup> BMG, Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux, vues et notices*, *op. cit.*, p. 47. Illustration N° 3 (An.).

<sup>197</sup> *Ibidem*, p. 133. Illustration N° 4 (An.).

Nous avons tenté au sein de ce chapitre de dresser un portrait du « probable » du monastère de Prémol à l'époque Médiévale, une représentation de ce qui semblerait être le plus proche de la réalité. Les sources nous révèlent peu d'informations précises sur la teneur des premiers aménagements, le lieu n'était cependant pas inoccupé et il devait y avoir des bâtiments construits par les chanoines de Vaulnaveys, ancien propriétaire du lieu. Nous avons pu constater que l'utilisation du bois pour la partie la plus importante du bâti devait être effective dans un lieu tel que Prémol. Mais ici, plus que jamais des fouilles archéologiques permettraient de mieux comprendre la logique générale du site et éventuellement de déterminer si la disposition des bâtiments principaux comme les cloîtres et l'église ont évolué au fil des siècles. L'église était le point névralgique autour duquel étaient disposées les autres parties du monastère. La question de l'existence d'une maison basse et des obédiences reste elle aussi ouverte, trois hypothèses générales ayant été énoncées sur le sujet. La rareté des chartreuses de moniales rend d'autant plus importante la poursuite de la recherche en ce sens à Prémol. Pour finir, la représentation de la chartreuse du XVIIe siècle garde elle aussi sa part de mystère puisqu'il ne semble pas y avoir d'iconographie fiable la représentant. Avant d'étudier les édifices de la chartreuse du XVIIIe siècle, nous allons consacrer un chapitre à l'étude de la communauté monastique, et plus particulièrement au mode de vie des moniales et à la gestion de la chartreuse.

### **Chapitre 3 – La communauté monastique.**

Ce chapitre sur la communauté monastique pourrait apparaître comme un écart au sujet du mémoire. Et pourtant il apparaît en réalité indispensable de connaître au mieux la manière de vivre des moniales ainsi que l'application de ce mode de vie au sein du couvent, afin de comprendre l'occupation du territoire bâti... D'autant plus que les principes de vie des cartusiennes ont été fixés au fil des siècles, sur un temps long et progressif. L'évolution des coutumes de vie a donc parfois modifié l'organisation architecturale de la maison, on peut par exemple penser à l'instauration du mur de l'enclos. La vie des moniales sera donc étudiée au sein d'une première sous-partie. Au sein de l'ordre des Chartreux, les communautés de moniales étaient cependant encadrées par des hommes, des moines chartreux occupant des postes de direction, liturgiques et temporels. Un paradoxe s'inscrit donc ici, si les hommes occupaient des sièges de direction, ils devaient s'occuper des travaux touchant aux bâti, quelle était donc la place des femmes dans d'aménagement du lieu ? Enfin, dans une troisième sous-partie, nous aborderons la question des dépenses du bâti par rapport aux autres postes de dépense. Une manière de finaliser le portait de cette chartreuse de Prémol avant d'attaquer de manière précise la question du bâti à l'époque Moderne.

## ***1. Mode de vie de la chartreuse de Prémol.***

### **Evolution des coutumes au fil des siècles.**

Fixer un modèle de vie pour les cartusiennes de Prémol n'est pas une évidence, car il y a bien sûr eu des évolutions mineures du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, avec l'affiliation de Prébayon que l'ordre cartusien accepta de se charger de la cura des moniales. Jean d'Espagne, chartreux de Montrieux contribua à l'adoption des coutumes cartusiennes par les moniales, vraisemblablement au cours du deuxième Chapitre général de 1155<sup>198</sup>. Les origines des moniales cartusiennes ont été étudiées à plusieurs reprises depuis 1986 et le VI<sup>e</sup> Colloques d'Histoire et de Spiritualité Cartusiennes<sup>199</sup>, nous ne nous y attarderons donc point précisément. Il faut cependant citer les travaux récents de Dom Augustin Devaux sur les origines des moniales, qui après une minutieuse enquête sur les sources les plus anciennes et les textes qui en découlèrent, l'amènent à réfuter l'existence d'une règle législative adaptée aux moniales par Jean d'Espagne<sup>200</sup>. En 1259<sup>201</sup> les Coutumes de l'Ordre ont été codifiées au sein des *Antiqua Statuta*, seul 10 paragraphes concernaient les moniales. Les *Nova Statuta* de 1368 comprenaient elles aussi quelques succincts renseignements sur les moniales. Leurs principes de vie ont ainsi été renforcés progressivement au fil des diverses constitutions et décisions du Chapitre Général. Une progression qui ne fut réellement structurée qu'au XVII<sup>e</sup> siècle avec les *Statuts des moniales chartreuses tirés des Statuts de l'Ordre et de quelques ordonnances des chapitres généraux*, publié à Grenoble en 1690<sup>202</sup>.

L'ensemble de cette progression a été analysé par Nathalie NABERT, au sein de l'article cœur de femmes<sup>203</sup>. La démarche principale, dégagée dans ces siècles d'évolution est le renforcement de la solitude; qui est l'une des caractéristiques nécessaires de la vie cartusienne. En 1298, notamment, une bulle du pape Boniface VIII leur imposa la clôture,

---

<sup>198</sup> NABERT, Nathalie, *op. cit.*, p. 257.

<sup>199</sup> Voir. BLIGNY Bernard (dir.), *VI Colloque...*, *op. cit.*

<sup>200</sup> « ...amenèrent les moniales à souhaiter un semblable transfert à une vie qui unissait le double avantage d'être semi-érémétique et d'appartenir au monachisme de type nouveau. Pour effectuer ce changement, Jean n'eut qu'à leur copier un exemplaire des *Coutumes de Chartreuses*, cela entre 1140 et 1150, dates extrêmes de son séjour à Montrieux, puis à les fournir de livres liturgiques cartusiens. » DEVAUX, Dom Augustin, « Etudes et documents... », *op. cit.*, p. 28.

<sup>201</sup> Voir. BLIGNY Bernard (dir.), *VI Colloque...*, *op. cit.*, p. 42.

<sup>202</sup> BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut des moniales chartreuses*, la Correrie, 1690.

<sup>203</sup> NABERT, Nathalie, *op. cit.*

face aux abus constatés. Une directive qui nécessita de ce fait la construction d'un enclos; celui de Prémol est encore en partie debout sur sa partie Nord-Ouest comme on peut le constater sur la photo.<sup>204</sup> On constatera aussi que sur le plan réalisé à la révolution<sup>205</sup>, l'espace de vie était réellement important dans l'enclos qui date du XVIe ou XVIIe siècle. En 1333, il n'était peut-être pas si grand, puisque des problèmes de place pour la réalisation concrète du *spaciement* sont posés et certaines interdictions sont même amendées...<sup>206</sup> Un point des coutumes cartusiennes qui restera d'actualité jusqu'en 1690 puisque Dom Le Masson légifèrera lui aussi sur ce point dans ces Statuts...

Dom Innocent Le Masson, conscient de cette difficulté, trouva une solution à cet enfermement par une promenade supplémentaire au jardin, mais solitaire : « *Comme nos religieuses n'ont point de jardins commodes pour s'y promener et travailler, et qu'elles n'ont point de spaciement hors de la Maison, nous leurs accordons ce qui suit pour le service de récréation et d'exercices. Les jours de deux récréations qu'on dîne à dix heures, si quelqu'une a besoin de prendre l'air au temps qui est destiné pour le travail manuel avant le dîner, elle pourra s'en aller promener au jardin commun ; mais en en se promenant seule et en gardant le silence.* »<sup>207</sup>

### **Trois vocations et trois principes.**

Comme chez les moines, les religieuses étaient divisées en trois groupes différenciés par la nature de leur vocation religieuse : les moniales, les convers et les données. Divers étapes<sup>208</sup> rythmaient l'incorporation d'une nouvelle moniale : une année de postulat, une autre de noviciat, suivi de trois années de profession de vœux simples avant la prononciation des vœux solennels. Plusieurs années après, la consécration virginale était accordée... Avant l'incendie de 1707 la future moniale devait ramener une dot avec elle, d'une somme inférieure à 3500 livres semble-t-il puisqu'en 1716 le prieur de Saint Hugon en Visite à Prémol relayait la demande du couvent jusqu'au Saint Siege afin qu'on acceptât que des prétendantes amenant « *une libéralité par forme de dot de trois*

---

<sup>204</sup> Photo de l'enclos côté Nord-ouest. Illustration N° 3 (An.).

<sup>205</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit*, Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent (vue 1). Plan N° 2 (An.).

<sup>206</sup> NABERT, Nathalie, *op. cit*, p. 259.

<sup>207</sup> BMG, Y.136. LE MASSON, Innocent, *Statut des moniales chartreuses*, la Correrie, 1690, pp. 215-216.

<sup>208</sup> Voir. LE BRAS, Gabriel (dir.), *Les Ordres Religieux : la vie et l'art*, Aulnay sous Bois, Flammarion, 1979, p. 605.

*mille cinq cent livres* »<sup>209</sup>. Le document explique préalablement que l'incendie de 1707 a ruiné la maison et que les revenus de la maison ne peuvent suffire à tout payer. On en conclut donc que la dot demandée était encore moins élevée avant cette date... Bien que l'entrée à Prémol fût certes sélective, ce n'était pas un couvent riche. En comparaison à la chartreuse de Gosnay en 1659, une lettre fait état d'un refus de prétendante car sa dot n'était que de 3000 livres.<sup>210</sup>

On distinguait les sœurs professes des sœurs consacrées. Les moniales portaient une robe de laine blanche, recouverte d'une cuculle (ou scapulaire) à bandes latérales symbolisant leur dépendance envers leurs supérieurs<sup>211</sup>. Il n'y avait pas de capuchon, qui était remplacé par une guimpe pour le cou, un bandeau et un voile. Ce dernier étant blanc pour les professes et noir pour les vierges consacrées. Les converses et données étaient chargées des tâches matérielles tout en participant à la vie religieuse de la Communauté (elles n'assistaient cependant pas à tous les offices). La donation durait cinq années, suivie du noviciat de converse pendant encore une année avant la profession des vœux.<sup>212</sup> Un trait particulier des moniales cartusiennes était la consécration diaconale que l'on pensait héritée de l'Eglise primitive et conservée par Prébayon après l'affiliation aux chartreux. Dom Augustin Devaux nous a montré que cette origine n'était qu'une légende, le rituel provenant des Chartreuses de Gosnay et de Bruges et qui est « un honneur précieux, mais tardif, et qui n'a jamais été connoté de fonctions actives »<sup>213</sup>.

Trois grands principes étaient caractéristiques de la vie des moniales : la clôture<sup>214</sup> et la garde de la cellule, le silence et la pauvreté. La garde de la cellule fut encore renforcée et précisée dans les Statuts, comme le lieu de cristallisation de la vocation cartusienne. Dom Le Masson rédigea même une « *Directions et sujets de méditations pour les retraites*

---

<sup>209</sup> ADI, 17H15, *op. cit.*, Annexe N° 3 (doc. 1).

<sup>210</sup> VALDHER, Martine, « la chartreuse du Mont-Sainte-Marie : sources figurées et réalité archéologique », in VALDHER, Martine (dir.), *Actes du Premier Congrès international d'archéologie cartusienne : Moines et Moniales dans l'ordre des Chartreux*, Analecta Cartusiana n° 245, 2008, p. 313.

<sup>211</sup> Voir. BLIGNY Bernard (dir.), *VI Colloque...*, *op. cit.*, p. 42.

<sup>212</sup> LE BRAS, Gabriel, *op. cit.*, p. 606.

<sup>213</sup> DEVAUX, Dom Augustin, « Etudes et documents... », *op. cit.*, p. 41.

<sup>214</sup> « *En suite du Concile de Trente et des Lettres de Pie V, nous déclarons que toutes les Moniales de notre Ordre...doivent dorénavant demeurer dans leur Maisons, et garder une clôture perpétuelle, encore qu'elles n'y fussent pas d'ailleurs obligées par leur Statuts, et par leurs fondations, tel qu'elles ne l'eussent jamais gardé jusqu'à present.* » BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut des moniales chartreuses*, la Correrie, 1690, p. 325.

à l'usage des religieuses chartreuses<sup>215</sup> » afin de promouvoir le respect de la solitude. La garde de la cellule favorisait la garde du silence qui était une des « *principales Observances de l'Ordre* » selon Dom Le Masson.<sup>216</sup> Les tenants de cette vie solitaire ayant pour finalité l'union à Dieu, qui n'était possible que dans le calme et le recueillement. A la différence des Pères, les moniales n'étaient cependant pas obligées de garder la cellule en cas de maladies, elles logeaient dans ce cas dans l'infirmerie du monastère.<sup>217</sup> Quand aux converses et données, elles n'étaient pas astreintes à la vie en cellule et vivaient dans un dortoir. Une autre différence notable avec les Pères étant le *spatiamment*, la promenade récréative organisée une fois par semaine pour les hommes, était quotidienne en ce qui concerne les moniales. Cette promenade avait été autorisée par le pape Pie V, sous certaines conditions<sup>218</sup> ; même le vicaire ne pouvait y entrer durant ce temps là. Enfin, la pauvreté était elle aussi obligatoire pour atteindre Dieu, les Statuts interdisaient de donner ou de recevoir « *de petits présens ou des beatilles* »<sup>219</sup>. On peut d'ailleurs lire dans les archives de Prémol un billet délationnaire extrêmement mal écrit, adressé sans doute à l'évêque, où l'auteur demande qu'une enquête de pauvreté soit menée à Prémol, ajoutant à cela qu'elle fera signer quatre voisins...<sup>220</sup>

### Occupations liturgiques et laïques.

Les journées des Moniales étaient donc partagées entre la vie en cellule (prière et méditation) et les chants à l'Office ; elles devaient alors entrer dans l'église en passant par le cloître et rejoindre le chœur des religieuses. Les Offices étaient similaires à ceux des hommes, de jour comme de nuit. Dom Le Masson les a longuement détaillés au sein des *Statuts*, insistant même sur les tenues de corps obligatoires durant les divers offices, et précisant les modulations vocales à éviter durant le chant. Les repas étaient pris en commun au réfectoire, et non pas en cellule comme les Pères. C'est l'un des traits

---

<sup>215</sup> BMG, V. 8061, LE MASSON, *Directions et sujets de méditations pour les retraites à l'usage des religieuses chartreuses*, Montreuil-sur-mer, Imp. Notre-dame des Près, 1890, 296 p.

<sup>216</sup> « *Nos moniales doivent garder le silence avec exactitude, comme étant une des principales Observances de l'Ordre, dont elles font profession, et ne parler que dans le temps et dans les lieux où on leur permet de parler.* » BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut...op. cit.*, p. 210.

<sup>217</sup> ADI, 17H23, *op. cit.*, voir Annexe n° 5, 1696.

<sup>218</sup> « *...que personne ne les verroit dévoilées quand elles entrent dans le clos ; ... que ce clos seroit tellement fermé pendant qu'elles y sont, que personne n'y puisse entrer...* ». BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut...op. cit.*, p. 337.

<sup>219</sup> *Ibidem*, p. 327.

<sup>220</sup> ADI, 17H15, *op. cit.*, Annexe N° 3 (doc. 3).



principaux, avec la récréation, de la vie commune des Moniales en dehors de la cellule. L'abstinence obligatoire de viande était observée.<sup>221</sup> On peut constater que la vie des moniales est assez bien connue à partir de la fin du XVIIe, grâce aux *Statuts* de l'Ordre des Chartreux ; toute la liturgie y est détaillée, ainsi que les obligations des moniales. Il n'est pas ici question d'enquêter minutieusement sur le respect ou la violation des *Statuts* par les moniales de Prémol, mais d'en extraire des renseignements utiles à l'étude. Or il y a un point sur lequel ces textes sont peu bavards, c'est celui du temps consacré aux travaux manuels : l'*actio*. Il procure la détente physique nécessaire pour « *garder une bonne santé et rendre le contemplatif plus apte à ses devoirs spirituels.*<sup>222</sup> »

La copie des manuscrits en cellule était une activité très pratiquée par les chartreux car adaptée à la recherche du silence<sup>223</sup>. Une réalité qui incite logiquement J.J.A Pilot à affirmer que les religieuses de l'ordre étaient assujetties aux mêmes prescriptions.<sup>224</sup> Une logique qui semble se révélait finalement fautive, pour la période Moderne du moins.<sup>225</sup> Le « *procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuse de la Maison de Prémol* »<sup>226</sup> du 10 septembre 1790, nous apprend qu'« *il n'y a point de bibliothèque publique dans la Maison* » et que « *chaque religieux et chaque religieuse ont quelques livres de piété dans leur cellule pour leur usage particulier...* »<sup>227</sup>. Pas de bibliothèque à Prémol dans ces bâtiments du début XVIIIe. Une absence similaire est constatée à la chartreuse des Moniales de Mont Sainte Marie de Gosnay<sup>228</sup>. Cependant un stylet métallique y a été retrouvé lors de fouilles archéologiques, dans des niveaux

---

<sup>221</sup> Il semble bien y avoir eu quelques écarts, si l'on en croit ce compte de 1744 « *de Dom vicaire de la chartreuse de prémol de la Recette et depense faite par luy : de la viande pour le frere Thomas: 6 livres et 3 sols.* ». ADI, 17H 24, Comptes de la recette et de la dépense 4° et in 8° (manquent les années 1771 à 1789) 1735-1790. Annexe N° 6, 1744. Mais cela semble bien être une exception et n'était pas du tout représentatif de la chartreuse de Prémol d'après leur compte.

<sup>222</sup> MORDEFROID, Jean-Luc, « Cellule et *propositum* en chartreuse à l'époque moderne », in DOMPNIER, Bernard (dir.), *Vocations d'Ancien Régime : les gens d'Eglise en Auvergne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, revue d'Auvergne, 1997, p. 174.

<sup>223</sup> Voir. BOIS-DELATTE, Marie-Françoise, MARCHAND, Sandrine, « les Manuscrits du Moyen Age », in SPILLEMAECKER, Chantal (dir.), *op. cit.*, p. 88.

<sup>224</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 43.

<sup>225</sup> La question peut se poser pour la période Médiévale. D'autant plus que Prémol participa à la reconstruction de la bibliothèque de la Grande Chartreuse après l'incendie de 1676) en y envoyant des manuscrits médiévaux... (Voir, *Ibidem*). Mais cela ne nous prouve toujours pas l'existence d'une bibliothèque.

<sup>226</sup> ADI, 1Q 363: District de Grenoble. Maisons religieuses. Registres des inventaires mobiliers ecclésiastiques, des maisons religieuses et autres. De la lettre A jusqu'à la lettre U. 1790 à l'An 4. Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuse de la Maison de Prémol. Annexe N° 7.

<sup>227</sup> *Ibidem*.

<sup>228</sup> « Le Mont-Sainte Marie ne disposait ni de scriptorium, ni de bibliothèque. » VALDHER, Martine, « la chartreuse du Mont-Sainte-Marie...*op. cit.*, p.307.

stratigraphiques correspondant au XVe siècle. Une visite de 1630 atteste que la chartreuse de Gosnay possédait elle aussi des livres. En ce qui concerne Prémol, l'épisode du Quiétisme à la fin du XVIIIe siècle nous prouve que les moniales lisaient. Peut-être un peu trop, ou tout du moins des lectures à la sensibilité religieuse éloignée de celle de l'ordre.<sup>229</sup> Le Général Dom Le Masson dut demander la permission du pape, afin de quitter les limites de la Grande Chartreuse pour se rendre à Prémol. Les livres sur la doctrine de Madame Guyon terminèrent dans les flammes.<sup>230</sup> On retrouve néanmoins, au sein des comptes, mention d'achats de matériaux pour les reliures<sup>231</sup>, mais la faible quantité achetée nous prouve que ce n'était pas une activité fondamentale et constante chez les moniales.

Les statuts nous donnent cependant quelques renseignements sur les occupations des moniales : « *nous voulons que la Mère Prieure fasse travailler nos filles à des choses utiles pour l'Eglise et pour la Communauté ; comme coudre du linge et des habits, filer la quenouille, et vaquer à d'autres semblables ouvrages convenables à leur sexe...* »<sup>232</sup> Il semblerait en effet à Prémol que la fabrication des vêtements, toute l'activité de la mercerie avaient une place prépondérante dans l'emploi du temps de travail manuel. Les comptes de Prémol font mention d'acquisition de grandes quantités de tissus et autres divers articles de coutures.<sup>233</sup> Une partie de ce travail était distribuée aux Pauvres. Un acte autorisé et même souhaité par l'Ordre Cartusien selon les Statuts : « *... tres-particulièrement pour couvrir les Membres, qui sont les Pauvres, auxquels elles peuvent donner de bons secours par le travail de leurs mains ; et elles ne sçauroient rien faire de plus agréable à Dieu et à l'Ordre* »<sup>234</sup>. Les objets trouvés à Gosnay attestent ce que nous disaient les sources et les *Statuts* puisqu'on y a retrouvé en 2005, près de la fontaine, un galon de fil d'or et un dé à coudre.<sup>235</sup> Enfin, certains faits nous échappent sûrement encore, n'étant pas forcément inscrits dans les sources manuscrites. En témoignent les fouilles menées par Jean-Luc Mordefroid sur une cellule de la chartreuse de Port-Sainte-

---

<sup>229</sup> Ouvrages de Mme Guyon sur le quiétisme.

<sup>230</sup> HENDRICKX, Frans, *op. cit.*, p. 173.

<sup>231</sup> « *simoufle, cire d'Espagne, fisselle, papier marbré, papier noir, poudre de mines, souffre, poix noire poix blanche, quelques livres de piété ou relieure de livre: 12,18* ». ADI, 17H23, *op. cit.*, Annexe N° 5, 1695.

<sup>232</sup> BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut...op. cit.*, p. 327.

<sup>233</sup> « *vestiaire et couturerie : 368 livres, 17 sols et 9 deniers ; mercerie : 71 livres, 16 sols et 6 deniers.* » ADI, 17H23, *op. cit.*, Annexe N° 5, 1694.

<sup>234</sup> BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut...op. cit.*, p. 327.

<sup>235</sup> VALDHER, Martine, « la chartreuse du Mont-Sainte-Marie...*op. cit.*, p. 308.

Marie qui ont révélé que son occupant y travaillait l'os et l'ivoire.<sup>236</sup> Sans la fouille du sol, nous n'aurions pas connu ce fait, les sources écrites restant parfois imprécise sur ce sujet, en témoigne cette note du Coadjuteur de Prémol, en 1748<sup>237</sup> : « ... *et pour quelques images et autres marchandises pour m'occuper dans ma solitude : 7 livres ; 5 sols.* »

## ***2. La direction du monastère à travers les comptes.***

La direction des monastères de femmes a été confiée aux hommes depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, une directive fort mal accueillie par les moniales de l'Ordre, notamment Prébayon<sup>238</sup>, mais qui réussit néanmoins à s'imposer pleinement le siècle d'après. Depuis cette époque l'ensemble des chartreuses de femmes était dirigé par des Chartreux, nommés par le Chapitre Général. Les archives de la chartreuse de Prémol nous rendent compte de cet état, la gestion des biens, revenus et dépenses imposant la tenue de comptes. L'ensemble de ces derniers était tenu et contrôlé par les moines, de ce fait seuls leurs noms apparaissent en haut des comptes. Ce qui introduit une personnalisation dans la gestion du monastère car on peut désigner les moines par leur nom chaque année, tandis que les moniales restent désignées par le groupe. Selon Eugène Burnier<sup>239</sup> : "*Les Chartreux, il faut le dire, éprouvaient une certaine répulsion à se charger de la direction des monastères de femmes. Outre les difficultés inhérentes à cet emploi délicat, les disciples de Saint Bruno ne pouvaient y trouver la solitude et le recueillement qu'ils avaient recherchés en fuyant le monde.* » Nous voulons bien croire que la vie était moins solitaire pour ces moines que dans leur ancienne cellule, et que la charge et les soins qu'elle demandait, devaient être éloignés de la vocation première d'un chartreux. On a cependant l'impression que les moniales étaient, depuis le Moyen-âge des mauvaises élèves de l'Ordre qu'il fallait diriger d'une main habile. D'autant plus que l'Ordre n'incorpora plus aucune fondation de chartreuse de moniales à partir 1368, un processus similaire était apparemment observable chez les autres ordres religieux.<sup>240</sup>

---

<sup>236</sup> MORDEFROID, Jean-Luc, « Cellule et *propositum*...*op. cit.*, p. 174.

<sup>237</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1748.

<sup>238</sup> En réalité, la chartreuse ne l'accepta même pas du tout puisque l'ordre dut se séparer d'elle plus tard... Voir. BLIGNY Bernard (dir.), *VI Colloque...*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>239</sup> BMG, Y.653, BURNIER, Eugène, *op. cit.*, p. 184.

<sup>240</sup> Voir. BLIGNY Bernard (dir.), *VI Colloque...*, *op. cit.*, p. 44.

### Les dirigeants masculins.

La gestion du monastère était divisée entre plusieurs moines : les Officiers<sup>241</sup>. En premier lieu venait le vicaire qui était en réalité le prieur du couvent. Le nom de prieur a été remplacé par celui de vicaire en 1283, et les chartreux admirent que la prieure moniale ait une préséance honorifique sur lui. En réalité, elle devait obéissance au vicaire qui lui, était aussi chargé de la présidence du chapitre conventuel, recevait les postulantes et s'occupait des besoins de confession de la communauté.<sup>242</sup> C'est l'ensemble du couvent qui était sous la direction du vicaire comme nous confirment les *Statuts* : « *Que tous les Religieux, Convers, et Donner qui demeurent dans les Maisons des Moniales, promettent obéissance au Vicaire seulement, et non pas à la Prieure...* »<sup>243</sup> Eugène Burnier affirme que la fonction de vicaire nécessitait des aptitudes spéciales : « *...il fallait trouver à la fois un bon administrateur et un maître dans la vie spirituelle. Aussi le chapitre général désigna-t-il souvent pour cet office les plus distingués parmi les prieurs de Saint-Hugon...* »<sup>244</sup>. Nous serions bien tentés de le croire lorsqu'on sait que le couvent pouvait contenir jusqu'à soixante quinze personnes ! C'est en tout cas ce qui est mentionné dans la déclaration à l'assemblée Générale du clergé de 1730<sup>245</sup> : Cinquante et un religieux ou religieuses ainsi que vingt cinq domestiques. La gestion d'une communauté si importante ne devait pas être attribuée à des jeunes moines mais à des chartreux d'un certain âge ayant déjà exercé des responsabilités similaires.

Le Père vicaire ne s'occupait pas des affaires financières de la maison, « *il n'est chargé que la direction religieuse* »<sup>246</sup>. Le rôle en incombait à une deuxième personne : le procureur. Il est mentionné dans les premières pages de chaque compte, chargé de la « *recepte et depense* »<sup>247</sup>. Les comptes étaient donc « rendus » chaque année par le procureur et le vicaire qui s'inclut dans la démarche au côté du premier ; rendus aux

---

<sup>241</sup> Au nombre de trois : vicaire, procureur et coadjuteur...

<sup>242</sup> AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 44.

<sup>243</sup> <sup>243</sup> BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut...op. cit.*, p. 331.

<sup>244</sup> BMG, Y.653, BURNIER, Eugène, *op. cit.*, p. 186.

<sup>245</sup> ADI, 17h18, *op. cit.*, « *Declaration que donne a Mosseigneurs de l'affemblée generale du clergé de france qui fera tenüe en l'année 1730...des biens et revenus de ladite chartreuse...* ». Non folioté.

<sup>246</sup> BMG, Y.653, BURNIER, Eugène, *op. cit.*, p. 186.

<sup>247</sup> « *Compte que rendent au Venerable couvant F.François Henry Vicaire et Supérieur de la maison des moniales Chartreuses de Prémol, et F. felix Defay De Villier Procureur de la recepte et depense par eux faite depuis le 13e may 1690, iusques au 8e du mesme mois de l'année 1691.* » ADI, 17h23, *op. cit.* Annexe N° 5.

moniales et à leur dirigeante, la prieure. Un aspect que l'on retrouve édicté dans les Statuts : « *que tous les ans le Vicaire et le Procureur rendent compte de la recette et de la dépense, en présence de la Prieure, et deux ou trois anciennes religieuses* »<sup>248</sup>. Le troisième personnage du trio de tête était le coadjuteur, la définition donnée dans chartreuse de Provence étant « assistant du père vicaire dans la direction religieuse des communauté de moniales<sup>249</sup> ». Il semblerait que ce poste ait été confié à des personnes jeunes, c'est en tout cas ce que nous porte à croire le cas de M. de Larnage nommé coadjuteur de Prémol à vingt-cinq ans, puis procureur quelques années après et finissant même Général de l'Ordre en 1737...<sup>250</sup> Les rôles des moines étaient donc bien déterminés et il y avait en renfort des convers et rendus masculins; en 1762 une enquête dénombrait 6 frères et un novice<sup>251</sup>.

### **Les postes de responsabilités des moniales.**

Les moniales avaient elles aussi des responsabilités et élisaient leur dirigeante. La prieure s'occupait des moniales au sein du cloître, le vicaire n'ayant pas le droit d'y pénétrer en dehors de certains cas précis. Il semble que son rôle était notamment de veiller au respect de la règle mais aussi d'assurer certaines tâches de gestion précisées dans les Statuts : « *Que la Prieure et le Vicaire gardent en quelque lieu fermé à deux clefs, l'argent de la Maison* »<sup>252</sup>. Ce système de deux clefs possédées par deux personnes différentes semble avoir été utilisé à plusieurs reprises par les chartreux : par exemple la prieure possédait comme la sacristaine une clef des portes de bois et de la grille de l'église, celle qui séparait les deux chœurs. Nous avons pu voir auparavant que la prieure se devait aussi de faire travailler les moniales. Elle était dans sa tâche, secondée par une sous-prieure : « *les Prieures et les Soupprieures des Moniales se feront appeler par les personnes de l'Ordre Meres, et non pas Dames, et l'on donnera le nom de Sœurs aux religieuses.* »<sup>253</sup> Une des religieuses avait le statut d' « *ancienne* »<sup>254</sup> en raison de son âge et de son expérience concernant la vie de la communauté. La sacristaine devait entretenir l'église et les soins qui en découlaient : « *...reçoit par contre les Aubes, les Chasubles, et*

---

<sup>248</sup> BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut...op. cit.*, p. 318.

<sup>249</sup> AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 298.

<sup>250</sup> HENDRICKX, Frans, *op. cit.*, p. 173.

<sup>251</sup> Enquête réalisée en 1762 par le procureur à la demande du duc de Choiseul. CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration...op. cit.*, p. 207.

<sup>252</sup> BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut...op. cit.*, p. 318.

<sup>253</sup> *Ibidem.* p.312

<sup>254</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, « la chartreuse... », *op. cit.*, p. 80.

*le reste, qu'il doit fidèlement garder. On luy confie aussi l'huile et la cire qui sont destinées pour brûler.* »<sup>255</sup> Cependant, ce poste était aussi brigué par des hommes puisqu'en 1740 le coadjuteur Augustin Clavet était aussi le sacristain<sup>256</sup> ; il devint même procureur deux années après. La portière avait la surveillance des bâtiments, notamment de l'ouverture et de la fermeture de l'entrée ; il est fort possible que ce poste ait plutôt été confié à un convers masculin. La maîtresse des novices était chargée de l'enseignement des futures moniales chartreuses. Une infirmière était chargée « *d'aller chercher les absents de l'Eglise, visiter les malades, et les aider à réciter leur Office.* »<sup>257</sup> Enfin une cellérier et la sous-cellérier étaient nommées pour le maniement des affaires domestiques. Sur ce point les *Statuts* sont assez flous : « *que les Cellérieres se conforment à ce qui est icy ordonné pour les Procureurs en tout ce qui peut convenir à leur sexe.* »<sup>258</sup> Il était adjoint aux Procureurs autorité sur les convers et les serviteurs de la Maison.

La première chose que l'on constate est qu'il y avait un recoupement des pouvoirs. Phénomène aisément explicable par la séparation de la clôture, le monastère était séparé en deux parties. On pourrait presque constater une reproduction, à l'intérieur du cloître, du *triumvirat* masculin vicaire, procureur, coadjuteur. La prieure en tête, assistée de la sous-prieure et des conseils de l'ancienne, tandis que la cellérier et la sous-cellérier se chargent des questions matérielles. Il est cependant évident, que la communication était indispensable en dehors de la liturgie et des offices, l'on pense notamment aux relations entre procureur et cellérieres pour le bon approvisionnement de la communauté en nourriture, en vêtements...pour les besoins matériels des moniales, même minimes. Les *Statuts* donnent un rôle important à la cellérier, il aurait été intéressant de pouvoir analyser les interactions et préciser les rôles. En dehors des besoins élémentaires de communication liés à la bonne marche du monastère, la séparation était bien visible matériellement, par des murs et des portes fermées par des clefs. Nous l'avons constaté entre les moines et les moniales, mais à l'intérieur du cloître, elle était aussi présente de manière différente. Il s'agirait plutôt de prérogatives matérielles, il n'y avait pas de séparations franches mais des avantages, des distinctions instituant le rang supérieur. Le

---

<sup>255</sup> BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut...op. cit.*, p. 89.

<sup>256</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1740.

<sup>257</sup> BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut...op. cit.*, p. 86.

<sup>258</sup> *Ibidem*, p. 170.

plan-projet de l'intérieur de l'étage<sup>259</sup> l'affiche de manière nette : l'on distingue en bas sur le plan « *l'alée pour les lieux communs de la V.M. Prieure* »<sup>260</sup>. La légende du plan indique aussi la présence d'un chauffoir personnel, de sa chambre avec à l'intérieur « *son lit* » et « *son oratoire* ». Attenant au chauffoir, une pièce est renseignée par la description suivante : « *la chambre de...* »<sup>261</sup>, la fonction de l'occupante n'est pas renseignée mais on suppose qu'il devait s'agir de la sous-prieure. La maîtresse des novices logeait elle-aussi dans une cellule éloignée des autres moniales mais située à proximité du noviciat<sup>262</sup>, de manière à surveiller les jeunes recrues et à leur enseigner la vie monastique.

### **Les Visiteurs : représentants du Chapitre Général.**

Le Chapitre Général de l'Ordre des Chartreux envoyait tous les deux ans des Visiteurs<sup>263</sup> vérifier le bon fonctionnement du monastère. Ils étaient l'instrument d'exercice du pouvoir des dirigeants cartusiens, d'autant plus que Prémol était pleinement inscrite dans la sphère d'influence de la Grande Chartreuse, contrairement à d'autres maisons des provinces éloignées. Les Visiteurs étaient des dirigeants aguerris, des prieurs d'autres chartreuses ; on le constate en lisant leur nom dans les actes de Visite<sup>264</sup>. Leur principale habilité consistait à donner des ordres par le biais de règlements : des listes de recommandations à effectuer. Des avis de natures diverses, portant par exemple sur les besoins de certains frères en tabac ou en chemises, des menues choses...mais aussi et principalement sur l'état des bâtiments. Des recommandations s'apparentant parfois à de véritables programmes de rénovation, en témoigne la visite de 1680<sup>265</sup> où dix-sept avis portent sur des réparations, de petites constructions, des « accommodements »... Les avis pouvaient aussi concerner des mauvaises habitudes ou une atteinte aux règles de vie comme dans cet exemple : « *Que les freres se servent des femmes le moins qu'il se pourra a leurs granges, et en cas d'une inévitable nécessité qu'ils ne les laissent pas entrer et ne les souffrent jamais seules dans les granges avec eux.* »<sup>266</sup> De manière inverse, le couvent

---

<sup>259</sup> ADI, 17H17, *op. cit.*, plan N° 6 (An.).

<sup>260</sup> *Ibidem*, légende D.

<sup>261</sup> *Ibidem*, légende I.

<sup>262</sup> *Ibidem*, légende M.

<sup>263</sup> BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut...op. cit.*, p. 339.

<sup>264</sup> En 1680, Dom Berger prieur de Villeneuve et Antoine Coste prieur de Marseille. ADI, 17h15, *op. cit.*, Annexe N° 3 (doc. 2).

<sup>265</sup> *Ibidem*, Annexe N° 3 (doc. 2).

<sup>266</sup> ADI, 17H 15, *op. cit.*, Annexe N° 3 (doc. 2).

leur soumettait des requêtes parfois soumises à la Grande Chartreuse: la permission d'emprunter de l'argent<sup>267</sup>, de revendre ou d'échanger des terres<sup>268</sup>, et même de déchiffrer un bois afin d'en faire un pré...<sup>269</sup>. Plus intéressant pour notre sujet, il y eut même en 1743 une requête pour « *des réparations considérables et nécessaires* »<sup>270</sup> sur les bâtiments des dames, des Frères et des domestiques. Sur ce point, les statuts nous renseignent que la construction de bâtiments était en effet soumise à l'autorisation des Visiteurs sauf si la somme ne dépassait pas les 500 écus.<sup>271</sup> On constate ici l'importance du rôle des Visiteurs qui contrôlaient par leur approbation ou leur refus (nous n'en n'avons pas relevé cependant) les actions quelque peu importantes du couvent de Prémol et en même temps prescrivaient des recommandations à effectuer.

### **Des problèmes malgré tout apparents.**

Les différents postes directionnels de la chartreuse paraissent ainsi bien déterminés, par les *Statuts* de Dom Le Masson notamment. L'étude approfondie des comptes laisse cependant apparaître quelques nuages dans ce portrait idyllique d'une gestion de chartreuse. A partir d'une certaine date, les comptes montrent une évolution. En 1731, le procureur de Prémol Michel de Larnage fut nommé prieur de Saint Hugon<sup>272</sup> et à partir de ce moment, c'est le vicaire qui assumait une partie du travail de la procure. Le début du compte est éloquent : « *Compte de Dom Bonaventure Chauvin vicaire de prémol tant de la recette que de la dépense par luy faite a commencer le premier janvier 1735 fin au 1er janvier 1736* »<sup>273</sup>. Les années suivantes, les fonctions de la procure furent en réalité partagées entre les trois moines du monastère. Le coadjuteur semblant plus particulièrement chargé des bois tandis que le vicaire et le procureur s'occupaient des

---

<sup>267</sup> « 28 juin 1683: Requête du couvent de Prémol aux Visiteurs pour en obtenir la permission d'emprunter 500 écus au denier courant, octroyée et confirmée par R.P.D. L.M. ». *Ibidem*, Annexe N° 3 (doc. 4).

<sup>268</sup> « Requête pour obtenir la permission de vendre ou échanger quelques fonds. » *Ibidem*, Annexe N° 3 (doc. 8).

<sup>269</sup> « Resquete présentée a nos peres visiteurs et accordée defricher des ... aux Mouilles du 26e 7bre 1721. » *Ibidem*, Annexe N° 3 (doc. 6).

<sup>270</sup> « Requetes au R.P.d. Visiteurs pour la construction des bâtiments des dames, des freres et des domestiques ». *Ibidem*, Annexe N° 3 (doc. 7).

<sup>271</sup> La limite des 500 écus était valable pour les maisons « médiocres », elle était de 100 écus pour les maisons « plus petites ». On suppose que Prémol était une maison médiocre. Voir BMG, Y.136, LE MASSON, Innocent, *Statut...op. cit.*, p. 203.

<sup>272</sup> « Dom Michel de Larnage fut ensuite nommé en 1737 Général de l'Ordre. » HENDRICKX, Frans, *op. cit.*, p. 173.

<sup>273</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1735.



autres besoins du monastère, notamment les constructions et réparations. La distinction se manifeste aussi dans les comptes, sous la forme de trois cahiers séparés. Une étude approfondie permettrait peut-être de voir si des secteurs précis des dépenses, et des recettes étaient attribués au vicaire et au procureur ; comme le coadjuteur pour le bois...

A la fin du compte de l'année 1743, le procureur Augustin Claret nous livre un témoignage exceptionnel : ses "*Reflexion a faire sur les Comptes que je viens de rendre*"<sup>274</sup>. Il justifie son action limitée par le manque de moyen financier à sa disposition, arguant que l'on « *a epuisé totalement la Recepte de la procure pendant huit ans en changeant l'ancienne economie de la maison* »<sup>275</sup>. Il affirme que les fonds sont insuffisants pour assumer les dépenses ordinaires, « *ou prendre donc la recepte de la procure des fonds suffisants soit pour les reparations, soit pour faire renouveler les Susdits terriers, et Contrats de pensions, et pour les autres affaires qui restent an arriere* »<sup>276</sup>. On ne peut prendre ces déclarations pour argent comptant, mais elles témoignent néanmoins d'une forme de malaise. Un deuxième constat est que les réparations de bâtiments semblaient être préoccupantes, le procureur les place en premier dans sa phrase. La réponse du vicaire, dans les signatures fut courte et significative : « *Je trouve une partie des Reflections du Comptable un peu mal fondées; car si les Reparations ont été si negligées par cy devant, il devoit commencer a les faire faire depuis un an que je luy ay donné ce qu'il m'a demandé (Lancien vicaire et Superieur)* »<sup>277</sup>. Le vicaire s'est complètement dédouané de la situation face au jeune procureur, et s'est même focalisé sur les réparations. Trois années auparavant, le couvent avait demandé aux Visiteurs la permission de réparer les bâtiments qui « *par leur caducité exigent des reparations considerables et necessaires* »<sup>278</sup>. L'année d'après, un nouveau procureur s'occupait de la chartreuse : le frère Barth. Marin. On ne sait si le petit conflit relevé en amont a été la cause du changement, mais les faits sont là...

---

<sup>274</sup> *Ibidem*, annexe N° 6, 1743.

<sup>275</sup> *Ibidem*, annexe N° 6, 1743.

<sup>276</sup> *Ibidem*, annexe N° 6, 1743.

<sup>277</sup> *Ibidem*, annexe N° 6, 1743.

<sup>278</sup> ADI, 17H 15, *op. cit*, Annexe N° 3 (doc. 7).

### 3. Le monastère à la fin des troubles religieux.

Les dépenses d'une chartreuse de la taille de Prémol étaient relativement élevées, accentuées par sa position isolée. En soi, les dépenses d'un monastère étaient toujours élevées ; il n'y avait pas de dépenses constantes dans le bâti mais une adaptation d'année en année en fonction de la dépense. Lorsqu'on affirme que les dépenses de Prémol étaient élevées, c'est que l'entretien des moniales et du monastère permettaient difficilement d'investir dans des sources supplémentaires de revenus. Lorsqu'un reliquat de la recette était conservé, il était la plupart du temps réinvesti ailleurs. Il ne faut certainement pas y voir une trahison envers la vocation cartusienne, mais l'effort de stabiliser au maximum les revenus afin de pouvoir vivre au mieux l'idéal de Saint Bruno. Y amener hommes et marchandises coûtait du temps et de l'argent. Les chartreux de Prémol ne manquèrent jamais de rappeler ces faits : « *il est a remarquer que ladite chartreuse est située sur une des plus hautes montagnes de dauphiné, ou il y a ordinairement de la neige six mois de l'année, et il n'y estoit rien de ce qui est necessaire la vie...* »<sup>279</sup>. La mise en valeur des terres et les revenus de l'élevage n'étaient pas les seules sources financières du monastère, et n'auraient d'ailleurs pas été suffisants pour assumer l'ensemble des dépenses. Le plus gros problème de Prémol semble avoir été l'absence de régularité dans la recette comme dans la dépense.

Les comptes nous mentionnent trois grands types de revenus ordinaires. Les pensions dues à la maison de Prémol, la recette des arrentements et une troisième division contenant les « *revenus de mesnagerie, ventes de bois, et autres choses provenantes des Domaines* ». Les rentes permettaient au chartreux d'assurer un revenu régulier jusqu'à que le montant total soit payé. Les revenus extraordinaires étaient de nature extrêmement divers ; le plus souvent des dons d'autres chartreuses<sup>280</sup> ou de la Grande-Chartreuse par le biais du Révérend Père. Les dépenses étaient elles aussi divisées en deux parties, les dépenses ordinaires et les dépenses extraordinaires. Ces deux catégories étaient séparées explicitement dans les comptes jusque dans les années 1735...

---

<sup>279</sup> ADI, 17H18, *op. cit.*, « *Declaration que donne a Mosseigneurs de l'affemblée generale du clergé de france qui fera teniie en l'année 1730...des biens et revenus de ladite chartreuse...* ». Non folioté.

<sup>280</sup> « *On fait ici recepete de la somme de 850 livres donnée cette année en argent par gratification de charité par plusieurs maisons de la province donnée pour aider a la subsistance de la maison* ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, Annexe N° 5, 1695.

Les tableaux<sup>281</sup> sur les dépenses totales et les dépenses concernant le bâti (réparations et constructions), fin XVIIe jusqu'à mi XVIIIe nous permettent de mettre en relief plusieurs tendances remarquées dans la lecture des comptes. Tout d'abord le phénomène en « dent de scie » du graphique pour les dépenses totales. Première remarque, l'on dépense ce qu'on peut dépenser, et donc ce qu'il y avait dans les caisses du monastère ; les recettes extraordinaires étant variables par leur valeur, il y a des années où l'on a pu dépenser beaucoup plus que d'autres. Ce qui était le cas de la décennie 1690-1700 où les deux types de dépenses étaient plus importantes que les décennies suivantes. L'absence de données entre 1705 et 1716 est due à la reconstruction du monastère qui a brûlé. S'en suit une période où le modèle de dent de scie est tout aussi valable mais où l'investissement dans le bâtiment est moindre. Ce qui n'est pas étonnant, car les édifices étaient neufs et seules des réparations minimales étaient nécessaires... Le mouvement a ensuite tendance à reprendre l'allure de la fin 17<sup>e</sup> avec une importance accrue des dépenses liées aux bâtiments dans le budget total, on peut même noter deux pics en 1748-1749 et 1757-1758<sup>282</sup>. Augustin Devaux estime qu'au XVIIIe siècle une maison consacrait à chacun de ses religieux 500 livres annuelles, et qu'elle ne pouvait guère mettre plus de 1000 livres de côté pour les constructions.<sup>283</sup> Les prieurs étaient donc obligés de mener les travaux sur des tranches espacées. L'idée d'un investissement aléatoire dans les constructions dépendant des rentrées d'argent apparaît comme une réalité à Prémol.

Nous avons pu analyser l'évolution des coutumes de vie des moniales, le déroulement de leur vocation religieuse et l'application progressive des trois grands principes : solitude, silence et pauvreté. Des évolutions symbolisées par la garde de la cellule et de l'enclos. La direction des monastères féminins a très vite été confiée aux hommes, pour la gestion du spirituel et du temporel. La prieure s'occupait de la vie de la communauté et du respect des coutumes au sein même du cloître, avec l'aide de quelques moniales. Le monastère était aussi régulièrement visité par des émissaires de la Grande Chartreuse, instruments d'exercice du pouvoir du Chapitre Général. Quand aux dépenses et

---

<sup>281</sup> « Graphique des dépenses du bâti au sein de la dépense totale. 1690-1734. ». Figure 1 (An.). Et voir « Graphique d'investissement dans le bâti. 1690-1734. » Figure 2 (An.).

<sup>282</sup> Voir. « Graphique des dépenses du bâti au sein des dépenses totales. 1741-1763. ». Figure 3 (An.).

<sup>283</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 237.

recettes du monastère, un modèle en dent de scie y est observable, comme dans bon nombre d'autres organisations religieuses.

## ***Conclusion Partie 1.***

Cette première partie assez générale nous aura permis de poser les bases de plusieurs éléments chronologiques, évènementiels et bibliographiques concernant l'histoire des moniales cartusiennes de la chartreuse de Prémol. Peu après la fondation du monastère selon des volontés princières ; des problèmes apparurent avec les communautés villageoises alentour, dus à la mise en place du « désert » cartusien et des restrictions qui en découlaient. En témoigne l'intitulé de la côte 17H 5<sup>284</sup> du fonds de la chartreuse de Prémol conservé aux Archives Départementales de l'Isère. Une relation conflictuelle qui s'est exprimée de diverses manières tout au long du Moyen Age et au début de l'époque Moderne. Une destinée qui n'était pas particulière à la chartreuse de Prémol, puisque les chartreuses féminines de l'ordre traversèrent elles aussi des périodes difficiles, notamment durant les troubles des guerres de religion, comme en témoigne le titre de cet article publié par Frans Hendrickx dans les *Analecta Cartusiana* : « L'histoire infortunée des moniales chartreuses du Dauphiné et du Sud de la France et leur vie religieuse »<sup>285</sup>. Mais au XVIIe siècle, la chartreuse était encore debout et plus vivante que jamais. Elle constituait à cette période la chartreuse féminine la plus ancienne de l'ordre et peut-être l'une des plus importantes démographiquement, bien que moins riche qu'une chartreuse comme celle de Gosnay ou Salettes. Les revenus de cette dernière s'élevaient par exemple à plus de 38000 livres<sup>286</sup> en 1791. Les comptes tenus par les officiers de la chartreuse de Prémol nous sont parvenus entiers et remplis de multiples détails sur les dépenses. La richesse du fond d'archive va nous permettre d'étudier, au sein de la seconde partie l'aménagement extérieur et intérieur de la chartreuse : les grandes constructions et réparations.

---

<sup>284</sup> ADI, 17H 5, Forêts et montagnes. Informations contre ceux qui troublent la maison de Prémol dans la possession de leurs montagnes. Assignation au couvent; de la montagne du Recoïn (Ricoyl) par Allamand, seigneur d'Uriage. 6 p. parchemin. 1260-1485.

<sup>285</sup> Voir. HENDRICKX, Frans, *op. cit.*

<sup>286</sup> ADI, 17H 104, Mémoire de fonds acquis. Dénombrements de biens. Comptes, revenus et charges. Pièces comptables, 1791.

## **Partie 2**

-

**Une frénésie d'aménagements.**

## ***Introduction Partie 2.***

Après une première partie assez générale, englobant plusieurs domaines de recherche sur une période chronologique large, nous allons entrer dans le vif du sujet avec cette seconde partie axée sur les constructions et réparations effectuées à la chartreuse à la fin de l'époque Moderne. L'étude des comptes de recettes et dépenses de la chartreuse de Prémol permet de travailler sur un terme relativement long (fin XVIIe siècle à la fin du XVIIIe siècle). L'intérêt évident de cette chronologie est la comparaison possible entre le monastère de la fin du XVIIe siècle et celui reconstruit au XVIIIe, après l'incendie de 1707. Divers phases sont discernables durant cette période ; des moments d'intense activité où des dépenses onéreuses furent entreprises dans des travaux de constructions ou de réparations. Mais aussi des périodes « calmes » où un budget minimal fut utilisé pour entretenir le monastère. Nous allons tenter de mieux cerner ces différentes phases et leur enchaînement au sein d'un quatrième chapitre qui proposera aussi des réponses sur les origines des choix et décisions concernant les aménagements, mettant notamment en lumière le rôle du chapitre général de la Grande Chartreuse. Le cinquième chapitre portera de manière complémentaire sur les phases d'entretien de la chartreuse. Et nous mettrons en valeur, dans le chapitre six, la place fondamentale des revenus extraordinaires et leurs degrés d'influence sur le dynamisme des constructions. Notamment grâce à l'étude des revenus apportés par l'apothicairerie de Prémol.

## Chapitre 4 – Les grands travaux de constructions de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

A travers l'observation des comptes, il est possible d'étudier l'aménagement du couvent sur une longue période. De 1690 à 1790, avec cependant des données manquantes entre 1780 et 1790, les archives n'ayant pas été conservées. Afin de faciliter la présentation de la recherche, nous avons pris parti de diviser le temps observé (un peu moins d'un siècle) en diverses phases distinctives. Une distinction<sup>287</sup> réalisée selon le caractère des dépenses effectuées dans les bâtiments. Cette division sera parfois reprise dans la suite du mémoire, au sein des autres chapitres. Une des premières constatations à formuler est l'alternance de phases de constructions et de phases d'entretien ordinaire. Il faut parfois noter la présence de « pics de constructions » dans des phases d'entretien, la plus représentative de cette manifestation étant la phase C 2 (de 1739 à 1758). Nous détaillerons dans cette sous-partie les phases de constructions et de grandes réparations tandis que les phases « d'entretien » seront analysées au sein du chapitre suivant. Dans la deuxième partie du chapitre, nous essaierons d'analyser et de comprendre les diverses phases définies dans la première partie.

---

<sup>287</sup> Un tableau-résumé de ces phases est joint dans le 2<sup>e</sup> tome, Annexe 8. Afin de permettre une vision globale, nous invitons à consulter le document avant lecture du chapitre.



## ***1. Les grandes phases de constructions.***

### **Les investissements de la fin du XVIIe siècle.**

Le graphique n° 1<sup>288</sup> s'étend de l'année 1690 à 1734 mais il y a une absence de données entre les années 1705 et 1716, qui ne sont pas mentionnées dans le graphique. Une absence de données due à l'incendie de 1707 et à sa reconstruction entre jusqu'en 1715<sup>289</sup> (phase B1). Dans les faits, il n'y a donc que les phases A et B2 qui y sont représentées. On distingue sans problème les pics de constructions de la dernière décennie du 17<sup>e</sup> siècle. Une rapide comparaison avec la phase B2 nous montre l'importance de ces sommes. Cette grande phase de travaux débute à cette date car les comptes du 17H 23 sont détaillés et complets à partir de cette date, mais il est possible que des travaux importants aient eu lieu l'année d'avant.

Divers types de chantiers furent entrepris durant cette décennie : le couvert en ardoises de la maison, la rénovation de l'église sous toutes ses coutures (extérieur, intérieur, couvert, clocher...), la construction d'une infirmerie à Prémol et la mise en valeur du domaine de Moras (notamment par la construction d'une grange). Un graphique à aire empilée<sup>290</sup> permet d'y voir plus clair dans l'alternance des chantiers et d'analyser leur enchaînement. En 1690 deux chantiers furent donc entrepris : « *couvrir la maison d'ardoises* »<sup>291</sup> à la place des sandoles « *dont elles essoient faite* » ainsi que des travaux coûteux pour réparer l'église notamment sa voûte. Jusqu'en 1694, il n'était consacré aux réparations de l'église que de petites sommes. Par contre la couverture de la maison en ardoises continua, pour une somme d'un peu plus de 1500 livres sur 3 ans<sup>292</sup>, avec un peu plus de précision sur la nature des bâtiments couverts. Il s'agissait ici du grand couvent et de la lavanderie.

---

<sup>288</sup> « Graphique des dépenses du bâti au sein de la dépense totale. 1690-1734. ». Figure 1 (An.).

<sup>289</sup> BMG, Y.653, BURNIER, Eugène, *op. cit.*, p. 193.

<sup>290</sup> « Graphique à aire empilé des investissements de la fin du XVIIe siècle. » Figure 4 (An.).

<sup>291</sup> ADI, 17h23, *op. cit.*, Annexe N° 5, 1690.

<sup>292</sup> Le compte des années 1691, 1692 et 1693 est réuni en une seule année. Il est donc impossible de savoir si cette somme a été divisée sur trois années ou si elle n'en concerne qu'une... Voir ADI, 17H 23, *op. cit.* Annexe N° 5, 1691-1693.

L'année suivante il semblerait que l'on continue de couvrir le couvent d'ardoises<sup>293</sup> tandis que des réparations minimales sont entreprises à l'intérieur de l'église. Un prix-fait fut passé pour le « *Couvert de l'église* » et en 1695 les comptes font mention de la « *nécessité ou estoit le grand couvert de l'église destre réparé* »<sup>294</sup>. Il est assez complexe de définir exactement les réparations apportées à l'église. Tout d'abord l'utilisation du mot « couvert » est ambiguë. Dans le « *Dictionnaire général des termes d'architecture* » de Daniel RAMEE la couverture désigne<sup>295</sup> « tout l'ensemble d'un comble<sup>296</sup> de bâtiment ». Mais d'après la lecture des comptes de Prémol, il semblerait que les chartreux du monastère<sup>297</sup> donnaient de manière spécifique au mot couverture la définition de la toiture, le couvert ne concernant dès lors que les essandoles ou les ardoises. La nature d'une partie des travaux apparaît cependant exceptionnelle : la rénovation ou installation du clocher en fer blanc avec notamment l'installation d'oculus<sup>298</sup>. Nous serions d'avis de croire que ce fut donc l'ensemble du toit qui fut rénové de la toiture aux pièces de charpentes la supportant. Une inconnue reste cependant entière : la couverture d'ardoises. Seules 35 ardoises sont mentionnées dans le troisième paragraphe d'achat. L'absence d'un grand nombre d'achats d'ardoises ne signifie cependant pas que les toits furent recouverts d'essandoles. Il semblerait en effet étrange que les achats d'ardoises effectués dans la décennie n'aient pas concerné l'église, d'autant plus au vu des travaux qui y furent effectués...

En 1696, il semble y avoir un « temps mort », aucune dépense importante n'a été accordée aux bâtiments. L'année suivante, tout au contraire, c'est presque 2200 livres qui furent dépensées pour la construction d'une infirmerie dont les toits ont été couverts d'ardoises. Ce bâtiment a été construit en deux ans puisqu'en 1698, 644 livres lui furent encore attribuées<sup>299</sup>. Cette même année un autre bâtiment fut construit, mais au sein d'un domaine de la chartreuse, celui de Moras. Une deuxième grange s'y éleva afin d'améliorer

---

<sup>293</sup> « *pour continuer les réparations qui la Maison Interieur et de l'Eglise* ». ADI, 17h23, *op. cit.*, Annexe N° 5, 1694.

<sup>294</sup> ADI, 17h23, *op. cit.*, Annexe N° 5, 1695.

<sup>295</sup> RAMEE, Daniel, *Dictionnaire général des termes d'architecture*, Genève, Slatkine reprints, 2003, p.113.

<sup>296</sup> « Ensemble de toutes les pièces de charpente destinées à porter les ardoises, les tuiles, les tablettes de plomb ou de zinc qui constituent la couverture d'une maison ou d'un édifice public. Se dit aussi de l'espace entre le dernier plancher et les pièces de charpentes formant le comble ». *Ibidem*, p. 99.

<sup>297</sup> « *Le Réverend Pere ayant reconnu le danger d'incendie ou essoient les couvertures a cause des sandoles dont elles essoient faites a jugé nécessaire de faire couvrir la maison d'ardoises ayant donné de l'argent pour ces effet employé comme s'ensuit* ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, Annexe N° 5, 1690.

<sup>298</sup> « œil de bœufs ». RAMEE, Daniel, *op. cit.*, p. 9.

<sup>299</sup> ADI, 17h23, *op. cit.*, Annexe N° 5, 1698.

le « faire valoir » du lieu. Tout comme pour l'infirmerie, les dépenses s'échelonnèrent sur deux années. Les dépenses des années qui suivirent n'avaient pas de caractère exceptionnel, à part celles de 1702 ou 960 livres ont été investies à Moras<sup>300</sup> (sans plus de précision) et 550 livres pour la Tour de Prémol (domaine).

A partir de cette chronologie, plusieurs observations peuvent être faites. Tout d'abord, les travaux se sont enchainés selon des degrés d'importance tout à fait logiques. En premier, le remplacement des toits d'essandoles par des ardoises, afin de lutter contre les risques d'incendies. Quelques mentions sur la nature des bâtiments couverts suggèrent que ce furent les plus importants : le grand couvent, l'habitation des moniales et donc du plus grand édifice du monastère, la lavanderie et peut-être l'église... Des travaux qui s'échelonnèrent sur une durée de cinq ans. Parallèlement, les travaux dans l'église furent entrepris en 1690, mais ils ne reprirent réellement qu'en 1695, au moment où la campagne de couverture d'ardoises se termina. Au moment où l'église fut achevée débuta la construction d'une infirmerie. Et en 1698 où l'infirmerie s'acheva, fut entrepris une revalorisation du domaine de Moras. L'ensemble paraît avoir été fait programmé : la couverture en ardoises était un chantier urgent puisque la demande venait de la Grande Chartreuse, l'importance des travaux à l'église est attesté par l'importance de la nature du lieu même puisqu'il était l'élément autour duquel la vie du monastère s'articulait. Durant cette période quelques menues rénovations ont même été apportées à l'intérieur du couvent. Une fois ces travaux au caractère primordial<sup>301</sup> effectués, d'autres plus secondaires furent réalisés : la construction d'une infirmerie et la mise en valeur d'un domaine... A partir de 1700, les dépenses des bâtiments n'ont plus dans les comptes de caractères exceptionnels, les dépenses des années suivantes ont même quasiment toutes été destinées aux domaines. On peut ici établir une première constatation sur les travaux : le couplage Monastère / Domaines et la distinction Couvent / Obédiences.

En 1707, un incendie ravagea le monastère. La scène nous est décrite dans l'ouvrage d'Eugène Burnier sur la Chartreuse de Saint Hugon : « ...le 14 Mai 1707, après l'office de nuit, c'est-à-dire vers deux heures du matin, le feu prit à la cheminée de sa cellule (Dom François Faure). Quand on s'aperçut du sinistre, les flammes avaient déjà

---

<sup>300</sup> ADI, 17h23, *op. cit.*, Annexe N° 5, 1702.

<sup>301</sup> On peut donc y voir le caractère de prévention contre le feu et celui du maintien d'une liturgie correcte au sein d'un bâtiment sain.

*gagné l'église et les principaux édifices du monastère, construit en bois pour le plupart* »<sup>302</sup>. Après plusieurs péripéties, les moniales purent s'installer provisoirement au sein de la chartreuse de Saint Hugon où l'on y bricola une clôture pour respecter les statuts et bien séparer les religieuses du monde<sup>303</sup>. Un appel à la charité fut lancé dans l'ordre entier<sup>304</sup>, mais nous ne savons pas le montant exact récolté. En réalité, à part les écrits d'Eugène Burnier, nous avons très peu d'informations sur la reconstruction du monastère après 1707. Nous avons cherché d'éventuels baux à prix faits chez les notaires de Vaulnaveys proches de cette période, mais rien n'en n'est sorti. On peut noter que la durée des travaux a été relativement courte, huit années ; bien moins que celle de Bosserville (Meurthe et Moselle)<sup>305</sup> qui a été construite en 35 ans... Les religieux quittèrent Saint Hugon le 9 septembre 1715 pour rejoindre Prémol<sup>306</sup>.

#### **1735-1739 : quatre années d'aménagements intensifs de l'extérieur du couvent (phase C1).**

Les vingt années écoulées depuis la reconstruction de monastère n'ont à priori pas été le théâtre d'importants bouleversements dans l'organisation des bâtiments de la chartreuse de Prémol. Une phase d'entretien ordinaire des bâtiments couplée à quelques investissements pour les fameuses toitures d'ardoises, fort coûteuses. Les cinq années s'écoulant entre 1735 et 1739 ont tout au contraire modifié la physionomie du couvent. Ces changements semblent cependant pour la plupart avoir concerné la « basse-cour » du monastère, l'espace et les obédiences compris dans la seconde enceinte. L'espace chronologique est assez bien délimité et ne nécessite pas d'après nous, la confection d'un graphique, comme pour la phase A 1. Les années 1735 et 1736 furent consacrées à la construction d'une écurie, très probablement celle située à l'extrémité Est du plan de la

---

<sup>302</sup> BMG, Y.653, BURNIER, Eugène, *op. cit.*, p. 187.

<sup>303</sup> Voir. *Ibidem*, p. 189.

<sup>304</sup> "Nous devons pratiquer la loi de charité envers nos soeurs de Prémol, dont un terrible incendie vient de détruire le monastère presque entier et tout le mobilier; il importe de pouvoir à la réparation de cette maison et à l'entretien des religieuses. [...] Nous conjurons donc instamment et par les entrailles de J.C les Visiteurs, les prieurs et les conventuels de l'ordre d'offrir au révérend Père toutes les aumônes possibles et d'en obtenir même des séculiers, afin que les religieuses soient au plus tôt secourues dans leur détresse.. Et comme ces vierges, si rudement éprouvées, ont grand besoin d'argent pour subvenir à des dépenses nécessaires et urgentes, les visiteurs des sept provinces situées dans les Gaules ont offert et donnée de grand cœur une double taxe pour cette année, qui sera employée au profit de la communauté. » *Ex chartis capit. gener. Cartusioe ab anno 1701 ad annum 1730.* (Mss. de la Grande-Chartreuse.)- Pièces diverses, n° 76. Cité par BMG, Y.653, BURNIER, Eugène, *op. cit.*, p. 191.

<sup>305</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 235.

<sup>306</sup> BMG, Y.653, BURNIER, Eugène, *op. cit.*, p. 193.

Révolution<sup>307</sup>. Les trois années suivantes ont été le cadre de quantités d'aménagements, les plus significatifs étant la mise en place de canaux au sein du monastère, le remplacement d'enclos, la construction d'un nouveau portail, d'un four à briques et d'une laiterie.

En 1735, plus de 1477 livres ont été dépensées pour « *la construction du nouveau bâtiment* »<sup>308</sup>, l'on dénombrait dans les comptes de cette année 661 journées<sup>309</sup> d'ouvriers, métiers confondus. 448 livres ont été dépensées pour l'achat et le transport d'ardoises « *façon de chartreuse* », et des pierres de tailles furent utilisés pour les murs (de Berlant et de Beauregard). La description du compte nous indique un bâtiment bien construit, l'utilisation de matériaux de qualité mais aussi la participation d'artisans de divers lieux, payés à des prix différents, l'utilisation d'ardoises fort coûteuses et de pierres de tailles. L'année d'après, 872 livres furent dépensées pour la « *continuation du nouveau bâtiment* »<sup>310</sup>. C'est seulement au sein de ce paragraphe comptable que la nature de la construction nous est dévoilée<sup>311</sup> : une écurie. Les détails des achats mentionnaient de manière plus précise leur provenance et leur utilisation. De la « *Pierre dure de grenoble* »<sup>312</sup> a été utilisée spécialement pour la confection des piliers, lesdits piliers étant eux-mêmes assis sur une « *muraille* »<sup>313</sup>. Pour le reste des murs, de la pierre a été tirée d'une autre carrière, celle de « *Bertant* » ou « *Berlan* ». On peut supposer que celle de Grenoble était de meilleure qualité que l'autre, au vu de l'utilisation spécifique qui en a été faite. Mais elle était aussi plus chère, et il fallut payer 53 journées de bœufs<sup>314</sup> pour transporter les pierres des piliers jusqu'à Prémol. L'écurie était voûtée sur au moins 50 toises carré<sup>315</sup>, les murailles intérieures et extérieures étaient crépies. Un soin particulier a été pris dans le choix des matériaux pour les diverses parties de l'écurie, et l'ensemble

---

<sup>307</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit.*, Plan N° 2 (An.). G sur la légende. La légende indique « écurie des chevaux ».

<sup>308</sup> ADI, 17h24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1735.

<sup>309</sup> *Ibidem*. Ce chiffre ne comptabilise pas l'ensemble des journées accomplies, puisque la rémunération ne se fait parfois pas en « journées » mais selon le travail accompli. Pour exemple, dans le même compte : « *donné aux mesme pour 696 pieds huit pouce de taille de Berlant a 7 sols par pied carré ce qui fait 243 livres et 16 sols* ».

<sup>310</sup> ADI, 17h24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1736.

<sup>311</sup> « *donné à prix fait la fondation de la muraille du milieu de lecurie (8 livres)* » et « *donné a prix fait de crepir entièrement les murailles du dedans de lecurie (8 livres)* ». ADI, 17h24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1736.

<sup>312</sup> « *donné au maistre de la carriere de grenoble pour 36 pieds de pierres* » (12 livres et 11 sols) ; « *pour la taille de pierre dure de grenoble (36 livres)* ». ADI, 17h24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1736.

<sup>313</sup> « *pour 7 toises de grosses muraille sur la quelle sont assis les piliers (29 livres et 15 sols)* ». ADI, 17h24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1736.

<sup>314</sup> « *donné pour 53 journées de bœufs étrangers pour voiturer les pierres des pilliers a différent prix (29 livres et 9 sols)* ». ADI, 17h24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1736.

<sup>315</sup> « *donné au massons scavoir pour 50 toises quarré de la voute a 4 livres 5 sols, la toise se monte a 212 livres et 10 sols* ». ADI, 17h24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1736.

laisse l'impression d'une construction robuste. Il semblerait que cela fut en partie vrai puisque, c'est aujourd'hui le seul bâtiment habitable du site de Prémol<sup>316</sup>. Il fut choisi comme logement par les premiers gardes forestiers après 1793, avec la porterie également.

Les travaux effectués les trois années suivantes nous montrent l'intérêt que portaient les chartreux à l'aménagement pratique de leur lieu de vie. On peut distinguer trois types d'aménagements. En premier lieu, l'hydraulique. L'eau est en effet un élément indispensable dans la vie d'un groupement d'hommes, c'est la commodité d'accès qui diffère souvent. Il semblerait qu'à Prémol, en 1737, les moines commencèrent à contrôler l'eau qui ruisselait dans la bassecour en y construisant un canal<sup>317</sup>. L'année d'après, le canal semble terminé et la cour de Séchilienne praticable, il semblerait même qu'il y eut un grand bassin de bois « *ou coule une fontaine pavée tout autour un assez long pont* »<sup>318</sup>. Cette même année, d'autres canaux furent réparés dans divers endroits du monastère et notamment dans « *la maison interieure des V.bles religieuses* »<sup>319</sup>.

Il y a ici une ouverture vers une problématique extrêmement intéressante : les moniales faisaient-elles monter l'eau à l'étage ? Si oui, de quelle manière ? L'hydraulique cartusienne a été étudiée en détails par Jean Luc Mordefroid, mais les études n'ont porté que sur les monastères d'hommes, où la disposition des cellules était différente. Les fouilles archéologiques nous ont montré les canaux qui passaient au rez-de-chaussée des maisons cartusiennes. L'indication des « *canaux du côté de la montagne joignant le dessus des batiments* »<sup>320</sup> nous incite à penser à l'existence d'un dispositif de captage de l'eau de la montagne ainsi qu'à son acheminement vers le haut du cloître. A l'aide par exemple d'un petit viaduc en pierre ou en bois... Les vestiges d'un mur sont visibles de l'autre côté de la route coupant le cloître au Nord<sup>321</sup>, à l'intérieur on peut y distinguer une sorte de

---

<sup>316</sup> « 1989 : l'ancienne Porterie est détruite par un incendie. L'agent forestier n'habite plus à Prémol. Seul subsiste le bâtiment de la Mûlerie qui sert de logement de vacances au personnel de l'ONF. » p. 27. SERPOLLET, Roger, *op. cit.*, p. 27.

<sup>317</sup> « *Le tres Vble Père Visiteur ayant fait attention qu'il convenoit de rassembler les eaux du ruisseau qui coule dans la basse cour et la rendre plus unies pour suivre les intentions on a commencé un canal...* », 17h24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1737.

<sup>318</sup> ADI, 17h24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1738.

<sup>319</sup> « *scavoir les canaux du côté de la montagne joignant le dessus des batiments, le canal de la lavanderie, autre canal dans le bas cloître...* ». *Ibidem.*

<sup>320</sup> *Ibidem.*

<sup>321</sup> « Photo du bâtiment voûté sur enclos Nord. 18/05/10 ». Illustration N° 6 (An.).

tuyau, l'enduit y est visible<sup>322</sup>. Situé plus haut que la base du cloître, il a pu jouer ce rôle de viaduc. La présence d'une voûte enduite fait aussi penser à l'existence d'un réservoir situé en hauteur du monastère. Le rôle hydraulique est quasiment certain, mais il a aussi pu servir à l'irrigation des jardins, ou aux deux. La route construite pour les J.O a détruit à jamais une partie de l'aménagement, même si celui-ci était en pierre.

Un deuxième type d'aménagement est visible, il concerne les murs, murailles, portes, portails... qui furent refaits ou consolidés. Pour exemple, en 1737 les arcs boutants du jardin de l'apothicaire ont été réparés, mais aussi l'enclos du jardin Bayard<sup>323</sup>, « *on la fermé d'un bon mur a chaux et a sable bien couvert avec portes et serrures* »<sup>324</sup>. La chapelle de Beauregard fut réparée de dehors et de dedans<sup>325</sup>. Enfin une autre dépense fondamentale et révélatrice d'un changement dans la logique interne du couvent : la construction d'un nouveau portail monumental. La porte était avant cette date orientée vers le sud, en direction du chemin menant à la ville de Séchilienne<sup>326</sup>. A partir de 1739, un nouveau portail en pierre de taille de La Frey<sup>327</sup> fut construit. On remarque une troisième origine différente concernant la provenance des pierres. L'ancienne porte fut murée. Il ne peut y avoir deux porteries dans une chartreuse. L'acte peut paraître mineur mais il nous montre peut-être un changement politique dans le commerce de la chartreuse, par exemple l'importance plus grande donnée au domaine des Alberges, où l'ensemble des denrées et matériaux était amené avant d'être monté à Prémol...

Enfin un dernier « type » d'aménagement est discernable : la création de nouvelles structures améliorant l'autonomie du couvent. La plus importante de ces structures a déjà été étudiée puisqu'il s'agit de l'écurie des chevaux. Mais l'on peut lire qu'en 1738 un four à briques a été construit à l'intérieur de la forge qui a elle-même été réparée pour la

---

<sup>322</sup> « Photo du tuyau enduit, dans la voûte du bâtiment inconnu sur l'enclos Nord. 18/05/10 ». Illustration N° 7 (An.).

<sup>323</sup> ADI, 17H 17, *op. cit.* « Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent. » Plan 2 (An.).

<sup>324</sup> Un mur de jardin à 332 livres. ADI, 17H 24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1737.

<sup>325</sup> *Ibidem*, 1737.

<sup>326</sup> BMG, Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux, vues et notices*, Montreuil-sur-Mer Tournai, Notre-Dame des Prés, tome 1, p.127. Illustration N° 8 (An.). Cette iconographie de Prémol nous donne une idée de l'orientation du portail, avant 1739.

<sup>327</sup> L'ensemble de la dépense fut évalué à 434 livres, y compris « *les voitures des dites pierres de Taille depuis Lafrey jusques a Vaunavey et depuis Vaunavey jusques a la premiere Basse Cour de Prémol...* » ADI, 17H 24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1739.

modique somme de 36 livres...<sup>328</sup> Un an après c'est une « *petite laiterie* »<sup>329</sup> qui a été construite. Les comptes ne nous renseignent que très peu sur la localisation géographique de ces deux derniers édifices, bien qu'on puisse supposer que la forge soit à proximité des autres obédiences comme le moulin et la boulangerie, sur le côté sud de la chartreuse.

**De 1739 à 1758 : des pics d'aménagements au sein d'une phase (C2) plutôt calme.**

Cette phase est assez complexe à analyser, et si nous avons décidé de la mettre au côté des « grandes réparations », c'est pour l'originalité de certaines caractéristiques, nous pensons par exemple à la construction du maître-autel. Cette « originalité » étant peut-être le signe d'un changement dans la gestion temporelle et spirituelle du monastère par rapport au début du XVII<sup>e</sup> siècle... Quoi qu'il en soit, si nous observons en détail les comptes de cette période, il est possible d'isoler deux tendances divergentes au sein d'une phase homogène. Cette dernière est caractérisée par un investissement dans le bâti relativement faible, plus particulièrement centré vers les domaines. Le suivi de cette phase est assez lisible sur le graphique<sup>330</sup>. On y distingue les deux pics de 1748 et 1758 où le pourcentage d'argent investi dans le bâti prend des proportions très importantes.

Le premier pic peut être inscrit entre 1747 et 1749, de par le montant des sommes investies mais aussi de par la nature de ces investissements qui diffèrent des années précédentes. Un prix fait de 1000 livres a été réalisé en 1747 pour « *la grande Reparation* »<sup>331</sup> de l'église. C'est la seule mention explicite des ces trois années où le type de bâtiment réparé est mentionné. En 1748, Mre Jacques, entrepreneur, a reçu 2200 livres « *pour les Bastiments de Compte* »<sup>332</sup>. Il y a fort à penser que cet argent a été investi ailleurs que dans l'église. Deux faits nous permettent d'établir cette allégation, la plainte du procureur Augustin Claret que nous avons déjà mentionnée dans ce mémoire, inscrite à la fin du compte de l'année 1744. Il y fait part de son impuissance financière face aux dégradations de la chartreuse : « *il faut advouer en voyant seulement les couverts de la*

---

<sup>328</sup> *Ibidem*, 1738.

<sup>329</sup> « *Compris encore les journées du maçon pour construire la petite laiterie les ferrures grillages aux deux fenestres la chaux prise a Grenoble.* » *Ibidem*, 1739.

<sup>330</sup> Voir. « Graphique des dépenses du bâti au sein des dépenses totales. 1741-1763. ». Figure 3 (An.).

<sup>331</sup> « *Depensé pour l'église 1250 livres 2 sols 3 deniers...* » ADI, 17H 24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1747.

<sup>332</sup> *Ibidem*, 1748.



*maison que les dites reparations sont fort négligées... »*<sup>333</sup>. Deuxièmement, la Visite réglementaire<sup>334</sup> effectuée en 1743 par les Pères Visiteurs de la Province. On peut y lire qu'à cette date, « *il y a plusieurs bastiments, et nommément les appartements des dames, des freres et domestiques qui par leur caducité exigent des reparations considerables et necessaires »*<sup>335</sup>. A la fin de la requête, les Visiteurs annoncèrent que la symétrie des réparations ne pourra s'effectuer correctement « *sans prendre quelques toises sur la cloture interieure des Religieuses »*. Un détail important puisque l'année 1748, plus de 570 livres furent dépensés pour la construction du mur de l'enclos<sup>336</sup>. On peut donc sérieusement penser que les « *Bastiments de Compte »* étaient les appartements des dames (donc le grand cloître des religieuses) ainsi que les logements des serviteurs et des Frères<sup>337</sup>. En tout cas plus de 4721 livres ont été investis en 1748 dans ces réparations d'envergure qui ont surement modifié les connexions architecturales intérieures du monastère. Le flou reste entier quant à la nature de ces rénovations qui ont dû être réellement importantes, puisqu'en 1749, 2367 livres furent investies, de manière plus précise pour la « *depense extraordinaire des Batiments neufs »*<sup>338</sup>. Peut-être y a-t-il eu de nouvelles constructions, cela expliquerait en partie les différences si importantes entre les iconographies du XVIII<sup>e</sup> siècle et le plan de la chartreuse en 1789, dont les contours sont pour la majorité visibles aujourd'hui.

Le deuxième « pic » visible sur le graphique<sup>339</sup> s'étale entre les années 1756 et 1758. Une vision globale des nombreuses réparations permet de cerner la mise en valeur d'un bâtiment : celui de l'église. En 1756, les dépenses faites par le procureur Bruno Dufournel font mention d'un paiement versé à trois charpentiers pour « *109 toises et six lucarnes sur la pente du toit de l'église du côté des archives... »*<sup>340</sup>. La même année, le compte du vicaire Barthelemy Marin fait état de 8 livres et 8 sols versés pour « *etrenne de la premiere ardoise au couvert de leglise et la premiere pierre du canal »*<sup>341</sup>. De plus, 226

---

<sup>333</sup> *Ibidem*, 1744.

<sup>334</sup> « *Requêtes au R.P.d. Visiteurs pour la construction des bâtiments des dames, des freres et des domestiques.* » ADI, 17H 15, *op. cit.*, Annexe 3 (Doc. 7), 1743.

<sup>335</sup> *Ibidem*.

<sup>336</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1748.

<sup>337</sup> Voir. ADI, 17H 17, *op. cit.* « Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominant ce couvent. » Plan 2 (An.).

<sup>338</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1749.

<sup>339</sup> Voir. « Graphique des dépenses du bâti au sein des dépenses totales. 1741-1763. ». Figure 3 (An.).

<sup>340</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, Annexe N° 6, 1756.

<sup>341</sup> *Ibidem*.

livres ont été dépensées pour l'achat d'ardoises de Vizille<sup>342</sup>. La mise en place de lucarnes nous indique probablement la volonté d'améliorer la luminosité de l'étage de l'église, où étaient apparemment situées les archives. N'ayant point de scriptorium, il est possible que les officiers de Prémol aient tenu les comptes dans la salle des archives. En 1757, la mise en valeur de l'église se poursuivit, environ 1300 livres furent dépensées pour aménager l'intérieur de l'église<sup>343</sup>. La plus visible et « grandiose » de ces dépenses étant la commande d'un maître-autel et d'une sculpture pour le sanctuaire.<sup>344</sup> Il semblerait que cette commande eut été terminée l'année d'après si l'on en croit les comptes<sup>345</sup>. En deux années pas moins de 2926 livres furent dépensés pour l'intérieur de l'église, des aménagements visibles, touchant particulièrement l'esthétique du lieu de culte. Le maître-autel a coûté à lui seul plus de 2000 livres<sup>346</sup>. Ce dernier a été ramené dans l'église de Vaulnaveys (il s'y trouve toujours<sup>347</sup>) après l'abandon forcé de Prémol par les chartreux et le « pillage » des objets restant par les communes avoisinantes<sup>348</sup>. De nombreuses lignes lui ont été consacrées dans les autres études historiques de la chartreuse de Prémol, nous ne nous attarderons donc pas dessus...<sup>349</sup>

## ***2. Les raisons du choix ou le choix de la raison.***

Les grandes réparations et constructions du monastère de Prémol au XVIII<sup>e</sup> siècle ont été étudiées de manière chronologique dans la partie précédente ; qui est en somme une présentation de l'histoire événementielle du bâti sans grande problématisation des données... L'analyse globale sera développée dans cette sous partie, s'appliquant donc sur les mêmes cadres chronologiques<sup>350</sup>.

---

<sup>342</sup> *Ibidem*.

<sup>343</sup> *Ibidem*, 1757.

<sup>344</sup> « au Sr albert Sculpteur a compte de son prixfait pour la sculpture du Sanctuaire et de lautel et dorure : 839 livres. » *Ibidem*, 1757.

<sup>345</sup> « au Sr albert pour vente de son prix fait de sculpture et dorure du grand autel : 965 livres. » *Ibidem*, 1758.

<sup>346</sup> 2199 livres et 4 sols d'après Roger Serpollet. Voir. ADI, 2J 397, SERPOLLET, Roger, *op. cit*, p. 63.

<sup>347</sup> « Maître autel du XVIII<sup>e</sup> siècle (1756) provenant du monastère de Prémol ». Illustration N° 9 (An.).

<sup>348</sup> « C'est ainsi que l'autel se retrouve à Vaulnaveys. Un autre autel et des statues en bois polychrome dans la chapelle des Angonnes, une belle chaire de célébrant du XVII<sup>e</sup> dans la chapelle de Villeneuve d'Uriage ». SERPOLLET, Roger, *Le monastère de Prémol...op. cit*, p. 25.

<sup>349</sup> Voir. *Ibidem*, p. 63.

<sup>350</sup> Voir « Tableau récapitulatif des grandes phases du bâti. 1690-1778 ». Annexe N° 8.

### Les ardoises de Prémol : un choix politique.

Au départ de cette longue analyse, une phrase extraite des comptes de l'année 1690: « *Le Réverend Pere ayant reconnu le danger d'incendie ou essoient les couvertures a cause des sansoles dont elles essoient faites a jugé necessaire de faire couvrir la maison d'ardoises ayant donné de l'argent pour ces effet employé comme s'ensuit* »<sup>351</sup>. Ce danger d'incendie était en effet fort bien évalué puisque Arvières brûla en 1607, et la Grande Chartreuse en 1676<sup>352</sup>, Prémol ayant elle-même brûlé plusieurs fois avant 1707. Ce 8<sup>e</sup> incendie fut de trop pour la Grande Chartreuse, et l'Ordre dirigé par Dom Le Masson décida de reconstruire différemment le monastère, modifiant l'implantation des bâtiments et faisant venir des ardoises fort coûteuses des Ardennes pour remplacer les essandoles<sup>353</sup>. Il fallu en effet élargir les chemins menant au Monastère, construire des charpentes capables de supporter le poids des tuiles...en plus de payer la fabrication et le transport des tuiles.<sup>354</sup> Or à la suite du des décrets du Concile de Trente, la notion de pauvreté a été remise au gout du jour et les ordres les plus anciens comme les chartreux, critiqués pour leur « relâchement ». C'est ainsi que les aménagements de Dom Le Masson furent perçus par l'abbé Rancé<sup>355</sup>. Le Masson assumait la logique entamée sur le chantier de la Grande Chartreuse, sa ligne de conduite a été étudiée de manière précise par Dom Augustin Devaux, qui par ses actes montre une influence toute salésienne : « il suivait une ligne spirituelle très nette : ni pauvreté franciscaine, ni utilisation du sensible ignacienne, mais simplicité cartusienne. »<sup>356</sup> Michel Carlat a également étudié les canons architecturaux de Dom Le Masson par le biais des écrits de ce dernier qui répondait aux attaques de l'abbé de Rancé. Son témoignage ne pourrait être plus clair : « *la vie cartusienne n'est pas la vie paysanne ; on ne peut pas nous reprocher nos maisons si on*

---

<sup>351</sup> ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1690.

<sup>352</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 235.

<sup>353</sup> PEPY, Emilie-Anne, *Espace sacré, espace profane. Le territoire de la Grande Chartreuse, fin XVI<sup>e</sup> siècle-fin XVIII<sup>e</sup> siècle*, Grenoble, 2008, p. 157.

<sup>354</sup> *Ibidem*, p. 159.

<sup>355</sup> « Il fallut faire aménager le chemin d'accès du désert ; clameurs de Rancé à ce sujet. Le père général sut lui répondre qu'il s'agissait de frais si éminemment utiles qu'ils pouvaient passer pour nécessaires : éviter les incendies d'une part... » DEVAUX, Dom Augustin, « Dom Le Masson et l'architecture cartusienne », in *Les chartreux et l'art (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, Actes du colloque de Villeneuve-lès-Avignon (15.18 septembre 1988))*, Maubourg, les Editions du Cerf, 1989, p. 354.

<sup>356</sup> *Ibidem*, p. 361.p

sert en touche chose l'honnêteté, la modestie et l'équilibre. C'est l'équilibre qui est recherché. »<sup>357</sup>

Ces querelles sur les conceptions religieuses de l'architecture, touchant de près l'application de la vocation monastique cartusienne eurent des répercussions très importantes sur l'architecture cartusienne, du fait de la gouvernance centralisatrice de la Grande Chartreuse et de son général.

« Le prieur y voit là un enjeu à la fois religieux et politique, puisqu'il s'agit pour lui d'affirmer ses principes "monarchiques" de gouvernement. Soucieux d'imposer une discipline post-tridentine très stricte à l'ensemble de l'ordre, il supervise quelques constructions situées dans la province de Chartreuse, en s'inspirant des nouveaux bâtiments de la maison-mère. »<sup>358</sup>

Il introduisit notamment à la chartreuse de moniales de Mélan (Savoie) un nouveau dortoir, accolé au cloître, ayant la forme d'un T comme on peut le constater sur cette lithographie extraite de *Maisons de chartreux*.<sup>359</sup> Une architecture différente des canons classiques du monachisme, mais répondant toujours à cette notion de commodité<sup>360</sup>. Il dirigea également les constructions de Currière et Chalais et « s'est investi personnellement, dans la reconstruction de la chartreuse de Noyon »<sup>361</sup>, sa maison d'origine. Emilie Anne-Pépy note aussi la ressemblance des toits en ardoises de la chartreuse du Reposoir avec ceux de la Grande-Chartreuse<sup>362</sup>. Une remarque semblable pourrait être formulée pour la chartreuse de Durbon dont les toits d'ardoises noirs visibles sur la carte<sup>363</sup> de ce couvent rappellent expressément ceux de la maison mère... ainsi que les toits représentés sur la peinture de Prémol<sup>364</sup>. Il n'y a là rien d'extraordinaire au sens où les comptes mentionnent depuis 1690<sup>365</sup> les achats d'ardoises. Cependant l'influence de

---

<sup>357</sup> CARLAT, Michel, « les canons architecturaux de Dom Le Masson » in BINDEL, Robert, HENEL, Pierre-Aelred, « Dom Innocent Le Masson, Chartreux méconnu, Noyonnais oublié », *Analecta cartusiana*, 209, 2007, p. 80.

<sup>358</sup> PEPY, Emilie-Anne, *op. cit.*, p. 162.

<sup>359</sup> Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux, vues et notices*, Montreuil-sur-Mer Tournai, Notre-Dame des Prés, tome 1, p. 47. Illustration N° 3 (An.).

<sup>360</sup> DEVAUX, Dom Augustin, « Dom Le Masson et l'architecture cartusienne », in *Les chartreux et l'art (XIVe-XVIIIe siècles, Actes du colloque de Villeneuve-lès-Avignon (15.18 septembre 1988))*, Maubourg, les Editions du Cerf, 1989, p. 359.

<sup>361</sup> *Ibidem*, p. 82.

<sup>362</sup> PEPY, Emilie-Anne, *op. cit.*, p. 160.

<sup>363</sup> BMG, V.h 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse, Durbon, p. 16. Illustration N° 10 (An.).

<sup>364</sup> *Ibidem*, Prémol, p. 31. Illustration N° 11 (An.).

<sup>365</sup> Les archives rescapées d'avant 1690 ne nous renseignent hélas pas sur ce point.

Dom Le Masson sur la chartreuse de Prémol n'a jamais été analysée, seules quelques rapides mentions en font état.

### **Les modalités d'intervention.**

Son intervention s'est réalisée dans au moins deux procédures que les archives nous dévoilent : des dons d'argent « orientés » ainsi que la supervision (peut-être même l'exécution) de plans relatifs aux travaux d'aménagements. L'on pourrait sans doute ajouter à ces faits les directives des émissaires de la Grande Chartreuse, qui lors des Visites, prodiguaient consignes, autorisation de construction et conseils...

Entre 1690 et 1697, les recettes extraordinaires mentionnent presque chaque année les dons reversés par la Révérence à Prémol. En les accumulant, on arrive à un total de presque 10.000<sup>366</sup> livres de dons sur 8 années. Les grands travaux analysés dans la partie précédente, durant la phase A de l'aménagement du couvent ont quasiment tous été financés par ces dons. Dans les comptes, il est fait mention de l'utilisation qui doit être faite de l'argent. Entre 1690 et 1693, les fonds ont été employés à la couverture d'ardoises « *ayant donné de l'argent pour ces effet employé comme s'ensuit*<sup>367</sup> » de manière à remplacer les tuiles de bois. Les deux années suivantes, l'église et le cloître furent l'objet de réparations.<sup>368</sup> Au sujet de ces aménagements, l'emprise de Le Masson est moins visible car il s'agit de réparations ; par contre la construction de l'infirmerie, à partir de 1697 semblerait venir directement de lui : « *on fait icy recepte de la somme de 1770 livres des quelles nostre tres Reverend pere en a donné par sa bonté ordinaire pour la maison celle de 1420 livres pour y bastir une infirmerie pour les religieuses...* »<sup>369</sup> Cette même année, il ordonna la construction de plusieurs bâtiments au domaine de Moras, sans cependant fournir d'argent pour cela...<sup>370</sup> Il est très probable que divers plans furent réalisés pour ces constructions, mais ils ne nous sont hélas pas parvenus sauf un seul concernant les chaires

---

<sup>366</sup> 9903 livres et 10 sols pour être précis. Ce résultat est l'addition des sommes dont la provenance est certifiée venir du Révérend Père.

<sup>367</sup> ADI, 17H 23, *op. cit.*, Annexe N° 5, 1690.

<sup>368</sup> « *Item Reverend Pere par la Bonté Paternelle a encore fourny pour continuer les reparations de la Maison Interieur et de l'Eglise...* ». *Ibidem*, Annexe N° 5, 1694.

<sup>369</sup> *Ibidem*, 1697.

<sup>370</sup> « *Les susdits batiments ont esté ordonnés par notre tres Reverend pere don la bonté pour la maison l'occupant du soin de ce qui peut luy estre utile en consequence de luy a fait ordonner lesdits bastiments pour meliorer le domaine dudit moras* ». *Ibidem*, 1697.

du chœur des religieux de l'église de Prémol, signé par Dom Le Masson<sup>371</sup>. Il y a donc tout lieu de penser que le reste des aménagements, d'un prix bien plus élevé que celui des chaises, a fait l'objet de plans préalables...

Ce plan, normalement conservé aux Archives Départementales de l'Isère, au sein du 17H17 ne s'y trouve actuellement plus.<sup>372</sup> Fort heureusement, une photo<sup>373</sup> du document avait été prise par les archivistes quelques années auparavant. Il est le seul témoignage « graphique » du couvent du 17<sup>e</sup> siècle, avant l'incendie de 1707. Le paragraphe<sup>374</sup> de Dom Le Masson, très visible au centre du plan, autorise la construction de ces chaises. La confection de ces chaises n'est pas détaillée dans les comptes pour l'année 1692, ni pour les suivantes, il y a cependant à plusieurs reprises mention d'achats de bois pour l'église.<sup>375</sup> Par contre la référence de Dom Le Masson aux chaises du chœur des religieuses (voir note de bas-de-page 24), est confirmée par le compte de l'année 1691 où 399 livres et 16 sols ont été employées « *pour la construction des chaizes de l'église* »<sup>376</sup>. Cet exemple illustre de manière concrète le contrôle exercé par le général<sup>377</sup> et nous livre en même temps une vision de l'intérieur de l'église, où la grille séparant le chœur des moniales de celui des moines est bien représentée.

La chartreuse de Prémol aura bénéficié tout au long de cette décennie des générosités de la Grande Chartreuse. La solidarité était certes pratique courante au sein de l'ordre cartusien<sup>378</sup>, mais l'intervention financière de la fin XVII<sup>e</sup> que nous avons analysée ne s'est jamais retrouvée dans les comptes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aucun des autres prieurs de la Grande Chartreuse n'a agi au XVIII<sup>e</sup> siècle comme Dom Le Masson l'a fait ces sept années, même Dom Michel de Larnage qui resta pourtant 16 années procureur à Prémol

---

<sup>371</sup> ADI, 17H 17, *op. cit*, Illustration N° 12 (An.).

<sup>372</sup> Sa disparition n'a pour l'heure pas été élucidée.

<sup>373</sup> Illustration N° 12 (An.).

<sup>374</sup> « *Puisque le V.Père Visiteur veut bien fournir à la dépense des chaires du chœur des religieux nous consentons qu'elles soient faites selon qu'il est ici marqué et de la même manière que celles du chœur des religieuses. fait en chartreuse. le 6 mai 1692. F. Innocent prieur de chartreuse.* » ADI, 17H 17, *op. cit*, Illustration N° 12 (An.).

<sup>375</sup> « *pour le noyer employé à l'église: 62 livres et 4 sols* ». ADI, 17H 23, *op. cit*, annexe N° 5, 1691-1693.

<sup>376</sup> *Ibidem*.

<sup>377</sup> Seuls les monastères situés à moins de trois jours de marche de la chartreuse devaient avoir l'autorisation de la Grande Chartreuse pour commencer un chantier de construction. L'autorisation était donnée par les Visiteurs pour les chartreuses plus éloignées, c'est-à-dire quasiment toutes... Voir. CARLAT, Michel, « les canons architecturaux de Dom...*op. cit*, p. 78.

<sup>378</sup> Pour exemple. « En nous pour ledit couvent d'ardoise dépensé, sans compter les clouds donnés par R.P.D Prieur de Saint-Hugon ». ADI, 17H 23, *op. cit*, annexe N° 5, 1690.

avant d'être élu prieur de la Grande Chartreuse de 1737<sup>379</sup>. Le phénomène de « contre-don » est nettement visible par la direction donnée aux travaux, empiétant de ce fait sur les rôles du vicaire, du procureur et du coadjuteur de la chartreuse. Cet interventionnisme est aussi visible dans les autres chartreuses, de manière plus drastique qu'à Prémol. Le prieur de Marseille Dom Berger eut à en souffrir lors de la construction de la chartreuse de Marseille à la fin du XVIIIe siècle.<sup>380</sup>

En 1692, un commissaire fut envoyé par le prieur de la Grande Chartreuse à la maison de Cahors afin de surveiller la destruction des effets ostentatoires de la chartreuse<sup>381</sup>. Cette idée se retrouve aussi dans l'intervention directe de Dom Le Masson lors des épisodes du Quiétisme à Mélan et Prémol. Mais l'hyper-activité du général n'avait qu'un but : tirer l'ordre vers le haut au travers d'une période délicate<sup>382</sup>. C'est à travers le prisme de l'unité que l'œuvre de Dom Le Masson doit être abordée. En analysant l'architecture cartusienne, Dom Augustin Devaux établit l'idée d'une influence austère exercée par le maison-mère à travers notamment l'étude des portes, celles qui n'ont aucune ornements, « on ne les rencontre guère que dans la province de Chartreuse avec le sévère Dom Le Masson comme directeur des travaux, comme à Currière et à Chalais. »<sup>383</sup> La proximité géographique de Prémol avec la Grande Chartreuse est un élément clé de l'analyse, les ressemblances des chartreuses de la région avec la Grande Chartreuse ne sont pas anodines car cette dernière constitue le « modèle et le chef d'œuvre<sup>384</sup> » de la réaction menée par Dom Le Masson. Les provinces étrangères, en particulier l'Espagne et l'Italie n'appliquèrent pas ce modèle d'austérité au sein de leur maison...

Dom Le Masson mourut en 1705, sans voir la destruction par le feu de la chartreuse de Prémol deux années après, malgré l'installation des ardoises. Il aurait été intéressant d'analyser l'influence post-mortem de la politique architecturale du Général dans la reconstruction de Prémol. Mais la chartreuse étant détruite, seules les iconographies de

---

<sup>379</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1737.

<sup>380</sup> AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 224.

<sup>381</sup> PEPY, Emilie-Anne, *op. cit.*, p. 161.

<sup>382</sup> « L'incendie de 1676 a déclenché indirectement une crise importante de l'institution, dans un contexte de querelles religieuses où Le Masson n'a eu de cesse de rappeler à l'ordre les religieux tentés par le quiétisme et le jansénisme. ». *Ibidem*, p. 157.

<sup>383</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 249.

<sup>384</sup> *Ibidem*.

l'époque pourront nous permettre d'effectuer cette analyse<sup>385</sup>, avec toutes les précautions à prendre pour ce type d'étude, au niveau de la subjectivité de la représentation.

Une deuxième analyse est réalisable tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. La phase « après Le Masson ». Il s'agit de s'interroger sur la pérennité de la politique d'austérité du défunt général. Son austérité architecturale a-t-elle perduré jusqu'à la Révolution pour le monastère de Prémol ? Ou y a-t-il eu un détachement progressif dans les choix de constructions de cette chartreuse de Belledonne ?

### **L'après Dom Le Masson.**

La phase B2 peut difficilement nous permettre d'étudier ces problématiques ; durant vingt années, peu d'argent fut investi dans les réparations et aucun bâtiment neuf ne fut construit, on peut donc simplement constater l'achat d'ardoises, comme pour presque toutes les années du XVIII<sup>e</sup> siècle. On peut clairement affirmer que l'adoption des toits en ardoises à Prémol, amorcée par Innocent Le Masson, a été un succès. C'est à partir de 1735, et des phases « actives » de constructions que les données de comptes prennent plus de visibilité et nous permettent d'observer des périodes d'aménagements intenses.

En 1730, un billet calomnieux demandait une enquête de pauvreté sur la chartreuse.<sup>386</sup> En 1735, 1477 livres<sup>387</sup> ont été dépensées pour la construction d'une écurie, un soin tout particulier a été amené à sa construction et des matériaux chers et de qualité y ont été employés. Deux années après, 35 livres furent dépensées pour la construction d'une piscine<sup>388</sup> « *façon de marbre* »<sup>389</sup>. Dans le même compte, on peut y lire que 182 livres ont été dépensés pour « *les deux grands vitraux de l'Eglise* »<sup>390</sup> ainsi que 332 livres pour la clôture du jardin Bayard. En 1738, 1299 livres furent dépensées pour le sacre de six

---

<sup>385</sup> Partie, chapitre 7, sous-partie 1 dudit ouvrage.

<sup>386</sup> ADI, 17H 15, *op. cit*, annexe N° 3 (doc. 3).

<sup>387</sup> ADI, 17H 24, *op. cit*, annexe N° 6, 1735.

<sup>388</sup> « Lieu où l'on jette l'eau des ablutions, et les cendres des ustensiles ecclésiastiques qu'on brûle lorsqu'ils ne peuvent plus servir. » LITTRE, Etienne, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1889.

<sup>389</sup> ADI, 17H 24, *op. cit*, annexe N° 6, 1737.

<sup>390</sup> « *pour les deux grands vitraux de l'Eglise compris les verres de plomb les journées des 2 vitriers, le fer, les fils de fer pour le grillage du vitrau des V.bles religieuses.* » *Ibidem*.



religieuses.<sup>391</sup> En dehors de l'utilité proprement dite des bâtiments, au niveau de leur fonction, il est clair qu'un caractère plus « somptuaire » peut être accordé à ces dépenses... Ou que du moins, ces aménagements auraient pu être entrepris à des coûts réellement moindres... D'autant plus que cette période n'apparaît pas comme facile pour les ressources de la Chartreuse... En témoigne la Visite effectuée en 1743 et la plainte du procureur Augustin Claret en 1744<sup>392</sup> dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises. Ce dernier fait part de son impuissance à pourvoir aux réparations indispensables de la région par manque d'argent. Cette période nous donne l'impression d'un étrange assortiment, entre pauvreté et richesse. Des dépenses somptueuses furent faites dans des lieux qui n'en demandaient pas tant, tandis que d'autres investissements qui semblaient pourtant urgent ne le furent que plus tard.<sup>393</sup>

La construction de cette écurie témoigne elle aussi d'une évolution, d'un changement dans les moyens de transport introduit en Dauphiné par l'artisan appelé charron : le fabricant de char. En 1715, il y en avait dans à peu près un village sur dix dans le Dauphiné<sup>394</sup>. Mais la chartreuse semble avoir abandonné les mules depuis déjà un certain temps et disposait de bœufs pour les chariots de transport depuis la fin du XVIIe siècle puisque des bœufs « étrangers »<sup>395</sup> furent embauchés en 1697. Au cours du XVIIIe siècle se développa l'utilisation de chevaux pour les attelages, de même que le métier de bourrelier (fabricant de selles et de colliers de traits)<sup>396</sup>. Voilà qui explique la construction d'une écurie dans cette chartreuse de Prémol.

Augustin Claret fit part de ses craintes, arguant que « *l'on a épuisé totalement la Recepte de la procure pendant huit ans en changeant l'ancienne économie de la maison* »<sup>397</sup>. Sa longue argumentation nous dresse un portrait catastrophique des l'état des ressources de Prémol, et le vicaire est critiqué de manière sous-entendue. Et pourtant, un

---

<sup>391</sup> *Ibidem*. Annexe N° 6, 1738.

<sup>392</sup> *Ibidem*, Annexe N° 6, 1744.

<sup>393</sup> « *Requêtes au R.P.d. Visiteurs pour la construction des bâtiments des dames, des frères et des domestiques. ...1743* ». ADI, 17H 17, *op. cit*, Annexe N° 3 (doc.7).

<sup>394</sup> BELMONT, Alain, *Des ateliers au village : les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, P.U.F, tome 1, 1988, p. 178.

<sup>395</sup> « *pour journées de boeufs étrangers : 93* ». ADI, 17H 23, *op. cit*, annexe N° 5, 1697.

<sup>396</sup> BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit*, p. 180.

<sup>397</sup> ADI, 17H 24, *op. cit*, annexe N° 6, 1745.

relevé graphique des revenus de la chartreuse<sup>398</sup> en cette période nous montre finalement une chartreuse en bonne santé, avec en tout cas des revenus élevés. Cela ne nous détaille évidemment pas la manière dont les caisses furent remplies chaque année. Mais nous pouvons du moins en déduire que les déclarations d'Augustin Claret ne sont probablement pas à prendre comme argent comptant. Il est par contre clair que son prédécesseur n'a guère eu à s'occuper de travaux semblables et qu'il bénéficia d'une période très calme de 1715 à 1735...

La connotation « luxueuse » de certaines dépenses peut-être maintenue, elle trouva même son point d'orgue dans la confection du maître-autel, qui mit fin en même temps un cycle d'importantes dépenses de constructions et laissa place à un nouveau type d'investissements. Et qui troisièmement couronna l'ensemble des dépenses effectuées dans l'église. Il est pour nous difficile de ne pas y voir une rupture avec l'austérité du début du siècle, notamment pour le maître-autel qui introduisit dans l'église un élément du monde extérieur, l'influence artistique du siècle que l'artiste a distillé dans la confection du maître autel, l'ensemble des dorures... « Quoique se montrant conservateurs, les chartreux adoptèrent comme tout le monde les nouvelles formes du style baroque. Il est peu compatible avec la simplicité... »<sup>399</sup>. Prémol n'échappa donc pas aux influences du siècle qui touchèrent l'ordre cartusien, délaissant ainsi la beauté simple des symétries et des proportions prônées par Innocent Le Masson.

---

<sup>398</sup> Voir. « Graphique des dépenses du bâti au sein des dépenses totales. 1741-1763. » Figure N° 3 (An.).

<sup>399</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 249.

Au sein de ce chapitre nous avons pu analyser les diverses phases de constructions de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dès 1690, nous avons pu constater l'aide très importante apportée par la Grande Chartreuse et son général pour couvrir la maison d'ardoises. Une protection contre les incendies participant pleinement à l'affirmation des principes monarchistes de l'ordre, et qui n'empêcha pas le monastère de brûler en 1707. A la fin des années 1740, des dépenses furent effectuées pour un aménagement de l'extérieur du couvent. La porte d'entrée fut murée et reconstruite en direction de l'Ouest, témoignant sûrement d'un changement dans les activités logistiques du couvent. Et l'achat du maître-autel en 1758 pourrait être un témoignage confirmant la rupture avec l'esprit du début du siècle qu'il y avait à Prémol. Augustin Devaux affirme que la réaction de Dom Le Masson a fixé la spiritualité de l'Ordre pendant deux siècles, mais que ce fut un échec dans le domaine artistique<sup>400</sup>. L'évolution du monastère de Prémol nous semble contribuer à cette thèse. Après avoir étudié ces grandes réparations, nous allons maintenant étudier les phases d'entretien de la chartreuse.

---

<sup>400</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 302.

## **Chapitre 5 – Les phases d’entretiens de la chartreuse.**

L’observation de phases d’activités « intenses » de constructions, inclut de par leur existence même des phases d’activités plus calmes. Nous nous devons donc de leur consacrer un chapitre... Si l’on se réfère au tableau récapitulatif des grandes constructions et réparations, deux grandes phases de réparations n’ont pas été étudiées : les phases B2 et D. La première s’échelonne de 1715 à 1735, de la reconstruction de la chartreuse aux premiers grands travaux de constructions. La deuxième de 1758 à 1778, après une période d’aménagement active. Il apparaît probable que l’étude nous apporte moins de données, puisqu’il n’y a pas de grands aménagements durant ces périodes. Quelques axes de recherches sont néanmoins explorables : la comparaison entre les deux phases chronologiques, la proportion d’achats d’ardoises, le montant des réparations ordinaires...

### ***1. 1715-1735 : une première phase (B2) paisible dans les réparations.***

A partir de 1715, la première chose que l'on remarque est la faiblesse des dépenses dans les réparations. L'investissement moyen dans le bâti (constructions et réparations) ne dépassa pas les 500 livres<sup>401</sup>. Aucune construction nouvelle n'a été entreprise jusqu'en 1735. Pour ces deux raisons, cette période peut être qualifiée de « phase d'entretien des bâtiments ». Elle intervient juste après la reconstruction de la chartreuse, la maison était donc neuve et il paraît logique qu'aucun aménagement n'ait été entrepris durant ce laps de temps. Du moins tant que les dégradations ne furent pas l'œuvre du feu ou d'hommes mais bien du temps ou de l'usage. Il y a cependant suffisamment de données sur les réparations pour nous permettre d'en établir l'orientation et de formuler quelques remarques.

Deux éléments nous paraissent avoir de l'importance dans ces dépenses, l'achat d'ardoises et les dépenses effectuées dans les domaines, lorsque cela est précisé... C'est en effet l'un des grands problèmes concernant le traitement des données. Nous avons décidé de ne tenir compte que des dépenses où il y a la mention de domaine ou lorsque le nom de ces derniers est précisé. Dans la même optique de clarté, nous n'avons pas comptabilisé les clous d'ardoises car ces derniers sont souvent mélangés avec d'autres types de clous, achetés vraisemblablement au même endroit. Ces clous coutaient relativement cher<sup>402</sup> et les résultats ne seront donc pas précis, ni justes, mais nous permettront, encore une fois, de dégager des tendances...

L'histogramme<sup>403</sup> réalisé sur la période allant de 1716 à 1735 recoupe trois types de dépenses : les dépenses totales en réparations, les dépenses en ardoises et les dépenses des domaines. Le premier fait que l'on peut constater est l'irrégularité de l'investissement en ardoises, il y a par exemple un vide entre les années 1721 et 1726 où il n'y eut aucun achat d'ardoises... Les dépenses pour les réparations des domaines furent quant à elles plus régulières dans le temps mais les montants étaient extrêmement variables... En se basant sur le graphique, on peut établir qu'il n'y avait pas vraiment de corrélation entre les

---

<sup>401</sup> 493.75 livres. Si l'on souhaite être précis. Moyenne réalisé à partir des relevés du 17H 23. Voir ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5.

<sup>402</sup> Pour exemple. « 16 milliers de cloux d'ardoises furent achetés à 48 livres. » ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1729.

<sup>403</sup> Voir. « Histogramme 1 des dépenses en réparations, ardoises et domaines. 1716-1735. » Figure 5 (An.).

dépenses des domaines et celle d'ardoises... Ces dernières n'étaient pas très élevées et ce ne sont jamais de très grandes quantités d'ardoises qui furent achetées, on peut en conclure que ce n'étaient que des ardoises de remplacement, destinées aux réparations et qu'aucun toit cartusien et sa solide charpente n'a pu être construit durant cette période. Il semblerait qu'aucun des domaines n'ait bénéficié de toitures en ardoises du fait du coût extrêmement élevé. M. Pilot estimait dans sa monographie que Dom Le Masson avait fait recouvrir d'ardoises les toits des « *bâtiments du Domaine des Alberges* »<sup>404</sup>. La lecture des comptes de la fin du XVIIIe siècle ne nous a pas amené à corroborer ses dires. Les ardoises étaient certes régulièrement dirigées vers les Alberges dont les granges servaient d'entrepôt avant d'être acheminées à Prémol.

Les toitures des domaines étaient donc couvertes d'autres matériaux et notamment de tuiles pour les Alberges<sup>405</sup> et la Tour de Prémol<sup>406</sup>. L'autre couvert habituel de la région, les essandoles a été aussi utilisé durant cette période, on retrouve régulièrement des achats de « *cloux de sandoles* »<sup>407</sup>. Pour cette année 1721, il en fut acheté presque autant que des cloux d'ardoises. L'on pourrait presque établir une typologie de la toiture en fonction de l'importance des bâtiments couverts. La maison-mère, la chartreuse a été recouverte d'ardoises, les domaines importants comme les Alberges ou la Tour de Prémol furent recouverts de tuiles tandis que le reste des domaines et granges utilisait les essandoles. La protection différait en fonction du rôle du bâti.

Au final cette phase d'entretien de la chartreuse ne nous dévoile que peu d'informations nouvelles sur les constructions et réparations, venant peut-être du fait de l'état neuf du bâtiment. L'entretien du bâti a été très léger, ne livrant que peu de détails sur les matériaux et leur utilisation et ne permettant pas de cibler particulièrement des bâtiments plus soignés que d'autres à part les toitures en général. Il est probable que l'autre phase d'entretien, dont les comptes sont plus fournis et les dépenses plus importantes, nous apportera plus d'informations.

---

<sup>404</sup> BMG, T.4929, PILOT, Jean-Joseph Antoine, *op. cit.*, p. 26.

<sup>405</sup> « Pour 450 petites tuiles pour les Alberges : 10 livres et 16 sols. Pour 12 grosses tuiles pour les alberges : 2 livres et 8 sols ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1733.

<sup>406</sup> « Pour 40 grosses tuiles pour la Tour : 8 livres. Pour 125 petites tuiles pour la Tour : 3 livres ». *Ibidem.*

<sup>407</sup> « Pour 18 milliers cloux de sandoles ». *Ibidem.*, 1721.

## 2. 1758-1778 : les proportions grandissantes des réparations.

Le deuxième histogramme<sup>408</sup> réalisé sur la période chronologique de la phase D, c'est-à-dire de 1758 à 1778, nous dévoile un portrait différent. De manière générale, les dépenses en réparations ont été bien plus importantes que pour la première période étudiée, la moyenne de l'investissement dans le bâti entre 1758 et 1778 s'élevait à : 1129,6 livres<sup>409</sup>. Plus du double de l'investissement de la phase B2. Deuxièmement, on distingue un net changement avec un investissement dans les ardoises qui a pris d'importantes proportions, contrairement à l'investissement dans les domaines qui reste toujours dans des dépenses peu importantes. Les moyennes réalisées dans ces deux catégories (artificielles) de l'investissement du bâti confirment les données visuelles du graphique : 504,5 livres pour les ardoises et 108,3 livres<sup>410</sup> pour les réparations dans les domaines<sup>411</sup>. M. BELMONT m'avait fait remarquer en avance la difficulté pour l'étude des investissements dans les domaines de la chartreuse, du fait de la différence des régimes d'exploitation qui n'est pas explicite. Nous n'irons en effet pas plus loin dans l'étude des domaines afin de ne pas partir sur de fausses pistes, il y avait sûrement des comptes propres à chaque domaine et les dépenses ont peut-être été indiquées en un autre endroit. En bref, plusieurs paramètres inconnus nous amènent à ne pas aller plus loin dans l'interprétation des données sur l'investissement de la chartreuse de Prémol dans les réparations et constructions de ses domaines.

Tout au contraire, l'investissement dans les ardoises a pris des proportions tout à fait extraordinaires. La comparaison entre les histogrammes 1 et 2 l'établit de manière tout à fait explicite. Il y aurait même une certaine uniformisation du montant de l'achat, par exemple entre les années 1763 et 1767, l'année 1769, 1772 ; aux alentours de 770 livres. Les comptes nous mentionnent effectivement des achats constants et annuels d'une certaine quantité d'ardoises à un certain prix : « le 14 avril pour 10000 ardoises de sevin a

---

<sup>408</sup> Voir. « Histogramme 2 des dépenses en réparations, ardoises et domaines. 1759-1778. » Figure N° 6 (An.).

<sup>409</sup> Moyenne réalisée avec les dépenses du bâti entre 1758 et 1778. Données des comptes du 17H 24. ADI, 17H 24, *op. cit.*

<sup>410</sup> Moyenne réalisée avec les dépenses en ardoises entre 1758 et 1778. Données des comptes du 17H 24. ADI, 17H 24, *op. cit.*

<sup>411</sup> Moyenne réalisée avec les dépenses de Prémol dans ses domaines entre 1758 et 1778. Données des comptes du 17H 24. ADI, 17H 24, *op. cit.*

55 livres : 550 livres ». <sup>412</sup> La même mention se retrouve dans les comptes les années 1765, 1766 et 1767. Exactement le même nombre d'ardoises, au même prix. De plus les dates d'achats sont à quelques jours près similaires... <sup>413</sup>. En 1768, il n'y a pas eu d'achats, et en 1769 le prix a augmenté de 100 livres pour la même quantité d'ardoises achetées. Cet ensemble de faits très réguliers nous amène à établir l'existence d'un contrat, qui s'il ne fut pas écrit, fut au moins tacite. Nous amenant à établir la possibilité d'une certaine « programmation » de l'aménagement, d'une projection dans l'avenir... L'existence de contrats est avérée à partir de 1776 <sup>414</sup> mais pas avant. La convention du 22 octobre 1786 <sup>415</sup> passée entre le Coadjuteur de Prémol et Antoine Viallet de Montchabou de l'hameau de Vizille est particulièrement intéressante. Les clauses de la convention sont extrêmement précises, notamment concernant la taille des ardoises : « *la largeur sera de vingt deux pouces et la longueur depuis vingt jusqu'à trois pieds et dont les deux extrémités seront équarrées et Toisées sur la carrière...* » <sup>416</sup> ; leur destination : « *pour couvrir les murs de l'enclos de ladite Chartreuse* » <sup>417</sup> et, ce qui nous intéresse particulièrement dans cette partie, la programmation de la livraison : « *...le dit Antoine Viallet s'oblige de fournir au Coadjuteur la quantité de cent cinquante toises de loze ardoise pied delphinal chaque année jusqu'à la concurrence de cinq cent toises plus ou moins...* » <sup>418</sup>. On comprend aisément la démarche qui permettait de simplifier les commandes de matériaux et de disposer d'une réserve d'ardoises. De plus le coadjuteur se dégageait ainsi du transport jusqu'à Prémol qui n'était pas aisé pour les charriots. Elle témoigne aussi du besoin très important de la chartreuse en ardoises, nous supposons qu'elles servaient de rechanges pour les toitures du couvent qui couvraient une superficie relativement importante.

La couverture des murs de l'enclos semble avoir été une entreprise importante puisque des conventions ont été signées en 1776 et 1786 pour la commande d'ardoises destinées à ces travaux. Il semblerait que la chartreuse de Prémol ait eu besoin de grandes

---

<sup>412</sup> ADI, 17H 32, journal de recette et dépense. 1 reg. Couv. basane, non folio, avec 1 signet toile, 1746-1770. Annexe N° 9, 1764.

<sup>413</sup> Voici les dates d'achats des 10.000 ardoises de cevin : 14 avril 1764, 15 avril 1765, 17 avril 1766... Voir ADI, 17H 32, *op. cit.*, annexe N° 9.

<sup>414</sup> ADI, 17h 22, Pièces comptables, 1758-1788. Annexe N° 10 (doc. 1).

<sup>415</sup> « *Convention de 500 toises de lozes pour les murs de l'enclos passée le 22 octobre 1786 pour le prix de 24 sols la toise et une douzaine de planches a chaque 100 toises payé a compte de 48 livres* ». ADI, 17h 22, Pièces comptables, 1758-1788. Annexe N° 10 (doc. 2).

<sup>416</sup> ADI, 17H 22, *op. cit.*, annexe N° 10 (doc. 2).

<sup>417</sup> *Ibidem.*

<sup>418</sup> *Ibidem.*



quantités d'ardoises durant cette période. 1865.5 livres furent investies dans l'achat de diverses ardoises. 544 livres furent payés « *au S.r Mistral d'allemond pr la faculté d'exploiter dans son ardoisiere 1260 charges ardoises a 8 sols et 15 grosses 1/2 grand bon a 18 sols pour nos réparations.* »<sup>419</sup> On note ici la différence avec les autres achats vus auparavant, les ardoises n'ont pas été achetées directement ; c'est la faculté d'exploiter 1260 charges d'ardoises ; l'extraction et le transport ont donc été des frais supplémentaires supportés par la chartreuse... Cette même année 1778, à la ligne suivante du même compte, 1321.5 livres furent dépensées pour « *1060 charges ardoises scavoir pour facon a 10 sols et voiture a 12 sols compris les outils poudre compris 35 livres Etrennes* ». <sup>420</sup> Un parfait exemple contraire de l'investissement analysé auparavant, tout fut compris dans cet achat mais le prix à payer était autrement plus élevé. En tout cas, ces deux lignes nous montrent le besoin très important de la chartreuse à la fin des années 1770. Il semblerait que ces commandes servirent à des réparations, comme en témoignent les documents du 17H 34, à l'entretien des nombreux toits dauphinois de la chartreuse. Ou bien à des travaux d'aménagements plus conséquents mentionnés dans les conventions d'achats d'ardoises<sup>421</sup>, pour la couverture des murs de l'enclos. Nous n'avons trouvé plus de détails, mais le fonds archivistique de la chartreuse de Prémol peut en contenir beaucoup d'autres que nous n'avons pas consultés.

Une autre question peut se poser, au vu des résultats que nous avons : de quoi était constitué le reste des réparations, en dehors de l'investissement dans les ardoises et les domaines ? Nous répondrons très globalement car chaque type de réparations pourrait être passé à la loupe sur des décennies mais cela prendrait un temps très important. On trouve au sein des comptes des paiements pour des journées, des gages d'ouvriers ainsi que des paiements pour des objets, ou des matériaux en relation avec les bâtiments. A la différence des périodes de grandes constructions ou de nombreux détails ont été écrits sur la nature des travaux, il est rare au sein des phases d'entretien, de pouvoir lire la nature exacte des travaux réalisés. Les journées semblent être ce qui coute le plus cher (après les ardoises bien sûr) : maçons<sup>422</sup>, vitrier<sup>423</sup>. Certains sont payés à la tâche, pour le travail accompli, par

---

<sup>419</sup> ADI, 17H 34, Journal recette et dépense, 1777-1784, p. 120. Annexe N° 11, 1778.

<sup>420</sup> « *payé au Sieur Nicolas Cuinat* ». ADI, 17H 34, *op. cit.*, annexe N° 11, 1778.

<sup>421</sup> Voir ADI, 17H 22, *op. cit.*, annexe N° 10.

<sup>422</sup> « *payé a falque maçon 13 journées et 7 pour son fils : 9 livres et 12 sols.* », 17H 34, *op. cit.*, annexe N° 11, 1774.

exemple : « *payé a denis pour les reparations de la fontaine des alberges : 1 livre et 4 sols* ». <sup>424</sup> Pour d'autres des contrats on été faits comme pour le maçon nommé Faure qui reçoit en 1772 plus de 260 livres sous forme de petites sommes « *acompte du prix-fait* » <sup>425</sup>. Les autres dépenses concernaient des matériaux, dont la plupart étaient utilisées par les journaliers. Les dépenses en clous étaient par exemple une habitude à la chartreuse de Prémol ou des quantités phénoménales furent achetées : l'année 1772 en témoigne. L'artisan « Coin » a fournit en une année un peu moins de 90.000 clous <sup>426</sup>. L'étude des phases d'entretien de la chartreuse nous a amené à voir des détails concernant les artisans et les matériaux. Ces derniers seront abordés de manière générale dans les deux derniers chapitres de ce mémoire.

---

<sup>423</sup> « *le 21 juillet payé au Sieur Besson vitrier 9 journées a 30 sols 12 livres plomb tiré a 10 sols 1 fil a 16 sols 3 peintes a 4 sols et peirrerine : 21 livres et 1 sols* ». 17H 34, *op. cit*, annexe N° 11, 1771.

<sup>424</sup> *Ibidem*, 1772.

<sup>425</sup> Il y a plusieurs « *Faure* » mentionnés, parfois le nom seul, parfois suivi d'un prénom, il est donc possible que la somme de 260 livres soit moins importante et divisée entre lesdits « *Faure* ». 17H 34, *op. cit*, annexe N° 11, 1772.

<sup>426</sup> Tout type de clous confondus : d'ardoises, de sandolles, batards... L'ensemble étant additionné. *Ibidem*.

La première phase étudiée a mis en valeur un faible investissement dans les réparations. Rien d'exceptionnel compte tenu du caractère relativement récent des bâtiments de la chartreuse. Les ardoises ont été achetées en des quantités peu importantes, et semblent dès lors n'avoir servi qu'à remplacer des ardoises de bâtiments déjà couverts. La deuxième phase dont l'espace chronologique est plus avancé dans le XVIIIe siècle nous a fourni des éléments sensiblement différents. Le coût de l'investissement de l'entretien du bâti a été en moyenne doublé, gonflé par des achats d'ardoises plus récurrents. La dernière partie du XVIIIe siècle nous amène même à constater l'existence de contrats de fournitures d'ardoises sur plusieurs années, témoignant de la part de la chartreuse d'une volonté de simplifier les démarches d'acquisitions d'ardoises et illustrant les besoins répétitifs de la chartreuse. La comparaison des deux phases illustre sensiblement l'évolution croissante de l'investissement dans les réparations ordinaires. Ces dépenses, en plus de celles exceptionnelles occasionnées par de grands aménagements nécessitaient des fonds importants. L'étude de la provenance de l'argent nécessaire au bâti sera le sujet de notre chapitre suivant.

## Chapitre 6 – Le nerf de la pierre.

Nous avons déjà pu constater l'importance des dons financiers, notamment ceux de Dom Le Masson à la fin du XVIIIe siècle, permettant à la chartreuse de Prémol d'investir dans des aménagements qu'elle n'aurait peut-être pas effectués sans. D'autres chartreuses ont aussi fait preuve de charité pour la maison de Prémol, il y avait plusieurs formes d'expression de la solidarité au sein de l'ordre. Enfin la chartreuse a aussi cherché à accroître ses moyens financiers en montant ses propres structures. Nous pensons ici aux recettes ramenées par l'apothicairerie de Prémol ou aux tentatives d'extraction de fer à la fin XVIIIe siècle. Après 1735, les comptes n'ont plus été tenus de la même manière et il n'y a parfois pas de différence dans la « *recepte* » qui couvrait toutes les réceptions d'argents, on peut par exemple le constater en 1727<sup>427</sup>. Les comptes tenus après cette date apparaissent moins rigoureux, il est donc difficile de savoir si l'absence du fait dans les comptes était une absence réelle ou si il n'a pas été noté... La différence est beaucoup moins flagrante entre des recettes réellement extraordinaires, comme les dons ou des sommes de l'apothicairerie et certains montants qui leur étaient dus, souvent en retard pour les arrentements par exemple, qui s'élevaient à d'importants niveaux. Nous nous sommes donc cantonnés à l'étude de l'ensemble des revenus de l'apothicairerie qui constituera une des parties les plus importantes de ce chapitre.

---

<sup>427</sup> ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe n° 5, 1727.

### *1. Les recettes extraordinaires extérieures aux actions de la chartreuse.*

Les dons de Le Masson ont été étudiés dans la sous-partie 2 du chapitre 4, nous n'y reviendrons donc pas dessus. Nous rappellerons juste ici que plus de 10000 livres furent octroyées à Prémol par le général Dom Le Masson pour les travaux. Les dons de ce dernier étaient cependant orientés, la chartreuse n'avait pas la liberté de choisir comment elle allait dépenser son argent. Nous avons un exemple en 1690 d'un don du vicaire D. Berger du montant de 580 livres<sup>428</sup>, destiné aux bâtiments. Aucune précision n'est cependant formulée sur l'orientation des travaux, le don était simplement destiné aux réparations. C'est le seul cas relevé au sein des comptes de la chartreuse de Prémol. Les autres origines des recettes extraordinaires étaient diverses, il n'y est parfois même pas mentionné la raison de cette rentrée d'argent, par exemple l'année 1700 : « *on a receu cette année les capitaux qu'on devoit a la maison* »<sup>429</sup>. Cela pouvait être la vente de produits ayant un caractère quelque peu exceptionnel pour être relatée dans la rubrique, comme la vente de chanvre en 1737 qui rapporta 2266 livres.<sup>430</sup> Rien ne nous l'indique dans les comptes, mais il est clair que ce revenu a participé aux financements des grands travaux entamés cette année là...

On peut aussi signaler les dons des autres chartreuses de l'ordre dont les tenants furent parfois détaillés comme en 1690<sup>431</sup> ou restent obscurs comme en 1718.<sup>432</sup> Il ne semblerait pas qu'on ne puisse établir de manière générale une corrélation directe, entre les revenus exceptionnels et les investissements en réparations. Exception faite des quelques cas étudiés intéressant les réparations. Un des problèmes majeurs étant néanmoins le changement dans la tenue des comptes au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, où les recettes

---

<sup>428</sup> « *par ledit compte de D. Berger il est fait mention de 50 Louis d'or a 11livres 10 sols la piece quil dit avoir donné par pur present pour estre employez aux Bastimens, lesquels 50 louis font 580 livres...* » ADI, 17H 23, *op. cit*, annexe n° 5, 1690.

<sup>429</sup> « *de Monsieur d'Allemon le capital de 7000 livres, de Monsieur de Leffaud le capital de 2730 livres.* » *Ibidem*, 1700.

<sup>430</sup> « *plus pour vente de chanvre qu'on avoit attendû de vendre depuis quelques années a reçu 2266* ». ADI, 17H 24, *op. cit*, annexe N° 6, 1737. Cette vente tardive n'a en soi rien d'exceptionnelle mais elle n'était pas attendue dans les prévisions de la recette ordinaire.

<sup>431</sup> « *On fait ici recepete de la somme de 850 livres donnée cette année en argent par gratification de charité par plusieurs maisons de la province donnée pour aider a la subsistance de la maison cy 850 livres* ». ADI, 17H 23, *op. cit*, annexe n° 5, 1690.

<sup>432</sup> « *De la chartreuse de Durbon par le tres v.p.d. prieur de Durbon: 300 ;du tres v.p.d vicaire de Salettes: 70.* » *Ibidem*, 1718.

extraordinaires ne furent plus précisées, ou à défaut, de manière aléatoire... Du coup, la courte analyse effectuée ne porte que sur une partie de la chartreuse.

## **2. Les recettes extraordinaires de l'apothicairerie.**

Les activités pharmaceutiques de la chartreuse de Prémol sont un fait très connu. La plupart des documents sur Prémol le mentionnent même comme une source de célébrité<sup>433</sup>. Cependant il faut bien avouer que les détails la concernant ne sont pas nombreux. On peut lire quelquefois que les produits de l'apothicairerie de Prémol étaient constitués de boules d'aciers<sup>434</sup> et d'élixirs.<sup>435</sup> De ce fait, seuls les comptes peuvent nous fournir des renseignements sur l'activité de l'apothicairerie. Le rôle de cette dernière ne sera pas étudié au sein de la chartreuse, nous ne intéresserons pas réellement aux médicaments fabriqués dans la chartreuse mais plutôt aux recettes que la vente des produits pharmaceutiques rapporta. C'est dans ce sens que nous orientons la recherche, afin de rester centrés sur notre sujet.

### **L'apothicairerie de la fin du XVIIe siècle.**

Dès 1690, les comptes nous mentionnent l'achat de 48 livres de « *drogues d'apothicaire* »<sup>436</sup>. L'année d'après plus de 121 livres furent dépensées pour « *drogues d'apothicaire venues de Marseille* »<sup>437</sup>. On pourrait penser à cette date qu'il n'y avait pas d'apothicairerie à Prémol, vu que la chartreuse achetait des produits dans les autres chartreuses. Or en 1694, il semblerait que 104 livres de miel « *on estés remises au frere apothicaire* »<sup>438</sup>. Il y avait donc bien à cette date un frère apothicaire à la chartreuse de Prémol. L'année 1696 nous confirme le fait une nouvelle fois par l'achat d'un « *alambic pour le frere apothicaire* »<sup>439</sup>, toutefois à la même date, ce furent 187 livres de dépensées

---

<sup>433</sup> « Une des industries qui rendit Prémol célèbre fut la pharmacie. » SERPOLLET, Roger, *Le monastère de Prémol...op. cit.*, p. 24.

<sup>434</sup> « Appelés aussi boules de Mars, des chartreux, de Molsheim ou de Nancy, il s'agit d'une préparation pharmaceutique à base de fer. » *Ibidem*, p. 27. Pour aller encore plus loin, Jean MARTIN, *Les boules d'acier vulnérables, boules de Nancy, boules de Molsheim et les Boules minérales des Chartreux*; Nancy, 1995, 330 p.

<sup>435</sup> BMG, 2J 397, SERPOLLET, Roger, *op. cit.*, p. 8.

<sup>436</sup> ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe n° 5, 1690.

<sup>437</sup> *Ibidem*, 1691-1693.

<sup>438</sup> *Ibidem*, 1694.

<sup>439</sup> « 23 livres et 16 sols ». *Ibidem*, 1696.

dans des drogues d'apothicaire... L'apothicairerie ne remplissait pas son rôle puisque la chartreuse était obligée de faire venir les produits d'ailleurs... Plusieurs interprétations peuvent être faites de ces données... Le laboratoire aurait pu par exemple être à cette date en cours d'installation, ce qui expliquerait les achats réalisés pour l'obtention de matières premières<sup>440</sup> et de matériel. D'autant plus qu'en 1702, il semblerait que la vente de « drogues » ait rapporté de l'argent...<sup>441</sup>. D'autant plus que la construction de l'infirmerie débuta en 1696, la corrélation entre apothicairerie et infirmerie est fort imaginable, avec pour exemple un même lieu pour les deux institutions. Cependant, le développement des apothicairerie cartusienne s'est principalement développé entre le milieu du XVe siècle et le milieu du XVIe siècle<sup>442</sup>. L'installation à Prémol serait donc réellement très tardive... Mais comme l'a souligné M. BORNE : « même si elles partagent quelques points en commun, toutes présentent une physionomie singulière. »<sup>443</sup> L'apothicairerie du monastère de Prémol du XVIIe garde donc sa part de mystère. Nous concluons qu'elle ne semble pas avoir joué une influence importante sur les recettes et encore moins sur les réparations et constructions.

#### **Une dimension nouvelle.**

Les mentions de l'apothicairerie disparaissent ensuite des comptes, et on ne retrouve la mention suivante qu'en 1718. Rien d'anormal étant donné l'incendie et la reconstruction du monastère durant ce laps de temps... Par contre le fait indéniable est le changement d'importance de l'apothicairerie. Durant la décennie de la fin du XVIIe siècle, l'apothicairerie semblait coûter des sous sans en rapporter. Au siècle suivant, les ressources rapportées par l'apothicairerie ont été comptabilisées au sein des recettes « extraordinaires » comme en 1718.<sup>444</sup> Il y a un changement de place visible dans l'écriture du compte, qui paraît refléter la situation réelle : une dimension plus importante prise par l'activité de la pharmacopée. De 1718 à 1737 l'apothicairerie du frère Bruno rapporta

---

<sup>440</sup> En effet, peu de renseignements sur la nature des « drogues » achetées ailleurs... Matières premières ou produits finis ?

<sup>441</sup> « troisième chapitre de recette des revenus de la ménagerie en vente de bétail, de fromage, de bois, de chanvre, de pigeons, de pain, de vin, **drogues** et autres choses semblables. le tout: 10477; 17;10 ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe n° 5, 1702. On ne peut cependant savoir dans quelle proportion...

<sup>442</sup> BORNE, Laurent, « Pharmacopée, médecine et chirurgie chez les Chartreux français des XVIIème et XVIIIème siècles », in AIGNER, Thomas, BORNE, Laurent, CARLAT Michel, *et alii, Analecta Cartusiana : 35 années de recherche et de spiritualité*, Chartreuse de Molsheim – France, édité par Robert Bindel, 2005, p.114.

<sup>443</sup> BORNE, Laurent, *op. cit.*, p. 122.

<sup>444</sup> « recette extraordinaire: 816 dont 100 du frere Bruno ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe n° 5, 1718.

chaque année de l'argent à la chartreuse, les revenus furent aléatoires mais il est néanmoins possible d'y voir une croissance jusqu'en 1737. L'évolution est visible sur le graphique n° 7<sup>445</sup> des bénéfices de l'apothicairerie. De 1718 à 1730, la moyenne des recettes du frère Bruno était de 165.5 livres. Ce n'était donc pas des sommes extrêmement importantes, mais elles venaient agrémenter la recette générale, d'autant plus que durant cette période, les réparations n'englobaient qu'une petite partie des dépenses et ne constituaient donc pas un surplus d'investissement dans les dépenses régulières.

Un deuxième changement s'opéra en 1731 où l'apothicairerie rapporta près de 950 livres<sup>446</sup> en une seule année. L'argent rapporté provenait à priori de la vente de médicaments, l'année 1723 nous en donne même la preuve<sup>447</sup>... Comment l'apothicairerie a-t-elle pu rapporter autant d'argent en 1731 alors que la moyenne des ventes était de 165.5 livres entre 1718 et 1730 ? Aucune indication dans les comptes ne nous permet de le comprendre. Y a-t-il eu un élargissement du cercle des acheteurs, une renommée plus importante a-t-elle attiré des clients plus riches<sup>448</sup>, des produits nouveaux ou perfectionnés ont-ils été confectionnés ?<sup>449</sup> L'année d'avant, pour la première fois les comptes mentionnent où l'argent a été investi : « *pour être employé à l'église* »<sup>450</sup>. En 1732 et 1735 les comptes mentionnent également l'église pour l'emploi de l'argent du frère Bruno. En 1737<sup>451</sup>, une nouvelle étape fut franchie ; le produit de deux années de vente de l'apothicairerie, soit 1745 livres, fut employé pour des réparations. Les comptes mentionnent clairement le caractère vital de cet apport financier.<sup>452</sup> Cette date constitue le

---

<sup>445</sup> « Courbes des recettes provenant de l'apothicairerie à destination des dépenses générales ». Figure N° 7 (An.). A noter que les dernières années visibles sur le graphique ne sont pas réellement justes. Il y a une absence de données pour l'apothicairerie entre 1733 et 1735, ainsi qu'en 1736. Mais il est indiqué en 1737 que la somme de 1745 livres est « *reçu du produit de deux années de l'Apothicairerie* » (ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe n° 6, 1737.). Afin d'avoir un graphique plus lisible, nous avons pris parti de diviser les sommes en fonction des années.

<sup>446</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1731.

<sup>447</sup> « *300 de frere Bruno pour vente de remedes* ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1723.

<sup>448</sup> Laurent Borne a souligné l'ouverture vers l'extérieur des apothicaireries cartusiennes, s'apparentant « parfois à des lieux de rencontre, à de véritables *cabinets de curiosité*, qui suscitent l'intérêt des hôtes de passage et des étrangers... » BORNE, Laurent, *op. cit.*, p. 122.

<sup>449</sup> « L'Ordre de Saint Bruno a prouvé jusqu'à récemment son intérêt pour la chimie et la pharmacie en élaborant une grande quantité de produits (baumes, pommades, plastrons hygiéniques, liniments camphrés, tisanes dépuratives, pastilles de bourgeons de sapin et même dentifrice! ». *Ibidem*, p.154.

<sup>450</sup> ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1730.

<sup>451</sup> C'est notamment en 1737 que le chantier de construction de l'écurie débuta. Voir. ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1737.

<sup>452</sup> « *Sans le secours du produit de l'Apothicairerie conduite par le bon frere Bruno Izoard Convers qui a remis a dom vicaire la somme de 1745 livres on n'auroit osé entreprendre la plus grande partie des*



point d'orgue de l'activité de l'apothicairerie dans les comptes. En 1740, 300 livres sont encore mentionnées provenant de l'apothicairerie<sup>453</sup> et en 1742, 150 livres<sup>454</sup>. Ce sont les dernières mentions de recette extraordinaire venant de l'apothicairerie. En 1742, il est mentionné que le frère Cosme<sup>455</sup> s'occupait du laboratoire, remplaçant le frère Bruno Izoard.

### **L'obédience et la chartreuse : analyse.**

Plusieurs analyses peuvent être formulées sur l'apport de l'apothicairerie. On ne peut réellement établir de comparaison avec les dons de Dom Le Masson au début fin 17<sup>e</sup> siècle. Les fonds de l'apothicairerie ne créent pas de « dynamique » spécifique de construction, à part l'année 1737 où ce produit financier prend un aspect providentiel. On distingue par contre nettement la progression des revenus, de l'importance des fonds. Jusqu'en 1730, des revenus peu importants sont venus généreusement se glisser dans la recette générale de la chartreuse, avant d'adopter un caractère plus important pour être orientés de manière spécifique aux besoins de l'église, de la sacristie. Et finalement, rendre un grand service à la chartreuse en 1737 pour les travaux de l'église et de l'écurie. La relation entre l'apothicairerie et la chartreuse n'est cependant pas très claire. Le laboratoire paraît jouir d'une certaine « autonomie » au sein du couvent, ses fonds ne semblent pas confondus avec ceux de la maison. Et la lecture des comptes donne l'impression que le frère Bruno fait « don » de ses bénéfices à la chartreuse... Le procureur Augustin Claret en 1744 ne pensait à priori pas la même chose : « *La reverence, outre le revenu de Moras, avoit encore celuy des bois et planches et prenoit ce que bon luy sembloit chez le frere Bruno.* »<sup>456</sup>

Les modalités et interactions entre la chartreuse et l'apothicairerie restent encore floues. De même nous ne savons pas ce qu'il advient de l'apothicairerie après 1737, mais en 1789 il semblerait qu'il y avait un apothicaire à la chartreuse de Prémol.<sup>457</sup>

---

*Reparations suivantes parcequ'on n'auroit pû fournir a la depense.* » ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1737.

<sup>453</sup> *Ibidem*, annexe N° 6, 1740.

<sup>454</sup> *Ibidem*, annexe N° 6, 1742.

<sup>455</sup> *Ibidem*, annexe N° 6, 1742.

<sup>456</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1744.

<sup>457</sup> « *Un dernier apothicaire (frère convers) fut Pierre Lotard, attaché d'abord à la Grande Chartreuse et successivement à la chartreuse de Prémol, d'où il sortit en quittant l'habit religieux en 1790, il avait 35 ans.*

L'apothicairerie a pu continuer à fonctionner sans que cela ne soit indiqué dans les comptes...<sup>458</sup> Ce sujet ouvre un champ de recherche très important pour l'histoire cartusienne, comme l'a déjà souligné Laurent Borne dans son article. Le circuit d'approvisionnement en matière première pourrait par exemple être étudié<sup>459</sup>. Quel rôle l'apothicairerie jouait-elle dans la vie locale de la région, les habitants de Vaulnaveys venaient-ils y acheter de quoi se soigner ? Un phénomène similaire peut néanmoins être observé, une similitude entre la maison mère et celle de Prémol. L'apothicairerie obéit à des besoins proprement cartusiens, le soin et la prévention des maladies au sein du couvent ; car la maladie individuelle ou collective perturbe le bon fonctionnement du *propositum* cartusien.<sup>460</sup> Mais la fonction première évolua et un décalage vers le monde extérieur se produisit, les chartreux se mirent à commercialiser le fruit de leur production<sup>461</sup>. Il n'y a pas eu cependant la volonté première de créer des structures économiques pouvant rapporter de quoi subvenir, contrairement par exemple aux onéreux investissements de Prémol dans l'exploitation des mines de fer.<sup>462</sup>

Nous expliciterons un dernier point avant de clore cette partie sur l'apothicairerie en soulignant le rôle fondamental d'un homme. Le frère Bruno semble en effet avoir été la clef de voûte de ce vaste ensemble. J.J.A Pilot s'en était déjà rendu compte au XIXe siècle : « *elles avaient un apothicairerie dirigée par un frère convers Bruno Izoard, homme intelligent, apprécié de toute la communauté et qu'on se plaisait à désigner sous le nom de bon frère Bruno* »<sup>463</sup>. C'est sous sa direction que l'apothicairerie de Prémol évolua au XVIIIe siècle. Les bénéfices du laboratoire mentionnés dans les comptes semblent étrangement suivre les années de présence de cet homme à Prémol.<sup>464</sup> J.J.A Pilot écrit que cet homme « *s'occupait également de l'officine des religieux de la grande chartreuse, à la*

---

*Rentré dans la vie civile, il fut apothicaire en second à l'hôpital militaire de Grenoble... »* BMG, 2J 397, SERPOLLET, Roger, *op. cit.*, p. 8.

<sup>458</sup> Par exemple, les comptes de la Grande Chartreuse ne mentionnaient pas au XVIIIe siècle la commercialisation des produits de la pharmacie. Voir PEPY, Emilie-Anne, *op. cit.*, p. 313. De plus nous savons que le frère Cosme s'occupait de l'apothicairerie en 1742.

<sup>459</sup> Nous savons que l'apothicaire de la chartreuse de Prémol disposait d'au moins un jardin. Nous trouvons aussi dans les comptes, des achats de plantes (exemple « *pour 6 livres fleurs d'orangers, violettes, racines, herbes, fleurs... 7 livres 8 sols.* » ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1691-1693).

<sup>460</sup> BORNE, Laurent, *op. cit.*, p. 155.

<sup>461</sup> Un décalage qui perdure encore de nos jours, puisque la vente de l'alcool de chartreuse se porte bien.

<sup>462</sup> « Les religieuses entreprirent de faire exploiter le minerai de fer de la montagne vers le milieu du XVIIIe siècle. Il était transporté pour la fonte aux hauts fourneaux des Chartreux à Fourvoirie. L'exploitation, peu importante, fut abandonnée. ». BRUANT, Jules, MOLMERRET, Joseph, *op. cit.*, p. 19.

<sup>463</sup> BMG, T.4929, PILOT de THOREY, Jean-Joseph Antoine, *op. cit.*, p.55.

<sup>464</sup> La dernière mention du frère Bruno apparaît en 1737 et la première du frère Cosme en 1742 (Voir ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6). Il est donc parti durant ces cinq années.

*pharmacie particulière de leur monastère*<sup>465</sup> ». Si ce fait est avéré, nous serions en présence d'une personne vraiment très compétente, ce qui expliquerait les sommes importantes rapportées en 1731 et 1737. Laurent Borne souligne que les situations variables des apothicaireries cartusiennes pouvaient s'expliquer par la qualité de la formation de l'apothicaire<sup>466</sup>. Nous serions d'avis que le frère Bruno excellait en sa science. D'autant plus que par une curieuse coïncidence, l'élixir végétal aurait été composé par Jérôme Maubec en 1737<sup>467</sup>, année où le frère Bruno fut mentionné pour la dernière fois dans les comptes. Il est possible qu'il fût envoyé de manière permanente à la Grande Chartreuse joindre sa science<sup>468</sup> à celle de l'autre apothicaire. Nous nous écartons grandement du sujet, mais ce point intéressant<sup>469</sup> de l'histoire cartusienne garde encore quelques pans de mystère et mériterait un éclaircissement.

---

<sup>465</sup> BMG, T.4929, PILOT de THOREY, Jean-Joseph Antoine, *op. cit.*, p.56.

<sup>466</sup> BORNE, Laurent, *op. cit.*, p. 99.

<sup>467</sup> PEPY, Emilie-Anne, *op. cit.*, p. 313.

<sup>468</sup> Pour M. Pilot de Thorey, c'est avec les résidus des élixirs fabriqués à Prémol que « *les chartreux commencèrent à fabriquer, sous le nom de mélise une liqueur jaune, perfectionnée depuis et devenue la liqueur de la grande chartreuse.* » BMG, T.4929, PILOT de THOREY, Jean-Joseph Antoine, *op. cit.*, p.56.

<sup>469</sup> L'origine actuelle de la chartreuse serait une recette de longue vie contenue dans un manuscrit remis aux chartreux de Paris par le maréchal d'Estrées en 1605... Emilie-Anne Pépy a souligné le caractère quelque peu « étrange » de la chose : « on voit mal pourquoi le frère de la maîtresse d'Henry IV aurait fait un tel don à une maison religieuse connue pour ses prises de position ligueuses ». PEPY, Emilie-Anne, *op. cit.*, p. 313.

Dans un certain nombre de cas, des fonds de la chartreuse furent spécialement destinés aux investissements dans le bâti, notamment à la fin du XVIIe siècle avec Dom Le Masson, ou certaines années du XVIIIe siècle avec la vente des produits de l'apothicairerie tenue par le frère Bruno Izoard. Enfin, quelques relations pourraient être établies entre certaines recettes extraordinaires et des travaux, mais rien de très probant ne nous permet de l'affirmer... On pourrait cependant établir une sommaire typologie des fonds. Ceux dont l'orientation est clairement destinée aux constructions furent des sommes relativement importantes. Il est donc possible que d'autres fonds spécifiques aient été destinés aux réparations, mais du fait du faible montant de ces derniers, le comptable n'a pas pris la peine de détailler... Le traitement des données archivistiques permet difficilement, dans le cas des financements, d'établir des tendances précises. Seules des parties prises au cas par cas (comme l'apothicairerie) nous ont permis d'obtenir des résultats plus solides. Nous retiendrons que de manière générale, les fonds n'ont pas manqué pour les constructions... Pour être plus clairs, il n'y avait pas réellement de fonds spéciaux destinés aux réparations, mais les importantes sommes d'argent acquises de manière extraordinaire par la chartreuse ont à plusieurs reprises été utilisées spécifiquement pour les bâtiments. Il n'y avait peut-être pas de planifications dans les projets de constructions, mais des projets de constructions pensés qui étaient établis et mis en place au moment où les fonds étaient en possession des chartreux, nous pensons par exemple à l'année 1737 et à la construction de l'écurie.

## ***Conclusion Partie II.***

L'analyse des différentes phases d'aménagements de la chartreuse a mis en valeur le rôle évident joué par la Grande Chartreuse et son général à la fin du XVIIe siècle. La campagne de couverture d'ardoises de la maison a été financièrement réalisée pour la plus grande partie grâce à l'argent fourni par Dom Le Masson. La marque de ce dernier se retrouve également dans la construction de l'infirmerie et dans la mise en valeur du domaine de Moras en 1696.<sup>470</sup> Au milieu du XVIIIe siècle, de nombreux aménagements ont modifié la physionomie du couvent. Des matériaux de qualités furent utilisés pour l'édification d'une écurie, et l'église mise en valeur dans les années 1760 par l'achat luxueux d'un maître autel sculpté. Des travaux révélateurs d'un changement concernant la politique architecturale qui apparaît beaucoup moins austère qu'au début du siècle. Concernant les réparations plus « ordinaires », une évolution croissante de l'investissement est visible pour tout le XVIIIe siècle. Notamment pour les achats d'ardoises qui sont devenus de plus en plus fréquents dans le temps. Quant aux financements des travaux, nous avons pu mettre en lumière le rôle parfois vital des activités de l'apothicairerie de Prémol, sous la direction du talentueux frère Bruno Izoard de 1718 à 1737.

---

<sup>470</sup> ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1696.

## **Partie 3**

-

**Un palais en montagne ?**

### ***Introduction partie 3.***

La partie précédente nous a permis d'étudier les aménagements qui furent apportés à la chartreuse au XVIII<sup>e</sup> siècle, les choix politiques des dirigeants au sujet du bâti. Au sein d'un septième chapitre, les représentations iconographiques seront passées à la loupe. L'analyse de ces images, mise en parallèle avec des données plus « sûres » issues de plans et d'observations, nous amènera à une meilleure connaissance globale des éléments architecturaux. De quelles manières les bâtiments étaient-ils disposés ? Comment expliquer des différences parfois flagrantes entre les représentations et le « réel » symbolisé par les ruines de la chartreuse ? C'est à ces questions que nous souhaitons apporter une réponse. Toujours dans l'optique d'une analyse plus fine du bâti, plus précise dans ses structures ; nous analyserons dans le chapitre huit les matériaux utilisés par la chartreuse à l'époque Moderne. Notamment selon des critères de provenances, de coût et de quantités. Enfin un dernier chapitre sera consacré aux artisans du bâti intervenus à Prémol à la fin de l'époque Moderne : leur origine géographique, leur profession et leur salaire....

## **Chapitre 7 – La composition visuelle du monastère.**

Au sein de ce septième chapitre, deux axes de recherches seront abordés : les représentations iconographiques de la chartreuse et la chartreuse réelle, dont l'organisation principale est encore largement observable sous le couvert forestier. Tout l'enjeu de la première partie du chapitre sera de tirer des informations intéressantes des représentations de Prémol, notamment une peinture du XVIIe ou XVIIIe siècle et plusieurs lithographies, afin de les rapporter à des éléments concrets, des sources plus fiables à notre disposition. Ces représentations nous permettront aussi de comparer l'architecture extérieure de Prémol avec celles d'autres chartreuses féminines, ou encore de chartreuses d'hommes situées à proximité de Prémol. Au sein de la deuxième partie de ce chapitre, nous analyserons les différentes parties du couvent en détail en nous aidant principalement du procès verbal de la chartreuse réalisé à la Révolution Française.



## ***1. La carte de la Grande Chartreuse : de l'utile à l'idéal.***

Plusieurs représentations de la chartreuse de Prémol nous sont parvenues : un dessin très schématique sur un plan des propriétés de Lesdiguières<sup>471</sup>, une lithographie extraite de *Maison de Chartreux*<sup>472</sup> et surtout une « carte »<sup>473</sup> conservée à la Grande Chartreuse, dont la date n'est malheureusement pas mentionnée. Régis Bertrand a attiré l'attention de la communauté scientifique sur cette collection en 1984, à l'occasion d'une exposition sur les Chartreux au Musée Dauphinois.<sup>474</sup> Conservées à la Grande Chartreuse, ces toiles sont des représentations de chartreuses de l'Ordre. La production de ces peintures s'est étalée sur plus de deux siècles et semble avoir eu plusieurs fonctions. Conservées dans une galerie de la maison-mère de l'ordre de Saint Bruno, elles étaient un ostensible miroir du rayonnement cartusien<sup>475</sup>, destiné aux Visiteurs ; mais permettaient aussi aux moines de la Grande Chartreuse de connaître les autres maisons de l'ordre.

Cependant, d'une manière générale, les tableaux ne correspondent que très rarement à la réalité, l'hypothèse a été avancée que ces peintures étaient en réalité des « permis de construire »<sup>476</sup>, qui devaient être avalisés par le Chapitre Général. Pour exemple, c'est après avoir vu en 1693 le tableau de la chartreuse de Marseille, que Dom Le Masson a interdit à Dom Berger la construction du dôme de l'église<sup>477</sup>... Ces tableaux auraient dès lors été réalisés au fur et à mesure que les projets de constructions étaient menés. Les peintures des cartes de la Grande Chartreuse n'ont donc pas toutes été menées à leur terme, et Régis Bertrand voit dans cet ensemble ce qu'il a appelé le « monasticon »<sup>478</sup> des chartreuses rêvées<sup>479</sup>, une définition claire en est donnée : « ...des chartreuses idéales, telles que leurs promoteurs les ont rêvées et que les contemporains du XVIIIe

---

<sup>471</sup> BMG, Cd. 766, *Carte topographique...op. cit.*, Plan N° 7.

<sup>472</sup> BMG, Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux...op. cit.*, illustration N° 11.

<sup>473</sup> BMG, V.h 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse. Chartreuse de Prémol, p. 31. Illustration N° 11 (An.).

<sup>474</sup> Exposition *Les chartreux. Le Désert et le Monde*. Voir. GIRARD, Alain, « Les Chartreuses rêvées », *L'Alpe : cultures et patrimoines de l'Europe alpine*, ° 14, janvier-mars 2002, p. 30.

<sup>475</sup> BERTRAND, Régis, « Le "Monasticon" des chartreuses rêvées ? Les représentations des maisons de l'Ordre conservées à la Grande Chartreuse », in GIRARD, Alain, LE BLEVEC, Daniel, *Les chartreux et l'art (XIVe-XVIIIe siècles, Actes du colloque de Villeneuve-lès-Avignon (15.18 septembre 1988))*, Maubourg, les Editions du Cerf. 1989, p. 367.

<sup>476</sup> GIRARD, Alain, « Les Chartreuses rêvées », *op. cit.*, p. 30.

<sup>477</sup> *Ibidem*, p. 30.

<sup>478</sup> En référence au *Monasticon* Bénédictin de la fin du XVIIe siècle.

<sup>479</sup> Voir. BERTRAND, Régis, « Le "Monasticon" des chartreuses rêvées... » *op. cit.*

siècle auraient dû les voir, si elles avaient été achevées... »<sup>480</sup>. Plus récemment Michel Carlat a réfuté l'idée de « permis de construire », montrant les différences trop importantes entre les iconographies et la réalité<sup>481</sup> ; ainsi que la nécessité de réaliser aussi des plans<sup>482</sup>. Il est en effet très probable que des plans supplémentaires furent réalisés pour les constructions, mais cela ne nuit en rien à l'hypothèse des « permis de construire », une peinture ne peut se substituer à un plan et ce fait explique les différences entre les peintures et la réalité. M. Carlat termine même sa rhétorique en affirmant que « ce sont d'abord des chartreuses rêvées ou plutôt idéalisées »<sup>483</sup>. Les chemins se croisent en ce point, il faut donc garder en tête cette idée d'iconographies « idéalisées », à utiliser de manière critique.

### **Une datation approximative.**

Ce résumé historiographique nous a paru nécessaire, avant d'entamer l'analyse de la carte de Prémol, afin de montrer que le sujet n'a pas épuisé toutes ses ressources, et que les chercheurs cartusiens ne sont pas encore tous d'accord sur une interprétation unique de ces peintures, peut-être même y aura-t-il toujours plusieurs interprétations possibles ? Quoi qu'il en soit, « ...chacune doit être confrontée à la documentation archéologique et iconographique disponible. »<sup>484</sup> Le problème pour la chartreuse de Prémol étant l'absence d'autres iconographies claires<sup>485</sup> permettant une comparaison visuelle... Dans l'ouvrage *Maison de Chartreux*<sup>486</sup> de nombreuses lithographies représentent les maisons de l'ordre, dont Prémol. Cependant les auteurs du livre ont simplement reproduit les cartes de la Grande Chartreuse, en y ajoutant des erreurs...<sup>487</sup> Si l'on compare la lithographie de

---

<sup>480</sup> *Ibidem*, p. 372.

<sup>481</sup> « Quand on peut le vérifier, il y a trop de différences entre réalisations et fin de travaux ». CARLAT, Michel, « Les Représentations des Chartreuses d'Europe au XVIIème et au XVIIIème siècle, d'après les Cartes conservées à la Grande Chartreuse et la collection de Losterneuburg », *Analecta cartusiana*, 207 (2), 2006, p.103.

<sup>482</sup> « Toutes ces réalisations pouvaient-elles être prise sans l'élaboration de plan ? Non, bien entendu... ». *Ibidem*, p. 98.

<sup>483</sup> *Ibidem*, p. 103.

<sup>484</sup> BERTRAND, Régis, « Le "Monasticon" des chartreuses rêvées... » *op. cit*, p. 372.

<sup>485</sup> Une autre représentation très schématique de Prémol est visible sur le tryptique en bois peint de la chartreuse de Nuremberg. La présence de Prémol dans les deux collections de cartes témoigne en tout cas de l'importance du monastère.

<sup>486</sup> BMG, Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux...op. cit*, illustration N° 11 (An.).

<sup>487</sup> « ...non seulement les auteurs de cette compilation ne se sont nullement souciés de vérifier le crédit à accorder à ces représentations anciennes de maisons disparues et ne signalent pas dans le cas d'Aix et Marseille qu'il s'agit de projets, mais leur traduction par la gravure se solde par un nombre importants de déformations et d'erreurs.» BERTRAND, Régis, « Le "Monasticon" des chartreuses rêvées... » *op. cit*, p. 375.

Prémol<sup>488</sup> et la carte de chartreuse, on y distingue tout un lot de petites différences bien que la filiation entre les deux œuvres soit évidente : certains bâtiments des obédiences sont devenus plus petits, des fenêtres ont disparu, le toit de l'église est devenu bien plus court, les deux petits cours d'eau passant à l'intérieur de l'enclos ont été réunis en un seul... Enfin, de même que pour la plupart des autres maisons, « le site accidenté se mue... en paysage mollement vallonné planté d'arbres en quinconce »<sup>489</sup>. Il n'y a donc pas grand intérêt à s'appuyer sur ce pastiche de la carte... Par contre les autres représentations pourront éventuellement nous servir d'éléments de comparaison. La chronologie des investissements architecturaux étudiés dans la partie II de ce mémoire nous sera également d'une aide précieuse, tout comme les plans conservés au sein du 17h17.

La tâche ne s'en révèle pas moins ardue car l'enjeu est de savoir si cette peinture a servi de « permis de construire » après l'incident de 1707, si elle a été peinte avant cette date et représente donc l'image rêvée du monastère du XVIIe ou si elle a été réalisée après 1715, une fois le monastère reconstruit... Plusieurs faits nous permettent d'éliminer une date trop tardive dans le XVIII<sup>e</sup> siècle, voir même avant 1735 : l'écurie dont le chantier commença en 1735<sup>490</sup> n'est pas indiquée sur la peinture alors qu'elle devrait se situer au Sud-ouest<sup>491</sup>, c'est-à-dire en bas à droite sur le tableau. Dès 1737, les canaux de la basse-cour furent creusés et les eaux réunies.<sup>492</sup> Or on distingue sur la carte au moins deux petits cours d'eau, qui symboliseraient très bien une eau mal maîtrisée. Enfin, l'emplacement de la porte actuelle<sup>493</sup>, qui fut modifiée en 1739 où un nouveau portail en pierre de taille fut construit<sup>494</sup>, et où la porte de Séchilienne qui apparaît sur la carte de Chartreuse fut murée. Trois mentions nous prouvant déjà que la peinture a été réalisée avant 1735... Pour la suite, il y a deux grandes hypothèses : soit il s'agit d'une représentation du monastère à la toute fin du XVIIe siècle, soit d'une représentation du monastère du XVIIIe siècle, les deux étant idéalisées...

---

<sup>488</sup> BMG, Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux...op. cit*, illustration N° 11 (An.).

<sup>489</sup> BERTRAND, Régis, « Le "Monasticon" des chartreuses rêvées... » *op. cit*, p. 375.

<sup>490</sup> ADI, 17H 24, *op. cit*, annexe N° 6.

<sup>491</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit*, Plan de la chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent. 1791. Carte N° 2 (An.). Emplacement G dans la légende.

<sup>492</sup> ADI, 17H 24, *op. cit*, annexe N° 6, 1737.

<sup>493</sup> D sur le plan de la Révolution, le nouveau portail fut orienté à l'Ouest en 1739, tandis que le précédent était orienté au sud. Voir. ADI, 1Q 363, *op. cit*, Plan de la chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent. 1791. Carte N° 2 (An.).

<sup>494</sup> ADI, 17H 24, *op. cit*, annexe N° 6, 1739.

### Quel rôle pour cette carte ?

Un certain nombre de faits pourraient nous faire pencher vers la première hypothèse. On distingue sur la carte l'entrée intérieure (cloître des religieuses) de la chartreuse : un portique d'entrée doré avec un fronton décoré. Il y a d'ailleurs une partie du monastère dont le portique et les bâtiments situés à sa gauche ne peuvent avoir existé sur le plan du XVIII<sup>e</sup><sup>495</sup>, il n'y a pas la place pour qu'ils puissent avoir été détruits par la suite, sauf éventuellement le portail. De plus le mur de l'enclos du XVIII<sup>e</sup> siècle (dont les traces sont visibles à l'heure d'aujourd'hui)<sup>496</sup> démarre à angle de l'extrémité Sud-ouest de la chartreuse, or sur le plan du XVIII<sup>e</sup><sup>497</sup>, il démarre du côté Ouest de l'église, à l'emplacement du portique sur la peinture... Quoi qu'il en soit si cette peinture représente le monastère à la fin XVII<sup>e</sup> siècle, c'est bel et bien une chartreuse « rêvée » car tous les toits (sauf une écurie avec un toit marron, sûrement en essandoles ou en tuiles) sont recouverts d'ardoises...alors que seule une partie du couvent l'était à cette date<sup>498</sup> (dont notamment l'église). Pour certaines chartreuses de Provence<sup>499</sup>, on a fait appel au même peintre, Jean Claude Cundier, autour des années 1690<sup>500</sup>, ce qui pourrait donc fonctionner avec Prémol. Mais la chartreuse ne fait plus partie de la chartreuse de Provence depuis le XVI<sup>e</sup><sup>501</sup> siècle, cela réduit donc les probabilités d'un artiste similaire. La chartreuse de Durbon (province de Provence) pourrait avoir été peinte par le même peintre que Prémol, mais si l'on compare les œuvres, on s'aperçoit assez rapidement que les traits de la chartreuse de Durbon sont de guingois et que ce sont les ressemblances architecturales (toits en ardoises, couleurs du paysage, forme des jardins...) qui nous ont induit cette idée. Ces deux peintures sont donc sûrement issues de peintres différents.

Ces mêmes données peuvent être clairement interprétées d'une manière différente... La chartreuse de la peinture est trop proche de la chartreuse actuelle pour être du XVII<sup>e</sup> siècle...mais elle est trop différente de la chartreuse reconstruite en 1707 pour avoir été peinte d'après la vue de cette chartreuse en élévation, c'est-à-dire après 1715...

---

<sup>495</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit*, Plan de la chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent. 1791. Carte N° 2 (An.).

<sup>496</sup> « Photo de l'enclos côté Nord-Ouest (18/05/10). » Illustration N° 5 (An.).

<sup>497</sup> *Ibidem*.

<sup>498</sup> Voir. Partie II, chap. 4 dudit ouvrage.

<sup>499</sup> La province de Provence comprenait : Durbon, Montrieux, Val Sainte Marie, La Verne, Valbonne, Bonpas, Villeeneuve-lez-Avignon, Aix en Provence, Marseille. Voir. BERTRAND, Régis, « Le "Monasticon" des chartreuses rêvées... » *op. cit*, p. 378.

<sup>500</sup> GIRARD, Alain, « Les Chartreuses rêvées », *op. cit*, p. 35.

<sup>501</sup> BERTRAND, Régis, « Le "Monasticon" des chartreuses rêvées... » *op. cit*, p. 378.

On peut donc penser qu'elle a été faite au moment de sa reconstruction, reprenant donc l'idée d'un « permis de construire ». Les mêmes remarques faites plus haut appuient cette idée : le fameux portail décoré et doré, devant l'église a pu être jugé superflu par la Grande Chartreuse, un peu trop ostentatoire...et il n'a donc pas été construit. Nous n'avons d'ailleurs jamais retrouvé de mention de ce portail dans les comptes, aucune réparation... Ce qui a impliqué une modification du tracé de l'aile gauche de la première cour de la chartreuse, qui a été greffée à l'enclos. Car cet enclos (Sud-ouest) ne pouvait être situé comme sur la carte de chartreuse, la plaine descendant en pente jusqu'à la rivière. De plus, il est logique que l'enclos suive le chemin menant à Vaulnaveys. Là encore, il n'y a pas de certitude car il est clair que des modifications importantes ont été entreprises en 1748<sup>502</sup>, touchant de près cette partie du couvent. La configuration de l'aile Ouest telle qu'on la voit sur la peinture a pu donc être modifiée pour devenir ce que l'on voit sur le plan de la Révolution.<sup>503</sup> L'idée de chartreuse rêvée reste entière par la vision d'une chartreuse entièrement recouverte d'ardoises, vision idéale des recommandations de Dom Le Masson fin XVIIe. De plus sur la peinture, on ne distingue pas l'infirmerie construite en 1697<sup>504</sup> qui fut intégrée dans le couvent.

Enfin une troisième hypothèse est défendable, la peinture représente bel et bien la chartreuse du XVIIIe siècle, sans pour autant être un permis de construire. Les différences de l'aile Sud de la première cour entre le plan de la Révolution et la peinture ont été gommées par des travaux, pouvant par exemple avoir eu lieu en 1748, avec la construction de la nouvelle porte d'entrée, la modification de l'enclos. Mais le portail d'entrée du couvent des religieuses et de l'église aurait été conservé comme le montrerait un plan daté de 1782.<sup>505</sup> On y distingue nettement une construction devant, intégrée dans l'église et permettant d'entrer au sein du cloître sans forcément passer par l'église... En partant de là, il est possible d'y ajouter une deuxième série de plans<sup>506</sup> représentant le fameux portail (moins clinquant que sur la peinture), la face Ouest de l'église et une partie du couvent des religieuses. Il faut cependant noter des différences avec le plan de 1782... Nous ne

---

<sup>502</sup> Voir. Partie II, chap. 4 dudit ouvrage.

<sup>503</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit.*, « Plan de la chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent. 1791. » Carte N° 2 (An.).

<sup>504</sup> ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe n° 5, 1697.

<sup>505</sup> ADI, 17H 17, *op. cit.*, « Plan de la Maison de Prémol, 1782. » Plan N° 9 (An.).

<sup>506</sup> ADI, 17H 17, *op. cit.*, « Plan de l'entrée du grand cloître et de l'église. » Plan N° 10 (An.) et « Vue en élévation de l'entrée du grand cloître et de l'église. » Plan N° 11 (An.).

pouvons savoir si ces plans sont des représentations ou s'ils furent réellement menés à bien, mais la question d'une porte d'entrée au monastère paraît néanmoins importante, et c'est une donnée manquante sur le plan de la révolution. Il serait en effet étrange qu'il n'y ait pas eu une porte principale pour rentrer au sein du cloître... Pourquoi ce portail n'est-il pas dessiné sur les plans de la Révolution, alors qu'il est mentionné dans de nombreux plans ? N'a-t-il jamais été construit ? A-t-il été détruit avant que le plan des ingénieurs ne soit fait<sup>507</sup>. Le terrain accidenté de la chartreuse actuelle ne permet pas de corroborer une des hypothèses, seule une fouille permettrait éventuellement d'établir des faits concrets<sup>508</sup>. Une étude encore plus approfondie des archives, des comptes et des plans permettraient peut-être d'y voir plus clair mais le résultat n'est vraiment pas garanti. C'est en tout cas cette dernière hypothèse qui nous satisfait le plus...

#### **Une représentation complètement idéalisée.**

Cette représentation évoque la chartreuse de Prémol « rêvée », idéalisée, mais il n'y a pas de preuves nous indiquant une fonction de « permis de construire ». En l'état actuel des choses nous pensons que c'est le monastère du XVIII<sup>e</sup> siècle qui est représenté sur la peinture<sup>509</sup>, bien que ce ne soit pas tout à fait le plan de la chartreuse d'aujourd'hui. Et que la représentation a pu être faite alors que la chartreuse était terminée ou bien d'après les plans. Il est clair que nous manquons de données pour certifier distinctement une des hypothèses. La toile peut cependant nous fournir d'autres informations, les vues que nous donnent les tableaux sont celles des dirigeants des chartreuses, des prieurs. Il y a souci à Prémol, comme dans beaucoup d'autres chartreuses, de montrer le monastère dans son environnement naturel, son désert. A Prémol, la forêt n'apparaît cependant qu'en haut du tableau et apparaît beaucoup moins menaçante que pour la carte de Durbon<sup>510</sup>, où la forêt entoure presque complètement la chartreuse et les arbres sont plus foncés. La

---

<sup>507</sup> Les années 1740 pourraient avoir été celles de sa destruction, d'après les comptes. Beaucoup d'argent fut investi dans les trois bâtiments proches de cette porte (appartement des dames, des Frères et des visiteurs) durant cette période. Peut-être que l'appartement des visiteurs était situé trop près du cloître des moniales (puisque le mur jouait le rôle d'enclos), expliquant ainsi la nature du plan qui a été rédigé en 1793.

<sup>508</sup> Le principal problème des plans est l'impossibilité de savoir s'ils ont été réalisés. La présence de projets dans les plans de Prémol nous confirme le risque...

<sup>509</sup> BMG, V.h 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse. Chartreuse de Prémol, p. 31. Illustration N° 11 (An.).

<sup>510</sup> BMG, V.h 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse. Chartreuse de Durbon, p. 16. Illustration N° 10 (An.).

représentation de Prémol<sup>511</sup> nous montre une nature maîtrisée : des allées de petits arbres bien rangés les uns après les autres, au second plan en bas de la peinture (derrière la cartouche) ou encore sur le côté droit de l'enclos de la chartreuse, en direction de l'Est. Les jardins accentuent cette vision, géométriquement bien ordonnés autour de la chartreuse.

L'horizon est extrêmement limité contrairement, par exemple à la chartreuse de Beauregard.<sup>512</sup> Ce qui accentue l'étroitesse de l'espace utilisé, l'idée d'un enclos naturel en dehors de celui que les hommes ont construit, en supplément. La division entre l'extérieur de la clôture et l'intérieur est encore plus marqué, où selon les mots de Régis Bertrand « règnent la ligne droite, la symétrie et les plans géométriques. »<sup>513</sup> L'environnement est aussi particulièrement visible sur la peinture de Prémol : on peut distinguer dans les jardins au Nord et à l'Est du monastère (en haut sur la toile) pas moins de huit moniales, la plupart semblent porter des voiles blancs et devaient donc représenter des professes. Une, solitaire, à droite de la buanderie a un voile noir et devait donc représenter une vierge consacrée<sup>514</sup> ; il y en a aussi d'autres représentées dans la cour intérieure du grand cloître. Un autre personnage se tient dans la première basse cour, en dehors du cloître des moniales, il pourrait s'agir d'un frère convers ou d'un des officiers de la maison. Enfin, en dehors de la chartreuse, devant la porte de Séchilienne se tiennent plusieurs personnes qui ne semblent pas être des religieux d'après leurs habits. Ils pourraient être des visiteurs, des familiers de la maison ou encore des pauvres recevant l'aumône. Ils témoignent en tout cas d'un lien avec le monde extérieur, ce même lien que l'on perçoit de manière beaucoup plus prononcé sur la peinture de la chartreuse de Salettes<sup>515</sup>, où l'on voit en arrière plan les bateaux de commerce navigant sur le fleuve. Ces petits personnages ne sont en tout cas pas là par hasard, « ils peuvent être le symbole des liens qu'une communauté entretient avec le monde »<sup>516</sup>. La peinture de Durbon nous offre l'exemple inverse, aucun de ces petits personnages n'est visible, ce que Régis Bertrand appelle une « chartreuse rurale close sur

---

<sup>511</sup> BMG, V.h 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse. Chartreuse de Prémol, p. 31. Illustration N° 11 (An.).

<sup>512</sup> BMG, V.h 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse. Chartreuse de Beauregard, p. 28. Illustration N° 13 (An.). Les anciennes moniales de Prémol fonderont en 1822 la chartreuse de Beauregard, près de Voiron. Voir SERPOLLET, Roger, *Le monastère de Prémol...op. cit.*, p. 26.

<sup>513</sup> BERTRAND, Régis, « Le "Monasticon" des chartreuses rêvées... » *op. cit.*, p. 372.

<sup>514</sup> Voir Partie 1, chap. 3, sous partie 1 du présent ouvrage.

<sup>515</sup> BMG, V.h 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse. Chartreuse de Salettes, p. 32. Illustration N° 14 (An.).

<sup>516</sup> BERTRAND, Régis, « Le "Monasticon" des chartreuses rêvées... » *op. cit.*, p. 372.

elle-même »<sup>517</sup>. La peinture de Prémol nous apporte la vision de l'idéal où tout est en ordre, propre, sans dégradation. La grandeur de la vocation cartusienne y est assumée sans tâche et sans emphase, dans la simplicité.

## ***2. Quelques éléments d'analyses fiables.***

### **Toitures et disposition du bâti.**

Certains éléments de l'iconographie peuvent être utilisés comme des informations d'un caractère plus fiable. La carte de Prémol peut ainsi nous permettre d'analyser sommairement l'architecture de la maison. L'élément le plus symbolique dans la comparaison des sources écrites et de l'iconographie étant bien évidemment la toiture en ardoises. Un chantier engagé par Dom Le Masson fin 17<sup>e</sup> dans la lutte contre les incendies, et poursuivi tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle avec une provenance variable des ardoises<sup>518</sup>. Nous avons déjà mentionné la reconstruction de la Grande Chartreuse et le choix significatif de Dom Le Masson après un énième incendie, de remplacer les toits de bardeaux par des ardoises venues des Ardennes<sup>519</sup>. Entretenant de ce fait de coûteux travaux afin d'installer des charpentes capables de supporter le poids des ardoises et s'attirant par la même les foudres de l'abbé de Rancé.<sup>520</sup>

M. Alain Belmont a étudié l'origine de ces toits en ardoises, démontrant que les chartreux ne furent pas les premiers à adopter ce type de couverture. Le château de Vizille en est recouvert entre 1611 et 1620, et la mention la plus ancienne d'un toit de ce type remonte même à 1588.<sup>521</sup> Selon lui, l'origine de ces toits serait plutôt à chercher dans un double héritage, l'influence du style architectural du Nord de la France et l'héritage des couvertures en essandoles de la région dauphinoise qui présentent des caractéristiques<sup>522</sup>

---

<sup>517</sup> *Ibidem*.

<sup>518</sup> Les matériaux sont étudiés plus en détails dans au sein du chapitre 8, Partie 3.

<sup>519</sup> SPILLEMAECKER, Chantal (dir.), *op. cit*, p. 54.

<sup>520</sup> Voir. DEVAUX, Dom Augustin, « Dom Le Masson et l'architecture cartusienne... », *op. cit*, p. 354.

<sup>521</sup> BELMONT, Alain, « L'Histoire des toits "dauphinois" : quelques résultats de recherche », *Le Monde alpin et rhodanien*, n° 4, 1994, p. 9.

<sup>522</sup> « ...les combles en chaume ou essendoles avaient une forme analogue aux toits « dauphinois » actuels. Ils présentaient notamment la même pente de 45 à 60 degrés, nécessaire pour faire glisser la pluie et la neige. » BELMONT, Alain, « L'Histoire des toits "dauphinois"... », *op.cit*, p. 10.



similaires aux toits en ardoises.<sup>523</sup> Evoquant même des exemples de passages aux tuiles plates sans changement de charpentes...<sup>524</sup> Le cas de Prémol se glisse parfaitement au sein de cette vision globale, puisque la chartreuse avait auparavant des toits en bardeaux de bois remplacé par les ardoises.<sup>525</sup> Il illustre cependant une mise en place relativement tardive de ces nouvelles toitures, qui n'empêchèrent cependant pas la destruction par le feu de la chartreuse en 1707. L'aménagement de ces couverts donne à Prémol une particularité architecturale, un exemple subordonné et particulièrement visible de la politique d'uniformisation menée par Le Masson. Nous gardons cette interprétation de l'histoire pour l'installation des ardoises, toutefois des archives du XVIIe auraient pu nous confirmer les faits. La proximité de Prémol avec Vizille, pourrait en effet laisser imaginer que les toits en ardoises ont pu être installés avant l'intervention de Dom Le Masson... En l'occurrence, rien ne nous l'indique.

Les représentations en plan et figurées de Prémol ne nous montrent pas de singularité dans la disposition des bâtiments. L'église joue un rôle évident de pivot, entre le cloître des religieuses et celui des moines, le bâtiment où ces hommes et ces femmes se rencontrent, et où la liturgie qui rythme leur vie s'assume. Ce premier ensemble<sup>526</sup> accueillait aussi la salle de la sacristie, du chapitre et le réfectoire. Les autres bâtiments de la chartreuse étaient répartis dans une première cour, située avant le premier enclos des religieuses. Ces bâtiments formaient en réalité un mur à l'Est et au Sud. Accolés les uns aux autres, ils fermaient la chartreuse à cet endroit et il n'y avait pas de clôture. La vue du plan de la révolution présente certes un aspect différent de celui de la peinture. Y a-t-il eu un changement, la clôture de l'angle Sud-ouest a-t-elle été supprimée ? En tout cas, au moment où le plan a été tracé, la première cour était en partie fermée par la disposition des bâtiments.

Dom Augustin Devaux juge assez morne la régularité des cours des chartreuses de Salettes et de Prémol, du fait de façades dépourvues de saillies<sup>527</sup>. Il est vrai que la peinture

---

<sup>523</sup> *Ibidem*, p. 11 et 12.

<sup>524</sup> « [...] ainsi à Chirens, où sur les halles les tuiles de bois cèdent en 1685 la place aux tuiles écailles [...] ».  
*Ibidem*, p. 11.

<sup>525</sup> Voir Chapitre 4, sous-partie 1.

<sup>526</sup> Grande cloître des moniales, petit cloître des religieux et église...

<sup>527</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 240.

de Salette<sup>528</sup> laisse cette impression, un peu moins pour Prémol du fait de la disposition de la première cour et du jardin de l'apothicaire qui introduit une rupture. En réalité, il est assez étonnant qu'un tel plan ait été adopté pour la reconstruction de Prémol. Dom Augustin Devaux, qui a analysé l'architecture cartusienne, montre qu'après la reconstruction de la Grande Chartreuse après 1676, d'autres types de plans s'imposèrent avec des bâtiments d'obédiences à pavillons, où encore plus poussés, à « ailes en retour »<sup>529</sup>. Un exemple illustrant ce plan est la chartreuse de Mélan<sup>530</sup> (Haute-Savoie), construite en 1680, soit presque 30 années avant Prémol. Ce type de plan était banal en France, pour les constructions civiles, mais il fut initié au sein de l'ordre cartusien par Dom Le Masson<sup>531</sup>. Nous pouvons retrouver ici un premier détachement de Prémol face à la politique architecturale menée par le chapitre Général. Le général décédé, ce n'est pas un plan à pavillon qui fut adopté à Prémol, mais un type de plan finalement plus proche des projets<sup>532</sup> que nous avons analysés auparavant. Le paysage alentour, l'implantation de la forêt, les cours d'eau, la tradition ont peut-être amené les chartreux de Prémol à ne pas adopter ces plans en pavillons.

#### **De la simplicité de l'architecture cartusienne.**

« Si Dom Le Masson a profondément marqué son influence dans l'histoire ou l'évolution des plans, il fut beaucoup moins suivi dans le caractère qu'il imprima aux façades de la maison-mère ».<sup>533</sup> Seuls deux bâtiments de la chartreuse de Prémol sont encore debout, et ils firent l'objet d'aménagements au XIXe et XXe siècle. Il est donc difficile d'analyser les façades autrement qu'avec la peinture de la galerie des cartes... Des fenêtres rectangulaires étaient visibles dans tous les monastères<sup>534</sup> de la province de Chartreuse. Quoique des représentations<sup>535</sup> de Prémol en ruine au XIXe siècle nous dévoilent l'existence d'un portail en plein cintre et d'une fenêtre triogiflée. Il est difficile de savoir si ces aménagements ont été faits durant la construction, début XVIIIe ou si ces modifications eurent lieu plus tard, pendant les nombreuses campagnes de réparations de

---

<sup>528</sup> BMG, Vh 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse. Chartreuse de Salettes, p. 32. Illustration N° 14 (An.).

<sup>529</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 240.

<sup>530</sup> BMG, Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux...op. cit.*, illustration N° 3 (An.).

<sup>531</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 241.

<sup>532</sup> Voir. Plan N° 4, 5 et 6 du tome 2 des annexes du présent ouvrage.

<sup>533</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 245.

<sup>534</sup> Voir les peintures des chartreuses de Salettes (Illustration N° 14) et Durbon (Illustration N° 10).

<sup>535</sup> ADI, 7F 180, Ruines de la Chartreuse de Prémol. 1858. Illustration N° 15 (An.).

l'église... Au premier abord, nous penserions que la façade de l'église qui y est représentée donnait sur l'intérieur du couvent, en direction de l'Ouest. Or une photo en noir blanc<sup>536</sup> nous montre, alignés côte à côte le portail en plein cintre<sup>537</sup> et les « yeux de chouettes », les deux voûtes de l'ancien cloître des religieux. D'autant plus que la lithographie de l'album du Dauphiné confirme le fait<sup>538</sup>. Sur la peinture, le mur partant de l'angle gauche de l'église était un mur d'enclos, il semble singulièrement épais, voir même plus proche d'une muraille...<sup>539</sup> Quand aux fenêtres, l'inspiration gothique paraît évidente, si l'on se fie à la représentation de l'album du Dauphiné, on serait même tenté d'apercevoir de nombreux rameaux enchevêtrés partant du haut de la baie<sup>540</sup>. Quoi qu'il en soit cette façade aurait une place pertinente sur une représentation de la chartreuse médiévale... A-t-elle survécu aux incendies ? Ou les dirigeants ont-ils reconstruit l'église de cette manière ? Bien que les arcs en plein cintre n'aient pas disparu de l'architecture cartusienne à cette date, la différence architecturale est clairement visible avec les autres bâtiments de la chartreuse de Prémol.

D'après Augustin Devaux, les portes furent les seuls éléments où la décoration se généralisa dans les temps classiques, quelques rares chartreuses ne reçurent aucune ornementation : « on ne les rencontre guère que dans la province de Chartreuse avec le sévère Dom Le Masson comme directeur des travaux...<sup>541</sup> ». La peinture de Prémol<sup>542</sup> nous montre en tout cas, un petit portail, la décoration est singulièrement difficile à analyser. Par contre la porterie construite en 1739<sup>543</sup> est un portail monumental en plein cintre encore visible de nos jours.<sup>544</sup> L'ensemble du bâtiment a été muré, mais on distingue clairement de chaque côté de la porte deux pilastres, supportant un entablement, complication courante selon Dom Devaux.<sup>545</sup> On trouve dans les comptes des mentions d'achats de peinture<sup>546</sup> pour le portail, il est donc possible qu'il fut peint au milieu du XVIIIe siècle...

---

<sup>536</sup> Voir. ADI, 9 Fi 4879, Prémol, Sépia. Illustration N° 16 (An.).

<sup>537</sup> La porte d'entrée faisait 6 mètres de haut. Voir SERPOLLET, Roger, *Le monastère de Prémol...op. cit.*, p. 27.

<sup>538</sup> Gravure de Victor Cassien. CASSIEN, DEBELLE, *Album du Dauphiné*, Editions des 4 seigneurs, Grenoble, 1967, tome 1. p.139. Illustration N° 2 (An.).

<sup>539</sup> On peut constater l'épaisseur du mur sur cette photo du mur de l'enclos côté Nord-ouest (2). Illustration N° 17 (An.).

<sup>540</sup> Voir. ADI, 7F 180, Ruines de la Chartreuse de Prémol. 1858. Illustration N° 15 (An.).

<sup>541</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 249.

<sup>542</sup> BMG, V.h 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse. Chartreuse de Prémol, p. 31. Illustration N° 11 (An.).

<sup>543</sup> Construction de la porte en 1739. ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1739.

<sup>544</sup> Photo du portail de la porterie de Prémol. Illustration N° 18 (An.).

<sup>545</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 250.

A la fin du XVIIe siècle, on peut reconnaître à Prémol « l'esprit de simplicité cartusien teinté d'un peu de style Louis XIV »<sup>547</sup> et la volonté d'uniformisation du Chapitre Général, très visible à Prémol, géographiquement proche de la maison-mère. Tout autant que les campagnes de couvertures en ardoises, l'aménagement du clocher fin XVIIe<sup>548</sup> pourrait illustrer<sup>549</sup> ce fait. « La vraie bataille entre cette tradition spirituelle et les tendances de l'art contemporain se livrera pour les églises »<sup>550</sup>. Rien de plus vrai à cela que pour Prémol où la constitution en un vaisseau unique reste traditionnelle mais où l'un des aménagements de la façade (visible sur les représentations) amène à des questionnements et où la décoration intérieure fut adaptée aux goûts du siècle.<sup>551</sup> L'austérité a été peu à peu abandonnée, de manière progressive depuis le début du XVIIIe siècle, venant se cristalliser dans l'achat du maître-autel, les peintures dorées de l'église... Des vitraux ont également été installés en 1737<sup>552</sup>, ils devaient très probablement être blancs avec des larges bordures de couleur<sup>553</sup>.

Au terme de son analyse architecturale, Dom Augustin Devaux a constaté l'échec du grand général, dans sa tentative de rupture avec les courants architecturaux contemporains, précisant un « échec inégal d'ailleurs, et d'autant plus profond que les provinces étaient moins soumises à l'autorité centrale. »<sup>554</sup> A Prémol, l'influence de Dom Le Masson se prolongea dans les toits en ardoises, les façades régulières et leurs nombreuses fenêtres carrées ; mais lors de la reconstruction de la maison, après 1707, le prieur n'adopta pas la disposition à ailes en retour chère à Le Masson et l'aménagement intérieur de l'église tout au long du XVIIIe siècle nous montre une certaine opposition à l'idée de « simplicité austère ». Au finale, la disposition de Prémol est unique, car elle

---

<sup>546</sup> « a dépensé pour mettre en couleur les portes et le croix minion vend de gris ocre petit et grand pinceaux le tout monte a la somme de 12; 2 » ADI, 17H 24, op. cit, annexe N° 6, 1740. « pour couleurs du portail, verd de gris, ocre et litarge : 9livres et 18 sols ». ADI, 17H 24, op. cit, annexe N° 6, 1750.

<sup>547</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 261.

<sup>548</sup> ADI, 17H 23, op. cit, annexe N° 5, 1695.

<sup>549</sup> « Les maisons de la province de Chartreuse cependant restaient très fidèles aux beffrois à clochetons pyramidaux très pointus... » DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 273.

<sup>550</sup> *Ibidem*, p. 261.

<sup>551</sup> Un bassin de marbre en 1737 (ADI, 17H 24, op. cit, annexe N° 6, 1737) et surtout le maître autel en 1757 (ADI, 17H 24, op. cit, annexe N° 6, 1757).

<sup>552</sup> « Pour les deux grands vitraux de l'Eglise compris les verres de plomb les journées des 2 vitriers le fer, les fils de fer pour le grillage du vitrau des V.bles religieuses:181livres et 2 sols ». ADI, 17H 24, op. cit, annexe N° 6, 1737.

<sup>553</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Architecture...op. cit.*, p. 300.

<sup>554</sup> *Ibidem*.

représente l'union de plusieurs tendances, le fruit de la lutte entre le Chapitre Général (et ses Visiteurs) et les volontés du prieur de Prémol. Il est donc probable que la personnalité de ce dernier devait jouer au sein des relations de la maison de Prémol à la Grande Chartreuse. Ce qui fut finalement le cas de toutes les maisons de l'ordre, et amène Dom Devaux à affirmer la non-existence d'une école d'architecture cartusienne, mais à parler « d'écoles régionales cartusiennes, présentant des caractères propres parmi l'ensemble des constructions de l'ordre »<sup>555</sup>. Par ses toitures en ardoises et ses façades, Prémol appartenait pleinement à l'école architecturale cartusienne de sa région, mais certains aménagements (disposition des bâtiments lors de la reconstruction, aménagement de l'église...) témoignent de l'influence de caractères locaux (matériaux, décisions du prieur...).

### ***3. L'intérieur de la chartreuse pièce par pièce.***

Le 10 septembre 1790 eut lieu un inventaire mobilier des « *Dames Religieuses Chartreuses de la Maison de Prémol* »<sup>556</sup>. Le procès verbal qui a été dressé, nous apporte, outre l'inventaire des biens, une description de la maison. Nous avons décidé de reprendre sa description en y ajoutant des commentaires et précisions, et en y soulevant éventuellement des interrogations...

#### **La cour d'entrée et les obédiences.**

"A fone entrée se trouvent de chaques côtés due portail, une pavillon destiné au logement des étrangers et du portier"<sup>557</sup>. La porterie est bien visible sur le plan qui l'accompagne (D)<sup>558</sup>, elle mesurait environ 12 mètres et demi sur 8 mètres, flanquée des deux côtés par des carrés de 8 mètres sur 8<sup>559</sup>, logements des étrangers et du portier. La

---

<sup>555</sup> *Ibidem*, p. 332.

<sup>556</sup> ADI, 1Q363, District de Grenoble. Maisons religieuses. Registres des inventaires mobiliers ecclésiastiques, des maisons religieuses et autres. De la lettre A jusqu'à la lettre U. 1790 à l'An 4. « Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuse de la Maison de Prémol du 10 septembre 1790. Description de la Maison. » Annexe N° 7.

<sup>557</sup> *Ibidem*.

<sup>558</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit*, Plan N° 3 (An.). Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominant ce couvent (vue 2).

<sup>559</sup> L'ensemble des mesures de cette sous-partie B a été calculé à l'aide des données du plan réalisé par les ingénieurs à la Révolution. Comparées avec des mesures prises sur le terrain, les données semblent être

petite taille de la bâtisse destinée aux étrangers nous donne l'impression que les hôtes de marques ne devaient pas être très nombreux...

« à la droite de la cour d'entrée est aux Batiments destiné aux logements des frères; fut un autre petit bâtiment pour loger les domestiques. »<sup>560</sup> Le bâtiment des Frères (E)<sup>561</sup> était d'une taille impressionnante, environ 31.5 mètres sur 8, cela est un peu étonnant car le nombre de frères Convers n'était jamais très élevé. Ce fait nous amène à nous questionner sur la place de ces Frères convers au sein d'un monastère de cartusiennes, car ils ne sont quasiment jamais mentionnés dans les sources. Tandis que le bâtiment accolé à l'Est semble être destiné aux serviteurs et n'aurait mesuré que 8 mètres sur 6 et demi. Il y a là un non sens, quelque chose de quasiment improbable car les domestiques étaient bien plus nombreux<sup>562</sup> que les Frères<sup>563</sup>, ils ne pouvaient tous loger dans ce petit espace... Ce dernier apparaît d'ailleurs en lien avec le bâtiment des Frères, il se peut donc que ce dernier ait été divisé en deux parties dont une qui accueillait des domestiques.

« Suit un petit jardin du frère apothicaire et ensuite un Batiment pour le four, le moulin et la forge... »<sup>564</sup> L'existence du jardin de l'apothicaire, visible sur la peinture de la galerie des cartes nous apparaît confirmée par cette description tandis que le plan ne le désigne même pas. Le jardin a donc été conservé tout au long du XVIIIe siècle<sup>565</sup> et il y avait même un apothicaire dans les années 1790<sup>566</sup>. Au dessus du jardin (d'Ouest en Est), trois obédiences (F)<sup>567</sup> indispensables à l'autonomie de la maison. On peut supposer sans trop s'avancer que le bâtiment du milieu, le plus important des trois, était le moulin car le

---

relativement justes. Ces mesures sont cependant à prendre avec précaution, et valable pour un ordre d'idée seulement. Elles ne remplaceront évidemment jamais une véritable étude topographique, à l'aide d'un matériel précis.

<sup>560</sup> ADI, 1Q 363, *op. cit.* « Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuses de la Maison de Prémol du 10 septembre 1790. Description de la Maison. » Annexe N° 7.

<sup>561</sup> Plan N° 3 (An.). Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent (vue 2).

<sup>562</sup> La chartreuse de Prémol comptait une trentaine de domestiques en 1760. Voir CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture...op. cit.*, p. 207

<sup>563</sup> Ils étaient 7 convers en 1730. ADI, 17H18, *op. cit.*, Etats des biens et revenus. Déclaration à l'Assemblée Générale du Clergé de France, 1730.

<sup>564</sup> ADI, 1Q 363, *op. cit.* « Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuses de la Maison de Prémol du 10 septembre 1790. Description de la Maison. » Annexe N° 7.

<sup>565</sup> « fermé d'un bon mur a chaux et a sable bien couvert avec portes et serrures » en 1737. ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1737.

<sup>566</sup> « Un dernier apothicaire fut Pierre Lotard, attaché d'abord à la Grande Chartreuse et successivement à la chartreuse de Prémol, d'où il sortit en quittant l'habit religieux en 1790, il avait 35 ans. » ADI, 2J 397, Serpollet Roger, *op. cit.*, p. 8.

<sup>567</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit.*, Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent (vue 2). Plan N° 3 (An.).

cours d'eau qui passe dans la cour de la chartreuse (à l'Est) traversait ledit bâtiment. Ce dernier mesurait environ douze mètres sur douze, il devait abriter la roue en bois<sup>568</sup> qui, alimentée par la force de l'eau, permettait de faire tourner des meules<sup>569</sup>. Les deux dernières pierres du moulin sont encore visibles, posées à plat derrière la porterie<sup>570</sup>. Les bâtiments situés respectivement à gauche et à droite du moulin étaient donc le four et la forge. Si l'on se fie à l'ordre des mots employés sur la description, le four devait donc être situé à gauche. Il n'y a pas de précision sur la nature de ce four ; à chaux, à pain, à briques ? Le four à brique était situé dans la forge si l'on s'en tient aux comptes.<sup>571</sup>

« *Suit encore une autre pavillon où font l'atelier du charpentier et l'écurie des chevaux.* »<sup>572</sup> Ce bâtiment a été construit en 1735<sup>573</sup>, avec des matériaux de qualité<sup>574</sup>, la description nous apprend cependant l'existence de l'atelier du charpentier au même endroit. Le bâtiment avait une taille d'environ 16 mètres sur 10, nous en déduisons qu'il ne devait pas y avoir beaucoup de place pour les chevaux, et qu'ils n'étaient donc pas extrêmement nombreux.

« *vis-à-vis ce dernier pavillon, une cour entre deux, font les granges et écuries des bœufs et vaches.* »<sup>575</sup> Mesurant plus de 31.5 mètre sur 16 mètres, ce vaste bâtiment devait aussi permettre d'entreposer le fourrage l'hiver. Sur la peinture de Prémol, sa toiture a une couleur sensiblement différente de celle de la chartreuse, d'un teint marron foncé... Seraient-ce des tuiles ou peut-être des tavaillons? En 1707, les moniales s'étaient réfugiées « *dans une grange que les flammes n'avaient point atteinte* »<sup>576</sup>. Il pourrait fort bien s'agir de cette grange un peu éloignée, n'ayant pas été touchée par l'incendie, elle n'aurait pas eu besoin d'être reconstruite, ni réparée. Cela expliquerait la différence de couleur.

---

<sup>568</sup> « *pour les aqueducs et une roue du moulin de prémol fait a neuf : 20 livres.* » ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1698.

<sup>569</sup> On retrouve plusieurs mentions d'achats de meules dans les comptes. Exemple : « *pour une meule de moulin : 91 livres et 4 sols* ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1731.

<sup>570</sup> Voir. Illustration N° 19 et 20 (An.). Ces dernières sont situées derrière l'ancienne porterie, en direction de l'Est.

<sup>571</sup> « [...] *construction d'un fourneau à briques dans la forge* ». ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1738.

<sup>572</sup> ADI, 1Q 363, *op. cit.* « Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuses de la Maison de Prémol du 10 septembre 1790. Description de la Maison. » Annexe N° 7.

<sup>573</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1735.

<sup>574</sup> Voir Partie II, chapitre 4, sous partie 1.

<sup>575</sup> ADI, 1Q 363, *op. cit.* « Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuses de la Maison de Prémol du 10 septembre 1790. Description de la Maison. » Annexe N° 7.

<sup>576</sup> BMG, Y.653, BURNIER, Eugène, *op. cit.*, p. 187.

«...Des salles d'entrée destinés aux Etrangers, on passe dans la cour au milieu de laquelle est une belle fontaine au bafsin de bois [...] »<sup>577</sup> L'auteur nous ramène en arrière, reprenant comme point de départ, les bâtiments destinés aux étrangers, nous indiquant au passage la nature de la fontaine que l'on distingue sur la peinture : du bois. Les comptes nous avaient déjà mis sur la voie<sup>578</sup>, cela élimine d'emblée l'idée que la fontaine en pierre de Vaulnaveys-le-Haut serait issue de la chartreuse de Prémol, comme il est parfois possible de le lire.

### **Le petit cloître et l'église.**

Nous avons déjà « visité » la moitié de la maison, la première cour d'entrée et les obédiences. Il nous reste maintenant le couvent proprement dit. Les vestiges de cette partie du couvent sont sûrement ceux qui ont été le mieux conservés, sous les arbres et la végétation. De ce fait, ce sont aussi eux qui nous donnent le moins d'informations visuelles, le relief du lieu permettant difficilement de séparer les édifices. La description de la maison et le plan nous sont d'autant plus utiles. « *Dans L'Intérieur du Monastere vient ensuite les parloirs. Delà on entre par une porte sous une voûte; à gauche est une petit parloir pour les Religieux, à Droite l'entrée d'une des deux caves et de la dépense.* »<sup>579</sup> La description ne nous laisse pas forcément entendre qu'une entrée spécifique existait. Cependant, il devait y avoir nécessairement un espace d'accès partagé, devant l'église pour les besoins de la confession et les parloirs. Un fait possible sur le plan de la Révolution. Cependant, cela laisserait entendre qu'une entrée était située à l'intérieur du cloître des religieux (B)<sup>580</sup>, à l'Ouest. Nous aimerions plutôt croire à l'existence d'une entrée plus indépendante, plus visible et facile d'accès, un porche d'entrée permettant l'accès aux trois grands ensembles du couvent (les deux cloîtres et l'église), comme sur la peinture de la chartreuse. Un plan de ce type est conservé au sein des archives<sup>581</sup>, il y est même associé une représentation élevée du plan.<sup>582</sup> Très simplifié, on y distingue nettement trois portes

---

<sup>577</sup> ADI, 1Q 363, *op. cit.* « Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuses de la Maison de Prémol du 10 septembre 1790. Description de la Maison. » Annexe N° 7.

<sup>578</sup> « un grand Bassin de bois ou coule une fontaine pavée tout autour... » ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1738.

<sup>579</sup> ADI, 1Q 363, *op. cit.* « Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuses de la Maison de Prémol du 10 septembre 1790. Description de la Maison. » Annexe N° 7.

<sup>580</sup> Plan N° 3 (An.). Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent (vue 2).

<sup>581</sup> ADI, 17H 17, *op. cit.* Plan de l'entrée du grand cloître et de l'église. Plan N° 10 (An.).

<sup>582</sup> *Ibidem.* Vue en élévation de l'entrée du grand cloître et de l'église. Plan N° 11 (An.).



en première vue sur la façade d'entrée, une fenêtre grillagée entre les deux portes et une lucarne à fronton triangulaire au dessus. Au second plan à droite, la façade Ouest de l'église est représentée, avec notamment une ouverture en cintre, grillagée elle aussi ; et à l'arrière plan, la façade Sud du cloître des religieuses. Il s'agit bien évidemment d'une vision simplifiée, avec des façades très épurées, sans détails ni ornements. Une vision presque « idéale »... Le plan en lui-même nous décrit en détail l'intérieur de cette entrée complexe, qui est finalement le point central du couvent, le point de rencontre. L'entrée du monastère serait située dans le couloir de gauche (I)<sup>583</sup>, avant l'accès aux parloirs extérieurs (E)<sup>584</sup> et aux parloirs intérieurs (D) du couvent, cela pourrait parfaitement coller dans la description de la maison... D'autant plus que le plan nous indiquerait l'emplacement auparavant inconnu de pièces dont l'existence était obligatoire : la sacristie, le petit chapitre, les confessionnaux... Cependant, nous sommes obligés d'adopter les mêmes précautions que pour les autres plans... Est-ce une représentation de ce qui fut bâtie, une représentation de ce que l'on souhaitait bâtir ? Pour quelles raisons cet espace n'a-t-il pas été représenté sur le plan de 1790 ? Cet « oubli » nous incite à la prudence dans nos affirmations...

« Ensuite on entre dans un cloître qui distribue au rez de chaussées dans l'appartement du frère apothicaire et dans une chambre de domestique; dans la seconde cave et dans l'église. »<sup>585</sup> Le mot « ensuite » laisserait indiquer que l'entrée du couvent n'était pas située à l'intérieur du petit cloître. Ce petit cloître, d'une dimension de 31.5 mètres (axe Est-ouest) sur 26.5 mètres (axe Nord-sud) était le lieu d'habitation des religieux, la largeur des ailes était d'environ 6.5 mètres. On y apprend que le Frère apothicaire y disposait d'un appartement particulier, il bénéficiait donc d'un « traitement de faveur » par rapport aux autres convers. On peut aussi constater que les domestiques y disposaient d'une chambre, cela nous explique en partie la petite taille du logement des domestiques dans la première basse-cour du monastère, les domestiques n'étaient pas tous logés au même endroit...

---

<sup>583</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit.*, Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominant ce couvent (vue 2). Plan N° 3 (An.).

<sup>584</sup> *Ibidem.*

<sup>585</sup> ADI, 1Q 363, *op. cit.* « Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuses de la Maison de Prémol du 10 septembre 1790. Description de la Maison. » Annexe N° 7.

« On monte ensuite par deux escalliers, au corridor en desus qui distribue Sucessivement dans les cellules des Religieux officiers, dans la salle à manger pour les étrangers, dans trois chambres qui leur font ausi destinés, au greniers et aux archives. »<sup>586</sup>

Le deuxième étage comprenait donc les logements du coadjuteur, du procureur et du vicaire. Là aussi, la présence de logements supplémentaires pour les étrangers explique l'exigüité du logement des visiteurs de la basse cour, à côté de la porterie. Le fait qu'il y ait aussi une salle à manger à leur usage, tend au final à nous faire penser que les Visiteurs pouvaient être bien accueillis dans des structures aménagées à leur intentions et ce, en un nombre relativement important. Cette capacité ne renseigne cependant pas sur la quantité réelle de visiteurs que Prémol accueillait. Une partie du couvent a été bien conservée jusqu'à aujourd'hui, c'est même l'image la plus significative de Prémol que l'on retrouve dans les lithographies du XIXe siècle. Deux voûtes situées dans le coin Sud-est du cloître, qui laisseraient plutôt penser à des caves, du moins à un sous-sol plutôt qu'au rez-de-chaussée<sup>587</sup>. L'appareillage apparaît, à première vue, approximativement semblable à celui de la cave du couvent des religieuses<sup>588</sup>. Il y a quelque chose d'étrange dans ces voûtes du cloître des religieux : la hauteur relativement basse (vis-à-vis de la cave du grand cloître), la porte minuscule. Ne servait-elle pas alors à évacuer l'eau ? C'est l'endroit du couvent le plus proche des anciens canaux et du cours d'eau...

### **La maison des religieuses.**

« Dans l'intérieur du monastere destiné aux religieuses, il y a au plein pied un corridor avec une cour au milieu. Le coridor distribue dans le chœur des religieuses, dans la salle du Chapitre, aux réfectoires, à la cuisine, au Buche, et aux chambres des soeurs données. »<sup>589</sup> Le « coridor » semblerait ici à voir comme le couloir du cloître, le couloir à l'intérieur du cloître suivant la forme de carré. Permettant ainsi un accès au chœur des religieuses, situé à l'intérieur de l'église coté Ouest, l'exemple est visible sur la plupart des plans du 17, notamment le noir et blanc (B)<sup>590</sup>. Nous avons déjà mentionné cette

---

<sup>586</sup> *Ibidem*.

<sup>587</sup> Voir. Photo des voûtes situées à l'angle Sud-ouest de l'ancien cloître des religieux. Illustration N° 21 (An.).

<sup>588</sup> Voir. Photo des caves du cloître des religieuses côté Sud. Illustration. N° 22 (An.).

<sup>589</sup> ADI, 1Q3 63, *op. cit.* « Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuses de la Maison de Prémol du 10 septembre 1790. Description de la Maison. » Annexe N° 7.

<sup>590</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit.*, Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominant ce couvent (vue 2). Plan N° 3 (An.)

spécificité cartusienne au sein de l'architecture des monastères de moniales. La division se retrouve symboliquement très visible au sein de l'église, divisée en deux parties par une grille, ou un grillage. Le plan paraphé par Dom Le Masson fin XVII<sup>e</sup><sup>591</sup> nous offre un exemple précis. Les moniales pouvaient s'asseoir dans sur des chaises en bois et assister aux différents offices rythmant la vie liturgique. Offices célébrés par les moines qui étaient situés dans le chœur des Pères. Les rideaux étaient levés le temps des offices, afin que les moniales aperçoivent l'autel. Le plan nous indique aussi l'existence de portes permettant de passer entre les deux chœurs. Sur le plan de la Révolution, l'église mesure 31.5 mètres sur 16 mètres, attenante sur tout son côté Sud au cloître des religieux. Une partie du cloître des moniales y est aussi accolée (environ 8 mètres), l'église constituait ainsi logiquement le point de rencontre des cartusiennes et des moines. Un petit bâtiment était situé dans le coin Nord-est de l'église d'une taille de 8 mètres sur 8 mètres. Sur le plan général, l'édifice jure quelque peu, en brisant les lignes géométriques du couvent. Il paraît avoir été rajouté après la reconstruction. Le plus probable aurait été qu'il s'agisse de la sacristie mais la suite de la description localise cette salle à l'étage du couvent des religieuses...

La salle du Chapitre, le réfectoire, la cuisine, les Bûches<sup>592</sup>, les chambres des sœurs données étaient donc, quant à elles, situées au rez-de-chaussée du couvent. La salle du Chapitre était à coup sûr accolée à l'église ; pour le reste des salles citées, l'on ne peut donner plus de précisions. Les projets que nous avons analysés au sein du chapitre, nous donnent une idée de la manière dont le cloître pouvait être aménagé. Nous ne pouvons cependant, dresser un plan de l'intérieur du couvent. Il semblerait cependant que les chambres des sœurs données soient situées au rez-de-chaussée, plus proche des lieux où elles assumaient leur fonction. Le procès verbal du 10 septembre 1790 nous livre aussi un inventaire des biens de la chartreuse, celui des chambres des données y est fait<sup>593</sup> : on constatera que les sœurs données semblent avoir chacune leur chambre, contrairement à ce que nous pouvions lire dans la bibliographie où leur logement était décrit comme un dortoir.

---

<sup>591</sup> ADI, 17H 17, *op. cit.* Vue intérieure de l'église et des chaires. Illustration N° 12 (An.).

<sup>592</sup> Cela devait être l'endroit où était conservé le bois pour le chauffage et la cuisine...

<sup>593</sup> « 10 Lits à rideaux d'étoffe de laine ou inbarléne, avec paillafse, Matelas, traversin et couverture de laine. Dans chaque chambre il y a une table et quelques chaises de noyer; et quelques autres usées à fiège rembourré. 2 horloges, une pendule, quelques chevets ou san. » ADI, 1Q363, *op. cit.* « Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuses de la Maison de Prémol du 10 septembre 1790. Description de la Maison. » Annexe N° 7.

Le cloître des religieuses mesurait environ 50 mètres sur 50 mètres, avec une cour d'à peu près 33 mètres sur 33 mètres et des couloirs d'une largeur d'environ 8 mètres. L'espace vide de la cour intérieure<sup>594</sup> est encore largement visible aujourd'hui car aucun arbre n'y a poussé à l'intérieur, contrairement aux parties bâties... Deux plans conservés au sein des archives départementales de l'Isère pourraient représenter ce grand cloître. Le premier<sup>595</sup> semblerait représenter le rez-de-chaussée avec l'église en bas à droite, les digués de chaque côté, les lieux d'aisances au Nord et des pièces séparées... Il n'y a cependant pas de légende nous renseignant. L'on distingue en bas sur le plan, un espace bâti dessiné d'une autre couleur (plus foncé), comme s'il avait été rajouté après... en tout cas, l'utilisation d'une autre couleur prouve que cette partie avait un intérêt peut-être supérieur au reste au moment de l'élaboration du plan. Et il semblerait bien que cela concernait l'entrée du couvent, devant l'église. Une nouvelle donnée qui rend un peu plus floue la compréhension et l'interprétation des sources, quelque peu contradictoires entre elles. Si cette entrée n'a pas existé comme le porterait à croire le plan de la Révolution, l'idée de sa construction a dû faire réfléchir les chartreux à tel point qu'ils l'ont représentée sur l'ensemble des plans et en particulier sur la peinture « rêvée ». Nous ne resterons qu'au stade des hypothèses. Une fontaine est représentée sur le plan, son existence est possible, mais aucune source ne nous a renseignés sur cette dernière, contrairement à la fontaine de la première cour.

Le témoignage se poursuit sur l'étage de la chartreuse. « *Audefus est un autre grand corridor qui distribue dans 27 cellules destinées au logement des religieuses et dans la Sacristie. Galetas au defsus. au clocher il y a une cloche et une horloge.* »<sup>596</sup> Un deuxième plan<sup>597</sup> pourrait être une représentation de cloître du XVIIIe siècle, les mêmes éléments que le plan précédent sont visibles : les digués, les lieux d'aisance, l'église et la séparation des pièces. L'une des trois pièces accolée à l'église devait être la sacristie, si l'on se fie à la description elle était donc située à l'étage. Quant aux cellules, nous n'avons pas de renseignements à part leur nombre mais elles devaient être très simples, équipées d'un simple lit comme sur les plans projets. La mention de galetas n'est pas très explicite. Y en

---

<sup>594</sup> Voir. Photo de l'ancienne cour intérieure du cloître des moniales. Illustration N° 23 (An.).

<sup>595</sup> ADI, 17H 17, *op. cit.*, « Plan anciens de Prémol ». Plan de l'étage de la chartreuse de Prémol. Plan N° 12 (An.).

<sup>596</sup> ADI, 1Q 363, *op. cit.*, « Procès verbal de l'inventaire des Dames Religieuses Chartreuses de la Maison de Prémol du 10 septembre 1790. Description de la Maison. » Annexe N° 7.

<sup>597</sup> ADI, 17H 17, *op. cit.*, « Plan anciens de Prémol ». Plan du rez-de-chaussée de la chartreuse de Prémol. Plan N° 13 (An.).

avait-t-il un juste au dessus de la sacristie ? L'ensemble des combles était-il aménagé ? L'existence de la cloche et de l'horloge, déjà avérée par les comptes et les iconographies, est une nouvelle fois attestée, nous ne savons ce qu'il est advenu d'elles. L'entretien de cette horloge avait en tout cas coûté pas mal de sous au monastère puisqu'ils avaient du faire venir et entretenir deux horlogers de Lyon pour sa réparation...<sup>598</sup>.

La description se termine sur les jardins du couvent : « *Il y a un jardin potager dans l'intérieur, et un petit jardin pour chaque religieuse, et une portion de la prairie dans les Clos.* » Le travail manuel était en effet très bénéfique pour les moniales. Le réseau hydraulique devait être important de ce côté, pour les réservoirs des jardins. D'autant plus que la buanderie (qui n'est pas mentionnée dans la description) était aussi localisée à cet endroit. Ce bâtiment d'environ 13 mètres sur 11 mètres était étrangement éloigné de la chartreuse, un couloir couvert d'une taille d'environ 12 mètres sur 3 en permettait l'accès. Est-ce la question de l'eau qui a guidé son emplacement, et qui explique ainsi son éloignement ? Sur les plans des projets<sup>599</sup>, la buanderie ou lavanderie est située à l'intérieur du cloître, mais orientée du même côté que celle du XVIIIe (Nord-est). De plus sur ces plans l'eau y représentée de manière exagérée, comme si une rivière coulait à l'intérieur de la salle. Un dernier bâtiment a été dessiné tout en bas de la carte, il s'agit de la chapelle de Beauregard. D'une taille d'environ 13 mètres sur 12 mètres, elle était située au bout d'une allée située entre deux rangées d'arbres. Une partie des fondations est encore visible.<sup>600</sup>

Certains lieux ne sont mentionnés ni par la carte, ni par la description mais leur existence est probable, voir avérée. Il y avait par exemple la prison...<sup>601</sup> Plusieurs détails de comptes nous mentionnent des achats réalisés pour cette dernière. Peut-être était-ce le bâtiment inconnu accolé au Sud-est de l'église, puisque le pénitent devait pouvoir entendre les offices selon les *Statuts*. Nous ne savons pas où était située l'apothicairerie, peut-être à proximité du jardin de l'apothicaire, sur le côté Sud de la chartreuse et à proximité des obédiences. L'infirmerie devait sûrement se situer à l'intérieur du grand cloître, comme

---

<sup>598</sup> « *C'est icy cette excessive Depense pour notre grande horloge qui monte a la somme de 81; 9 par le long séjour des maitres horlogeurs dont les journées estoient a 4 L. pendant 12 jours. La depense de leur voyage de Lyon a Prémol et leur retour monte a 66L.* » ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1742.

<sup>599</sup> Voir. ADI, 17H 17, *op. cit.* Plan intérieur du rez-de-chaussée du monastère (projet 1). Plan N° 4 (An.). Et plan intérieur du rez-de-chaussée du monastère (projet 2). Plan N° 5 (An.).

<sup>600</sup> Voir. Photo du mur Sud de la chapelle de Beauregard. Illustration. N° 24 (An.).

<sup>601</sup> « *Item a dépensé pour une grille pour la prison.* » ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1743.

dans les plans projets.<sup>602</sup> L'enclos était une partie importante du monastère, il a même été couvert d'ardoises à la fin du XVIIIe siècle.<sup>603</sup>

---

<sup>602</sup> Voir. ADI, 17H 17, *op. cit.* Plan intérieur du rez-de-chaussée du monastère (projet 1). Plan N° 4 (An.). Et plan intérieur du rez-de-chaussée du monastère (projet 2). Plan N° 5 (An.).

<sup>603</sup> ADI, 17H 22, *op. cit.* Annexe N° 10.

Plusieurs faits nous ont amenés à penser que la carte de la chartreuse de Prémol<sup>604</sup> a été peinte avant 1735. Plusieurs hypothèses ont été proposées pour tenter d'élucider le rôle de cette carte qui pourrait par exemple être un « permis de construire ». Quoiqu'il en soit, un fait certain est l'idéalisation de la représentation ; le peintre a représenté la chartreuse « rêvée » de Prémol. Des éléments iconographiques peuvent cependant être utilisés : la couverture en ardoise, la disposition des bâtiments, le caractère des façades... Autant d'observations nous confirmant l'hypothèse d'une influence austère exercée par la Grande Chartreuse. Quant à la description précise effectuée dans la deuxième partie, le mystère reste entier en ce qui concerne l'entrée du cloître des religieuses et de l'église. Ce dernier est représenté sur la Carte de la galerie de la Grande Chartreuse<sup>605</sup> mais pas sur le plan effectué à la Révolution Française.<sup>606</sup>

---

<sup>604</sup> BMG, V.h 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse. Chartreuse de Prémol, p. 31. Illustration N° 11 (An.).

<sup>605</sup> *Ibidem*.

<sup>606</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit*, Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominant ce couvent (vue 2). Plan N° 3 (An.)

## **Chapitre 8 – Les matériaux.**

Au sein de ce chapitre, les matériaux de construction utilisés par la chartreuse de 1690 à 1789, vont être étudiés. Ce ne sont bien sûr par « tous » les matériaux qui seront passés en revue, seulement ceux qui furent utilisés couramment par la chartreuse et permettent une étude sur le long terme, en terme de coût, de provenance, de quantités... L'ardoise constitue à nos yeux le matériau le plus symboliquement représentatif des travaux menés à Prémol. Il a de plus l'avantage d'être toujours détaillé dans les comptes, avec le prix de l'ardoise à l'unité et la plupart du temps la provenance. Il sera donc étudié seul dans une première partie de la fin du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe tandis que le reste de l'étude portera de manière générale sur les autres matériaux utilisés notamment la tuile, la brique, la pierre et la chaux...



## *1. Les ardoises*

### **Les ardoises de la fin du XVIIe siècle.**

Les achats d'ardoises sont remarquables dès la première année des comptes étudiés, en 1690. Il est évidemment fort possible que les achats aient débuté avant cette date, nous sommes ici dépendants des sources. Des achats d'ardoises motivés par la politique d'aménagement menée par Dom Le Masson durant la dernière décennie du XVIIe siècle à Prémol.<sup>607</sup> Après la destruction de Prémol par le feu en 1707, le nouveau monastère fut reconstruit avec des toitures en ardoises, afin de limiter les risques d'incendies. Tout au long du XVIIIe siècle, ces toitures ont dû être réparées et des ardoises achetées. Nous retrouvons donc logiquement leur trace au sein des archives de l'époque.

En 1690, « 140 grosses de médiocres ardoises »<sup>608</sup> furent achetées à Monseigneur d'Allemont pour la somme de 700 livres, et livrées jusqu'à Prémol pour la somme de 168 livres supplémentaires. Un prix qui reste dans cet ordre d'idée pour les années 1690. Monseigneur d'Allemont semble avoir été le pourvoyeur principal de Prémol en ardoises, on retrouve mention de son nom les années 1691, 1694, 1695. Pour les autres années, il n'y a pas mentionné le nom du vendeur ou la provenance, à part pour l'année 1691 où un certain M. Mazet vendit « 21 grosses à 5 livre 5 sols »<sup>609</sup>. Nous retrouvons un certain nombre de caractères redondants durant cette décennie permettant d'établir un schéma assez précis. Les ardoises semblaient pour la plupart être de qualité « médiocre »<sup>610</sup>, et furent vendues par Monseigneur d'Allemont pour la plupart, semblerait-il. Elles suivaient un circuit d'approvisionnement dans la majorité des cas similaire : l'achat se faisait à Vizille<sup>611</sup> et les ardoises étaient ensuite amenées au domaine des Alberges avant d'être montées à Prémol<sup>612</sup>. Dans certains cas, il semblerait qu'elles aient été montées directement

---

<sup>607</sup> Voir Partie 2, chapitre 4, sous-partie 1.

<sup>608</sup> « Pour 140 grosses de médiocres ardoises achetées de monseigneur d'Allemont, à raison de 5 livre la grosse rendue aux Alberges payé...700 livres. » ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1690.

<sup>609</sup> « a M. mazet pour 21 grosses à 5 livres 5 sols.pour le port de l'ardoise depuis les alberges a Premol depuis Vizille: 252,8, 6 ». *Ibidem*, annexe N° 5, 1691.

<sup>610</sup> Adjectif de ces ardoises lisibles pour les années 1690, 1691-1693, 1694, 1695... *Ibidem*, annexe N° 5.

<sup>611</sup> « pour 100 grosses d'ardoises médiocres de M.r D'allemond pris à Vizille à 4 livres 16 sols la grosse...480 livres ». *Ibidem*, annexe N° 5, 1694. Aussi visible les années 1693 et 1695.

<sup>612</sup> « pour voiture d'une partie des dites ardoises des Alberges a premol : 103 livres et 12 sols. » *Ibidem*, annexe N° 5, 1694.

de Vizille à Prémol<sup>613</sup>. L'analyse pour cette période est relativement simple, il semblerait qu'il n'y ait qu'un seul type d'ardoises contrairement au XVIII<sup>e</sup> siècle, et le circuit d'approvisionnement ne semblait partir que de Vizille. En 1699, le bâtiment de la chambre des comptes de la province de Dauphiné a été recouvert d'ardoises provenant elles aussi d'Allemont.<sup>614</sup>

### Les achats d'ardoises du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Après la reconstruction du monastère, on peut constater plusieurs changements. Tout d'abord nous ne retrouvons plus jamais mentionné le qualificatif « médiocre », donné aux ardoises de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1718, « 153 grosse ardoise d'alemont »<sup>615</sup> ont été achetées. Le nom d'« alemont » ou « allemont » ne désignait plus à cette date le nom d'une personne<sup>616</sup>, mais un lieu<sup>617</sup>, illustrant la provenance des ardoises ou l'origine du vendeur. On retrouve ainsi un « S.r Mistral d'almon »<sup>618</sup> en vendeur d'ardoise en 1740 et un « Sr Dussert d'allemont »<sup>619</sup> en 1758. Entre 1718 et 1733, trois vendeurs différents sont mentionnés. En 1728<sup>620</sup>, un « mistral »<sup>621</sup> vendit 24 grosses ardoises à la chartreuse. Les deux autres vendeurs étaient à priori de la même famille : marc et george Vialet.<sup>622</sup> Mais ils sembleraient qu'ils fussent en concurrence. Le circuit d'approvisionnement semble similaire, certaines ardoises passant par le domaine des Alberges<sup>623</sup> et d'autre non<sup>624</sup>. Mais il est difficile d'établir une typologie générale, nous ne savons pas, par exemple, si les ardoises continuaient de venir de Vizille.

---

<sup>613</sup> « pour le port de ladite ardoise jusqu'a premol...168 livres. » ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1690.

<sup>614</sup> Voir. BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit.*, tome 1, p. 139.

<sup>615</sup> « pour 153 grosse ardoise d'alemont partie : 381 livres et 15 sols. » ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1718.

<sup>616</sup> Il semblerait en effet que le vendeur de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle venait du village d'Allemont (Oisans).

<sup>617</sup> Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on dénombrait pas moins de cinq ardoisières à Allemont. BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit.*, tome 1, p. 140.

<sup>618</sup> « Le S.r mistral no.ne D'almon a fourni pour sa pension annuelle de 70 L. 14 grosses de la petite façon de Grenoble a 25 S la grosse et 24 grosses façon de Vizille a 48 S. » ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1740.

<sup>619</sup> « Sr Dussert d'allemont pour 61 Grosses 1 paque façon de Grenoble: 30; 10 ». *Ibidem*, annexe N° 6, 1758.

<sup>620</sup> « pour 24 grosses ardoises a 2 livres et 10 sols dites a mistral: 60 livres. » ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1728.

<sup>621</sup> Ce nom revient plusieurs fois tout au long des comptes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le dit « mistral » était sûrement le même qui habitait Allemont.

<sup>622</sup> « donné a marc vialet pour ardoise: 63 livres. donné a george vialet fin a ce jour: 35; 10. » ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1731.

<sup>623</sup> « pour la voiture des 19 charges de la ditte ardoises des alberges a premol a 5 sols par charge: 4; 15 ». ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1735.

<sup>624</sup> « pour la voiture de 50 charges des dittes ardoises de chieneliennne a premol a 12 sols par charges: 30 ». *Ibidem*, annexe N° 6, 1735.

L'année 1733 est révélatrice d'un changement déjà perçu les années d'avant, on constate dans les comptes qu'il y a plusieurs types d'ardoises. On dénombre trois types d'ardoises<sup>625</sup> : les « *façons de Vizille* », « *façon de chartreuse* » et « *façon de Grenoble* ». Les ardoises « *façons de Chartreuse* » sembleraient être les plus chères. Il devait sans doute s'agir d'ardoises venant des Ardennes, similaire à celle de la couverture de la Grande Chartreuse puisque Dom Le Masson fit venir les ardoises des carrières les plus proches situées dans les Ardennes.<sup>626</sup> Les prix étant d'environ de 4 livres et demi<sup>627</sup> à 5 livres et demi la grosse.<sup>628</sup> Il semblerait qu'elles soient de meilleure qualité que celle de Grenoble et Vizille, qui étaient à peu près deux fois moins chères<sup>629</sup> à des dates similaires. Les décennies suivantes, nous pouvons encore voir apparaître des noms de vendeurs différents : dans les années 1740, un certain « *Jalifier* »<sup>630</sup>, mais aussi un « *Favier* »<sup>631</sup>. En 1757, des ardoises ont été achetées à « *Durit* »<sup>632</sup> et en 1765 à un « *Sieur Ser* ».<sup>633</sup> Il semblerait que dès les années 1740, le monastère ait commencé à commander des ardoises en avance, sous forme de pension annuelle.<sup>634</sup> De 1736 à 1767<sup>635</sup>, dix milliers d'ardoises de Cevin (les ardoises de Cevin ont couvert les toitures de la Grande Chartreuse) furent livrées pour la somme annuelle de 550 livres, la régularité des ardoises et du paiement ne laisse pas de doute, il s'agit ici d'une pension annuelle, pour des ardoises des Ardennes. En 1768, on ne retrouve pas la vente, on la retrouve une dernière fois en 1769, mais les dix mille ardoises ont apparemment coûté 660 livres.<sup>636</sup> Il pouvait aussi

---

<sup>625</sup> « pour 6 groffes et 1/2 façon de grenoble j'ay avancé au marchand marc vialet: 96 livres (le prix comprend aussi l'achat d'autres tuiles).

pour 30 groffes façon de vizille a 50 sols: 76; 10

pour 10 groffes façon de Chartreuse a 4 livre 10 la grosse: 47; 10. » ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1733.

<sup>626</sup> DEVAUX, dom Augustin, *Dom Le Masson et l'architecture cartusienne...op. cit.*, p. 354.

<sup>627</sup> « pour 10 groffes façon de Chartreuse a 4 livre 10 la grosse: 47; 10 ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1733.

<sup>628</sup> « pour 72 grosses et demy ardoises façon de chartreuse a 5; 14 la grosse font 413;5. » *Ibidem*, annexe N° 5, 1735.

<sup>629</sup> « pour 30 groffes façon de vizille a 50 sols: 76; 10. La grosse valant 50 sols, soit 2 livres et 10 sols. » *Ibidem*, annexe N° 5, 1733.

<sup>630</sup> 17h24. 1743. « donné au Sr Jalifier pour 60 grosses d'ardoises, façon de Vizille a 2; 8 la grosse: 144 livres. » ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1743.

<sup>631</sup> « au S.mistral et favier en ardoises a 48 sol: 146; 14; 6 » *Ibidem*, annexe N° 6, 1746.

<sup>632</sup> « au Sr Durit pr 10 Grosses 2 paquets et a 55 s.: 29; 6; 8 » *Ibidem*, annexe N° 6, 1757.

<sup>633</sup> « le 31 May au sieur ser pour 20 grosses et 2 paquets ardoises a 43 sols : 44 ; 8 ». *Ibidem*, annexe N° 6, 1763.

<sup>634</sup> « Le S.r mistral no.ne D'almon a fourni pour sa pension annuelle de 70 L. 14 grosses de la petite façon de Grenoble a 25 S la grosse et 24 grosses façon de Vizille a 48 S. » *Ibidem*, annexe N° 6, 1740.

<sup>635</sup> « pour 10 milliers ardoises de cevin : 550 ». ADI, 17H 32, *op. cit.*, annexe N° 9, 1767.

<sup>636</sup> *Ibidem*, annexe N° 9, 1769.

s'agir d'une commande importante effectuée par la chartreuse, petit à petit respectée chaque année par le vendeur. Nous en avons un exemple pour l'année 1786 : « *Il a été convenu entre Dom Coadjuteur de la Chartreuse de Prémol et le nommé Antoine Viallet de Montchabout de l'hameau de Vizille, Scavoir que le dit antoine Viallet S'oblige de fournir au ... (P) Coadjuteur la quantité de cent cinquante toises de loze ardoise pied delphinal chaque année jusqu'à la concurrence de cinq cent toises plus ou moins* ». <sup>637</sup> Le mémoire des ardoises tenu en dessous nous apprend effectivement qu'entre 1786 et 1788, 712 paquets d'ardoises de Montchabout furent livrés à Prémol...

Que retenir de tous ces chiffres et ces noms ? La multitude de vendeurs nous amène à voir une ouverture du marché début XVIIIe se poursuivant tout au long du siècle. Le monastère paya un prix très élevé les premières ardoises « médiocres » à la fin du XVIIe, mais il put ensuite diversifier ses achats par l'apparition de nouveaux marchés ou la découverte de nouvelles sources d'approvisionnement en ardoises. La nouveauté apparaît aussi sous la forme de divers types d'ardoises à des prix allant du simple au double (ardoises « *façon de chartreuse* »). C'est en quelque sorte une plus grande liberté de choix qui se dégage de ce siècle. Les cartusiennes allaient même jusqu'à commander par avance des ardoises comme nous le montrent les commandes d'ardoises de Montchabout en 1786. Le principal avantage était la proximité de ce lieu avec Prémol, limitant ainsi des sommes de transports exorbitantes. Il semblerait d'ailleurs que ce site fut le principal pourvoyeur d'ardoises de Prémol, on retrouve déjà mention de leur achat en 1738. <sup>638</sup> De nouvelles pratiques commerciales se font jour à la fin de ce XVIIIe siècle, l'achat de la « faculté d'exploitation » <sup>639</sup> des ardoises, témoignant peut-être d'une volonté de baisser encore les coûts d'approvisionnement. La question restant ouverte concerne l'utilisation de ces ardoises, et c'est finalement celle qui nous intéresse le plus. Il y avait des différences dans la taille (des petites et des grosses) ainsi que dans leur origine. L'utilisation du mot « façon » pour l'exprimer nous indique sûrement des différences de forme, de taille, de pierre... Les plus chères étaient-elles réservées à l'église ? Y avait-il une hiérarchie des

---

<sup>637</sup> « *Convention de 500 toises de Lozes pour les murs de L'enclos passée le 22 8bre 1786 pour le prix de 24 s. la toise et une douz. de planches a chaque 100 toises payé a compte 48 Livres.* » ADI, 17H 22, *op. cit.*, annexe N° 10, 1786.

<sup>638</sup> « *Plus pour 16 Toises de mur au dessus de la forge, couvert, des grandes et Epaissses Lozes de Montchabou* ». ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1738.

<sup>639</sup> « *payé au S.r Mistral d'allemond pour la faculté d'exploiter dans son ardoisiere 1260 charges. ardoises a 8 sols.* » ADI, 17H 34, *op. cit.*, annexe N° 11, 1778.

ardoises en fonction du type de bâtiment couvert ? C'est ce qui apparaît comme une des thèses les plus crédibles. La couverture de l'enclos a été faite en 1786 avec des lozes, qui valaient moins cher que les ardoises. En tout cas, ces dernières ont disparu du site à l'heure actuelle, aucune photo de ces ardoises ne pourra donc illustrer nos propos.

## **2. Les matériaux courants.**

### **Les tuiles et les briques.**

En dehors des ardoises, les comptes mentionnent aussi l'achat de tuiles pour les toitures. Mais il semblerait que ces tuiles n'étaient pas destinées à Prémol mais à ses domaines. En 1697, des tuiles<sup>640</sup> ont été achetées pour Mantonne ; en 1698 et 1699 pour Moras<sup>641</sup>. En 1726 et 1732<sup>642</sup>, les comptes nous mentionnent l'achat de tuiles pour le domaine de la Tour, et en 1733, 450 petites tuiles furent achetées pour le domaine des Alberges... Des achats qui confirment les pressentiments précédents, seul le couvent semble avoir été couvert d'ardoises. Et encore, il est possible que plusieurs types de couvertures aient été utilisés simultanément pour les bâtiments du couvent. Certains domaines étaient couverts de tuiles, d'autres devaient sûrement l'être d'essandoles. On peut distinguer plusieurs types de tuiles dans les comptes : des tuiles « ordinaires », des grosses tuiles et des petites tuiles ainsi que des « grandes tuiles de frétage »<sup>643</sup>, bien plus chères.

A la lecture des comptes de la chartreuse, nous pourrions penser que le monastère était construit avec des briques et des molasses. On peut en effet lire l'achat de 8000 briques en 1697<sup>644</sup>, 2600 en 1698<sup>645</sup> et 1750 briques en 1727<sup>646</sup>. Ensuite, on ne relève plus aucun achat les décennies suivantes. Un fait à priori normal puisque Prémol fit construire

---

<sup>640</sup> « ...des tuiles pour les couverts de Mantonne ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1697.

<sup>641</sup> « pour tuiles et briques : 122 livres ». *Ibidem*, annexe N° 5, 1699.

<sup>642</sup> « pour 1338 tuiles ordinaires pour la Tour a 2 livres 6 sols le cent : 30 livres, 14 sols et 9 deniers. » *Ibidem*, annexe N° 5, 1732.

<sup>643</sup> « pour 24 grandes tuiles de frétage a 5 sols ». Il faut sans doute comprendre des tuiles de faîtage ou d'arêtes. ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1763.

<sup>644</sup> « pour 8000 briques : 96 livres ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1697.

<sup>645</sup> « pour 2600 briques : 31 livres et 4 sols ». *Ibidem*, annexe N° 5, 1698.

<sup>646</sup> « pour l'achat de 1750 briques : 30 livres ». *Ibidem*, annexe N° 5, 1727.

en 1738<sup>647</sup> un fourneau à briques à l'intérieur de la forge. L'achat de briques n'avait pourtant jamais coûté bien cher à Prémol, et nous étions très loin des prix exorbitants de l'ardoise. Quoi qu'il en soit, la production de ce four nous est inconnue, et les briques ont disparu des comptes. La construction d'unité de production similaire est visible dans les autres chartreuses tout au long du XVIIIe siècle : une tuilerie-briqueterie a été édifiée à Bonlieu en 1738<sup>648</sup>, des tuileries à La Frasnée et Nermier...<sup>649</sup> D'après Jean-Luc Mordefroid, les chartreux comtois auraient « tenter d'alléger les budgets en ayant recours à une formule autarcique. »<sup>650</sup> La construction de cette briqueterie à Prémol était sûrement due à cette même idée. L'autonomie de la production permettait, en plus de l'allègement des coûts, une meilleure et plus rapide disponibilité de la brique. A quelles constructions furent destinées ces briques, c'est là un mystère car les vestiges de la chartreuse nous montrent l'utilisation unique de la pierre : de molasses plus ou moins équarries. Et nous n'avons aperçu qu'une seule brique sans aucune certitude sur son attachement à Prémol ; elle était située près de la chapelle.<sup>651</sup> Elles devaient en tout cas avoir une utilité à la maison même de Prémol pour qu'un four y fût construit.

### **La pierre et la chaux.**

Les comptes nous mentionnent aussi l'achat de pierres taillées ou de molasses, mais ce sont rarement d'importantes quantités... Fin XVIIe, début XVIIIe siècle, on constate l'achat de pierres de taille<sup>652</sup>, sans grande précision sur la nature de la pierre, son prix et son origine. Ainsi que l'achat de molasse, dont le prix était par contre très souvent indiqué à la pièce<sup>653</sup>. Milieu XVIIIe, la tendance dans les comptes était à l'économie de lignes dans les comptes. L'achat de matériaux et la tâche effectuée par les ouvriers avec les matériaux en question ne sont plus séparés, il y a un paiement pour un tout. Il est donc difficile de séparer les actes dans ces cas là. On retrouve heureusement quelques cas échappant à ce

---

<sup>647</sup> « Construction d'un fourneau à Briques dans le forge ». ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1738.

<sup>648</sup> MORDEFROID, Jean-Luc, « Les ateliers de potiers et les tuileries-briqueteries des chartreuses du Jura au XVIIIe siècle » in MORDEFROID, Jean-Luc (dir.), *La montagne, l'ermite et le montagnard. Evocation historique et archéologique des chartreuses de Vaucluse (Jura), de la Verne (Var), de Bonlieu (Jura), du Port-Sainte-Marie (Puy-de-Dôme) et de Sainte-Croix-en-Jarez (Loire) XIIe-XVIIIe siècles*, Montmorot, URAC, 2005, p. 171.

<sup>649</sup> *Ibidem*, p. 168.

<sup>650</sup> *Ibidem*, p. 168.

<sup>651</sup> Voir. Photo d'une brique près de la chapelle de Beauregard. Illustration N° 25 (An.).

<sup>652</sup> « Pour pierres de taille : 154 livres et 11 sols ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1697.

<sup>653</sup> « plus pour 10 molasses à 12 sols la pièce : 13 livres et 16 sols ». *Ibidem*, annexe N° 5, 1702.

phénomène. En 1761, un maçon a vendu 6 toises de pierre à 90 livres<sup>654</sup>, et il a aussi été payé pour les journées passées à tailler la pierre. Le maçon a fourni et taillé la pierre, il s'est occupé des deux. On retrouve un exemple similaire pour les molasses : « *le 29 juin payé a prat masson pour toutes les molasses qu'il a fourni pour refaire le four et pour deux journées : 67 ; 17 ; 6* »<sup>655</sup>. Et encore, on constate encore le paiement pour un tout. L'artisan est devenu payé à la tâche et à la journée. Ce qui induit des modifications dans la prise de note des comptes. Cela explique le peu d'achats de pierres mentionnés dans les comptes alors que les vestiges de Prémol sont uniquement composés de pierre taillées, d'autres moins équarries et de mollasses. Les artisans amenaient leur matière première. Quant à l'origine des pierres qui constituaient la chartreuse, elles étaient extraites des carrières situées autour de Grenoble, qui au début du XVIIIe commencèrent à dépasser le cadre local du village.<sup>656</sup> Un nom de carrière revient cependant fréquemment dans les comptes, notamment à la fin du XVIIIe : celui de Berlan.<sup>657</sup> Nous ne savons si ce toponyme correspond au même situé auparavant sur la commune de Saint-Christophe-sur-Guiers où si la carrière désignait un lieu situé plus proche du couvent.

La chaux fut aussi une matière très souvent achetée à Prémol. Il semblerait qu'au départ, la chartreuse ait essayé d'en faire elle-même : « *pour facon de rafour<sup>658</sup> et sables : 19 livres et 2 sols* ». <sup>659</sup> On retrouve même régulièrement l'achat de « *gip* »<sup>660</sup>. Mais en même temps, on trouve des achats de chaux déjà constituée : « *pour chaux : 209 livres et 13 sols* »<sup>661</sup>. La raison semble être la qualité de la chaux réalisée à Prémol, comme en témoigne l'année 1695 : « *104 muits de chaux et 6 banatées la nostre n'estant pas assez forte* ». <sup>662</sup> A partir du milieu du XVIIIe siècle, il semblerait que la chaux ait été exclusivement achetée aux chaufourniers. On retrouve même des achats de sacs de toiles pour transporter la chaux.

---

<sup>654</sup> « *a la liberté maitre masson pour 6 toises pierre de taille a 15 livres la toise : 90 livres ; au meme pour 30 journées de massonerie ou a tailler la pierre a 30 sols, 27 et 20 la journ : 42 livres* ». ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1763.

<sup>655</sup> ADI, 17H 32, *op. cit.*, annexe N° 9, 1769.

<sup>656</sup> BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit.*, tome 1, p. 136.

<sup>657</sup> « *le 8 novembre a etienne guimet pour 3 journées a la carriere du berlan : 1 ; 4* ». ADI, 17H 32, *op. cit.*, annexe N° 9, 1764.

<sup>658</sup> Un « *rafour* » étant un four à chaux.

<sup>659</sup> ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1698.

<sup>660</sup> « *Pour 3 charges de gip* ». *Ibidem*, annexe N° 5, 1723. Il faut ici voir du gypse, dont un liant minéral est issu après cuisson.

<sup>661</sup> *Ibidem*, annexe N° 5, 1699.

<sup>662</sup> *Ibidem*, annexe N° 5, 1695.

Au final, les matériaux utilisés restèrent très traditionnels comparés à d'autres chartreuses. Au XVIIIe siècle, les chartreuses de La Verne et du Port Sainte Marie employaient de la serpentine et de la lave de Volvic<sup>663</sup> ; les chartreux de Bosserville commandèrent du porphyre en Italie en 1710 et du marbre languedocien à la chartreuse de Paris.<sup>664</sup> La seule « préciosité » de Prémol étant l'utilisation des ardoises, ces dernières ayant été recommandées par Le Masson. Achetées en continu tout au long du XVIIIe siècle où l'on a pu observer une multiplication des vendeurs. Entraînant par là même une plus grande liberté dans le choix de produits de différents types et prix. On peut même observer dans les années 1790 l'apparition de convention d'achats sur plusieurs années. La présence dans les comptes d'achats de tuiles nous amène à exprimer la possibilité d'une utilisation conjointe à Prémol de la tuile en plus de l'ardoise.

---

<sup>663</sup> Voir. MORDEFROID Jean-Luc, CARLIER, Mathieu, « La mise en œuvre de la serpentine à La Verne et de la lave de Volvic au Port-Sainte-Marie XVIe-XVIIIe siècles » in MORDEFROID, Jean-Luc (dir.), *La montagne, l'ermite et le montagnard...op. cit.*, p. 91.

<sup>664</sup> *Ibidem*, p. 98.



## Chapitre 9 – Les artisans et la chartreuse.

Ce dernier chapitre a pour but une étude sommaire des artisans en bâtiment de la chartreuse de Prémol. Une étude sur les artisans ruraux très complète et exhaustive a déjà été réalisée par M. Alain BELMONT sur l'ensemble du Dauphiné, prenant notamment appui sur des archives de Prémol<sup>665</sup>. La publication sur les chartreuses de Provence nous indique logiquement que les chartreux n'étaient pas des bâtisseurs<sup>666</sup>, leur vocation religieuse les tournant plutôt vers la prière et l'union à Dieu que vers les problèmes de construction. Il y a eu des contre-exemples, des Chartreux ayant réalisés des plans. On ne citera en exemple que Dom Le Masson pour la Grande Chartreuse ou Dom Berger pour les plans de Marseille. Mais ils se situent en amont du projet global. L'élévation d'un couvent nécessitait une main d'œuvre importante pour la construction en elle-même, le bassin d'emploi étant généralement le plus proche possible du chantier.<sup>667</sup> N'ayant pu retrouver d'archives sur la reconstruction de Prémol après 1707, nous en serons réduits à étudier ces artisans durant les phases de réparations et de grandes constructions. Une interrogation se pose déjà préalablement. Nous avons pu lire les difficultés que rencontraient les Chartreuses avec les populations avoisinantes, Prémol n'échappant pas à la règle. Et certains procès le confirment. Pourtant, il a bien fallu une certaine entente pour que Prémol embauche les gens de la région. Existait-il un réseau particulier de familiers autour de la chartreuse ? Y a-t-il eu plusieurs générations de la même famille, mettant leur savoir faire au service de l'ordre cartusien ? Nous allons tenter d'y répondre, en plus des questions plus générales axées sur les coûts des artisans et leur diversité.

---

<sup>665</sup> Voir. BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit.*

<sup>666</sup> AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *op. cit.*, p. 139.

<sup>667</sup> « Ils eurent recours aux ouvriers du siècle et de la contrée dans laquelle ils s'implantaient ». *Ibidem*, p. 139.

## 1. Le paiement d'un savoir-faire.

### Coût et méthode.

La question du coût des artisans au sein du coût global d'une construction est particulièrement intéressante, mais il sera peut-être difficile d'y répondre de manière pertinente. En 1690, le couvent dépensa 1035 livres et 5 sols dans la couverture d'ardoises. L'achat des ardoises coûta 700 livres<sup>668</sup> sans compter le transport, soit environ 57 % du budget total. La pose de ces ardoises, sur 127 toises coûta en tout à peu près 104 livres<sup>669</sup>, soit 26 % du budget. Rien dans les comptes ne nous indique un savoir-faire particulier des employés, nous ne connaissons pas leur nombre mais l'on constate que le paiement a été effectué selon le nombre de toises (10 sols la toise) et non pas à la journée. Le coût des ouvriers était beaucoup moins important que l'achat des matériaux car ceux-ci étaient des ardoises fort coûteuses. La même année, 399 livres et 16 sols ont été dépensés pour « *la construction des chaizes de l'église* »<sup>670</sup>. Les matériaux ont coûté en tout 229 livres et 2 sols, soit 57 % du total tandis que le paiement des menuisiers et du serrurier ont en tout coûté 170 livres et 4 sols<sup>671</sup>, soit 43 % de la dépense. On constatera un paiement en journées pour les menuisiers. On retrouve donc deux types de rémunération pour la même année : en journées et à la toise, que l'on pourrait rapprocher d'un paiement à la pièce. On peut ajouter à cette époque un troisième type de paiement : à la tâche. C'est ce mode de paiement qui était le plus répandu en ce début de XVIIIe siècle, le client fournissant les matériaux la plupart du temps.<sup>672</sup> Quand aux artisans des métiers du bâti, ils « privilégient de leur côté les paiements à la journée, comme le font les journaliers.. »<sup>673</sup>. Pour Prémol, les paiements en journées prirent une réelle importance dans les comptes à partir du tout début du XVIIIe. Le paiement des artisans est avant cette période beaucoup moins détaillé.<sup>674</sup>

---

<sup>668</sup> « Pour 140 grosses de mediocres ardoises achptées de monseigneur d'Allemont, a raison de 5 livre la grosse rendue aux Alberges payé...700 livres. » ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1690.

<sup>669</sup> « pour les employer a 10 sols la toise; pour 127 toise 9 pieds: 64 livres 19sols. Journées de manœuvres à les transporter...39 livres. » *Ibidem*, annexe N° 5, 1690.

<sup>670</sup> *Ibidem*, annexe N° 5, 1690.

<sup>671</sup> « Journées de menuisiers: 123 livres, 4 sols ; au serrurier: 47 livres. » *Ibidem*, annexe N° 5, 1690.

<sup>672</sup> « L'artisan ne fournissant que sa main d'œuvre, c'est cette dernière qui est salariée... » BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit.*, livre 2, p. 144.

<sup>673</sup> *Ibidem*, p.144.

<sup>674</sup> Pour exemple, en 1694, les paiements des maçons étaient indiqués ainsi : « pour masson et leur manœuvre : 11 livres et 12 sols ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1694.

Divers modalités viennent se greffer à ces méthodes de paiement, la plupart dues au manque de liquidité.<sup>675</sup> Le crédit était ainsi courant pour la chartreuse de Prémol, mais il est moins visible au sein des comptes dans la seconde partie du XVIIIe siècle.<sup>676</sup> Il semblerait donc que la chartreuse ait disposé de plus de liquidités pour payer les artisans directement. Une tendance nullement irréversible puisqu'en 1772, le maçon Faure s'est vu verser des acomptes<sup>677</sup>. M. Belmont affirme que pour les Dauphinois, la méthode de paiement la plus utilisée était finalement le troc<sup>678</sup>. Le Petit Robert<sup>679</sup> définit ce terme comme un « échange direct d'un bien comme un autre ». Ce type d'échange n'est pas mentionné dans les comptes de Prémol. Il y a par contre d'autres méthodes similaires, découlant du troc. Ainsi le 22 octobre 1786<sup>680</sup>, Antoine Viallet de Montchabou s'engagea à fournir à Prémol 150 toises d'ardoises par an, à 24 sols la toise et douze planches de bois toute les 100 toises. Le bois était en effet une matière dont la chartreuse disposait assez facilement, grâce à sa gestion organisée de la production. Leur production est même indiquée à la fin du compte 17H 24. Autre que le bois, la nourriture donnée aux artisans fut utilisée comme moyen de paiement. On retrouve ce type d'arrangement tout au long du XVIIIe siècle. En 1695, le paiement des manœuvres est précisé « *sans la nourriture* »<sup>681</sup>, et en 1747, 72 livres et 2 sols<sup>682</sup> ont été déduit du paiement total des ouvriers pour leur avoir fourni des fromages et autres denrées. Emilie-Anne Pépy a retrouvé dans les comptes de la Grande Chartreuse mention de distribution de vin lors des travaux comme les fenaisons<sup>683</sup>. Pour les maçons et bouviers qui travaillèrent à Prémol en 1758, ce fut du tabac qui leur fut offert afin de travailler « *plus promptement* »<sup>684</sup>.

---

<sup>675</sup> « Pendant tout l'Ancien Régime, les campagnes françaises en général et dauphinoise en particulier souffrent d'une pénurie chronique d'espèces sonnantes et trébuchantes. » BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit*, livre 2, p. 144.

<sup>676</sup> « donné à M.re marc viallet a compte de ses fournitures d'ardoises : 18 ». ADI, 17H 23, *op. cit*, annexe N° 5, 1734.

<sup>677</sup> « le 12 avril donné a faure maçon acompte du prixfait des alberges: 30

le 17. may donné a faure acompte du prixfait des alberges: 48 » ADI, 17H 34, *op. cit*, annexe N° 11, 1772.

<sup>678</sup> BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit*, livre 2, p. 145.

<sup>679</sup> ROBERT, Paul, *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue Française*, Paris, Les Dictionnaires LE ROBERT, 1991, p. 2025.

<sup>680</sup> ADI, 17H 22, *op. cit*, annexe N° 10, 1786.

<sup>681</sup> « aux manoeuvres desdits massons a 5 sols par jour sans la nourriture...27, 3 ». ADI, 17H 23, *op. cit*, annexe N° 5, 1695.

<sup>682</sup> « Ces Reparations en tout 1143; 2; 6 sur quoy rabattre 72; 2 pour fromage et autres petites denrees qu'on a fourni aux ouvriers verte: 1071 et 6 deniers. » ADI, 17H 24, *op. cit*, annexe N° 6, 1747.

<sup>683</sup> PEPY, Emilie-Anne, *op. cit*, p. 81.

<sup>684</sup> « pour Depenses en tabac donné aux Maçons, Bouvier et autres manoeuvres pour les encouragé a travailler promptement aux dittes Reparations: 6 ». ADI, 17H 24, *op. cit*, annexe N° 6, 1758.

### Les changements du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En 1697 a été entreprise la construction d'une infirmerie ; 2183 livres et 12 sols<sup>685</sup> furent déboursées pour son élévation qui fit intervenir de nombreux artisans apparaissant régulièrement dans les comptes de Prémol. Le coût des artisans fut de 1373 livres et 3 sols, soit 63 % de la construction tandis que celui des matériaux se porta à 809 livres et 3 sols, soit à peu près 37 %. Malgré l'achat d'ardoises (342 livres et 12 sols)<sup>686</sup>, le coût de la main d'œuvre fut bien plus élevé. En particulier celui des maçons (16.5 %), des manœuvres (16 %) et des charpentiers (11.8 %). Aucun détail ne nous permet encore de préciser des salaires par personnes et catégories. Il n'y a pas non plus de précision sur un paiement par tâches ou par journées. Nous pouvons seulement constater la diversité des artisans qui furent appelés à travailler au point névralgique du désert cartusien de Prémol : lanternier, serrurier, menuisier, « bœufs étrangers », chauffournier...<sup>687</sup>

Trente-huit années plus tard, la construction de l'écurie fut entreprise, 1784 livres et 14 sols furent dépensées l'année 1735<sup>688</sup>. Or, nous arrivons exactement au même pourcentage de dépense : environ 36 % de la somme a été dévolue à l'achat de matériaux (soit 645 livres et 15 sols) et 64 % au paiement des artisans et ouvriers (1143 livres et 3 sols). L'intégralité de la rémunération des ces derniers a été réalisée en journées, sauf pour deux types de travaux où les maçons furent payés au nombre de toises : la construction de muraille et la taille de pierre. La distinction entre l'achat de matériaux et le paiement des artisans tendait à devenir moins radicale. La chartreuse n'a pas acheté de pierres, ni de briques, ni de molasses ou de chaux cette année 1735, mais elle paye les artisans qui se chargent de tirer de la pierre<sup>689</sup> et de fabriquer la chaux<sup>690</sup>. De même en 1747, 2200 livres ont été données « *pour les Bastiments de Compte fait avec Mre Jacques entrepreneur* »<sup>691</sup>, mais les achats réalisés ne sont pas détaillés.

---

<sup>685</sup> « on fait icy despense de la somme de 2183 livres, 12 sols employé comme s'en suit premierement pour le bastiment de l'infirmerie païé par nostre tres Reverend père ». ADI, 17H 23, *op. cit.*, annexe N° 5, 1697.

<sup>686</sup> « plus pour le susdit bastiment pour 80 grosses ardoises: 343; 12. » *Ibidem*, annexe N° 5, 1697.

<sup>687</sup> Voir. *Ibidem*, annexe N° 5, 1690.

<sup>688</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1735.

<sup>689</sup> « donné aux ouvriers qui ont tiré les pierres derrier beau regard : 5 livres et 1 sols ». *Ibidem*, annexe N° 6, 1735.

<sup>690</sup> « ces mesmes massons ont faits 34 journées et demy pour degrossir les pierres garnit le rafour fait cuire la chaux a 1 L. par four font 34 livres et 10 sols. » *Ibidem*, annexe N° 6, 1735.

<sup>691</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1747.

En réalité, la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle voit apparaître un nouveau type de fonctionnement dans les réparations à Prémol : l'artisan s'occupe des réparations tout en fournissant les matières premières nécessaires. Un phénomène visible par exemple en 1752 où « *l'entrepreneur a tout fourni* »<sup>692</sup>, pour une cave en 1754 où ce furent les ouvriers qui fournirent le nécessaire<sup>693</sup> pour la modique somme de 1900 livres. Cette méthode permettait aux artisans de se faire une marge financière supplémentaire<sup>694</sup>. Elle est en réalité révélatrice d'une réaction des artisans face aux difficultés de leurs conditions de vie. Depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, le nombre d'effectifs était croissant mais en 1760-1770, il diminua face à une baisse du pouvoir d'achat. « Les courbes des effectifs perdent leur aspect uniforme et adoptent un rythme irrégulier, fait de crises, de récupérations... »<sup>695</sup>. Un autre moyen de défense, bien visible dans le bâtiment fut l'utilisation de prix-fait pour des tâches définies. Le prix-fait était auparavant utilisé de manière sporadique pour les constructions à Prémol<sup>696</sup>, mais il apparaît beaucoup plus employé dans la seconde partie du XVIII<sup>e</sup>... On en retrouve en 1757, 1758, 1765, 1769<sup>697</sup>, 1772<sup>698</sup>... C'est exactement durant ces années 1760, 1770<sup>699</sup> que ce mode de règlement fut adopté par les artisans du bâti, dans tout le Dauphiné. Le rythme irrégulier de la courbe des effectifs et des modes de paiement est cependant clairement visible pour les hommes qui ont servi de leur art la chartreuse de Prémol. On retrouve en 1784 un charpentier payé 35 sols la journée de travail<sup>700</sup>, l'achat de pierres<sup>701</sup> en 1788...

---

<sup>692</sup> « *ais encore faire a mantonne les cloisons de la salle en plastre tout a neuf fait la cheminée et d'autres petites reparations aux murs, L'entrepreneur a tout fourni, en tout: 152; 15.* » *Ibidem*, annexe N° 6, 1752.

<sup>693</sup> « *pour la cave faite a mantonne donné aux ouvriers qui ont tout fourni: 1900* ». *Ibidem*, annexe N° 6, 1754.

<sup>694</sup> Voir. BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit*, livre 2, p. 170, 171.

<sup>695</sup> BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit*, livre 1, p. 153.

<sup>696</sup> On retrouve par exemple mention d'un prix-fait en 1694: « *pour prix-fait d'un fossé pour l'estang* ». ADI, 17H 23, *op. cit*, annexe N° 5, 1694.

<sup>697</sup> « *le 11 septembre payé a enemond prat pour le prix fait du four 51 livres plus pour toutes les journées qu'il a fait avec ses compagnons 11 ; 8* ». ADI, 17H 32, *op. cit*, annexe N° 9, 1769.

<sup>698</sup> « *le 12 avril donné a faure maçon acompte du prixfait des alberges: 30* ». ADI, 17H 34, *op. cit*, annexe N° 11, 1772.

<sup>699</sup> « Enfin, les derniers fidèles des salaires à la journée, les métiers du bâtiment, se convertissent à leur tour aux nouveaux modes de règlements entre 1760 et 1780 et n'acceptent plus que des paiements globaux, exprimés sous forme de prix-faits ». BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit*, livre 2, p. 170.

<sup>700</sup> « *1784. 19 Mars. 20 journées de charpentier pour l'écluse du Batoir du Martinet à 35 S.: 35 L.* » ADI, 17H 34, *op. cit*, annexe N° 11, 1784.

<sup>701</sup> « *Pierres tirées à Bolard : 30 livres* ». ADI, 17H 24, *op. cit*, annexe N° 6, 1788.

## 2. Les artisans du bâti au cas par cas.

### Origine des artisans.

L'étude des salaires des artisans de Prémol a été en partie réalisée par M. Belmont, il est donc inutile de réitérer ce travail. L'axe de recherche sera donc plutôt centré sur l'étude des origines des artisans, possible sur quelque cas ainsi que quelques remarques sur les divers états des hommes embauchés par la chartreuse en commençant par les plus particuliers. Ainsi en 1735, la chartreuse employa des soldats invalides<sup>702</sup> pour 132 journées payées 17 et 19 sols, aucune tâche précise n'est mentionnée mais il devait s'agir de travaux de maçonnerie<sup>703</sup>. Fait assez inattendu, leur salaire est bien supérieur à celui des artisans. A la même année, les charpentiers ont été payés 8 et 9<sup>704</sup> sols la journée tandis que les journées des maçons oscillaient entre 5 sols (pour les manœuvres) et 15 sols<sup>705</sup>. Nous ne saurions l'expliquer, les soldats ne semblant pas être porteurs d'une spécialisation quelconque et étant même invalides... Peut-être faut-il voir dans cette rémunération surévaluée de leur salaire un acte de charité de la chartreuse... En 1741, c'est un « *soldat de l'artillerie* » qui a été embauché pour aider un maçon à de multiples travaux mais les comptes ne nous renseignent pas plus sur son état.

La présence d'artisans étrangers est aussi visible et pourrait paraître étonnante dans ce couvent isolé de Belledonne. En 1735<sup>706</sup>, un maçon piedmontois a été embauché 48 jours pour creuser des fondations et travailler le sable à 10 sols la journée. L'année suivante, un autre piedmontois (il est aussi possible que ce soit le même homme) a été embauché pour 15 journées à 13 sols par jour<sup>707</sup>. On peut constater que le salaire à la journée est à peu près similaire à celui des maçons dauphinois. Quand à la présence même de ces piedmontois au couvent, il n'y a en réalité rien d'étonnant. Divers raisons les poussaient à prendre leur route, mais ils s'aventuraient dans des régions proches du

---

<sup>702</sup> ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1735.

<sup>703</sup> La ligne mentionnant les soldats invalides est en effet située au milieu des paiements des maçons.

<sup>704</sup> « pour 23 journées d'un charpentier a 8 sols par jour: 9; 4 pour 69 journées des charpentiers de vizille a 9 sols par jours: 31; 1 ». ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1735.

<sup>705</sup> « pour 87 journées de manoeuvres a 5 sols par jour: 21; 15 ; pour 38 journées a 8 sols par jour: 15; 4 ; pour 59 journées a 15 sols par jour: 44; 5 ». *Ibidem*, annexe N° 6, 1735.

<sup>706</sup> « a un masson piedmontoit qui a creusé les fondations et travaillé a la sable pour 48 jour a 10 sols par jour: 24 livres ». *Ibidem*, annexe N° 6, 1735.

<sup>707</sup> « donné a un piedmontois pour 15 journées a 13 sols par jour il s'est nourri: 9; 15. » *Ibidem*, annexe N° 6, 1736.

Piémont notamment aux environs de Grenoble, où au XVIIIe, leur nombre s'accroît. On en retrouve d'ailleurs à la fin du siècle, mais ils sont cependant désignés comme les « italiens ». <sup>708</sup>

### Les artisans familiaux

L'entretien d'un couvent aussi grand que celui de Prémol nécessitait l'intervention annuelle d'artisans du bâti. La majorité était embauchée un temps puis partait effectuer d'autres contrats ailleurs. La chartreuse disposait cependant d'artisans à « plein temps » <sup>709</sup>, mais ces derniers devaient recevoir leur gage à l'année, comme nous le laisse entendre les comptes. Au sein des obédiences, nous avons déjà pu constater au sein des chapitres précédents qu'il y avait une forge, un atelier de charpentier, un four à briques... En tant que salariés, ils faisaient partie de la *familia* domestique. Le rôle de cette *familia* s'est accrue à partir du XVe siècle, lorsque les chartreux décidèrent d'abandonner le faire-valoir direct et de mettre en cens les domaines, « aux frères se substituent des "amis", plus encore que des sujets... » <sup>710</sup>. Nous retrouvons un exemple de familial artisan en la personne de Joseph Coin, cloutier de la chartreuse, et qui en même temps paie un cens pour le domaine de la Scie de la Gorge. <sup>711</sup>

Un autre trait des artisans embauchés à Prémol, en particulier les familiaux, était la polyvalence. Un nommé Martin a été embauché lors des tentatives de Prémol pour mettre en valeur des mines. L'homme a en effet été payé pour 20 journées à 9 sols en tant que mineur mais il fut aussi payé 80 journées à tailler des meules <sup>712</sup>. Il n'est pas rare non plus de lire que des maçons, surtout des manœuvres, ont été payés pour extraire de la pierre. Des compétences supplémentaires à celle de leur métier permettaient d'augmenter les possibilités d'embauches <sup>713</sup>. Le cas le plus extrême de cette notion de polyvalence étant

---

<sup>708</sup> « aux italiens 105 journées à 30 S. et 3 L. etrennes: 171 ». ADI, 17H 34, *op. cit.*, annexe N° 11, 1781.

<sup>709</sup> « pour 25 journées de masson Le notre y a aussi toujours travaillé: 110; 7 ». ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1752.

<sup>710</sup> FOURNAND, Sandrine, « Approche historique et topo-archéologique des "maisons basses" de Bonlieu et du Port-Sainte-Marie, in MORDEFROID, Jean-Luc, *La montagne, l'ermite et le montagnard...op. cit.* p. 37.

<sup>711</sup> « payé à joseph coin en deduction de ce qu'il doit pour arrerages de la ferme de la scie de la gorge pour les clou qu'il a fourni: 173; 10 ». ADI, 17H 34, *op. cit.*, annexe N° 11, 1772.

<sup>712</sup> « 15a antoine Martin pr 40 journées à 8 s. : 16pr idem pr 20 journées à 9 s. pr mineur: 9 a idem pr 80 journées pr tailler des meules: 42 ». ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1755.

<sup>713</sup> « un charpentier pouvant par exemple fabriquer à l'occasion un tonneau, un maréchal une serrure, un tailleur des chapeaux. » BELMONT, Alain, *Des ateliers au village...op. cit.*, livre 1, p. 98.

celui du frère Antoine qui troqua pour quelques journées en 1756 la soutane pour le métier de charpentier lors de travaux sur l'église de la chartreuse<sup>714</sup>.

Les artisans embauchés à Prémol provenaient pour la plupart de trois points : Grenoble, Vizille et Vaulnaveys. Cette affirmation est néanmoins à prendre avec du recul, car la provenance des artisans n'est mentionnée que rarement dans les comptes et il n'y a pas assez de données pour réaliser une étude sérielle. D'après les quelques mentions de l'origine des artisans, nous pouvons néanmoins faire deux constats. Les charpentiers officiant à Prémol semblent provenir de Vizille plutôt qu'ailleurs, on en retrouve ainsi en 1735<sup>715</sup>, 1736 et en 1754<sup>716</sup>. Concernant Grenoble, un type d'artisan semble toujours provenir de cette ville : le vitrier. Ce spécialiste ne se trouvait en effet que dans les grandes villes, même à la fin du XVIIIe siècle, on retrouve ainsi en 1756 un paiement de 12 sols pour 6 journées d'un « *vitrier de Grenoble* »<sup>717</sup>. Enfin, il semble y avoir eu des artisans « proches » de la chartreuse sans pour autant en être des familiers, des artisans qui devaient être connus, sûrement appréciés et qui apparaissent régulièrement dans les comptes pour quelques journées. Le meilleur exemple étant celui de la famille Falque, dont on retrouve la mention huit années différentes entre 1749 et 1778<sup>718</sup>. Les noms des artisans sont mentionnés dans les comptes à partir du milieu du XVIIIe siècle, la plupart du temps, les artisans sont mentionnés auparavant par leur métier. Et cette deuxième moitié de siècle nous livre des dizaines de noms différents, témoignant d'une rotation tout à fait logique ; l'artisan allant chercher le travail là où il se trouvait...

---

<sup>714</sup> « à trois charpentiers de Grenoble pour 109 toises et six lucarnes sur la pente des toits de l'église du côté des archives a 20 s. la toise 115L. mais detraction faite de leur nourriture et des journées du frere Antoine cet article ne passera que pour la somme de soixante six livres: 66 ». ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1756.

<sup>715</sup> « pour 69 journées des charpentiers de vizille a 9 sols par jours: 31; 1 ». *Ibidem*, annexe N° 6, 1735.

<sup>716</sup> « a Martin Gassau Charpentier de Vizille pour avoir raccomodé les plats des Battoirs: 29. » *Ibidem*, annexe N° 6, 1754.

<sup>717</sup> « a un vitrier de Grenoble pour 6 journées et quelques fournitures: 12 ». *Ibidem*, annexe N° 6, 1756.

<sup>718</sup> Voir ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, années 1749, 1757, 1759, 1764, 1765, 1771, 1778.



### ***Conclusion partie 3.***

Nous n'avons pu apporter de réponse définitive concernant la fonction de la carte de Prémol (de la galerie de la Grande Chartreuse). Nous pensons cependant qu'elle représente la chartreuse au début du XVIIIe siècle<sup>719</sup>. Cette peinture a le mérite de nous représenter Prémol « idéalisé », au sein d'un environnement naturel maîtrisé par le couvent. Certains éléments rappellent les canons architecturaux prônés par Le Masson : toitures en ardoises, façades régulières, fenêtres nombreuses... Les matériaux utilisés pour le bâti ne présentent pas de surprises, seules les ardoises ayant un caractère quelque peu exceptionnel. Ces dernières furent achetées en continu tout au long du XVIIIe siècle où l'on constate une ouverture des marchés et l'apparition de partenaires commerciaux différents proposant des produits spécifiques. Quand aux artisans du bâti qui travaillèrent à Prémol, ils furent sans surprise pour la plupart issus des communes et bourgs avoisinants (Vaulnaveys, Vizille, Grenoble...), à quelques exceptions près. Divers modalités de paiements sont attestées dans les comptes, mais la majorité des rémunérations était effectuée à la journée. Durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, bon nombre d'artisans se mirent à fournir les matières premières, ce qui leur permettait de faire des marges. L'utilisation du prix-fait semble aussi devenir plus importante à partir de cette date.

---

<sup>719</sup> Cette hypothèse situerait ainsi la réalisation de la peinture entre les années 1710 et 1735.

## Conclusion

Le développement de la chartreuse de Prémol, fondée en 1234 selon les volontés de la Dauphine Béatrix de Montferrat, fut favorisé en ses débuts par les dons et protections des seigneurs avoisinants. Permettant la formation d'un espace vital, le « désert », au sein d'un environnement utilisé par les communautés avoisinantes. Une phase secondaire d'acquisitions de domaines est ensuite perceptible, dont le point d'orgue se situe à la fin du XVIIe siècle où des domaines complets et onéreux furent achetés. Les fonds archivistiques exceptionnels de la chartreuse permettraient la réalisation d'une étude beaucoup plus exhaustive sur le sujet. Concernant les bâtiments médiévaux de la chartreuse, les sources écrites ne nous ont laissé que peu d'informations, la bibliographie nous a permis de dresser tout au plus un portrait du « probable ». L'hypothèse de l'absence d'une maison basse a également été évoquée. Les édifices du XVIIe siècle se révélèrent au final, peu connus, du fait de l'absence de représentations fiables. Des fouilles archéologiques<sup>720</sup> centrées sur l'étude du bâti et ses évolutions se révéleraient des plus pertinentes pour une compréhension plus claire du site. Notamment vis-à-vis de la disposition des bâtiments autour de l'axe central de l'église et de manière plus générale, concernant le mode de vie des moniales cartusiennes, moins bien connu que celui des moines.

L'analyse des phases de construction actives de la chartreuse de Prémol nous ont permis d'appréhender le rôle très paternaliste de la Grande Chartreuse, explicable par la proximité géographique de Prémol. Notre chartreuse fit l'objet, à la fin du XVIIe siècle, d'une campagne de couvertures en ardoises, « aidée » financièrement par la maison mère. Au milieu du XVIIIe siècle, plusieurs aménagements importants furent réalisés dans la première cour du monastère, la porte d'entrée du monastère fut déplacée du Sud à l'Ouest, possible témoignage d'une mutation des flux de biens. Les dépenses réalisées peu après dans la décoration intérieure de l'église<sup>721</sup> nous amènent à formuler l'hypothèse d'un changement, une certaine distance prise vis-à-vis de l'austérité du début du siècle, insufflé par Dom Le Masson dans le domaine artistique. La recherche et l'étude de baux à prix faits

---

<sup>720</sup> Nous faisons écho aux fouilles menées par Martine Valdher sur la chartreuse féminine de Gosnay. Voir. VALDHER, Martine (dir.), *op. cit.*

<sup>721</sup> Nous pensons à l'achat du maître-autel et aux dorures de l'église en 1758. Voir ADI, 17H 24, *op. cit.*

concernant Prémol chez les notaires des communautés alentour permettraient sans doute une poursuite d'étude complémentaire du sujet. Les phases de constructions dynamiques ont également mis en relief des phases de réparations plus « calmes ». Une augmentation du coût de l'investissement ordinaire du bâti est visible dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un accroissement en partie imputable à l'achat plus fréquent d'ardoises, et probablement à l'usure des bâtiments. Enfin, des problématiques avaient été avancées sur l'existence de fonds spéciaux concernant le bâti. Nous avons constaté plus exactement que certains revenus « exceptionnels » étaient particulièrement destinés aux bâtiments. Les revenus de l'apothicairerie en sont les plus représentatifs.

La Carte de Prémol<sup>722</sup> de la galerie de la Grande Chartreuse a constitué la principale source iconographique, une fois le caractère « idéal » de la représentation précisé. Nous avons tenté de mieux comprendre la transition entre les monastères du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. Certains éléments iconographiques de la carte nous ont permis de privilégier les probabilités d'une influence architecturale austère exercée par la Maison mère. Nous avons réalisé une analyse de la description des lieux réalisée à la Révolution, se voulant utile à l'identification des divers bâtiments et à une meilleure compréhension des vestiges en place. Un point que nous n'avons pu concrètement éclaircir concerne l'existence potentielle d'une structure d'accès commune aux deux cloîtres et à l'église. Les matériaux utilisés par la chartreuse apparaissent de type relativement traditionnel excepté l'utilisation des ardoises dont le marché semble se développer au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une multiplication des vendeurs y est visible et des nouvelles pratiques commerciales furent à peu à peu adoptées. Enfin, les artisans du bâti qui travaillèrent à Prémol étaient issus des communautés avoisinantes (Vaulnaveys, Vizille, Grenoble...). L'étude de ces derniers nous a interpellés sur le rôle que la chartreuse a pu localement exercer au XVIII<sup>e</sup>, la nature des relations entretenues avec les habitants autour...

Un survol des autres catégories de comptes de Prémol nous a laissé l'impression de nombreuses embauches pour le travail des fenaisons, le paiement de labours de divers artisans (non spécialisés dans le bâti)... Nous avons également constaté l'importance des ventes de l'apothicairerie ; l'ouverture commerciale de la structure était peut-être tournée

---

<sup>722</sup> Voir. BMG, V.h 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse. Chartreuse de Prémol, p. 31. Illustration N° 11 (An.).

vers le cadre local, les communautés alentours... Dans un axe différent, nous avons également plusieurs fois observé l'attribution de récompenses pour chaque loup abattu... Prémol, promoteur de la chasse aux loups en Belledonne ? Nous minimisons peut-être le rôle dynamique de la chartreuse dans la micro société de Belledonne, la question reste ouverte... Les fonds d'archives exceptionnels de la chartreuse de Prémol présentent un immense domaine de recherche, et ils ont encore beaucoup à nous apprendre...

## Postface

Nous terminons la conclusion de ce mémoire par un bref aperçu du destin de la chartreuse du XIXe siècle à aujourd'hui...

La Chronologie des évènements de la fin du XVIIIe siècle apparaît quelque peu confuse au sein des études historiques du sujet. L'existence des corporations religieuses fut interdite lors de l'abolition des privilèges<sup>723</sup>, la chartreuse de Prémol cessa d'exister légalement peu après. Au sein de l'article sur le monastère de Prémol de Roger Serpollet paru dans le Bulletin de Prémol n° 60, nous pouvons lire qu'en 1791 « le couvent est fermé, le mobilier dispersé [...] les bâtiments sont la proie des populations voisines qui les pillent et récupèrent tout ce qui peut l'être. [...] les chartreusines quittent les lieux après qu'aient été liquidées les pensions qui leur étaient dues »<sup>724</sup>. Ces faits sont avérés, mais dans un ordre vraisemblablement différent. Des pensions furent effectivement versées, ou tout du moins promises aux ecclésiastiques en Février 1791<sup>725</sup>, bien que leur nombre soit déjà réduit de moitié à cette date, puis à cinq en 1793<sup>726</sup>. Il apparaîtrait que le pillage du monastère, dont l'existence n'est plus contestable<sup>727</sup>, ait eu lieu après cette date. Aux alentours des années 1793-1794 si l'on en croit une lettre du directeur de l'agence de l'enregistrement et des domaines des bureaux de Vizille, datée du 6 Fructidor de l'an II de la république Française : « *il a appris que ce couvent avoit été totalement dégradé; on y a enlevé toutes les portes, fenêtres, planchers et fers, il n'y reste que les murs et toits; et que si on vouloit faire les réparations qui y seroient nécessaires, ce seroit un objet très dispendieux* »<sup>728</sup>. Une seconde lettre écrite par le garde de forêt nationale de Prémol au citoyen Margot, receveur du domaine de Vizille, datée du 6 Fructidor de l'an IX de la

---

<sup>723</sup> Nuit du 4 aout 1789.

<sup>724</sup> SERPOLLET, Roger, *Le monastère de Prémol*, in « Bulletin Municipale Vaulnaveys-le-haut », n° 60, février 2008, p.25

<sup>725</sup> « *Selon le calcul raporté dans l'Etat estimatif des Revenus de la Ch.se de Prémol, envoyé au Directoire du District le 5 Xbre 1790, il est du pour les pensiosn assignées par les Décrets de l'Assemblée nationale aux Relig. Religieuses, Freres, Soeurs qui composoient en 1790 la Communauté de ladite Chartreuse, la some de 21114; 10; 7* ». ADI, 17H 24, *op. cit.*, annexe N° 6, 1791.

<sup>726</sup> « *Ainsi les 24 religieuses de 1790 n'étaient plus que 13 en 1791, et en 1793 3 femmes et 2 hommes seulement y vivaient.* », CAYOL-GUERRIN, Anne, *op. cit.*, p. 207.

<sup>727</sup> « *Les populations voisines ne pillèrent pas le monastère, mais au fur et à mesure que les bâtiments s'écroulèrent, elles emportèrent ce qui pouvait leur être utile ; [...]* ». ADI, 2J 397, Serpollet Roger, *op. cit.*, p. 22.

<sup>728</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit.*, annexe N° 12 (doc. 3), 6 Fructidor An II.

République Française nous confirme approximativement la date de 1794 : « *Vous nous avez demandé des renseignements concernant les dévastations du couvent de prémol, il y a six ans que cette dévastation a eu lieu, ainsi qu'en résultent des poursuites faites par le Tribunal Correctionnel à ce sujet, puisque trente six habitants de la Commune de Vaulnaveys ont été Décretés de prise de Corps dont plusieurs ont été jugés à contumace etre autrer aux fers* »<sup>729</sup>.

A la Restauration, les anciennes moniales de la chartreuse souhaitant réintégrer l'habit monacal choisirent de ne pas retourner à Prémol, dont la forêt devint propriété de l'état en 1830. Des gardes des Eaux et Forêts s'installèrent dans l'ancienne chartreuse, dans le bâtiment de l'ancienne écurie des chevaux<sup>730</sup>. Un choix qui n'est pas étonnant, l'édifice relativement récent ayant bénéficié de matériaux de qualité.<sup>731</sup> La porterie, qui n'était pas trop abîmée fut elle aussi aménagée, comme en témoigne ce plan du XIX<sup>e</sup><sup>732</sup>, réalisé pour la construction d'un four à pain. En 1845, pour la construction d'un mur de soutènement forestier, l'Administration des forêts de Prémol autorisa l'utilisation des ruines de la chartreuse comme carrière de pierre : « *Les moëllons pour la maçonnerie seront pris dans les ruines de la chartreuse de Prémol. Ils seront choisis parmi les plus gros que renferment ces ruines* »<sup>733</sup>. La chartreuse eut également à subir les assauts de chercheurs d'hypothétiques trésors tout au long des deux derniers siècles<sup>734</sup>... Une demande de fouille fut même formulée par l'un de ces quidams : « *le sieur Barbabesse de Vaulnaveys le Haut a sollicité l'autorisation de faire des fouilles dans les ruines du couvent de la forêt de Prémol pour découvrir des somme d'argent et d'autres objets qui s'y trouveraient déposés* »<sup>735</sup>. Une demande rejetée grâce aux avis négatifs des gardes forestiers. Il apparaît évident que le rôle protecteur joué par ces derniers, véritables

---

<sup>729</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit.*, annexe N° 12 (doc.1), 6 Fructidor An IX

<sup>730</sup> ADI, 1Q 410, *op. cit.*, Plan de la Chartreuse de Prémol et des prairies et bois situés sur les pentes des montagnes qui dominent ce couvent (vue 2). Plan N° 3 (An.) Voir emplacement G.

<sup>731</sup> Voir Chapitre 4, Partie 2 du présent ouvrage.

<sup>732</sup> ADI, 6P7/37, Forêt domaniale de Prémol (Communes de Brié et Angonnes, Herbeys, Vaulnaveys-le-Haut et le Bas). Délimitations, bornage, revendications des communes, plans, correspondance, divers). 1845. p. 13. Plan N° 14 (An.).

<sup>733</sup> ADI, 6P7/37, *op. cit.*, 1845. p. 22.

<sup>734</sup> Il y a quinze ans, Duboin mentionnait dans son article des chercheurs de trésor : « *Il n'est pas rare de rencontrer au fond de la clairière devenue rendez-vous piqueur des touristes, des chercheurs munis d'un détecteur de métaux* ». DUBOIN Jean, *Après 500 ans de prières dans l'abbaye de Prémol les incendies et la révolution chassèrent les Chartreuses de la forêt d'Uriage*, « les Affiches de Grenoble » n° 3149, 1995, p.4

<sup>735</sup> ADI, 6P7/37, *op. cit.*, annexe N° 13.

gardiens du site aux XIXe et XXe siècles a permis une meilleure préservation des ruines jusqu'à aujourd'hui. Un grand mérite leur revient...

## Sources

### 1. Sources manuscrites.

#### Archives départementales de l'Isère.

##### Série 4E : Archives communales déposées.

4<sup>E</sup> 389/73 : Biens Nationaux. Etat des Biens dependant de la « ci-devante » chartreuse de Prémol sis à Vaulnaveys-le-Haut qui sont à vendre. An VI

3E 1133/6 : Dumolard, notaire Vaulnaveys. 1707-1710.

##### Série H : Clergé régulier : ordres religieux, prieurés, établissements hospitaliers.

##### Sous-série 17 : la chartreuse de Prémol.

17H 1: Donation des Alberges par le Dauphin André au Chapitre de Saint-André de Grenoble. Fondation du couvent de Prémol. Titres constitutifs. Donations. Acquisitions. 12 p. parchemin. 1226 (copie) – 1512 1275 (original).

17H 3: Actes de fondation et privilèges Delphinaux. Donation de l'église de Prémol au dessus de Vaulnaveys pour y fonder un couvent de religieuses Chartreusines; confirmations successives de la donation par les Dauphins Guigues; Humbert I; Humbert II; donation par l'évêque de Grenoble aux moniales de Prémol de la maison de Parménie. 10 p. Parch; 11 p. papier. 1234-1340



17H 5: Forêts et montagnes. Informations contre ceux qui troublent la maison de Prémol dans la possession de leur montagne. Assignation au couvent; de la montagne du Recoin (Ricoyl) par Allamand, seigneur d'Uriage. 6 p. parchemin. 1260-1485.

17H 7: Biens sur Vaulnaveys. Donations diverses. 9 p. parch. 1242-1297.

17H 8: Domaine des Alberges: ventes, achats, échanges, albergements. 8 p. parchemin. 1318- 1526

17H 9: id. ventes, achats, donations, confirmation de donation; échanges entre le Chapitre Saint-André de Grenoble, Hugues, son prévôt, et Latgeria, prieure de Prémol. 14 p. parch. 1239- 1299.

17H 10: Biens à Vaulnaveys: achats, ventes, albergements, quittances. 1301- 1520.

17H 11: « Informations contre ceux qui ont pillés la maison durant le temps des hérétiques » 1569

17H 14: État des religieuses et sœurs données en 1791. Donations de religieuses, p.v de réception; examens. Registre de vêtements et de décès. Procurations pour comparution devant le Directoire du District. 1618-1793

17H 15: Visites: règlement; certificats de visites. Requêtes des Chartreuses aux visiteurs. 1680-1730

17H 16: Copie d'actes du XIIIème au XVIIème siècle (1226-1654) concernant le couvent de Prémol, effectuées en 1674 sous le timbre de la généralité de Paris. 32 p. 1674

17H 17: plans des bâtiments (l'un d'eux contient une figuration partielle de la façade et de l'église). 13 p. dont 11 plans et deux mesures. XVIIème et XVIIIème siècle.

17H 18: Etats des biens et revenus. Déclaration à l'Assemblée Générale du Clergé de France, 1730: « livres des rentes, pensions et autres revenus de la Chartreuse de Prémol

fait en l'année 1653 à 1672 »; Etat et description des biens que la dévote Maison de Prémol possède à Vaulnaveys ». Etat de la recette de 1733; compte général, 1770-72;

17H 19: Déclaration pour les amortissements. Etat des acquisitions faites par la Chartreuse depuis 1641.

17H 20: emprunts consentis par la Chartreuse de Prémol aux Bénédictins de Cluny, aux Augustins de Voiron et de Notre-Dame de l'Oisier, aux minimes de la plaine. Constitutions de rentes sur les villes d'Avignons, Pernes, La Mure, sur les Trésoriers de France de la généralité de Lyon. XVIIIème.

17H 21: a, b, c Livres de raisons, journaux, mémoriaux. 1671- 1708.

17H 22: Pièces comptables 1758-1788

17H 23: Comptes de la recette et de la dépense (en cahiers de formats in-4°, grand in 8°, in 12°), manquent les années 1663, 1665, 1666, 1669 à 1681, 1684 à 1689). 1653-1734

17H 24: id; en cahiers ou feuilles in 4° et in 8° (manquent les années 1771 à 1789). 1735-1790

17H 25: Comptes généraux. Pièces comptables isolées. 1690-1707

17H 26: Livres des arrentements. 1 reg. Couverture parch., 747 p. in 4° 1693-1790.

17H 29: Livre de recette et dépense. 1 reg. Couv. parch. Non folio; in 4° 1716-1738.

17H 30: journal de recette et dépense. 1 reg. Couv; parch. Au recto non folio. In 8° 1726-1734.

17H32 : journal de recette et dépense. 1 reg. Couv. basane, non folio, avec 1 signet toile. 1746-1770

17H 34: Journal recette et dépense 464 p. 1777-1784

17H 35: Livres de recette et dépense, 1785-1791; compte divers depuis 1741

17H 36: Livres des comptes des Domestiques, 155 p. 1741-1784.

17H 38: Terrier (établi par Fr. Humbert Fornier) du début XVIème siècle.

17H 39: Domaines: les Alberges. Procès contre le grand Vicaire générale de l'Ordre de Saint-Lazare.

1673-1696

17H 41: id, ventes, achats, conventions, usage des chemins, recette et dépense du domaine, commandes, inventaires, quittances; procès divers. 1588-1786.

17H 54: Moulins, banaux. Pièces de procédures. XVIIIème siècle.

Sous-série 17h : la chartreuse de Salette.

17H104 : Mémoire de fonds acquis. Dénombrements de biens. Comptes, revenus et charges. Pièces comptables. XVIIe s-1791.

Série J : Fonds d'archives d'origine privée (familles, associations, entreprises...).

1J 1219 : testament d'Aymard d'Avallon, chevalier, 1352.

1J 135 : transaction entre la chartreuse de Prémol et les paroisses de Vaunaveys, Angonne, Herbeys et Brié. 1317- 1341.

1J 444 : acte de nomination de Louis Clavel, de Lavaliers, comme garde des bois de la chartreuse de Prémol (21 avril 1760).

2J 397 : notes pour servir à l'histoire religieuse de Vaunaveys. SERPOLLET Roger. 22 pages.

Série L : Archives publiques de la période révolutionnaire.

L 800. Pensions ecclésiastiques : dossiers collectifs (par communautés) avec correspondances, certificats de résidence, avis et délibérations du Directoire du district, inventaires des ressources, comptabilité des maisons (ci-religieuse de Prémol). 1790-1792.

Série MI : Microfilms.

1Mi 161. Manuscrit de Dom Palémon Bastin (chartreux à Valsainte). Archives de la Grande Chartreuse. Chartreuse de Prémol- Notre Dame. Province de Provence. 1897.  
Extrait d'un manuscrit de Joseph Capuis ? viciare de Montrieux. Manuscrit ayant pour titre « Fondations et disposition Cartusianum provinciae ».

Série P : Finances, cadastres.

6P7/37 : Forêt domaniale de Prémol (Communes de Brié et Angonnes, Herbeys, Vaulnaveys-le-Haut et le Bas). Délimitations, bornage, revendications des communes, plans, correspondance, divers). An XII-1900.

Série Q : Biens Nationaux. 1790 à 1800.

1Q 410 : Liquidations des biens du clergé régulier. Ordres de femmes. 1791-1891

1Q 363 : District de Grenoble. Maisons religieuses. Registres des inventaires mobiliers ecclésiastiques, des maisons religieuses et autres. De la lettre A jusqu'à la lettre U. 1790 à l'An 4.

1Q 364 : Inventaires et ventes mobilières, Ecclésiastique, hôpitaux et autres confréries religieuses. District de Grenoble.

## **Bibliothèque Municipale de Grenoble.**

2Mi 134 606 : Manuscrit de Prémol.

R. 7906. "Notes, chants et documents relatifs à la chartreuse de Prémol". E. Pilot de Thorey. n° 285.

R. 10632. Archives sur la famille de Barral. Documents sur le domaine de la Tronche, les Epares, Prémol et l'ancien aérodrome de Grenoble. Ms. pap. XIXe – Xxe.

## **2. Sources imprimés.**

### **Archives départementales de l'Isère.**

2J397. SERPOLLET, Roger, Notes pour servir à l'histoire religieuse de Vaulnaveys, 22p.

PER 953. CORTES, Louis, « Le lac de l'Oisans », *Bulletin Société Dauphinoise Ethnologie Anthropologie*, XXIV-1924, pp 62 à 78.

PER 957. PILOT DE THOREY, Eugène, « Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné », *Bulletin Société Statistiques*, 3<sup>e</sup> série, tome 12, 1884, 150 p.

## **Bibliothèque Municipale de Grenoble.**

Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux, vues et notices*, Montreuil-sur-Mer Tournai, Notre-Dame des Prés, tome 1.

R. 4098. Les Communautés de Vaunavey, Herbey, Brié et Angones ; contre la chartreuse de Prémol. 1668.

T.4929. PILOT DE THOREY, Jean-Joseph Antoine, *La chartreuse de Prémol, près d'Uriage-lès-Bains*, Grenoble, Drever, 1878, 103 p.

V. 8061, LE MASSON, *Directions et sujets de méditations pour les retraites à l'usage des religieuses chartreuses*, Montreuil-sur-mer, Imp. Notre-dame des Près, 1890, 296 p.

Y. 151. « *Articles qui sont à examiner très souvent tirés des statuts des moniales chartreuses* (au sujet des confessions et additives aux articles par D. Innocent Le Masson). » D. Innocent Le Masson. 1694.

Y.653. BURNIER, Eugène, *La Chartreuse de Saint-Hugon*, Chambéry, Puthod, 1865, 567 p.

Y. 625. LE COULTEUX, Dom Carola, *Annales Ordinis Cartusienis ab anno 1084 ad annum 1429*, Monstrolii, Typis Cartusiae S.Maria de Pratis, 1887, t.4.

Y.136. LE MASSON, Innocent, *Statut des moniales chartreuses, tirez des statuts de l'ordre et de quelques ordonnances des chapitres généraux*, la Correrie, 1690.

### **3. Sources iconographiques.**

#### **Archives départementales de l'Isère.**

Série Fi : Documents figurés (plans, gravures, dessins, photos...).

7F 180 : Citadins visitant les ruines de la chartreuse. « Ruines de la chartreuse de Prémol ». 1858.

9 Fi 4877 : Route de Prémol.

9 Fi 4878 : Route de Prémol (hiver).

9 Fi 4879 : Prémol. Sépia.

9 Fi 4880 : Prémol en hiver.

Série P : Finances, cadastres.

4P6/173 : vue aérienne, préparation à la rénovation du cadastre, 1970.

### **Bibliothèque Municipale de Grenoble.**

Cd. 766, *Carte topographique qui contient en long depuis le chasteau de Sechiline jusques au rocher appelé Pisse Vielle et au bas le chasteau de Vizille Vaunavey le couvent de Prémol...* « [Plan des propriétés de Lesdiguières établi en 1674], 51,5 x 73,5 cm.

Hd.642. *Maisons de l'ordre des chartreux, vues et notices*, Montreuil-sur-Mer Tournai, Notre-Dame des Prés, tome 1.

V.H 6236, *Album chartreuse* : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse. Reproduction interdite sans autorisation de la Grande Chartreuse. Estampe, Fonds Daupinois.

## **Bibliographie**

### ***I. Dictionnaire et Encyclopédie.***

DUBOIS, Jacques, *Encyclopaedia Universalis*, Corpus 4, Paris, 1985, p.685.

LITTRE, Etienne, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1889.

RAMEE, Daniel, *Dictionnaire général des termes d'architecture*, Genève, Slatkine reprints, 2003, 495 p.

ROBERT, Paul, *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue Française*, Paris, Les Dictionnaires LE ROBERT, 1991, 2171 p.

### ***II. Ouvrages relatifs à l'histoire religieuse.***

#### **A. Histoire religieuse.**

DOMPNIER, Bernard (dir.), *Vocations d'Ancien Régime : les gens d'Eglise en Auvergne aux XVIIe et XVIIIe siècles*, revue d'Auvergne, 1997, 256 p.

LE BRAS, Gabriel (dir.), *Les Ordres Religieux : la vie et l'art*, Aulnay sous Bois, Flammarion, 1979, 735 p.

REYNES, Geneviève, *Couvents de femmes : la vie des religieuses contemplatives dans la France des XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Fayard, 1987, 300 p.



## **B. Ordre des Chartreux.**

AIGNER, Thomas, BORNE, Laurent, CARLAT Michel, *et alii*, *Analecta Cartusiana : 35 années de recherche et de spiritualité*, Chartreuse de Molsheim – France, édité par Robert Bindel, 2005.

AMARGIER Paul, BERTRAND Régis, GIRARD Alain, LE BLEVEC Daniel, *Chartreuse de Provence*, Aix en Provence, Edisud, 1998, 316 p.

ANIEL, Jean-Pierre, *les Maisons de chartreux, des Origines à la chartreuse de Pavie*, Droz; Genève, édition Société française d'Archéologie, 1983, 167 p.

BELMONT, Alain, BADIN DE MONTJOYE, Alain, « Aux origines de l'ordre des Chartreux : le monastère des Ecouges et son domaine », *Archéologia*, n° 458, Septembre 2008, p. 57-64.

BINDEL, Robert, HENEL, Pierre-Aelred, « Dom Innocent Le Masson, Chartreux méconnu, Noyonnais oublié », *Analecta cartusiana*, 209, 2007, 327 p.

BLIGNY Bernard (dir.), *VI Colloque International d'Histoire et de Spiritualité Cartusienne : la naissance des Chartreuses*, Grenoble; Editions des cahiers des Alpes de la société des Ecrivains Dauphinois, Grenoble, 1986, 504 p.

BLIGNY, Bernard, *Saint Bruno, le premier chartreux*, Rennes, éditions Ouest-France, 1984, 127 p.

BOUTRAIS, Dom Cyprien, *La grande Chartreuse par un Chartreux*, Grenoble, Arthaud, 1884, 476 p.

CARLAT, Michel, « Les Représentations des Chartreuses d'Europe au XVIIème et au XVIIIème siècle, d'après les Cartes conservées à la Grande Chartreuse et la collection de Losterneburg », *Analecta cartusiana*, 207 (2), 2006, pp. 95-111.

CAYOL-GUERRIN, Anne, « la chartreuse de Prémol », *Analecta Cartusiana* (Nouvelle série), 1989, Tome 1- n°1, pp. 9-23.

DE GAUDEMARIS, Victor., *Chartreuses de Dauphiné et de Savoie*, Marseille, 1854-1900, 121 p.

DEVAUX, Dom Augustin, *L'architecture dans l'ordre des chartreux*, Sélignac, 1998, 425 p.

DEVAUX, Dom Augustin, « Etudes et documents pour l'histoire des chartreux », *Analecta cartusiana*, 208, 2003, 184 p.

DEVAUX, Dom Augustin, « Dom Le Masson et l'architecture cartusienne », in *Les chartreux et l'art (XIVe-XVIIIe siècles, Actes du colloque de Villeneuve-lès-Avignon (15.18 septembre 1988))*, Maubourg, les Editions du Cerf. 1989. pp. 347-361.

DUBOIN Jean, *Après 500 ans de prières dans l'abbaye de Prémol les incendies et la révolution chassèrent les Chartreuses de la forêt d'Uriage*, « les Affiches de Grenoble » n° 3149 pp. 3 à 5, 1995.

DU BOYS, Albert, *Grande-Chartreuse: tableau historiques et descriptif de ce monastère*, Grenoble, Editions Baratier, 1845, 223 p.

DE SAINT-ANDEOL, Fernand, *L'archéologie au monastère de la Grande Chartreuse*, Grenoble, typographie et lithographie F. Allier père et fils, 1869, 14 p.

EXCOFFON, Sylvain, *Recherches sur le temporel des chartreuses dauphinoises, XIIème-XVème siècles*, Grenoble, 1997, 953 p.

BERTRAND, Régis, « Le "Monasticon" des chartreuses rêvées ? Les représentations des maisons de l'Ordre conservées à la Grande Chartreuse », in GIRARD, Alain, LE BLEVEC, Daniel, *Les chartreux et l'art (XIVe-XVIIIe siècles, Actes du colloque de Villeneuve-lès-Avignon (15.18 septembre 1988))*, Maubourg, les Editions du Cerf. 1989. pp. 363-377.

GIRARD, Alain, « Les Chartreuses rêvées », *L'Alpe : cultures et patrimoines de l'Europe alpine*, ° 14, janvier-mars 2002, pp. 27-35.

HENDRICKX, Frans, « L'histoire infortunée des moniales chartreuses du Dauphiné et du Sud de la France et leur vie religieuse », *Analecta Cartusiana*, 55, 1982, pp. 167-180.

GRUIJS, Albert, *Cartusiana: un instrument heuristique*, Paris, Editions du C.N.R.S, 1978.

MORDEFROID, Jean-Luc (dir.), *La montagne, l'ermite et le montagnard. Evocation historique et archéologique des chartreuses de Vaucluse (Jura), de la Verne (Var), de Bonlieu (Jura), du Port-Sainte-Marie (Puy-de-Dôme) et de Sainte-Croix-en-Jarez (Loire) XIIIe-XVIIIe siècles*, Montmorot, URAC, 2005, 285 p.

PEPY, Emilie-Anne, *Espace sacré, espace profane. Le territoire de la Grande Chartreuse, fin XVIe siècle-fin XVIIIe siècle*, Grenoble, 2008, 643 p.

SERPOLLET, Roger, *Le monastère de Prémol*, in « Bulletin Municipale Vaulnaveys-le-haut », n° 60, février 2008, pp. 23 à 29.

SPILLEMAECKER, Chantal (dir.), *La Grande Chartreuse : au-delà du silence*, Grenoble, Glénat, 2002, 175 p.

VALDHER, Martine (dir.), *Actes du Premier Congrès international d'archéologie cartusienne : Moines et Moniales dans l'ordre des Chartreux*, *Analecta Cartusiana* n° 245, 2008.

### ***III. Ouvrages relatifs à l'histoire du Dauphiné.***

ARMAND, Yves, BANCHET, Roger, *et alii, Histoire des communes de l'Isère : Grenoble et son arrondissement (deuxième partie)*, Le Coteau, Horvath, 1988, 469 p.

BELMONT, Alain, « L'Histoire des toits "dauphinois" : quelques résultats de recherche », *Le Monde alpin et rhodanien*, n° 4, 1994, pp. 7-24.

BELMONT, Alain, *Des ateliers au village : les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, P.U.F, 2 tomes, 1988, 198 p. + 309 p.

BLET, Henry, *Le Dauphiné : recueil de textes historiques choisies et commentés*, Grenoble, Arthaud, 1938, 453 p.

BOUDON, Jean, ROUGIER, Henri (dir.), *Histoire du Dauphiné*, Lyon, Horvath, 2 Vol. (384 p. 384p.).

BRUANT, Jules, MOLMERRET, Joseph, *Au flanc de Belledonne : Vaulnaveys, Uriage*, 1936, Grenoble, 118p.

CASSIEN, DEBELLE, *Album du Dauphiné*, Grenoble, Editions des 4 seigneurs, 1967, tome 1. 187 p.

CAYOL-GUERRIN, Anne, *Architecture et décoration du XVIe au XIXe s. dans les communes de Saint Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas*, T.E.R, Grenoble II, 1984, 3 vol. 368 + 309 f. + 50 f.

CORTES, Louis, « Le Lac de l'Oisans », *Bulletin Société Dauphinoise Ethnologie Anthropologie*, XXIV, 1924, pp. 62-78.

## **Sigles et abréviations utilisés.**

ADI : Archives Départementales de l'Isère.

BMG : Bibliothèque Municipale de Grenoble.

An. : Annexe.

# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| Remerciements .....  | 4         |
| Sommaire .....   | 5         |
| Introduction .....   | 6         |
| <b>PARTIE 1 - UNE CHARTREUSE EN BELLEDONNE .....</b>   | <b>12</b> |
| CHAPITRE 1 – L’UNE DES PREMIERES CHARTREUSES FEMININE DE L’ORDRE .....                                       | 14        |
| 1. La fondation de la chartreuse de Prémol .....   | 15        |
| Une fondation cartusienne ?.....   | 15        |
| La donation principale .....   | 17        |
| Une donation secondaire capitale.....  | 19        |
| 2. La constitution du domaine .....  | 20        |
| La finition du désert .....  | 20        |
| Accroissement du domaine .....   | 23        |
| Des achats onéreux de terres à la fin du XVIIe siècle .....  | 25        |
| 3. Les guerres de religion : syndrome d’un cache-trouble.....  | 26        |
| Dévastation de Prémol par des Huguenots de l’Oisans .....  | 27        |
| L’abandon du couvent en 1621 .....   | 29        |
| Les miroirs d’un conflit sans fin .....  | 30        |
| CHAPITRE 2 – LES PREMIERS BATIMENTS : DE LA FONDATION A LA FIN DES GUERRES DE RELIGIONS. ....                | 33        |
| 1. Le premier monastère de Prémol.....   | 34        |
| L’église, point névralgique de la vocation religieuse .....  | 35        |
| Logements des religieuses et religieux : le(s) cloître(s) .....  | 37        |
| D’autres éléments bâtis indispensables .....   | 40        |
| 2. Maison basse et obédience .....   | 41        |
| Les maisons basses dans les chartreuses féminines de l’ordre .....   | 42        |
| Trois hypothèses de recherches .....   | 44        |
| 3. Le couvent à la fin des troubles religieux .....  | 46        |
| Les projets du XVIIe siècle .....  | 46        |
| Représentation de la maison au XVIIe siècle .....  | 48        |
| CHAPITRE 3 – LA COMMUNAUTE MONASTIQUE .....  | 50        |
| 1. Mode de vie de la chartreuse de Prémol .....  | 51        |
| Evolution des coutumes au fil des siècles .....  | 51        |
| Trois vocations et trois principes .....   | 52        |
| Occupations liturgiques et laïques.....  | 54        |
| 2. La direction du monastère à travers les comptes .....   | 57        |
| Les dirigeants masculins .....   | 58        |
| Les postes de responsabilités des moniales .....   | 59        |
| Les Visiteurs : représentants du Chapitre Général .....  | 61        |
| Des problèmes malgré tout apparents .....  | 62        |
| 3. Le monastère à la fin des troubles religieux .....  | 64        |
| <b>PARTIE 2 - UNE FRENESIE D’AMENAGEMENTS.....</b>   | <b>68</b> |
| CHAPITRE 4 – LES GRANDS TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE LA FIN DU XVIIIE SIECLE A LA FIN DU XVIIIIE SIECLE ..... | 70        |
| 1. Les grandes phases de constructions .....   | 71        |
| Les investissements de la fin du XVIIIe siècle.....  | 71        |
| 1735-1739 : quatre années d’aménagements intensifs de l’extérieur du couvent (phase C1).....                 | 74        |
| De 1739 à 1758 : des pics d’aménagements au sein d’une phase (C2) plutôt calme .....                         | 78        |
| 2. Les raisons du choix ou le choix de la raison .....   | 80        |
| Les ardoises de Prémol : un choix politique.....   | 81        |
| Les modalités d’intervention .....   | 83        |
| L’après Dom Le Masson .....  | 86        |
| CHAPITRE 5 – LES PHASES D’ENTRETIENS DE LA CHARTREUSE .....  | 90        |
| 1. 1715-1735 : une première phase (B2) paisible dans les réparations .....                                   | 91        |

|  |            |
|--|------------|
| 2. 1758-1778 : les proportions grandissantes des réparations.....              | 93         |
| <b>CHAPITRE 6 – LE NERF DE LA PIERRE.....</b>                                  | <b>98</b>  |
| 1. Les recettes extraordinaires extérieures aux actions de la chartreuse. .... | 99         |
| 2. Les recettes extraordinaires de l’apothicairerie. ....                      | 100        |
| L’apothicairerie de la fin du XVIIe siècle. ....                               | 100        |
| Une dimension nouvelle.....  | 101        |
| L’obéissance et la chartreuse : analyse.....                                   | 103        |
| <b>PARTIE 3 - UN PALAIS EN MONTAGNE ? .....</b>                                | <b>108</b> |
| <b>CHAPITRE 7 – LA COMPOSITION VISUELLE DU MONASTERE .....</b>                 | <b>110</b> |
| 1. La carte de la Grande Chartreuse : de l’utile à l’idéal. ....               | 111        |
| Une datation approximative. ....   | 112        |
| Quel rôle pour cette carte ? .....   | 114        |
| Une représentation complètement idéalisée.....                                 | 116        |
| 2. Quelques éléments d’analyses fiables. ....                                  | 118        |
| Toitures et disposition du bâti.....   | 118        |
| De la simplicité de l’architecture cartusienne. ....                           | 120        |
| 3. L’intérieur de la chartreuse pièce par pièce. ....                          | 123        |
| La cour d’entrée et les obédiences. ....                                       | 123        |
| Le petit cloître et l’église. ....   | 126        |
| La maison des religieuses. ....  | 128        |
| <b>CHAPITRE 8 – LES MATERIAUX.....</b>   | <b>134</b> |
| 1. Les ardoises.....   | 135        |
| Les ardoises de la fin du XVIIe siècle.....                                    | 135        |
| Les achats d’ardoises du XVIIIe siècle. ....                                   | 136        |
| 2. Les matériaux courants.....   | 139        |
| Les tuiles et les briques. ....  | 139        |
| La pierre et la chaux.....   | 140        |
| <b>CHAPITRE 9 – LES ARTISANS ET LA CHARTREUSE.....</b>                         | <b>143</b> |
| 1. Le paiement d’un savoir-faire. ....   | 144        |
| Coût et méthode. ....  | 144        |
| Les changements du XVIIIe siècle.....  | 146        |
| 2. Les artisans du bâti au cas par cas. ....                                   | 148        |
| Origine des artisans.....  | 148        |
| Les artisans familiers .....   | 149        |
| Conclusion.....  | 152        |
| Postface .....   | 155        |
| Sources .....  | 158        |
| Bibliographie.....   | 166        |
| Sigles et abréviations utilisés.....   | 171        |
| Table des matières .....   | 172        |

## RÉSUMÉ

Les vestiges de la chartreuse de Prémol sont encore visibles au sein du massif de Belledonne, ils constituent les derniers témoins de la vie d'une communauté de moniales. Fondée en 1234 grâce aux libéralités de la Dauphine Béatrix de Montferrat, la communauté de cartusienne s'installa au lieu de Prémol, dans la montagne, où des chanoines d'un prieuré du village voisin leur firent don quelques bâtiments. Le couvent fut abandonné et pillé après la Révolution Française, la zone passa peu après sous l'administration des Eaux et forêts. L'histoire événementielle de la chartreuse de Prémol ne déroge pas à l'historiographie monastique ; un déroulement du récit sensiblement similaire à celui des chartreuses de l'Ordre de Saint Bruno. Après les tourments des guerres de religion, la renaissance cartusienne s'enclencha grâce à la personnalité du Général Dom Innocent Le Masson, parallèlement à la réaction post-tridentine. L'impact de Dom Le Masson sur l'architecture cartusienne a été étudié à plusieurs reprises et il est fort probable qu'il est influencé les réparations et constructions de la maison de Prémol, proche de la Grande Chartreuse. L'analyse du bâti et de sa disposition de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle constitue la part essentielle de ce mémoire, une analyse basée sur l'étude des archives et plus particulièrement des comptes tenus par les moines à l'époque Moderne. Le site de Prémol est un témoignage historique unique. De par la rareté des chartreuses féminines, réduites à 5 à l'époque Moderne et la richesse des fonds conservés aux Archives Départementales de l'Isère.

## SUMMARY

The archaeological remains of the chartreuse of Prémol are still visible in the Belledone massif. They are the last witnesses of the life in the convent that has been founded in 1234 thanks to the liberality of Dauphine Béatrix de Montferrat. The sisterhood settled in the site of Prémol on the mountain where canons of a nearby village gave them some buildings. The convent has been left and looted after the French Revolution. Then the site went to the administration of Waters and forests. The events of the chartreuse of Prémol are no exceptions to monastic historiography. The story is similar to what happened to the chartreuses of the Order of Saint-Bruno. After religious war troubles, the rebirth of chartreuses happened thanks to the personality of the chief Dom Innocent Le Masson. His impact to the chartreuses architecture has been studied many times and it is highly likely that he influenced reparations and constructions of the house of Prémol, near the Grande Chartreuse. The analysis of the building and its structure of the end of XVIII<sup>th</sup> century to the end of XVIII<sup>th</sup> century is the main subject of this essay. This analysis is based on archive studies and more specifically on the accounts kept by monks in Modern history. The site of Prémol is a unique historical testimony. With the rarity of female chartreuses, reduced to 5 in Modern history and with the archives wealth preserved in the Archives Départementales de l'Isère.

**MOTS CLÉS** : Prémol, chartreuse, moniales, couvent, cartusien, Dom Le Masson, Belledonne, Vaulnaveys, monastery, carthusian monks, cloister, convent.

**Illustrations en couverture.** En haut : Tableau de la chartreuse de Prémol, BMG, V.H 6236, Album chartreuse : reproductions photographiques d'après les tableaux conservés à la Grande Chartreuse, Prémol, p. 31. En bas : Carte des propriétés de Lesdiguières (détail), BMG, Cd. 766, *Carte topographique qui contient en long depuis le chateau de Sechiline jousques au rocher appelé Pisse Vielle et au bas le chateau de Vizille Vaulnavey le couvent de Prémol...* « [Plan des propriétés de Lesdiguières établi en 1674], 51,5 x 73,5 cm.